

Sécurité globale

N° 10, nouvelle série [N° 36 de la série originale]

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge KEBABTCHIEFF, Editions ESKA, Paris

CONCEPTION ET RÉALISATION NOUVELLE SÉRIE

Charles-Louis FAVILLIER et Xavier RAUFER

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BAUER, Professeur de criminologie au CNAM
Hervé BOULLANGER, Magistrat à la Cour des Comptes
Eric DANON, Directeur général adjoint des Affaires politiques, MAE
Julien DUFOUR, Commissaire de Police, criminologue
François FARCY, Directeur judiciaire, Police fédérale belge
Charles-Louis FAVILLIER, Criminologue, analyste en intelligence économique et stratégique
Rémy FEVRIER, Maître de conférences au CNAM - Lt.-colonel (réserve) de la Gendarmerie nationale
Michel GANDILHON, Observatoire français des drogues et toxicomanies
Jean-François GAYRAUD, Commissaire divisionnaire de la Police nationale
Sylvain GOUGUENHEIM, Professeur des Universités, historien
Abdelfettah KABBSSI, Capitaine de Police, Renseignement territorial
Arnaud KALIKA, Expert et analyste du monde russe et ex-soviétique, Asie centrale, etc.
Philippe LAVAULT, Ministère de la Défense
Dominique LEBLEUX, Sociologue, ingénieur d'études à l'EHESS et criminologue
Doron LEVY, Criminologue, consultant, expert
Stéphane QUÉRÉ, Ecrivain, expert, dirige le *Bulletin hebdomadaire d'informations criminelles*
Mickaël ROUDAUT, Administrateur à la direction générale pour les affaires intérieures de la Commission européenne
Jacques de SAINT-VICTOR, Professeur des Universités, CNAM
Lauriane SICK, Consultante, lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme auprès de grandes institutions financières, master en criminologie
François TRICHET, Capitaine, Gendarmerie nationale, expert ès-sectes
Christian VALLAR, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Nice
Camille VERLEUW, Expert de l'islam radical, notamment chiite
Gen. Marc WATIN-AUGOUARD, Directeur du Centre de recherches de l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale

Sécurité globale

Editions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre – 75002 Paris

Tél. : 01 42 86 55 65 – Fax : 01 42 60 45 35

Site : www.eska.fr

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le comité de rédaction de la revue est ouvert à toute proposition d'article.

Les auteurs sont priés de respecter les lignes directrices suivantes quand ils préparent leurs tapuscrits :

- ✓ Les articles ne doivent pas dépasser 40 000 signes (notes et espaces comprises).
- ✓ Les articles doivent être inédits. Si justifié par un intérêt éditorial précis, la rédaction accepte néanmoins les versions longues et étayées d'articles préalablement parus.
- ✓ Deux résumés, l'un en français, d'une dizaine de lignes maximum et un autre, en anglais, de la même importance, doivent être fournis avec le manuscrit, accompagnés de la qualité et la liste des dernières publications de l'auteur.
- ✓ Une bibliographie sommaire peut éventuellement être jointe aux articles.
- ✓ Les auteurs feront parvenir leur article par Internet à l'adresse suivante : agpaedit@wanadoo.fr en format MS Word (.doc ou .rtf) ; Times New Roman 11 justifié, interlignes simples.
- ✓ Les auteurs doivent joindre dans un fichier séparé portant mention de l'ensemble de leurs contacts : courriel, adresse postale et le cas échéant numéro de téléphone.
- ✓ L'article doit être présenté de la manière suivante : titre en Times 14, suivi, à chaque fois à la ligne, du prénom et du nom de l'auteur, de sa qualité (notice biographique), du résumé français/anglais et du corps du texte.
- ✓ Les auteurs sont invités à structurer leurs analyses par intertitres afin de faciliter la lecture.
- ✓ Lors de la remise de l'article à la rédaction les fichiers Word doivent être titrés de la façon suivante : NOM (de l'auteur en majuscules) – titre (de l'article en minuscules)
- ✓ Tous les tableaux, graphiques, diagrammes et cartes doivent porter un titre et être numérotés en conséquence et sourcés s'ils ne constituent une œuvre originale. Toutes les figures doivent être transmises séparément en fichiers jpeg ou pdf d'une résolution suffisante (idéal 300 dpi) et leurs emplacements doivent être clairement indiqués dans le texte.
- ✓ Réduire au minimum le nombre de notes, et les placer en notes de fin selon le système de référencement Word.
- ✓ Tous les textes qui ne correspondent pas aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation.
- ✓ Une attention particulière devra être portée à la ponctuation : guillemets français, majuscules accentuées (État, À partir de, Égypte, etc.) et à un usage modéré des majuscules conformément aux règles typographiques.

Référence : Collectif, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Imprimerie Nationale, Paris, 2002.

Les articles signés expriment la seule opinion de l'auteur et ne sauraient engager la responsabilité de la revue.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957, n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que des copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'art. 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 PARIS.

**Sécurité Globale | N°10, nouvelle série | N°36, série originale
Revue trimestrielle | © Editions ESKA**

ISSN : 1959-6782 • ISBN : 978-2-7472-2701-8 • CPPAP : 0921 T 90246

Imprimé en France



Sommaire

N°10, Nouvelle série 2017

Cahier spécial

Sécurité Globale 1 à 9, nouvelle série, présentation, p. 5

Dossier

Le chi'isme paramilitaire

Xavier RAUFER – <i>Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » : survie et stratégie indirecte</i>	9
Xavier RAUFER – <i>Le « chi'isme paramilitaire », aujourd'hui et demain</i>	31
Alain BAUER et Xavier RAUFER – <i>Les forces chi'ites et leurs ambitions internationales</i>	33
Camille VERLEUW – <i>Le chi'isme paramilitaire : menace stratégique oubliée ou occultée</i>	35

Champ géopolitique

Olivier HANNE – « <i>Dans les mots de l'ennemi</i> » : une intéressante rubrique dans une revue de l'État islamique	159
---	-----



Champ juridique

Olivier de MAISON ROUGE – *La gestion du fait religieux en entreprise à l'épreuve de la radicalisation*

167

Profondeur historique

Gregor MATHIAS – *Une étrange concordance des temps : les attentats en métropole du FLN et de l'État islamique (1957-2017)*

175

La base documentaire

Outil crucial pour aujourd'hui et demain

181

Rubriques et chroniques

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ – *Faits & idées*

187

Xavier RAUFER – *Faits & idées : Stupéfiants*

201

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ – *Faits & idées : La mafia italo-américaine au début 2017*

205

Philip DECKHARD – *Antidiotiques : Les voitures brûlées*

213

Sans commentaires (citations pertinentes)

1 - *Marseille et la « Politique de la ville »*

214

2 - *Le maréchal al-Sissi : pour une révolution religieuse de l'Islam*

215

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement, page 216



Rigoureuse • Inventive • Proactive

LA REVUE QUI EXPLIQUE **AUJOURD'HUI** ET ENVISAGE **DEMAIN**

CRIMINOLOGIE / GÉOPOLITIQUE / STRATÉGIES

SÉCURITÉ GLOBALE

2015 - 2017 - N° 1 à 9, Nouvelle série

XAVIER RAUFER • CHARLES-LOUIS FAVILLIER

- Ont écrit dans les numéros de la nouvelle série :

« Andromède », Alain BAUER, Farid BENCHEIKH, Georges BENOUESSAN, Xavier BERTRAND, Médéric CHAPITAUX, Eric DANON, « Philip DECKHARD », Claude DELESSE, Alain DELPIROU, Julien DUFOUR, Alain ESTABLIER, Fabrice FANET, Charles-Louis FAVILLIER, Morgane FERRARI, Rémy FEVRIER, Franck GALLAND, Michel GANDILHON, Nathalie GRASSELLI, Matthieu GRESSIER, Tewfik HAMEL, Christian HARBULOT, « Dave HOLDEN », François-Bernard HUYGHE, Hervé JUVIN, Abdelfettah KABBSI, Arnaud KALIKA, Mounir LALDJY, Dominique LEBLEUX, Thomas LEGRAIN, Doron LEVY, Jean LUCAT, Patricia LUCAT, Xavier McDONALD, Olivier de MAISON ROUGE, Philippe MULLER-FEUGA, Bertrand PAUVERT, Stéphane QUÉRÉ, Bruno RACOUCHOT, Xavier RAUFER, Mickael ROUDAUT, Iliyas SARSEMBAEV, Louise SHELLEY, Lauriane SICK, Camille VERLEUW.

- Articles et études (classement thématique) :

CHRONIQUES

DES FAITS POUR AVOIR DES IDÉES - données et chiffres sur le crime, les criminels et la criminalité

ANTIDIOTIQUES - chronique criminologique sur les simagrées du néo-monde

CRIMINOLOGIE

- ✓ BANDES - BRAQUAGES - TERREUR - Les bandes et leur dérive vers le terrorisme, problème criminologique majeur - Ce que sont les bandes, criminelles et délinquantes - Braqueurs, au-delà du mythe - Les braquages et l'industrie du luxe - Quand enfle une nouvelle vague criminelle - Quand monte une nouvelle vague de terreur
- ✓ « Une France soumise - les voix du refus »
- ✓ Prévenir la récidive : une expérience dans l'agglomération du Saint-Quentinois
- ✓ Le recours aux bombes artisanales en France : une dangereuse évolution
- ✓ Lutter contre la délinquance et le crime en banlieue : un cuisant échec
- ✓ Les jeux de construction de M. Hobbs ou : Bourdieu chez les (grands) Bretons



- ✓ Misère et crime : le révélateur de l'Amérique latine, un tombeau pour la « culture de l'excuse »
- ✓ Les bandes criminelles : l'État à la peine ?
- ✓ Fraude, crime : de l'impunité du sport à la sécurité sportive
- ✓ Criminologie, biologie, high-tech
- ✓ Art et blanchiment d'argent

CRIMINOLOGIE & GÉOPOLITIQUE

- ✓ STUPÉFIANTS - La coopération entre les services fédéraux russes et le ministère de la Sécurité publique de la Chine, dans la lutte contre la criminalité organisée en Extrême-Orient russe - Les drogues illicites en France : un marché en forte croissance - La cocaïne au début du XXI^e siècle
- ✓ Une brève histoire du futur : le monde criminel à l'horizon 2025
- ✓ Les menaces des entités criminelles transnationales sur la sécurité intérieure des États
- ✓ La lutte contre le terrorisme et la criminalité : un changement de paradigme ? Une vision algérienne
- ✓ Criminalité, terrorisme : les liaisons dangereuses
- ✓ Nouvelles menaces, hybrides, etc. : une vision américaine

CYBER-CRIMINOLOGIE

- ✓ CYBER CHAOS ET SÉCURITÉ NUMÉRIQUE - La sécurité numérique par ceux qui la conçoivent et la pratiquent - La sécurité informatique pour l'usager de base ; un expert de terrain, dix fondamentaux - La NSA, mauvais génie du cybermonde ? - Démons et merveilles du «prédictif» : une bonne fois pour toutes...
- ✓ Toujours plus cyber-menacées : les collectivités locales
- ✓ « Police prédictive » : les belles histoires de l'oncle Predpol
- ✓ L'utilisation des réseaux sociaux par les bandes criminelles
- ✓ Le Djihad « uberisé »

GÉOPOLITIQUE

- ✓ IRAN : qui gouverne à Téhéran, et comment ?
- ✓ LES HABITS NEUFS DE L'IMPÉRIALISME - De la lutte anticorruption au capitalisme du chaos, huit thèses sur une révolution du droit - Géopolitique du droit américain : dernières nouvelles du front extérieur - La conquête du droit immatériel - Cyberspace, nouvelles menaces, nouvelles vulnérabilités - L'Entreprise, acteur de la sécurité nationale - Penser l'influence dans les rapports de force de la guerre économique : de la compétition aux manœuvres criminelles
- ✓ RÉACTION ET RÉVOLUTION DANS L'ISLAM FONDAMENTALISTE (SUNNITE ET CHIITE) - Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux - Iran : regards sur ceux qui choisiront un successeur au leader suprême Ali Khâmene'i - Terrorisme islamiste, c'est parti pour durer
- ✓ Améliorer la sécurité des ouvrages hydrauliques dans le contexte sécuritaire actuel
- ✓ Désinformation : armes du faux, luttes et chaos, dans la société de l'information
- ✓ La perception russe de sa propre sécurité : mythes et réalités
- ✓ Décèlement précoce : l'indécente arnaque de la « Brésilâtrie »



—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—





Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » – plus l'« État islamique » : survie et stratégie indirecte

Xavier Raufer

9

Rappel : l'islam sunnite domine toujours, à 80-90%, le monde musulman depuis la mort du prophète Mahomet et l'instauration du califat ; et il est féroce pour les hérétiques ou apostats, voués à l'extermination. Au fil des siècles l'islam a connu plus de cinquante hérésies notables. Toutes, à peu d'exceptions près (Alaouites divers, Druzes), ont été anéanties. Devant ce péril existentiel, ces déviants qualifiés de sectes *ghulat*, ceux « qui dépassent les bornes », ont recouru pour survivre à diverses techniques de dissimulation et de riposte : ici exposées comme « stratégie indirecte » et formant l'objet de cette étude.

Voyons d'abord quel sort réserve l'islam sunnite aux « Alaouites » syriens¹ - de leur vrai nom, « Nosaïri », ou « Nusaïri ». Au Moyen-âge chrétien, Taqieddine ibn Tay-

miya (d. 1327 AD), docteur de l'école islamique ultra-rigoriste dite « Hanbalite », statue sur leur sort dans sa « *Fatwa* sur les Nosaïri »². Dès la ligne 2 de son décret religieux, Taymiya appelle à « anéantir la secte hérétique ». Dans sa *Fatwa*, toute citation d'un texte nosaïri porte la mention « maudite en soit la teneur ». Sentence finale : « Plus infidèles que les Juifs et les Chrétiens - plus encore que les idolâtres ». Donc : extermination.

Le sort réservé aux chi'ites n'est pas plus rose. Pour les wahhabites/salafistes, les chi'ites sont des « rafida », (« ceux-qui-rejettent ») car ils tiennent pour illégitimes Abu Bakr, Omar et Othman, les trois successeurs (« califes ») du prophète Mahomet, avant Ali (le 4^e). Quand par exemple, Oussama ben Laden écrit à ses collègues d'al-Qaïda, vers



Xavier RAUFER

2006-2008, il traite toujours les Iraniens chiites de «rafida»³. Seul châtiment prévu pour les «rafida», selon les wahhabites-salafistes : la mort - condamnation tout sauf platonique.

Le 21 avril 1801 en effet, Abdelaziz ibn Mohamed ibn Saoud, fils du fondateur de la dynastie saoudite⁴ fonce sur Karbala, à la tête de 12 000 guerriers issus du Nejd. Dans cette ville sainte chiite se trouve la mosquée de Hussein, imam des chiites, fils d'Ali ibn Abi Talib (le 4^e calife) et petit-fils du prophète Mahomet (par sa fille Fatima). Sur place, ces wahhabites rasent la tombe-sanctuaire de Hussein, pillent la ville et assassinent (selon les récits) de 3 000 à 5 000 chiites, hommes, femmes et enfants. De ce carnage, les wahhabites remportent 200 chameaux chargés de bijoux, tapis et biens précieux.

10

A l'époque, un explorateur français raconte⁵ : «Kerbala : ce lieu si révéré par les Shias a essayé en différents temps des outrages insignes ; et les Wahabis qui le surprisent il y a quelques années... y commirent des désordres affreux... Le 20 avril de l'année 1801... Ces barbares mirent tout à feu et à sang... Ils étaient venus au nombre de 15 000. Les cruautés qu'ils commirent sont inouïes ; vieillards, femmes et enfants, tout périt sous leur glaive impitoyable ; on les vit même, dans la fureur qui les animait, éventrer des femmes enceintes... Des gens dignes de foi m'ont assuré à Bagdad avoir vu quelques uns de ces hommes féroces se repaître du sang de leurs

infortunées victimes... L'on évalua dans le temps à plus de quatre mille le nombre de victimes dans cette affreuse catastrophe. Les Wahabis emmenèrent, à leur sortie d'Imam-Hussein qu'ils saccagèrent pendant deux jours et deux nuits, deux cents chameaux chargés de riches dépouilles. Non contents d'avoir assouvi leur rage sur les habitants, ils rasèrent leurs maisons et firent de la riche chapelle de l'Imam un cloaque d'immondices et de sang».

Ainsi, la crainte qu'éprouvent chiites et alaouites des exterminations wahhabites, salafistes etc., n'est ni fantasmatique, ni paranoïaque, mais repose sur le souvenir d'un cruel passé, parfois récent. D'où, l'usage personnel de techniques de dissimulation désormais connues (*takiya, ketman*, etc.) ; et pour une communauté importante ou un pays, de la stratégie indirecte, que nous exposons maintenant.

I - Subtil et vital : l'art de la stratégie indirecte

Il s'agit d'une non-euclidienne duplicité, élevée à la hauteur d'un art. Ici, sous peine de s'y égarer fatallement, l'european cartésien doit délaisser toute logique d'exclusion des contraires, type chiite DONC ennemi mortel des sunnites, et vice versa. Ici, l'on passe de la physique classique à la physique quantique et ses «états superposés» ; de Newton à Schrödinger et son chat paradoxal, *à la fois* vivant et mort⁶.



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

Dans la stratégie indirecte, la bonne pratique est celle-ci : l'ennemi (*pour l'instant*) de mon ennemi (*actuel*) est mon ami (*temporaire*). Avec cet ennemi, en théorie impitoyable, l'alliance d'intérêt mutuel est désirable. Elle est bien sûr limitée, réversible à tout instant, selon d'imprévisibles évolutions. Aborder ces «états superposés» nécessite une immense prudence ; enfin, l'alliance tactique d'intérêt mutuel n'implique ni la confiance, ni l'amour et n'empêche ni les coups tordus, ni les services rendus.

Voici par exemple une lettre d'Oussama ben Laden, le 26 septembre 2010, à son collègue en jihad «Mahmud Abderrahman Atiyah»⁷. Dans cette lettre comme dans bien d'autres, Ben Laden, dont l'appareil logistique et «militaire» est implanté en Iran (on le verra plus bas) use toujours du terme injurieux «rafida» pour désigner les officiels iraniens.

L'alliance tactique d'intérêt mutuel est une pratique constante : en voici un exemple vieux de vingt ans. Le 17 novembre 1997, une bande terroriste déguisée en policiers massacre 62 touristes et guides dans le temple et site archéologique de Louxor (Egypte). Une répression féroce lamine alors la *Jamaa Islamiyya* d'Egypte, qui éclate en deux fractions, dont l'une renonce à la lutte armée. La fraction restée violente est bien sûr traquée dans le monde entier. Où trouve-t-elle refuge ? En Iran. Cela, c'est l'un des penseurs et stratégies majeurs du jihad, Abu Musab al-Suri⁸, qui le narre (comme une pratique banale) dans son

texte «Appel à la résistance islamique globale» : «La Jamaa Islamiyya (J. I.) d'Egypte était en bons termes avec le gouvernement de Khomeini... Elle glorifiait la révolution islamique et son idéologie. Cela a fourni à la J. I. une retraite sûre lors de la vague répressive qu'elle subit partout ailleurs». A peu de frais, Téhéran tient ainsi en laisse une sorte de «pitbull» terroriste, qu'il peut lâcher à tout instant - utile outil de rétorsion contre des pouvoirs régionaux sunnites hostiles à l'Iran chi'ite⁹.

La république islamique d'Iran (R.I.I.) et les djihadis sunnites (et vice-versa)

Théorie de la stratégie indirecte

11

La R.I.I manifeste une indéniable «flexibilité» envers ces djihadis salafistes, dont la doctrine prévoit pourtant d'exterminer les «rafida». Ce qu'explique Brian Fishman, auteur de l'instructif ouvrage «The Master plan»¹⁰ : «Nombre des membres d'al-Qaïda ayant fui l'Afghanistan après 9/11 agissaient quasi-ouvertement en Iran. Saïf al-Adel¹¹ vivait libre à Shiraz quand les États-Unis ont envahi l'Irak. Il a continué à jouer un rôle-clé dans l'état-major d'al-Qaïda... Début mars 2003, quand les troupes US fonçaient au sud de l'Irak, al-Adel écrivait un guide détaillé, expliquant aux Irakiens comment affronter les États-Unis sur le champ de bataille»

Même «souplesse» côté djihadis sunnites. Abu Musab al-Zarqawi¹² massacre tant et



Xavier RAUFER

plus les chi'ites irakiens, fait sauter leurs mosquées, ravage de ses bombes leurs quartiers - mais (nous citons toujours Fishman) «Pendant que Zarqawi et ses successeurs ciblaient les chi'ites d'Irak, ils s'appuyaient sur leurs propres réseaux en Iran chi'ite pour communiquer avec al-Qaïda ; et dans la Syrie «alaouite» [voir note 1], pour infiltrer (en Irak) des moudjahidine étrangers. Or alors même que l'Iran et la Syrie toléraient les réseaux djihadis, ilsaidaient les milices chi'ites combattant les zarqaouites»¹³.

Stratégie indirecte : la raison d'être

12

Pourquoi ce jeu entortillé et, vu d'Europe, absurde ? A quoi rime d'être *à la fois* dans la forteresse - et l'assiéger ? Nous sommes ici au cœur même de la stratégie indirecte : «L'assassinat de l'ayatollah al-Hakim (par Zarqawi) avait ouvert la voie à une nouvelle génération de militants chi'ites en Irak, cornaqués par d'omniprésents et très efficaces agents iraniens» (toujours Fishman). Leçon de texte : la vieille génération chi'ite irakienne regimbe à l'emprise de Téhéran ? «On» la fait éliminer par des djihadis sunnites, au profit de jeunes chi'ites irakiens plus souples... Précoces adeptes du jeu d'échec, les Perses maîtrisent l'art du gambit¹⁴.

Coutumier du fait, Zarqawi discrimine fort bien entre chi'ites irakiens et iraniens. Ainsi, le 4 août 2004, Faridoun Jihani rejoint en voiture son poste de consul d'Iran à Karbala. Il est kidnappé au sud de la ville

par des moudjahidine (sunnites) de l'Armée Islamique en Irak. Peu après, Zarqawi récupère (le Perse et «rafida» honni) Jihani. Pour l'égorger face-caméra ? Non : il le libère gentiment en septembre 2004. Comment joue ici la stratégie indirecte ? En Irak ou en Syrie, les djihadis d'al-Qaïda ou de l'État islamique en liberté parlent souvent entre eux d'enlever des officiels iraniens, pour faire libérer des «frères» en «résidence surveillée» en Iran. A libérer Jihani, Zarqawi obtient sans doute en échange quelque secret avantage.

Successeur à la tête d'al-Qaïda d'Oussama ben Laden, éliminé en mai 2011, Ayman al-Zawahiri agit de même : en septembre 2013, il interdit à ses moudjahidine de «combattre les sectes déviantes»¹⁵ (de massacrer des civils chi'ites) ; mais en août 2016, Zawahiri dénonce «l'occupation de l'Irak par les Safavides, les Croisés et leurs milices chi'ites»¹⁶. Décodeur : Les Safavides sont la dynastie impériale en Iran, du XVI^e au XVIII^e siècle AD ; l'allusion signale donc que l'empire chi'ite cherche une fois encore à dominer les sunnites. Et bien sûr, Zawahiri qualifie de «rafida» les forces militaires irakiennes d'obédience chi'ite.

Revenons à Oussama ben Laden. Le 18 octobre 2007, il écrit une «lettre à Karim» (un de ses lieutenants, non identifié)¹⁷. La lettre établit à la fois l'importance de l'Iran dans la stratégie d'al-Qaïda, et pour parler familièrement, l'aspect «amour vache» des relations entre chi'ites et salafistes. «J'ai des remarques à vous faire sur vos menaces en-



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

vers l'Iran. Vous ne m'avez pas consulté d'abord sur ce grave sujet, qui affecte notre sort à tous. J'espérais que vous me demanderiez car, vous le savez, l'Iran est notre canal majeur de communication, de transfert de fonds et d'hommes ; aussi, le lieu où sont détenus nos otages.» Plus loin ben Laden ajoute «Souvenez-vous que négocier avec l'Iran est plus aisé, si le mal qu'on lui fait est sévère». Enfin, ben Laden évoque «la prise d'otages iraniens en vue de négociations».

Bras de fer et «amour vache»

Exemples du constant bras de fer entre Téhéran et les djihadistes :

- En novembre 2008, le diplomate iranien Hesmatollah Attarzadeh est kidnappé par des inconnus près de Peshawar, puis libéré dans cette ville des territoires tribaux pakistanais en mars 2010. Peu après, les dirigeants d'al-Qaïda détenus en Iran commencent à jouir d'une plus grande liberté de mouvement et d'expression publique¹⁸.
- Le 21 juillet 2013, Noor Ahmad Nikbath, de l'ambassade d'Iran à Sanaa (Yémen), est enlevé par «des moudjahidine d'Al-Qaïda dans la Péninsule Arabe» (AQAP). Il est libéré le 5 mars 2015, toujours au Yémen. Le même mois, des dirigeants d'al-Qaïda et autres chefs djihadis sont libérés en Iran et peuvent partir, sans doute pour la Syrie¹⁹ : Saïf al-Adel (biographie ci-après), Abu al-Khayr al-Masri²⁰, Abu Muhammad al-Masri²¹, Khaled al-Aruri

«Abu'l-Kassam» ou «Abu Ashraf»²² et Sari Muhammad Hassan Shihab «Abu safar»²³.

De son côté l'Iran (qui n'héberge pas des salafistes par plaisir) songe un temps à échanger, avec l'armée américaine d'Irak, des djihadis réfugiés en Iran, auteurs de maints attentats anti-américains, contre des «Moudjahidine du peuple iranien» (MEK) hannis à Téhéran.

Les djihadis sunnites entre eux : pas plus tendres...

Au passage, notons que les rapports entre activistes sunnites, supposés frères en jihad, ne sont pas moins féroces :

- Après la rupture entre al-Qaïda et l'État islamique (naguère «al-Qaïda en Mésopotamie») - la scission formelle est annoncée par Zawahiri le 3 février 2014. Ce dernier traite ses ex-frères d'armes de «néo-kharrijites»²⁴, donc hérétiques à exterminer jusqu'au dernier.
- Parfois, on sort même de la malédiction théologique, comme pour la mort d'Abu Musab al-Zarqawi, en février 2006 (tir de roquettes lors d'un raid aérien). Selon le *New York Times* (8/06/2006) un moudjahid d'al-Qaïda en Mésopotamie fournit aux services jordaniens (qui transmettent aux Américains) la localisation du cheikh irakien Abu Abdul Rahman, conseiller spirituel de Zarqawi, dès lors filé sans cesse et enfin tué avec lui dans le raid aérien.



Xavier RAUFER

La république islamique d'Iran (R.I.I.) et la stratégie indirecte : grande prudence...

La première organisation terroriste fondée par Zarqawi (*Jund al-Sham*, les soldats du Levant) est présente en Iran depuis la décennie 1990. Or dès cette époque, Zarqawi songe à frapper en Europe. Vers 2001, il ordonne à Mohamed Ghassan Abu Dhess «Abu Ali», qui dirige en Allemagne un groupe «Tawhid»²⁵ (classique nom salafiste), d'y repérer des boîtes de nuit possédées par des Juifs ou des Israéliens, en vue d'attentats. Ce réseau est démantelé au printemps 2002 avant d'agir - après quoi, Berlin accuse Téhéran de monter des attentats depuis l'Iran. Sur le champ, Zarqawi est expulsé d'Iran vers le Kurdistan irakien, où il attend l'invasion américaine (avril 2003) avant de sévir à nouveau²⁶.

14

Renouveau de prudence à Téhéran, dès l'invasion de l'Irak par les États-Unis. Le péril est aux portes : couvrir ses traces devient impératif - tout en se dotant d'outils de rétorsion, si ça se gâte avec les Américains... Comme on l'a vu, Saïf al-Adel vit au calme à Shiraz, sans doute depuis 2001 et la fuite d'al-Qaïda d'Afghanistan ; il joue toujours un rôle central dans l'état-major d'al-Qaïda - ce qu'on sait à Téhéran. Or coup sur coup :

- avril 2003, Bagdad tombe aux mains de l'armée américaine,
- mai 2003, un attentat-suicide fait une vingtaine de morts à Riyad ; pour les services saoudiens, l'affaire est pilotée par l'état-major d'al-Qaïda en Iran, notam-

ment par al-Adel. A l'instant, ce dernier est enfermé dans sa villa de Shiraz, et perd (en théorie) sa capacité d'agir et de s'exprimer.

Au cœur de la stratégie indirecte, Saïf al-Adel

Montrons maintenant l'importance du salafiste et dirigeant d'al-Qaïda «Saïf al-Adel» ou «Muhamad Ibrahim Makkawi», de son nom Mohamed Salah al-Din Abdel Halim Zaydan. Cet ex-officier de l'armée égyptienne est l'un des rares survivants actifs de l'al-Qaïda originel de la décennie 1990. Djihadiste théorique et pratique depuis bien avant le «9/11» jusqu'à 2017, il a fondé l'appareil militaire du Jihad islamique d'Egypte, sous les ordres d'Ayman al-Zawahiri, et a trempé, en octobre 1981, dans l'assassinat du président égyptien Anouar el-Sadate.

Dans la décennie 1980, al-Adel participe au djihad afghan. Entre Soudan, Afghanistan et Iran, il dirige au fil des ans le conseil militaire et le conseil de sécurité d'al-Qaïda et est impliqué dans les attentats visant les ambassades américaines à Nairobi et Dar es-Salaam (été 1998). Opposé aux projets d'attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, comme dangereux pour la survie d'al-Qaïda, al-Adel est nommé émir par intérim d'al-Qaïda après l'élimination d'Oussama ben Laden, en attendant l'émirat d'Ayman al-Zawahiri.



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

Or de 2001 à 2015, Saïf al-Adel vit constamment en Iran (plus ou moins libre, selon l'humeur de Téhéran). Il arrive en Syrie au second semestre de 2015 et y pilote en juillet 2016, avec Abu al-Khayr al-Masri (voir note 20) la mue d'al-Qaïda-Syrie (*Jabhat al-Nosra*) en un plus anodin et «modéré» *Jabhat Fateh al-Sham*²⁷. Il s'y trouve sans doute encore en avril 2017, quand ces lignes sont écrites.

II – Ourdis dans la R.I.I., les plans décisifs pour al-Qaïda et l'État-islamique²⁸

1998 - Repliée en Iran, la direction de la *Jamaa Islamiyya* d'Egypte (qui persiste après l'attentat de Louxor) se réunit à Téhéran et décide de signer la «déclaration du Front islamique mondial de lutte contre les Juifs et les Croisés» d'Oussama ben Laden, publiée le 23 février 1998 (en fait, la déclaration de guerre aux États-Unis). Après quoi, la J. I. met son réseau en Iran à disposition de Saïf al-Adel et d'Abu Musab al-Zarqawi.

2002 - A partir de cette année-là, Saïf al-Adel et le stratégique²⁹ (pour l'histoire de l'État islamique) Muhammad Khalil Hassan al-Hakaymah, vivent pour sûr en Iran ; Adel jusqu'en 2015 et Hakaymah, jusqu'en 2006.

2003-2004 - «Aux arrêts à domicile» à Shiraz (Iran) avec d'autres chefs d'al-Qaïda

et leurs familles, Saïf al-Adel écrit des études de stratégie et de tactique djihadie, pour «*Mu'askar al-Battar*» (le camp d'entraînement d'al-Battar), un bulletin d'AQAP.

En 2003-2004 toujours, Saïf al-Adel écrit en Iran son célèbre «Maître-plan» (ci-après MP) feuille de route en 7 étapes, visant à instaurer un califat (avec al-Qaïda et l'entité de Zarqawi, alors unies). Le MP fixe alors le cadre stratégique qui imposera en 15 ans la victoire djihadie, partant de positions (acquises) en Irak et (à gagner) en Syrie. Le texte du MP sort d'Iran avec un Palestinien qu'al-Adel a connu en prison en Egypte 15 ans avant et qui vit alors à Téhéran. Le MP est ensuite remis à Fouad Hu-sayn, journaliste jordanien ami d'al-Adel, jadis détenu en Jordanie avec Zarqawi. Quoiqu'aux «arrêts à domicile» à Shiraz, Al-Adel échange alors aisément avec des chefs islamistes d'Arabie saoudite et du Pakistan.

2004 - Première rencontre Zarqawi - Oussama ben Laden, organisée par Saïf al-Adel, «en résidence surveillée» en Iran. Or ben Laden *lui-même* dit qu'elle s'est tenue à l'ombre du renseignement iranien !³⁰. Par la suite, al-Qaïda finance et équipe un camp de Zarqawi proche de Herat, Afghanistan, et lui donne accès à un réseau de locaux discrets à Téhéran et Mashhad. En octobre 2004, Zarqawi fait allégeance à ben Laden.

2004-2005 - En Iran toujours, Muhammad Khalil al-Hakaymah écrit (sous le nom de Abu Bakr Naji) *The management of Sava-*



Xavier RAUFER

gery («Gérer la sauvagerie»), publié par le bulletin de l'AQAP, *Mu'askar al-Battar*. Ce manuel fondateur de la méthode Zarqawi, tous les avatars successifs de l'État islamique l'appliquent dès lors aveuglément et jusqu'à ce jour.

- Rappel du projet de Zarqawi : établir un État islamique - chasser les États-Unis de Mésopotamie - étendre le Jihad outre l'Irak : tout ce qu'accomplit concrètement l'État islamique (instaurer un califat au «Levant», Irak+Syrie, atrocités propagandistes, etc.) provient de deux textes fondateurs écrits en Iran, pays où, on l'a vu, les services officiels ne sont jamais bien loin.

16

2011 - Oussama ben Laden éliminé (en mai) Saïf al-Adel, qui habite toujours l'Iran, est nommé émir intérimaire d'al-Qaïda (avant l'émirat de Zawahiri).

L'Iran est ainsi la constante base arrière d'al-Qaïda, avant, pendant sa fusion avec la bande de Zarqawi, puis après la scission des deux entités (février 2014). Après les départs de mars 2015, reste-t-il des cadres d'al-Qaïda en Iran ? Sans doute oui. Ce seraient³¹ :

Faycal al-Khalidi, proche d'Atiyah Abde-rahman - il assurait en 2011 la liaison entre le *Shura council* d'al-Qaïda et les Taliban pakistanais (*Tehrik-e-Taliban Pakistan*, TTP). Aujourd'hui, Khalidi dirigerait le comité militaire d'al-Qaïda,

Ysra Bayumi, cadre d'al-Qaïda depuis 2006, installé en Iran depuis 2014, membre du conseil financier et médiateur avec les autorités iraniennes,

Abu Bakr Muhammad Ghumayn, vétéran et cadre majeur d'al-Qaïda en Iran (secteur financier et gestion).

Plus, au moins un fils d'Oussama ben Laden (qui a eu vingt enfants en cinq mariages) : Hamza «Abu Moaz», marié à une fille de Zawahiri dont il a deux enfants, Khairiah et Saad.

III – La stratégie indirecte, dans l'ADN de l' «État islamique»

Quand émerge cet «objet terroriste non identifié», quelques journalistes, notamment allemands, veulent en savoir plus. Ils sillonnent la Syrie et l'Irak ; ils recueillent des témoignages directs, achètent des documents à des djihadistes-mercénaires, traînant d'une *katiba* l'autre pour la solde, le pillage - et les bakchichs soutirés aux médias.

Or au printemps 2015, les révélations du *Spiegel*, restent incomprises³². Cette négligence se comprend : l'enquête du *Spiegel* porte sur un inconnu - cependant crucial, Ô combien ! - et les sensationnels éléments qu'on y trouve sont noyés dans un immense récit, à vrai dire un peu confus.



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

Cependant, ces révélations du *Spiegel* sont confondantes. En voici la synthèse :

- L'architecte, créateur et visionnaire de l'entité dite «État islamique» (EI), sortie toute armée de son cerveau, est Samir abd Muhammad al-Khilifawi «Hajj Bakr» de son nom de guerre. Ce colonel irakien du service de renseignement (SR) spécial de la division antiaérienne de l'armée de l'air d'Irak, est tout sauf islamiste. Le journaliste irakien Hisham al-Hashimi a comme cousin un officier du SR irakien longtemps en poste à la base aérienne Habbaniyah³³, ami proche et alors voisin de «Hajji Bakr». Ce collègue affirme «Le colonel Samir était un nationaliste, pas un islamiste».

Quand le «proconsul» américain Paul Bremer dissout l'armée irakienne en mai 2003, «Hajji Bakr» se rapproche d'Abu Musab al-Zarqawi, qui gagne alors à la cause djihadie la province sunnite irakienne d'al-Anbar. De 2006 à 2008, «Hajji Bakr» connaît les prisons de l'occupant américain, Camp Bucca puis Abu Ghraib.

2010 : le projet «État islamique» mûrit. «Hajji Bakr» et d'autres officiers irakiens choisissent comme émir, puis «calife», Abu Bakr al-Bagdadi, censé donner à l'EI un masque religieux. Dans les faits, al-Bagdadi n'est pourtant qu'un pantin - ce qu'ont saisi d'autres chefs islamistes : quand Zawahiri veut négocier avec l'EI, c'est «Hajji Bakr» et sa clique d'ex-officiers qu'il contacte - sans illusion sur leur foi réelle. Un proche de Za-

wahiri vitupère alors «ces serpents perfides qui trahissent le jihad»...

Fin 2012, «Hajji Bakr» s'installe à Tal Rifaat (Syrie), à 40 km. au nord d'Alep ; la base arrière et future tour de contrôle de l'EI. Dans cette ville alors dominée par la rébellion anti-Bachar, «Hajji Bakr» écrit le plan stratégique de l'EI, 31 pages si précises et détaillées, avec organigrammes, etc., que les experts l'ayant étudié y voient le vrai «code-source» de l'EI.

Là éclate la première révélation - vertigineuse - de l'enquête du *Spiegel*. Le journaliste achète l'original manuscrit de ce maître-plan, en langue arabe, à un milicien (voir plus bas dans quelles circonstances) et constate que le texte est écrit au verso d'un papier à en-tête... du ministère syrien de la Défense - ministère du régime de Bachar al-Assad.

Autres remarques d'experts officiels sur ce plan d'action : étranger à l'islamisme, l'appareil de sécurité de l'EI conçu par «Hajji Bakr» est un copier-coller de celui de la *Stasi* (police politique de l'ex-DDR) - tout comme l'appareil sécuritaire de Saddam Hussein, que «Hajji Bakr» connaît bien sûr à fond. En surface donc, Abu Bakr al-Bagdadi et salafisme - en profondeur et au sommet, le calcul froid : les méthodes et actions de l'EI ; sa maîtrise de la planification stratégique ; ses alliances semblant contre-nature ; sa propagande élaborée, n'ont rien d'islamiste.



Xavier RAUFER

La stratégie indirecte explique encore l'usage comme brouillon par «Hajji Bakr», d'un papier à en-tête du régime syrien. Revenons à avril 2003 : après l'invasion de l'Irak, Bachar craint que, sur sa lancée, l'armée US surgisse en Syrie et le renverse. Contre-mesure immédiate : injecter en Irak tous les fanatiques et djihadis possibles, pour y paralyser l'armée américaine. De fait, 90% des commandos-suicide (libyens, tunisiens, saoudiens) gagnent l'Irak *via* la Syrie. Se crée alors une anti-américaine coalition entre chefs des SR syriens, émirs djihadis et ex-officiers de Saddam ; liens qui perdurent en 2012, lorsque Hajji Bakr s'installe à Tal Rifaat.

18

En Syrie, les stratèges rebelles soupçonnent vite l'EI qui frappe la rébellion à coups redoublés au nom d'un douteux purisme religieux. Fin janvier 2014, les émirs rebelles ont compris le jeu réel de «Hajji Bakr» : un commando attaque sa base et le tue. Tout ce qui permet aux SR rebelles d'analyser l'EI est récupéré chez «Hajji Bakr» : ordinateurs, passeports, cartes SIM des téléphones, boîtiers GPS, papiers et documents.

Tout est précisément collecté et emporté – notamment, par le milicien (plus haut évoqué) qui revend ensuite des documents originaux au *Spiegel*. Or l'homme fait une seconde et incroyable révélation au journaliste allemand : il a lui-même passé au peigne fin toute la base de «Hajji Bakr»; où vivait et travaillait ce fondateur de l'entité dite «État islamique», dont l'explicite objectif est de rétablir le califat sur terre.

Il n'y a pas trouvé *un seul* Coran.

Cherchez l'erreur.

IV – Autres scènes de la stratégie indirecte

La R.I.I. et la stratégie indirecte en Afghanistan

Le 8 août 1998, des Taliban massacent 8 diplomates iraniens à Mazar-i-Sharif (nord du pays). L'Iran y cherche alors un allié de revers, sunnite mais hostile aux Taliban. Il existe : c'est Gulbuddin Hekmatyar, qui dès lors circule librement en Iran, où parfois il réside ; y contrôle des réseaux et bases logistiques. Jadis, Hekmatyar a présenté ses utiles relations iraniennes à Abu Musab al-Zarqawi (Cf. mon article dans *Le Débat*, cf. note 12 plus haut).

Le régime syrien et la stratégie indirecte, dans «sa» guerre civile et alentours

Le régime syrien «alaouite» réagit de même (Fishman) : «De longue date, la Syrie soutient des salafistes au Liban. Malgré d'immenses divergences avec les djihadis, les successifs régimes syriens les ont soutenus pour affaiblir les mouvements nationalistes palestiniens. Quoiqu'il déteste Israël, le régime syrien voulait qu'au Liban, les Palestiniens restent faibles et divisés – et les djihadis excellent dans les divisions. Le



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

danger étant que parfois, ces djihadis mordent la main qui les nourrit... ». Un autre expert ajoute³⁴ : « Les Assad ont toujours soutenu les djihadis, surtout au Liban, pour diviser ses ennemis. Nul doute : l'émergence de groupes djihadis en Syrie rendait service au régime». Voilà donc le secret de cet épisode syrien de stratégie indirecte : dans ce pays en guerre civile, l'aveugle fanatisme de l'État islamique donne à Damas un énorme avantage stratégique.

Comment cela joue-t-il sur le terrain ? Objectif de Téhéran : sauver le régime de Bachar al-Assad, menacé par une foule de groupes rebelles peu ou prou islamistes. Or qui peut sûrement les détruire, à moindre coût ? L'État islamique (E.I.) bien sûr. Quand l'E.I. s'engage à fond en Syrie, à la mi-mars 2013, son chef de guerre est «Hajji Bakr»³⁵, proche d'Abu Musab al-Zarqawi. Il écrase les entités rebelles et d'abord *Jabhat al-Nosra* (Front al-Nosra) d'Abu Muhammad al-Jawlani. Comment et avec qui ? Ecouteons un témoin aussi rare qu'important, «Abu Ayyub», transfuge majeur de l'E.I. où peu survivent à la trahison³⁶. D'après lui³⁷, Hajji Bakr travaille avec les services spéciaux syriens et ceux des Pasdarans iraniens. Le SR des Pasdarans (révèle Abu Ayyub) a son «Bureau État islamique» dont, fin 2014, le patron est Ali Faramani, qui répond à Hossein Salami, chef en second des Pasdarans. Faramani transmet à «Hajji Bakr» & co. des données utiles sur le Front *al-Nosra*.

Parmi d'autres assassinats, l'E.I. enlève et tue, en septembre 2013, Saad al-Hadrami, émir de Raqqa (Syrie), chef tribal rallié au Front al-Nosra. Pire à Alep le 24 février 2014 : lors d'une attaque suicide qui fait 7 morts dans une base d'Ahrar al-Sham, un commando de l'E.I. élimine une «star» du djihad au Moyen-Orient, Abu Khaled al-Suri³⁸. Ainsi sont éliminés les chefs rebelles, au profit de Damas, par les *de facto* mercenaires de l'E.I.

Notons que ces manœuvres et tactiques ne suscitent pas pour autant la moindre «fraternité d'armes» entre tribus et sectes qui au fond, se haïssent toujours autant. Ici règne l'absolu pragmatisme ; pour citer Karl Marx, on évolue toujours dans «les eaux glacées du calcul égoïste».

Exemple : le sort de la «Base 17» de l'armée de l'air syrienne. Dans une première phase de la guerre civile en Irak, Damas et l'État islamique s'entraident : l'aviation du régime bombarde les rebelles pour soulager l'E.I., qui jette en retour ses commandos suicides sur les dirigeants de la rébellion, mais laisse en paix l'armée syrienne. À Raqqa (Syrie) la base aérienne «17» du régime est encerclée par les rebelles pendant un an. Les *kataeb* de l'E.I. les chassent et l'aviation de Bachar peut à nouveau se ravitailler sur la base. Renversement brutal à l'été 2014 : l'E.I. conquiert Mossoul en juin, y récupérant un énorme arsenal. Désormais assez fortes et sûres d'elles-mêmes, les *kataeb* de l'E.I. submergent la base 17 et massacrent



Xavier RAUFER

jusqu'au dernier ces mêmes soldats syriens qu'elles avaient secourus un an plus tôt.

V – Les liens entre la Syrie de Hafez el-Assad et l'Iran islamique : la dimension occultée³⁹

On explique d'usage la permanence des liens entre la Syrie des Assad et la République islamique d'Iran par l'économie (livraisons gratuites de pétrole), ou par la realpolitik (haine de l'Irak). Or si ces deux facteurs existent, ils semblent secondaires par rapport à la dimension *théologique* de liens forgés depuis bientôt soixante ans [en 1988] entre « Alaouites » et chi'ites duodécimains.

Révéler ces rapports souterrains impose de plonger, pour quelques explications préliminaires, dans l'univers complexe de l'hérisiographie islamique. Ceux que l'on nomme improprement les « Alaouites » de Syrie sont en fait les disciples de Abou Chou'ab Mohamed ibn Nusaïr al-Numaïri, mort en 883 (AD), qui fréquenta les cénaclés des trois derniers imams chi'ites (duodécimains). Les idées et propos d'ibn Nusaïr lui valurent d'être chassé de l'entourage de ces derniers, et maudits par eux. En outre, ces imams avertirent leurs fidèles du côté dangereux des théories prônées par ibn Nusaïr.

Celui-ci se proclama alors la seule autorité légitime pour présenter et interpréter les

enseignements des imams, du fait des relations spéciales qu'il entretenait avec eux. Ibn Nusaïr finit par s'autoproclamer la « porte » des imams, c'est-à-dire :

- Le seul moyen d'accès à l'enseignement ésotérique des imams pendant leur occultation ;
- Le seul héritier de leur savoir ;
- Leur seul représentant sur terre.

Pire encore, ibn Nusaïr rejeta le dogme fondamental de l'islam faisant de Mahomet « le sceau des prophètes », celui qui clôture le cycle des prophéties, et se proclama prophète et messager de Dieu - démarche parfaitement hérétique, jamais même imaginée par le chi'isme duodécimain.

De l'enseignement d'ibn Nusaïr émergea une religion étrangère à l'islam (même chi'ite), mais proche d'autres hérésies à cette même religion : l'ismaélisme (ou chi'isme septimain) et culte des Druzes :

- Déification des douze imams, supérieurs à Mahomet,
- Croyance en une trinité divine composée d'Ali (en numéro 1), de Mahomet et de Salman al-Farsi (premier compagnon perse du Prophète),
- Croyance en la réincarnation et la transmigration des âmes,
- Abolition des cinq « piliers » de l'islam (profession de foi, prière, jeûne, aumône et pèlerinage),
- Pratique ésotérique intensive, enseignement religieux secret, progressif, initiatique et interdit aux femmes,
- Livres sacrés secrets, différents du Coran,





Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

- Culte (pseudo-shamanique) rendu à des fontaines, des arbres sacrés ou des astres (Ali est adoré comme « prince des étoiles ») et les deux principaux clans « alaouites » syriens étant les *Shamsi* et les *Qamari* (clan du soleil et clan de la lune).
- Repas sacrés où l'on partage le pain et le vin, comme « chair et sang de Dieu ».

Ce syncrétisme religieux fut bien sûr violemment condamné par les sunnites comme par les chi'ites : pour tous, les Nusaïri (ou Nosaïri, nom correct de la secte) sont *ghoulat* (ceux qui vont trop loin, qui dépassent les bornes) en divinisant Ali.

Une condamnation absolue, du fait :

- de leur théologie (divinisation d'Ali et de sa descendance ; haine des trois premiers califes ; rejet du concept de résurrection ; foi en la transmigration des âmes),
- de leur supposée dépravation (licence sexuelle et consommation d'alcool),
- enfin, de leurs constantes trahisons de l'islam - les Nusaïri ayant été d'efficaces alliés pour les Croisés d'abord, puis pour les Mongols (et enfin, des Français, durant le mandat sur la Syrie).

Ce n'est pas un hasard si Marwan Hadid, l'un des dirigeants [en 1988] des Frères musulmans (sunnites) syriens était un fidèle disciple de Seyyed Qutb, doctrinaire majeur de l'islamisme radical égyptien moderne ; Qutb qui fonda lui-même sa doctrine sur les écrits d'ibn Taymiyya.

Hadid soulignait que les Nusaïri persévéraient dans leur trahison de l'islam : entente avec les colonisateurs français avant-guerre ; secours porté aux chrétiens libanais en 1976. Comme ibn Taymiyya recommandait d'excommunier les Nusaïri et de ne surtout jamais leur confier les frontières de l'islam, Hadid concluait : comment les charger de lutter en première ligne contre Israël ?

Bref, pour les Frères musulmans, notamment syriens, les Nusaïri ne sont tout simplement pas des musulmans et le culte fondé par ibn Nusaïr n'a rien à voir avec la révélation de Mahomet.

Hérésie, apostasie : depuis le début du XX^e siècle, ce risque énorme - puni de mort à tout coup - a poussé la secte nusaïrie à tout tenter pour obtenir un certificat de bonnes mœurs islamiques, provenant d'authentiques et incontestables autorités spirituelles musulmanes.

Première démarche dans la décennie 1920 : se faire reconnaître comme « Alaouites » par la puissance mandataire française - passant ainsi plus aisément pour une secte chi'ite, donc intégrée au périmètre de l'islam. Et puis, aux yeux de l'opinion musulmane, la personnalité d'Ali était plus glorieuse que celle d'ibn Nusaïr... Notons que l'apparentement chi'ite n'était pas totalement factice ; Nusaïri et duodécimains ayant au moins en commun de reconnaître la lignée des 12 imams.



Xavier RAUFER

22

En 1922 donc, durant le mandat français, l'autorité coloniale autorise l'établissement en Syrie de cours de justices propres aux « Alaouites » où, ces derniers n'ayant pas d'école juridique propre, s'appliquera le code chi'ite duodécimain.

Clairement, les coutumes shamaniques nusaïries étaient aussi éloignées des écoles juridiques, tant chi'ites que sunnites, mais les néo-« Alaouites » y gagnaient une autonomie de facto. Preuve de leur indifférence au chi'isme : à l'époque, nul mufti « Alaouite » n'étudiera le droit canon chi'ite à Nadjaf ou à Qom. Les Nusaïris se contentèrent d'inviter chez eux quelques mufti chi'ites du Sud-Liban qui repartirent une fois transmises leurs connaissances en jurisprudence duodécimaine.

Preuve du persistant mystère « Alaouite » pour tous les musulmans de la région : dans la décennie 1930, cheikh Abdel Hussein Charafeddin, éminent religieux chi'ite de Tyr, visite un cheikh sunnite de Lattaquié (port syrien proche du djebel Alaouite), pour s'informer sur les Nusaïri, dont il déclare « tout ignorer ».

Nouvel effort de camouflage en 1936, quand la Syrie accède à l'indépendance : un groupe de cheikhs « Alaouites » fait à sons de trompe profession de foi musulmane et déclare observer les cinq « piliers » de l'islam, alors qu'une conférence religieuse « Alaouite » écrit au ministère français des Affaires étrangères pour insister sur la nature musulmane de leur culte.

Haj Amine el-Husseini, mufti (sunnite) de Palestine, publie alors une « fatwa » favorable aux « Alaouites », déclarés musulmans et dignes de l'estime des autres forces islamiques. Mais ce décret politique anticolonialiste ne pèse pas lourd. Les grands centres théologiques sunnites (al-Ahzar, au Caire) et chi'ites (Nadjaf, Irak ; Qom, Iran), restent muets sur la question.

En 1947, le grand Ayatollah irakien Mohsen el-Hakim s'intéresse aux « Alaouites » de Syrie. Il demande à Habib el-Ibrahim, mufti chi'ite de la Beka'a libanaise, de visiter le djebel alaouite et de lui faire un rapport. Résultat : dès 1948, douze étudiants-mollahs nusaïris partent étudier à Nadjaf. Mal reçus, désorientés, ils rentrent vite chez eux.

On tente donc l'inverse : une *Société pour la promotion du chi'isme* est installée à Lattaquié, avec annexes à Tartous, Banias, etc. Puis un émissaire de Nadjaf, lui-même libanais, retourne au djebel alaouite ; une autre poignée de Nusaïris étudie à Nadjaf avec le grand Ayatollah el-Hakim - rien d'important ni de durable.

Or en 1970, Hafez el-Assad s'empare du pouvoir - les « Alaouites » dirigent désormais la Syrie. Les fondamentalistes sunnites colportent aussitôt des rumeurs sur les Nusaïri « adorateurs du diable », vite renforcées par un premier projet de constitution où l'islam n'est plus religion d'État.



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

Flairant le danger, les cheikhs « alaouites » craignent une émeute contre leur communauté - très minoritaire, rappelons-le, de 10 à 15% de la population - ils réaffirment leur foi musulmane mais n'ont personne pour l'authentifier sérieusement, les cheikhs sunnites officiels syriens s'étant discrédités par leur servilité envers Hafez el-Assad. Un certificat de bon-islam d'al-Ahzar étant exclu, il faut d'urgence, à ces cheikhs « alaouites », une fatwa d'un religieux chi'ite majeur.

Au même moment, la guerre civile menace au Liban. Moussa Sadr, chef des chi'ites locaux, cherche des alliés de poids : quel bouclier plus sûr que la Syrie pour son « Mouvement des déshérités » ? Sadr connaît Hafez el-Assad à qui il écrit parfois ses discours⁴⁰. En juillet 1973, à Tripoli, devant les plus éminents cheikhs « alaouites » syriens, Sadr intègre les « Alaouites » libanais (± 20 000 entre Tripoli et l'Akkar) dans son Conseil supérieur chi'ite, fondant cette reconnaissance sur la (modeste) autorité de l'Académie de recherche islamique, obscur département de la mosquée al-Ahzar.

« Cet acte arrangeait les chi'ites libanais qui gagnaient en autorité en s'assimilant au clan dirigeant syrien. Les dirigeants alaouites syriens tiraient, eux, une autorité nouvelle de la reconnaissance de leur identité chi'ite ; car des musulmans [sunnites] syriens dénonçant une influence chrétienne dans les pratiques religieuses alaouites, discreditaient leur droit à diriger un État musulman⁴¹ ».

Une intégration confirmée par le successeur de Moussa Sadr, Mehdi Chamseddine :

« Il n'y a pas de sectes à l'intérieur de la communauté chi'ite. Quand nous disons Alaouites ou Ismaéliens, cela signifie des nuances régionales ou historiques, des allégeances politiques et non des différences religieuses. Les chi'ites sont absolument indivisibles et partagent tous la même foi dans les 12 imams »⁴².

Mais il est dès lors clair que cette intégration est politique et non religieuse : l'autonomie théologique des « Alaouites » reste entière et nulle autorité religieuse majeure de Nadjaf ou de Qom ne garantit ce rapprochement.

23

Seul l'ayatollah Seyyed Hassan Chirazi, religieux iranien modeste, préface une brochure de propagande « alaouite » intitulée « Les Alaouites sont du Parti (*chi'at*) de la Maisonnée du Prophète (*Ahl el-Beit*) ». Pour ce texte, les croyances et pratiques religieuses des « Alaouites » de Syrie et du Liban sont conformes au chi'isme duodécimain ; Chirazi déclarant avoir lui-même vérifié cette conformité (une exigence en droit islamique).

* * *



Xavier RAUFER

L'Ayatollah Seyyed Hassan Chirazi

Fils de l'Ayatollah Seyyed Mehdi Habibullah el-Husseini el-Chirazi. Iranien, né à Nadjaf, Irak, en 1934. Etudie à Kerbala, d'abord avec son père puis avec les ayatollah Mohamed-Ali el-Milani, Mohamed-Reza el-Esfahani et Mohamed el-Chirazi (son frère). Militant actif d'al-Dawa, il est arrêté et torturé par la police irakienne et s'enfuit au Liban en 1970 ; il s'y fixe et en reçoit la nationalité en 1977. Il y écrit des traités islamiques, d'éthique, etc. et fonde l'institut religieux *Hawza el-Zeinabia*, où il enseigne. Ayant rencontré à plusieurs reprises Hafez el-Assad, il évolue dans la communauté chiite libanaise. Il est assassiné à Beyrouth le 2 mai 1980 (sans doute par des agents irakiens) - alors qu'il se rend à une cérémonie en l'honneur du grand Ayatollah Baqr el-Sadr, lui aussi victime des mêmes baasistes irakiens.

* * *

En termes de réputation dans le monde islamique, les choses s'aggravent encore pour les « Alaouites » quand en 1976, au Liban en pleine guerre civile, Hafez el-Assad vole au secours du camp chrétien. Dans cette manœuvre, les sunnites voient une continuation de la séculaire pratique « alaouite » de trahison de l'islam. En Syrie, cette réaction des islamistes (notamment, Frères musulmans) débouche sur des émeutes et même, des actes de guérilla urbaine.

Mais si le régime syrien s'appuie désormais sur des autorités chiites pour soigner son image « musulmane », la secte « alaouite » refuse toujours toute autorité théologique d'une « Source d'imitation » (grand ayatollah) chiite⁴³ et garde jalousement ses secrets.

En février 1979, la révolution islamique triomphe en Iran. Dès lors les Frères musulmans, même syriens, soutiennent le pouvoir nouveau et reconnaissent l'autorité (politique) de l'imam Khomeini. Leur déception sera immense : dès avril 1988, une dure répression frappe les villes syriennes de Alep et Hama, alors que la radio du régime émet depuis Damas les louanges de l'ayatollah iranien Khalkhali sur le pouvoir syrien. Pire, Khalkhali décrit les *moujahidine* sunnites comme « des bandes exécutant la politique de Camp David... en collusion avec l'Egypte, Israël et les États-Unis ».

En février 1982, la ville de Hama est détruite par les Forces spéciales syriennes et sa population, en partie massacrée (de 7 000 à 20 000 morts). Peu après, AbdelHalim Khaddam, le N°2 syrien d'alors, se rend à Téhéran à la tête d'une forte délégation. Reçu avec faste, il repart nanti d'un juteux traité commercial et économique. En prime, un communiqué commun souligne les « objectifs communs » de la Syrie et de l'Iran.

Côté iranien, cette alliance ne s'est pas nouée aisément : les Affaires étrangères la



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

souhaitaient, le ministère de l'Orientation islamique et les chefs du corps des Gardiens de la révolution étaient contre - et bruyamment. A peine Khalkhali rentre-t-il de Damas que la revue chi'ite iranienne « Oumma Islamique » l'attaque violemment ; il y est qualifié d'« irresponsable » et Assad, de « marionnette des superpuissances ». Le régime syrien, lui y est dépeint comme « anti-islamique et tyrannique (*taghouti*), peuplé de laquais de l'impérialisme et du sionisme ».

A Téhéran, le réalisme finit alors par triompher. Mais si le régime « alaouite » syrien a eu, et a encore, besoin des chi'ites comme garants de bonnes mœurs musulmanes, l'alliance Damas-Téhéran repose sur des *intérêts* communs et non sur une *foi* commune. Quand, dans la décennie 1980, des dirigeants iraniens visitent la Syrie (Khalkhali, Mir Hussein Moussavi, Rafigh Doust, etc.) ils parlent politique, stratégie, commerce, mais *jamais* des opinions, croyances ou rituels des « Alaouites », dont, alors et sans doute encore aujourd'hui - ils ignorent tout.

Annexe 1

Les pieds dans le tapis (d'orient) : les «Kataeb (brigades) Abdallah Azzam»⁴⁴

Analyser l'activité de ces bizarres «Brigades» depuis l'origine montre la limite de la stratégie indirecte. Parfois en effet, le plus habile des marionnettistes, le plus subtil manipulateur, se prend les pieds dans le tapis (d'orient) ; la confusion s'impose et à la fin, nul n'y comprend

plus rien. Morale de l'histoire : tout le monde est en danger. Démonstration.

1 - Le prêcheur palestinien sunnite Abdallah Azzam (1914-1989) est l'icône du grand jihad vers l'Afghanistan (1982-1988) ; aussi, le père spirituel et mentor d'Oussama ben Laden. Il meurt à Peshawar (Pakistan) en novembre 1989 avec ses deux fils, quand explose leur voiture - attentat jamais élucidé. Or pour tout salafiste, ce premier jihad est une claire vengeance. En février 1982, le régime «alaouite» syrien a détruit la ville syrienne de Hama et massacré ses habitants, gagnés à l'islamisme sunnite. Ce, avec l'appui de l'Union soviétique, qui protège Damas et le clan Assad. Or fin 1979, l'URSS a envahi l'Afghanistan : occasion superbe pour les salafistes d'y lancer ce jihad international et de faire trébucher Moscou - voire, de le chasser.

2 - Quand ainsi, le nom «Brigade Abdallah Azzam» apparaît vers 2004, tout est clair : Azzam était palestinien ? Cette brigade (voulue par Zarqawi, du temps d'«al-Qaïda en Irak») rassemblera des djihadis palestiniens, d'abord recrutés dans le camp palestinien d'Ain el-Helweh⁴⁵. Rappel : dans la décennie 2000, ces groupes djihadis palestiniens ne manquent pas dans ces camps libanais : *Usbat al-Ansar*, *Fatah al-Islam*, et (un autre...) *Jund al-Sham*. A l'époque, Khalil al-Hakaymah (cf. plus haut, note 29) pilote ces «Brigades Abdallah Azzam», dont l'émir est Saleh al-Qaraawi, djihadi saoudien proche de Zarqawi⁴⁶.

Les «Brigades Abdallah Azzam» revendiquent une série d'attentats par explosifs en Egypte en 2004 et 2005, dont ceux de Sharm el-Sheikh, environ 90 morts et 200 blessés en juillet 2005 - les plus sanglants de l'histoire de l'Egypte.

Le 28 juillet 2010, dans le détroit d'Hormuz, les «Brigades Abdallah Azzam» revendentiquent l'attaque d'un tanker japonais de 260 000 t. (le *M. Star*), endommagé par l'explosion d'une bombe. A l'époque, les médias évoquent un groupe «afilié à al-Qaïda».



Xavier RAUFER

En mai 2012, le Département d'État américain déclare «terroristes» ces Brigades, pour Washington «actives au Liban et dans la péninsule arabe».

De 2010 à 2013, la propagande des Brigades Abdallah Azzam cible le pouvoir syrien «alaouite», les partis chiites du Liban (Hezbollah, Amal), l'Iran ; mais depuis le début de la guerre civile en Syrie (2011), ces «brigades» évitent tout attentat dans ce pays.

En 2013, les «Brigades Abdallah Azzam» multiplient les attentats anti-chiites au Liban :

- *Juillet*, voiture piégée à Bir el-Abed (faubourg chiite de Beyrouth, sous contrôle du Hezbollah), 50 blessés,
- *Août*, voiture piégée à Bir el-Abed, 27 morts,
- *Novembre*, attentat-suicide et voiture piégée contre l'ambassade d'Iran, banlieue sud de Beyrouth, 25 morts (dont l'attaché culturel iranien) et 150 blessés.

26

Or le 23 février 2015, le quotidien panarabe *As-harq al-Awsat* (publié à Londres mais propriété du prince saoudien Faisal bin Salman) dénonce les Brigades Abdallah Azzam comme outil terroriste de l'Iran chiite, dont l'émir serait toujours, en 2015, Saleh al-Qaraawi et l'adjoint, Abdul Mohsen al-Sharikh⁴⁷. Ces «Brigades» seraient ainsi entraînées à Téhéran, Mashhad et Zahedan (Iran), par le Hezbollah⁴⁸.

«Révolutionnaires ? mercenaires ? Opportunistes ? Agents provocateurs», s'interroge l'auteur interloqué d'une étude militaire américaine (cf. note 37 du présent texte). Car de fait, pourquoi le Hezbollah formerait-il des terroristes à manier des explosifs voués à ravager ses propres fiefs et à tuer ses protecteurs iraniens ?

Y a-t-il divers groupes du nom de «Brigades Abdallah Azzam», pour semer la confusion en plus de la terreur ? Ou bien, à l'inverse, une seule entité de ce nom, mais «retournée» par le camp Iran+Hezbollah depuis les attentats de 2013 au Liban ? Saleh al-Qaraawi survit-t-il aujourd'hui - et si oui, en Arabie saoudite, en Iran

ou en Syrie ? Enfin, qui profite de l'inféral chaos ? Fascinantes questions que des experts sérieux devraient bien creuser.

Annexe 2

L'État islamique et le Canada Dry

Nous avons déjà évoqué le remarquable entretien accordé par «Abu Ayyub» (cf. note 34 du présent texte) au magazine saoudien *Majalla*. Ajoutons-y que jusqu'à sa défection de l'état-major de l'État islamique, «Abu Ayyub» est présent sur les sites djihadis de l'E.I., ou proches. Donc, pas un inconnu, tiré du néant pour médire sur l'E.I. et manipuler l'opinion à son sujet.

Le contenu de cet entretien nous permet de compléter notre analyse, publiée en février 2017 dans la revue «*Le Débat*» (cf. plus haut, note 12) portant sur le manque - l'absence ? - d'islamistes réels parmi les vrais chefs de l'État islamique. D'où notre titre et l'allusion à un slogan pour un soda au gingembre qui jadis, marqua les esprits «*Canada dry* : ça ressemble à de l'alcool, c'est doré comme l'alcool, mais ce n'est pas de l'alcool». Ainsi, L'État islamique est-il une entité genre «*Canada Dry*» ?

D'abord : que dit Abu Ayyub sur son propre parcours djihadiste ? Lorsqu'il rejoint l'E.I., cet ex-général de brigade de l'armée irakienne devient instructeur dans des bases du Kurdistan irakien : explosifs, renseignement, action clandestine et sécurité. Il participe à la refonte de l'appareil guerrier de l'E.I., alors au plus bas.

En juin 2010 en effet, l'«armée» de l'E.I. compte quelques centaines de combattants, plus la logistique, égaillés aux confins du désert de l'Irak sunnite. En août 2011 encore, l'état-major US en Irak estime l'effectif de l'E.I. à 800 ou 1 000 hommes⁴⁹, de l'émir au dernier moudjahid. Que nous apprend Abu Ayyub ?



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

- Qu'Abu Bakr al-Bagdadi («calife» depuis le 29/06/2014) a rejoint l'E.I. fin 2007 ; il jouit comme prêcheur d'une autorité symbolique mais n'intervient pas dans les décisions «militaires» (guérilla, terrorisme, etc.).

- Que l'appareil de renseignement de l'E.I «Amniyat al-Dawla» est l'exacte copie de celui de Saddam «*Amniyat consists mainly of former agents of Saddam secret services*⁵⁰. L'étude souligne que, comme ceux de Saddam, les services spéciaux de l'E.I copient le KGB soviétique : «directions rivales, cloisonnement, espions s'espionnant entre eux, élimination systématique des ennemis, réels ou potentiels, dans et hors de l'appareil».

- Que le premier officier de l'armée irakienne à rejoindre Zarqawi en avril 2003 (lors même de l'invasion américaine) fut Thamir Mubarak Atrous al-Rishawi, issu de Falluja, tué au combat dans cette ville à l'été 2004. Sur ordre de Zarqawi, Sajida al-Rishawi, sœur de Thamir, tente un attentat suicide en Jordanie en novembre 2005 mais échoue (ses complices se font exploser le même jour dans des hôtels d'Amman, 60 morts). Capturée, Sajida est pendue à Amman en février 2015. Les Rishawi appartiennent à la tribu al-Dulaïmi, la plus importante de la province irakienne d'Anbar.

- Que c'est Samir al-Khilfawi («Hajji Bakr», voir plus haut) qui a restructuré l' «armée» de l'E.I.

- Que le dernier (en date) chef opérationnel de l'appareil militaire de l'E.I. est Mazen Nuhaïri «Abu Safaa al-Rifaï».

- Que les premiers membres de l'état major de l'E.I, dans les années 2013-2014, ont été :

Abderrahman al-Qaduli «Abu Ali al-Anbari» professeur de physique proche de Zarqawi depuis 2004, tué par des forces spéciales américaines, dans la ville syrienne de Deir Ezzor en mars 2016⁵¹. Sans doute le seul dont le parcours est celui d'un islamiste bon teint.

Adnan Ismail Najm al-Bilawi Al-Dulaïmi «Abu Abderrahman al-Bilawi», lui aussi de la tribu al-Dulaïmi ; capitaine des forces spéciales et de la Garde présidentielle de Saddam, passé par al-Qaïda en Irak puis par l'E.I. Il commande (comme chef du conseil militaire) l'assaut de l'E.I sur Mossoul en juin 2014 et est tué avant la chute de la ville par un commando irakien.

Adnan Latif Hamid al-Sweidawi al-Dulaïmi «Abu Adnan al-Iraqi», lieutenant-colonel du SR de l'armée de l'air irakienne et membre du Baas, encore de la tribu al-Dulaïmi. Dirige le conseil militaire de l'E.I après la mort de Hajji Bakr et d'abu Abderrahman al-Bilawi (juin 2014-mai 2015). Donné pour mort en mai 2015.

Selon Abu Ayyub, d'autres membres de l'appareil militaire de l'E.I. sont tués au combat de 2014 à 2016 : «Abu Muslim al-Turkmani»⁵², Nima abd Nayyef, Waleed Jassem al-Alwani «Abu Ahmad al-Alwani»⁵³, Taha Sobhi Falaha «Abu Mohammed al-Adnani»⁵⁴. Parmi leurs successeurs :

Tarad Muhammad al-Jarba «Abu Muhammad al-Shimali», Saoudien né en Irak.

Iyad al-Obaidi «Saleh Haifa» - ex-officier des services spéciaux irakiens.

Iyad Hamid Khalaf «Iyad al-Jumaili» - natif de Falluja - ex-officier des services spéciaux irakiens, chef de l'*Amniyat* de l'E.I.

27

Annexe 3

Diastole-systole - les phases alternées du terrorisme moyen-oriental : contractions locales, expansion à l'étranger

(*Diastole*) Dans le premier numéro de *Dabiq* en anglais (publié lors du Ramadan qui débute le 29 juin 2014 AD - 1435 AH) le nouveau «Calife» de l'État islamique (E.I.), Abu Bakr al-Bagdadi adresse un «message aux moudjahidine et aux croyants de la communauté, en ce mois de Ra-



Xavier RAUFER

madan», qui fait obligation à tout musulman d'émigrer («*hijra*») dans le califat.

(*Systole*) Or en avril 2015 en Syrie, sept mois avant les attentats de Paris du 13 novembre 2015, des opérateurs masqués d'une cellule «opérations à l'étranger» de l'E.I., portant (écrit un journaliste qui saisit mal) le nom d' «Emni»⁵⁵, instruisent une nouvelle recrue. A cet Africain

musulman de nationalité allemande, ils disent que les futurs moudjahidine européens ne doivent plus rejoindre la Syrie. L'État islamique a besoin d'eux en Europe, pour frapper la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France. Suite à quoi, cette recrue rentre en Allemagne en juillet 2015 (mais est arrêtée avant d'avoir pu agir)⁵⁶.

Notes

¹ Sur l'histoire et la nature du culte des «alaouites» syriens, voir la 2^e partie de cette étude «Les liens entre la Syrie de Hafez el-Assad et l'Iran islamique : la dimension occultée». Voir aussi sur ce sujet René Dussaud, «Histoire et religion des Nosaïris», Librairie Emile Bouillon, 1900, Paris.

² Cette fatwa entière figure dans la revue scientifique *Journal asiatique*, 6^e série, Tome XVIII, 1870.

³ *Office of the Director of National Intelligence (DNI)*, «*Bin Laden's bookshelf*», archives saisies dans la résidence d'Oussama ben Laden au Pakistan, traduites en anglais et figurant sur le site du *DNI* américain.

⁴ Mohamed Ibn Saoud, mort en 1765 (AD).

⁵ Jean-Baptiste Rousseau, «Description du pachalik de Bagdad», Treuttel et Würtz éditeurs, Paris, 1809.

⁶ En fait, le chat est plutôt dans une sorte de superposition, cumulant divers états incompatibles en physique classique. Car tout objet quantique peut avoir des propriétés contredisant notre expérience quotidienne.

⁷ Libyen, né Jamal Ibrahim Ashtiwi al Misrati. *Moudjahid* en Afghanistan dans l'état-major d'al-Qaïda, puis chef des communications d'al-Q., tué au Pakistan le 22 août 2011 par un tir de drone. Sur cette lettre, voir note 3 «*Bin Laden's bookshelf*».

⁸ Mustafa Setmariam Nasar, Syrien, «Abu Musab al-Suri», stratège d'un nouveau jihad décentralisé et architecte de «al-Qaïda.2», post-11 septembre.

⁹ Les contacts entre l'Iran islamique et la *Jamaa Islamiyya* auraient été initiés au Soudan, au début de la décennie 1990, par le doctrinaire islamiste soudanais Hassan Tourabi, aujourd'hui décédé - *The Syrian Intifada Blog - 19/09/2015 «Iran's partnership with al-Qaeda and unanswered questions»*.

¹⁰ Brian H. Fishman «The Master Plan - ISIS, al-Qaeda and the jihadi strategy for final victory», Yale University Press, New Haven & London, 2016.

¹¹ Personnage crucial de l'histoire d'al-Qaïda et de l'État islamique et surtout, des rapports entre les djihadis sunnites et Téhéran, Nous donnons plus bas son portrait détaillé.

¹² Voir son portrait dans «L'État islamique, objet terroriste non identifié», Xavier Raufer, *Le Débat* N°193, Gallimard, janvier-février 2017. Téléchargeable sur le site www.xavier-raufer.com/site/-Accueil-

¹³ Zarqawi a combattu pendant presque vingt ans. Les groupes qu'il a tour à tour créés dans sa «carrière djihadie» sont : *Jund al-Sham - Tawhid wal Jihad*, *al-Qaïda en Irak* et *l'État islamique en Mésopotamie*. L'*«État islamique au Levant»* et *«État islamique»* tout court datent d'après sa mort (7 février 2006).

¹⁴ Gambit : «sacrifice volontaire d'un pion ou figure dans la phase d'ouverture, en vue d'un avantage stratégique type attaque, gain d'espace, ouverture de lignes, dislocation du jeu adverse, gain de temps, etc.».

¹⁵ Ayman al-Zawahiri «General guidelines for jihad», *al-Sahab media*, 14/09/2013.



Iran, Syrie, chi'ites et « alaouites » - plus l' « État islamique »

¹⁶ «Ayman al-Zawahiri «Brief message to a victorious Ummah - Allah, Allah in Iraq», Third Episode, SITE intelligence group, 25/08/2016.

¹⁷ Office, of the DNI, 1/03/2016 - «Ben Laden's bookshelf», op. cit.

¹⁸ Middle-Eastern Transparent - 19/09/2015 «Al Qaida's external operation unit is back». Certaines sources font d'Attarzadeh un officier des Pasdaran sous couverture.

¹⁹ New York Times - 17/09/2015 «Iran releases top members of al Qaeda in a trade - Sky News - 14/09/2015 «Terror fears as Iran frees al Qaeda members».

²⁰ De son nom Abdullah Muhammad Rajab Abderrahman. Egyptien, issu du Jihad islamique d'Egypte (comme Zawahiri), membre du *shura council* (conseil suprême) d'al-Qaïda ; Trempe dans les attentats de Nairobi et Dar es-Salaam à l'été 1998. En Afghanistan, il est le contact d'al-Qaïda avec les chefs Taliban. Arrêté en Iran en avril 2003, libéré en mars 2015. En Iran, chef du conseil des relations extérieures d'al-Qaïda. Envoyé en Syrie par Zawahiri. Sans doute tué par un missile de la CIA le 26 février 2017, dans la province syrienne d'Idleb.

²¹ De son vrai nom Abdullah Ahmed Abdulla. Egyptien, issu du Jihad islamique d'Egypte (et ami de Saïf el-Adel), membre du *shura council* d'al-Qaïda ; impliqué dans les attentats de Nairobi et Dar es-Salaam, arrêté en Iran en 2003, libéré en mars 2015 ; chef du comité financier d'al-Qaïda, puis de son comité militaire.

²² Palestinien de Jordanie, N°2 d'al-Qaïda en Mésopotamie sous Zarqawi et compagnon de ce dernier depuis la décennie 1980 (notamment en Afghanistan, deux fois). Emprisonné avec Zarqawi en Jordanie en 1994.

²³ Autre Jordanien, proche à l'origine de Zarqawi. Technicien de la guérilla et du terrorisme mal connu, mais donné pour dangereux.

²⁴ Kharijites : secte fanatique du 1^e siècle de l'islam, les assassins d'Ali, le 4^e calife.

²⁵ Concept de l'absolu monothéisme, de la totale unicité de Dieu.

²⁶ Der Spiegel - 29/04/2002 «Ziele in Deutschland» ; Guido Steiberg «German jihad - on the internationnalization of islamic terrorism», Columbia University Press, NY, 2013.

²⁷ Voir Perspectives on terrorism - Vol. 11, N°1, feb. 2017 «Deciphering Ayman al-Zawahiri and al Qaeda's strategic and ideological imperatives» et The Telegraph - 8/05/2016 «Al Qaeda leader gives blessing for terror group to form own 'Islamic State' in Syria». Début 2017, Jabhat Fateh al-Sham change encore de nom et devient Hayat Tahrir al-Sham. Service canadien du renseignement de sécurité + interaxions, mai 2017 «comprendre l'après-Daech».

²⁸ Cf. Asia Times 2/07/2003 et 17/10/2003 «Iran lines up its al Qaeda aces» et «Iran and al Qaeda, odd bedfellows».

²⁹ dit «Abu Jihad al-Masri», doctrinaire salafiste égyptien proche de Zarqawi ; issu de la *Jamaa Islamiyya*, il participe au jihad afghan. En novembre 2006, Hakaymah prête allégeance à al-Qaïda (sur une vidéo faite avec Zawahiri) ; tué au Waziristan (territoires tribaux, Pakistan) en octobre 2008 (missile sur sa voiture).

³⁰ Lettre d'OBL à Atiyah Abderrahman - Office of the DNI, 26/09/2010 - Ben Laden's bookshelf, op. cit.

³¹ US Treasury - 20/07/2016 «Three al Qaeda senior members located in Iran».

³² Der Spiegel - 26/04/2015 «The terror strategist - Secret files reveal the structure of Isis».

³³ A 80 km de Bagdad, près de la ville éponyme.

³⁴ CTC Sentinel - 22/05/2012 «The evidence of jihadi activism in Syria».

³⁵ De son nom Samir al-Khlifiawi, cet ex-colonel (comme d'usage) de l'armée de Saddam Hussein, restructure dès 2010, l'appareil militaire de l'E. I. «Hajji Bakr» est tué en Syrie par des rebelles début 2014, près d'Alep.

³⁶ Majalla (KSA) 30/08/2016 «Exclusive: a defector from the leadership of ISIS provides an inside view of its command structures and regional ties». Majalla est l'hebdomadaire respecté d'un grand groupe médiatique saoudien. La personne du transfuge et la réalité des faits qu'il avance sont vérifiés par de multiples témoins et connaissances, dont des prisonniers de l'E.I. au Moyen-Orient et en Allemagne.

³⁷ comme tous les dirigeants de l'E.I., «Abu Ayyub» est un officier (ex-général de brigade) de l'armée irakienne.

³⁸ De son nom Mohamed al-Bahiah, ami d'Abu Musab al-Suri (voir note 7) et Syrien comme lui. Détenu en Syrie, il est libéré fin 2011 lors d'une amnistie du régime syrien. En mai 2013, Ayman al-Zawahiri,



Xavier RAUFER

émir d'al-Qaïda, fait d'»Abu Khaled al-Suri» son émissaire personnel en Syrie, comme dirigeant de la coalition *Harakat Ahrar al-Sham al-Islamiyya* (*Ahrar al-Sham* en abrégé, Mouvement islamique des hommes libres du Levant).

³⁹ J'ai écrit ce texte en juin 1988, à la demande d'officials peu versés en hérésiographie chi'ite... Il me semble intéressant de le reprendre dans la situation actuelle.

⁴⁰ Source : Mustafa Tchamran, interviewé par Hamid Algar à Téhéran le 16 décembre 1979.

⁴¹ « Syrian intervention in Lebanon », Naomi Joy Weinberger, Oxford University Press, 1986.

⁴² Interview dans « Magazine », Beyrouth, 15 décembre 1979.

⁴³ Par exemple les grands Ayatollah Moussavi Kho'i, de Nadjaf, ou Chariat Madari, de Qom.

⁴⁴ Sur ces «Brigades», voir «Al Qaeda's road to Damascus ? Syria and the Abdallah Azzam Brigades» - Foreign Military Studies Office - non daté, sans doute début 2013. *Israel National News* - 19/11/2013 «Lebanon: 25 killed in Iranian embassy blast, attache among dead» (*idem*) - 15/08/2013 «Bomb in Hezbollah stronghold kills 27» - (*idem*) - 9/07/2013 «Car bomb targets Beirut Hezbollah stronghold».

⁴⁵ Ain el-Helweh, «source d'eau douce» en arabe, est le plus grand camp palestinien du Liban, proche du port de Sidon, au sud du pays.

⁴⁶ Abu Yahya» ou «Najm al-Kheir», Mis le 15/12/2011 sur la liste terroriste de l'OFAC, *Office of Foreign Assets Control, US Treasury*. Blessé (en 2012) par un tir de roquette au Pakistan, Qaraawi aurait été récupéré par les services saoudiens en juin 2012 - mais sur ce point, la confusion règne.

⁴⁷ Dit «Sanafi al-Nasr» ; cousin lointain d'Oussama ben Laden, djihadi aguerri, lui aussi longtemps basé en Iran. Vit en Syrie (dans *Jabhat al-Nosra*) depuis la mi-2013. Aurait été tué en octobre 2015 vers Alep, Syrie, par un tir de missile (CIA) sur sa voiture, avec deux autres cadres du Front *al-Nosra*. Voir aussi «The Syrian Jihad, al Qaeda, the Islamic state and the evolution of an insurgency - Charles R. Lister, Hurst, London UK 2015.

30

⁴⁸ Cf. *Naharnet Newsdesk* - 22/02/17 « Report: Hizbullah supervising, funding, Qaida-linked fighters» et *Asharq al-Awsat* - 23/02/15 «Iran coordinating with al Qaeda since 2007 to target US interests in Kingdom, Dubai».

⁴⁹ American Forces Press Service, 15/08/2011.

⁵⁰ «. Cf : «Governing the caliphate: profile of Islamic state leaders», CRT-Henry Jackson society, London UK, 2016.

⁵¹ Voir «NOREF - Expert analysis - June 2015 «From the Ba'th to the Caliphate: the former officers of Saddam Hussein and the islamic state».

⁵² De son nom Fadel al-Hiyali, «Haji Mutazz», ex-chef du conseil militaire, tué en août 2015.

⁵³ ex-commandant dans l'armée de Saddam, membre du Baas.

⁵⁴ Syrien, tué en Syrie par un tir de missile le 30 août 2016. Compagnon de Zarqawi, porte parole de l'E.I et chef des «opérations spéciales à l'étranger».

⁵⁵ «Emni» est la mauvaise transcription phonétique d'»Amni», «Amniyat», substantif utilisé par l'E.I. pour désigner ses unités ou services de sécurité. L'appareil de renseignement/sécurité de l'E.I. se nomme «Amn al-Dawla» (sécurité de l'État) avec en son sein «Amn al-Kharj» (sécurité extérieure : infiltrations-exfiltrations, espionnage et terrorisme à l'étranger). Cf : «Governing the caliphate: profile of Islamic state leaders», op. cit.

⁵⁶ *New York Times International* - 4/08/2016 «How ISIS built a web of killers».



Le « chi'isme paramilitaire », aujourd'hui et demain

Xavier Raufer

Certes, il y a d'abord la grande philosophie islamique iranienne, superbe synthèse de la sagesse illuminative des Perses zoroastriens, de l'ésotérisme chi'ite (et soufi) et du christianisme (arménien). Et l'herméneutique spirituelle du *Ta'wil*, outil phénoménologique pour le dévoilement du caché. Philosophie prophétique, gnose spéculative, théosophie : la philosophie perse est tout cela à la fois¹. Des sommets éthérés du philosophique, diverses réalités ramènent cependant sur terre - d'abord, la distinction entre le chi'isme mystique (évoqué ci-dessus) et le chi'isme légalitaire prôné par l'ayatollah R. Khomeini, prédominant aujourd'hui à Téhéran.

Autre inquiétante réalité géopolitique, la durable incapacité de Washington, notamment de ses militaires, à comprendre le réel moyen-oriental - spirituel, matériel, stratégique ou autre. On lit en effet avec effroi les propos du général David Petraeus, ex-

patron de la CIA et commandant en chef en Irak et en Afghanistan. En septembre 2015 voici ce que déclare ce général, sans doute le mieux informé de son pays, des conflits du monde arabe et de l'Asie de l'ouest : «Il pourrait être possible de récupérer les combattants qui renonceraient au front Al-Nosra [branche syrienne d'*Al-Qaïda*] pour s'allier à l'opposition modérée contre Al-Nosra, le groupe État islamique et le régime de président syrien Bachar Al-Assad².

Or toutes les entités évoquées par le général, «modérées» ou autres, sont d'instables et protoplasmiques bandes armées sans foi (souvent) ni loi (toujours), passant d'un «camp» à l'autre selon la solde (et l'appât du pillage) dans la solide tradition de nos Lansquenets et Grandes compagnies de jadis. Et même de nos aristocrates ! Souvenons-nous en effet de cette sévère rosserie de Saint-Simon (dans ses *Mémoires*) :

31



Xavier RAUFER

« Monseigneur le duc de Savoie ne se trouve à la fin d'une guerre dans le même camp qu'au début, que lorsqu'il a changé de camp un nombre pair de fois ».

Ainsi, médias et stratégies occidentaux ignorent presque tout ce qui touche au chiïisme paramilitaire, à la capacité de Téhéran à mouvoir ses pions par milices armées interposées, tout en créant un «Hezbollah Global». En février 2017, on apprenait ainsi que la «mobilisation populaire» (*Hashd al-Shaabi*), exact copier-coller irakien des Gardiens iraniens de la révolution, avait - surprise ! - fondé son propre service de renseignement. Lequel - qui l'eût cru ! - sera équipé et entraîné (et plus si affinité) par les Pasdaran. Manœuvre conduite par le nouveau ministre irakien de l'intérieur, Qasim Mohammad Jalal al-Araji, ancien du *Badr corp* (unité armée du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak), qui est aujourd'hui - amusante coïncidence - composante du *Hashd al-Shaabi*. Dernier détail instructif : le nouvel ambassadeur d'Iran à Bagdad est le général de brigade Iraj Masjedi, précédent conseiller de Qasim Soleimani, chef de la force al-

32

Qods, l'unité de forces spéciales des... Pasdarans iraniens.

Pendant ce temps, l'Arabie saoudite continue à prendre des coups au Moyen-Orient :

- Son ambassadeur à Bagdad est viré du pays en août 2016, sous un prétexte humiliant ;
- Les rebelles qu'elle soutient ont quasi-ment perdu la guerre en Syrie ;
- L'Iran a choisi le nouveau président du Liban ;
- La domination saoudienne à l'OPEP faiblit ;
- Et l'Iran soutient et dirige clairement ses milices chiites, du Liban au Yémen en passant par la Syrie.

Fin 2016, la direction saoudienne - peu perspicace dans toute cette affaire - s'inquiète : «ils nous encerclent avec leurs milices» constate, inquiet, le général Ahmad Asiri, conseiller stratégique du prince héritier adjoint, s'agissant de la guerre du Yémen³. Tardive lucidité ? A voir. En attendant, intéressons nous au chiïisme paramilitaire, celui d'aujourd'hui et surtout, de demain.

Notes

¹ «Henry Corbin, penseur de l'islam spirituel», Daryush Shayegan, Albin-Michel, 1990.

² Medi-1 - 2/09/2015 et *La Voix de l'Amérique*, même date).

³ *The Economist* - 10/12/2016 «Outpaced by Iran - After a year of boldness, Saudi Arabia is in retreat».

Les forces chi'ites et leurs ambitions internationales

Envisager le Moyen-Orient et l'Asie du sud-ouest en 2020¹

Alain Bauer – Xavier Raufer

33

À L'HEURE où le monde découvre les effets destructeurs (vengeurs ?) du retour de l'histoire et de la géographie,

Au moment où l'univers postcolonial peine à se stabiliser,

Alors que les faiblesses de l'Occident apparaissent, à mesure où se dissipent les mirages de la globalisation,

... Regardons une fois encore les réalités et admettons leurs effets. Car non seulement le monde ne fonctionne plus comme l'Ouest l'avait façonné, mais se multiplient les affrontements internes et externes, les crises, les phénomènes chaotiques.

Alors que, selon le célèbre syndrome d'Azincourt, nous - Européens, occidentaux

- nous obsédons sur les défaites passées, nous semblons incapables de nous projeter dans le futur, voire d'admettre le présent. D'où, de cette étude, qui vise à appréhender ce qui advient et tenter de le comprendre.

D'abord, cette observation : les milices étudiées - disséquées, même - dans l'étude qui suit, ne sont en rien le pendant d'entités paramilitaires sunnites comme l'État islamique, pour ne citer que la plus célèbre.

En effet le chi'isme paramilitaire :

- Ne poursuit nul objectif mondial-méta-physique de type «califat» ;
- Ne fait pas de prosélytisme ;
- N'ambitionne pas d'éliminer d'autres courants de l'islam, ni d'autres religions, (même si en Irak, ses miliciens pratiquent

Alain BAUER et Xavier RAUFER

- parfois un activisme sectaire, vengeur d'exactions passées) ;
- Enfin, nulle activité clairement mafieuse n'a pu lui être imputée, dans la phase d'observation précédent la rédaction de ce texte.

Honnêteté n'est cependant pas naïveté. L'activité des «célébrités» du chi'isme paramilitaire dans les décennies écoulées - Pasdaran d'Iran, Hezbollah du Liban - imposent la vigilance à l'observateur et au stratège. Ce, d'autant que les médias d'information - prompts à se fasciner ou à oublier - négligent le sujet, au point qu'on peut douter qu'ils conçoivent son existence et potentielle dangerosité.

34

Ainsi, en décembre 2016, Ammar al-Hakim, chef du Conseil suprême de l'Islam (*chi'ite*) en Irak, déclare que *Hashd al-Shaabi* (la Mobilisation Populaire, coalition des milices chi'ites d'Irak), joue «un rôle crucial pour protéger le peuple et les territoires d'Irak et pour libérer le pays des terroristes».

Peu auparavant, le parlement de Bagdad a fait de *Hash al-Shaabi* une force militaire nationale intégrée à l'armée irakienne, avec soldes et pensions égales. Force bien sûr

aux ordres du premier ministre (chi'ite) Haider al-Abadi.

Ainsi, un pays Ô combien stratégique du Moyen-Orient officialise l'exact pendant des Gardiens de la révolution en Iran ; plus de cent mille hommes encadrés par quelque 700 «conseillers» iraniens - dans l'indifférence des médias d'Europe ou des États-Unis.

Une fois encore, le terme «aveuglement» s'impose et il est lourd de conséquences :

- Ces milices chi'ites jouent un rôle croissant dans la guerre qui déchire la Syrie ;
- Fin 2016, le général saoudien Ahmad Asiri, conseiller stratégique du prince héritier adjoint, se lamente qu'«ils [Téhéran, les chi'ites] nous encerclent avec leurs milices». Un danger majeur perçu bien tard, et marqué par un assourdisant silence médiatique.

Ce, alors qu'à nouveau, la crise couve entre Washington et Téhéran et qu'à l'horizon s'annonce la succession du *Faqih* Ali Khamenei, fort malade. Le guide qui lui succèdera pouvant aussi bien être accommodant, que décidé à combattre, par tous les moyens dont il dispose, les divers «Satan» jadis fustigés par l'ayatollah Khomeini.

Notes

¹ Press-TV (Iran) 14/12/2016 «Hakim hails Hashd al-Shaabi role in Iraq's defense» ; 14/11/2016 «Iraqi parliament passes law legalizing Popular Mobilization Units» ; L'Express, 7/12/2016 «Ces milices étrangères qui reconquièrent la Syrie pour Bachar el-Assad».



Le chiisme paramilitaire

Menace stratégique oubliée ou occultée

Camille Verleuw

SOMMAIRE

Le chiisme paramilitaire, menace stratégique oubliée ou occultée

Introduction, avertissement

Nature des groupes paramilitaires chiites (PMC)

Présence géographique globale

Formes des PMC

Armement et équipement des PMC

Étendue des activités et théâtres des opérations des PMC

Dénomination et importance des PMC : entre réalité et imaginaire

Autres caractéristiques des PMC irakiens (locaux ou en Syrie) de type F3

Théâtres d'opérations des PMC et jeux politiques ouest-asiatiques

Rien ne devrait surprendre

Rien n'est jamais simple, ni durable

Afghanistan

Un pays meurtri par 38 ans de guerre

Un pays divisé par ses ethnies, ses langues et ses religions

Le renouveau du chiisme local

Le double jeu iranien

Un fatalisme certain jusqu'en novembre 2015

La colère des Hazaras

Perspectives

Arabie saoudite

Deux cent quinze ans de brimades, de meurtres ou de massacres

Les réactions chiites

Deux grands courants de 1979 à 1996

La reprise de l'activisme chiite

Les nouveaux PMC

Perspectives

Bahreïn

Une poudrière sectaire depuis plus de 35 ans

Les PMC des années 1980 et ses avatars actuels

La dissimulation des réalités bahreïnies

L'élimination de l'opposition démocratique

L'après-février 2011

L'entrée en jeu de groupes paramilitaires de type

F1

Perspectives

Irak

Les motifs invoqués pour les interventions

Le nouvel ennemi

La situation sur le terrain

L'entrée en guerre des milices

Les principales milices chiites

Perspectives

Iran

La lutte armée des religieux chiites contre les autorités politiques

Les interventions iraniennes régionales après la Révolution de 1979

Manipulation de groupes sunnites

Les PMC dans l'Iran de 2017

Les interventions régionales de l'Iran après 2001

Perspectives

Liban

Une étrange situation

35





Camille VERLEUW

Super-PMC et bras armé de l'Iran
Une constante : s'opposer à Israël
Perspectives

Pakistan

Trente ans d'indifférence inter-religieuse
Déjà quarante ans de sectarisme sanguinaire
Les réactions chiites
Un Iran bien discret
Des milliers de victimes mais une goutte d'eau dans une mer de problèmes
Les PMC chiites pakistanaises
Perspectives

Palestine, bande de Gaza

Syrie
Un "printemps" arabe mal nommé
Les raisons non-politiques de l'intervention iranienne
Les appuis militaires et paramilitaires au régime de Bashar al-Assad
Perspectives

36

Yémen
Une insurrection vieille de 20 ans déjà
Le "Printemps arabe" remet tout en jeu
Le conflit devient régional
Perspectives

Autres pays

Bosnie-Herzégovine... Koweït... Cachemire... Nigeria

Conclusions

L'auréole des PMC de type F3 et F4 dans leurs pays ou sur des théâtres d'opérations extérieures
Les réactions négatives aux actions des PMC
La poursuite des ingérences des pays voisins exacerbant les conflits internes
L'offensive des salafistes se poursuivra contre les autres courants, dont le chiisme
La face cachée du sectarisme

Annexes

Attentats contre des chiites (et assimilés) en Afghanistan, depuis septembre 2014
Autres milices irakiennes
Pour ceux qui doutent encore du rêve d'un Grand Iran
Groupes sunnites actifs au Pakistan
Attentats au Pakistan
Liste des organisations citées dans la présente étude
Ordre alphabétique originel
Ordre alphabétique des noms en français

I – Introduction et avertissement

Les événements d'Irak après 1979 et de Syrie après 2011 ont familiarisé le monde entier avec l'existence de divers groupes armés composés d'hommes qui se disent fièrement chiites. C'est en réalité le nom donné aux musulmans qui sont membres de la principale scission de l'islam¹, amorcée dès l'an 656 de notre ère lors du choix de 'Ali comme 4^e calife mais réellement établie après le martyre le 10 octobre 680 de Husayn², le fils cadet de l'imam 'Ali. Le différend portait sur la reconnaissance de la famille (ahl ul-bayt) du prophète Muhammad comme la plus valable lignée digne de lui succéder comme chef de la communauté ('ummah) des croyants en Allah. Ceux qui choisirent 'Ali, l'époux de la fille du prophète, Fatimah, constituèrent un parti (shi'ah³), d'où leur nom.

Selon la tradition islamique, l'éclatement de l'islam et les disputes dès le lendemain du décès du prophète le 8 juin 632 ont même été prédits par ce dernier : un hadith d'Abu Amir al-Hawdhani⁴, rapportant les propos de Mo'awiya du clan qoreishite Umayya, raconte que le prophète a dit «Les gens du livre (= juifs, chrétiens, zoroastriens) se sont divisés en 72 groupes, notre communauté se divisera en 73 groupes, 72 iront en enfer, seul un ira au paradis, c'est le groupe principal, al-jama'ah».

Ce propos datant de plus de 1385 ans s'est révélé exact et explique encore aujourd'hui la complexité de la situation réelle de l'is-

Le chiisme paramilitaire

lam partout au monde. L'utilisation des seuls adjectifs "islamique" et "musulman" est ainsi totalement inadéquate pour comprendre ses tendances et leurs futurs. Il est dès lors évident que rien n'est simple en islam et que ceux qui veulent réduire les problèmes en quelques formules simplistes ne feront que le jeu de groupes qui n'en usent que pour faire triompher leurs conceptions.

La présente étude porte sur les musulmans qui se réclament de plusieurs formes du chiisme qui ne présenteraient au total que 10 à 15% des croyants en un Dieu appelé Allah. Mais leurs partisans se disputèrent déjà en 712 quand il fallut élire un successeur au 4^e imam : la majorité choisit Muhammad al-Bâqir mais d'autres préférèrent Zayd : leurs descendants habitent aujourd'hui le Yémen. Le principal groupe armé qui s'en réclame aujourd'hui est connu sous le nom de "houthi" comme on le verra plus loin.

La deuxième principale scission chez les chiites survint en 765 quand il fallut choisir un successeur à Ja'far as-Sâdiq : la majorité reconnut Musâ al-Kadhîm mais d'autres lui préférèrent le fils d'Isma'il ibn Ja'far, Muhammad al-Maktûm. Cette scission, appelée ismaïlienne, survit aujourd'hui pacifiquement sous la direction des aga khans. Elle a néanmoins connu de très nombreuses disputes internes dans le passé qui entraînèrent la création de nouvelles communautés religieuses et ou de sectes syncrétiques comme les bohra (da'udi, sulaymani, 'aliyya...), les

mômna⁵, des confréries soufies, les alaouites, les druzes... Certaines ont eu ou entretiennent encore des groupes paramilitaires.

Enfin, le groupe majoritaire des chiites est constitué de ceux qui acceptent une lignée de douze imams : ils sont dès lors appelés "duodécimains" ou "ja'farites". Ils sont majoritaires dans plusieurs pays et sont devenus les premiers ennemis des sunnites qui se réclament du calife Mo'awiya et de ses successeurs (dynastie des Omeyyades). Depuis la Révolution islamique de 1979 en Iran, les tensions entre les deux grandes branches de l'islam se sont ravivées. Depuis bientôt 38 ans, l'Iran où l'islam chiite est majoritaire et l'Arabie saoudite dominée par une conception salafiste, habituellement appelée wahhabite, se livrent à une guerre féroce mais le plus souvent au travers d'intermédiaires où les victimes se comptent par milliers.

Notre avertissement primordial porte sur la complexité du chiisme paramilitaire mais également sur l'instabilité politique et la volatilité des allégeances dans les régions où il existe aujourd'hui. Quelques exemples dans les prochains chapitres mettront en évidence cette complexité créatrice d'erreurs.

37

II – Nature des groupes paramilitaires chiites (PMC)

Pour appréhender la situation actuelle du chiisme paramilitaire et son avenir, il est



Camille VERLEUW

38

nécessaire de sérier ses divers types en fonction de quelques facteurs pertinents.

• **Présence géographique globale**

Depuis une quarantaine d'années, les chiites sont présents dans presque tous les pays du monde en raison de grands flux migratoires causés par des conflits armés ou des remous politiques dans leur pays d'origine, cf. Liban (1975 à 1989), Iran (1978-80), Irak (1981 à ce jour)... Néanmoins la composante paramilitaire n'est réellement active que dans dix pays mais si la situation des communautés chiites venait à se détériorer dans d'autres régions, il ne fait pas de doute que des PMC s'y formeront plus ou moins rapidement. Les prochains paragraphes vont notamment étudier la situation en Afghanistan, en Arabie saoudite, à Bahreïn, en Irak, en Iran, au Liban, au Pakistan, en Palestine, en Syrie, et au Yémen. Le chapitre XIV est dédié à des pays où des PMC ont existé ou peuvent à nouveau se remanifester.

• **Formes des PMC**

La plus ancienne forme de PMC est celle des groupes d'autodéfense villageoise. Comme les communautés chiites duodécimaines et autres apparentées sont restées la plupart du temps minoritaires, elles ont sans cesse subi diverses attaques par les sunnites, certains de ceux-ci les qualifiant même d'apostats, ou d'hérétiques, donc passibles de mort selon la charia (shari'ah⁶). Pour justifier leurs efforts de mobilisation

armée, les chiites rappellent notamment le massacre au sabre de plusieurs milliers d'habitants de Karbalâ (Irak), femmes et enfants compris, par les guerriers wahhabites de 'Abdul'aziz ibn Sa'ud le 21 avril 1802 avant de détruire le mausolée de l'imam Husayn⁷ et d'en voler tous les objets précieux. Aujourd'hui, les PMC se divisent en :

F1 : Ces PMC sont les branches secrètes paramilitaires d'une institution publique, comme un parti, une organisation culturelle, une association de bienfaisance, une confrérie, un club sportif... En fonction de leurs activités criminelles, ils peuvent être qualifiés de "groupes terroristes". Nombre de ces groupes sont également issus de PMC de type F2, que ce soit avec le consentement secret de certains membres dirigeants de ceux-ci, ou le résultat, le plus souvent, de dissidences qui refusent de cautionner l'opposition pacifique de leur association. Un exemple iranien en est le groupe Fedâ'iyyân-e eslâm (1945-1955).

F2 : Ce sont de véritables associations publiques, parfois centenaires, liées à un quartier commercial (bazar) ou d'habitations avec sa mosquée, chargées d'organiser les cérémonies religieuses et de maintenir l'ordre pendant celles-ci. Leurs membres sont le plus souvent entraînés dans des clubs de sports ou, précédemment en Iran, dans les gymnases traditionnels appelés "zourkhâneh". Un exemple de ce type de PMC est le groupe iranien Ansâr-e Hezbollâh, financé par des bazaris conservateurs, traditionalistes ou fondamentalistes.

Le chiisme paramilitaire

F3 : Ce sont des unités paramilitaires liées à un village ou un quartier d'une ville à majorité ou minorité chiite (cf. Karbalâ, Najaf, Bassorah...), à une mosquée, à un leader religieux influent (le plus souvent à un ayatollah, mais aussi parfois à un hojjatoleslam activiste), ou à un parti politique réclamant l'application de lois islamiques. L'Irak est actuellement le pays où existe le plus grand nombre de PMC de ce type. Ils sont apparus en nombre dans la clandestinité au lendemain de la chute du régime baathiste de Saddam Hussein en mars 2003 mais se sont ouvertement présentés dès l'appel du grand ayatollah Sistâni en juin 2014.

F4 : Ces PMC, fortement organisés et calqués sur l'armée nationale, comprennent plusieurs centaines d'hommes bien équipés et d'unités spécialisées. Ils proviennent de PMC de type F3 qui ont combattu depuis au moins vingt ou trente ans et qui ont acquis depuis une dimension et des qualités égales à celle d'unités combattantes importantes de l'armée de leur pays.

• **Armement et équipement des PMC**

F1 : Les membres de ce type de PMC, vu son caractère clandestin, ne possèdent que des armes légères de petit calibre mais utilisent aussi divers types d'explosifs sous plusieurs formes, notamment des EEI (engin explosif improvisé)⁸. Les membres du groupe Fedâ'iyyân-e eslâm ont utilisé des revolvers de calibre .45 pour leurs assassinats ou tentatives, de 1946 à 1955. Le fusil

d'assaut Kalachnikov AK-47 est aussi une de leurs armes favorites. Depuis une vingtaine d'années, le matériel informatique est devenu également une des plus efficaces composantes de l'armement des F1 : les membres informaticiens fournissent une aide primordiale pour la réalisation de leurs objectifs criminels.

F2 : Les membres de ces PMC n'ont en principe pas d'armes à feu. Lorsqu'ils sont impliqués dans de violentes manifestations contre d'autres associations ou partis politiques, ils utilisent des objets contondants, des bâtons, des nunchakus, des chaînes métalliques, des bâtons de baseball, etc. Lors des attaques de Ansâr-e Hezbollâh contre les étudiants des universités de Téhéran et de Tabriz en juillet 1999, les fondamentalistes chiites étaient par deux sur des motocyclettes, l'un conduisant, l'autre frappant les étudiants avec des chaînes, des barres métalliques...

F3 : Ils sont actuellement équipés d'armes à feu légères et disparates récupérées ci et là au cours des derniers conflits (tout type de revolvers, pistolets semi automatiques Glock, fusils d'assaut Kalachnikov AK-47, M16 ou Colt M4, pistolets-mitrailleurs, lance-roquettes RPG-7, ...). Ses membres utilisent de préférence des véhicules utilitaires légers munis d'un espace ouvert à l'arrière (genre pickups⁹). Ce type de PMC, d'une vingtaine à quelque 200 hommes, ne peut exister dans le cadre d'un État que si celui-ci est impuissant à faire respecter l'ordre sur tout ou partie de son territoire na-



Camille VERLEUW

tional. Ce fut notamment le cas au lendemain de la Révolution islamique iranienne de février 1979 quand de pareils PMC, appelés alors "komite-ye eslâmi"¹⁰, se sont substitués aux forces de police suspectées de continuer à soutenir le régime impérial. Ce fut aussi le cas au lendemain de l'invasion de l'Irak par les États-Unis et les alliés le 20 mars 2003, la veille du Nouvel An iranien 1382.

F4 : Les PMC importants peuvent, en raison de leur utilisation par un gouvernement central, recevoir, en plus, des armes de gros calibres (mortiers, canons), des véhicules blindés ou non (*Humvees*, transporteurs de troupes, chars...), du matériel bien plus sophistiqué comme des fusils pour tireurs d'élite (L96A1, Tabuk, Sayyad, Siavash), ainsi que presque tous les équipements utilisés dans une armée nationale régulière.

• ***Étendue des activités et théâtres des opérations des PMC***

F1 : Leurs opérations clandestines sont le plus souvent concentrées dans les localités où résident les personnalités ou dirigeants visés. Il se peut que certains membres soient envoyés loin de leur lieu d'origine pour commettre des meurtres contre des adversaires réfugiés dans d'autres régions ou pays. La formation militaire des membres de ce type de PMC est teintée d'amateurisme : au mieux, c'est un ancien officier ou soldat, retraité ou déserteur, qui met ses connaissances au service du groupe.

F2 : Le théâtre des opérations des PMC de type F2 est plus réduit que celui des F1 car il porte seulement sur une ville, un quartier ou une mosquée. Comme il a été précédemment cité, la formation provient des salles de sports mais elle peut être extrêmement efficace si les membres s'initient sérieusement aux arts martiaux (aikido, boxe, jiu-jitsu, judo, karaté...).

F3 : Les activités des PMC de ce type sont elles aussi restreintes géographiquement. Exceptionnellement, comme dans le cas de l'appel général lancé par le grand ayatollah Sistâni à l'été 2014, ces PMC peuvent se porter volontaires pour aller combattre dans des régions de leur pays qui seraient aux mains de leurs adversaires politico- idéologiques. Dans certains cas, ces PMC-F3 peuvent être envoyés dans un pays étranger, c'est le cas actuellement en Syrie où les combattants sont issus d'Irak, d'Afghanistan, du Liban, du Pakistan... Excepté pour les membres issus de l'armée nationale, les autres ne reçoivent qu'une formation militaire succincte et sommaire.

F4 : Ce type de PMC se portent dans toutes les régions du territoire national à la requête des autorités gouvernementales. Au cours de leur existence, ils ont souvent bénéficié de formations poussées et d'entraînements réguliers, parfois même de la part d'instructeurs venus de l'étranger (du Liban ou d'Iran dans le cas des grands PMC irakiens). Ils ont aussi détaché de petites unités pour aller combattre dans des pays étrangers (Syrie) ou ont, à leur tour, envoyé des

Le chiisme paramilitaire

instructeurs pour former des milices d'autodéfense dans les villages non-musulmans qui subissaient les attaques de salafistes dans le nord de l'Irak (chrétiens assyro-chaldéens, yézidis...).

• **Dénomination et importance des PMC : entre réalité et imaginaire**

Les formes locales empruntées aux langues européennes (anglais : militia, français : milice, italien : milizia, russe : милиция, etc.), comme l'arabe ou le persan d'Iran (mīlīshīyā) ou le persan tadjik (милитсия, милиса), ne sont pas utilisées par les PMC pour se nommer. Le nom général qui leur est donné dans la presse iranienne est shabe-e nezāmi (= semblable au militaire). Les noms que les PMC se donnent varient énormément et les adjectifs signifiant "chiite", "islamique", "musulman" ou "ja'farite" n'entrent pas dans la majorité de leurs noms, c'est un point à souligner pour tous ceux qui les recherchent. Attendu que certains mots arabes (comme "ansâr"¹¹) sont utilisés par les PMC chiites mais parfois également par leurs adversaires sunnites ou même par des organisations sunnites pro-iraniennes financées par l'Armée des Gardiens de la Révolution islamique (!), il faut donc rester très prudent face à des généralisations qui ne pourraient aboutir qu'à des appartenances idéologiques erronées.

F1 : Les PMC clandestins des années 1970 en Iran ont pris des noms comme Askariyun (= les Dévots de l'imam Askari), Fajr-

e Enqelâb (= Aube de la révolution), Goruh-e chehel (= Groupe Quarante, appelé du numéro de la cellule que partagèrent un temps plusieurs de ses fondateurs), Goruh-e enqe-lâbi-ye Abuzar (= Groupe révolutionnaire Abuzar), Goruh-e falâh (= Groupe Délivrance), Goruh-e falaq (= Groupe Aurore), Goruh-e towhidi badr (= Groupe monothéiste de Badr), Goruh-e towhidi sâf (= Groupe purement monothéiste), Mahdaviyun (les Dévots du Mahdi), Mansurun (= les Victorieux), Movahhedin (= les Monothéistes), Ommat-e vâhede (=Peuple musulman uni)... D'usage, ces groupes n'ont jamais eu plus de vingt à trente membres actifs.

F2 : Les groupes de ce type ont utilisé ou utilisent encore des noms très divers qui ont été le plus souvent légalement enregistrés auprès des administrations de leur pays. Ainsi dans les années 1960, les associations Goruh-e shi'eyyân (= Groupe des chiites), Goruh-e esfahânihâ (= Groupe des Ispahanais) et Sherkat-e mo'ayyed (= Société d'entraide) oeuvraient publiquement dans le bazar de Téhéran. Quand ces PMC se sont activées en faveur des religieux opposés aux nouvelles lois de l'État jugées non-islamiques, les forces de l'ordre de l'époque n'ont pas su exactement qu'une branche militaire clandestine avait été créée et qu'elle assassinera le Premier ministre iranien Hasan-'Ali Mansur quelques mois plus tard, le 27 janvier 1965. Les listes connues comprennent habituellement de 20 à 50 noms de membres actifs mais il existe depuis 1979 un réseau efficace de



Camille VERLEUW

PMC fondamentalistes sur l'ensemble du territoire iranien.

F3 : Les noms de la soixantaine de PMC de ce type actuellement actifs en Irak ou en Syrie comprennent deux éléments qu'il faut dissocier :

a- Leurs noms trahissent d'abord le plus souvent une volonté de se dénombrer au-delà de la réalité pour s'affirmer préemptoirement face aux groupes des autres quartiers ou des villes voisines. Les traductions littérales de leurs noms dans cette étude ne reflètent donc pas leur véritable importance numérique, habituellement acceptée pour des unités militaires homonymes. Nos choix ont été difficiles car notre recours aux plus récents vocabulaires militaires multilingues n'ont fait qu'ajouter à notre confusion pour traduire les noms que ces PMC se donnent : la plupart du temps, le couple arabe>>langue-étrangère ne correspond même en rien au couple langue-étrangère>>arabe pour les mêmes mots ! Nous avons donc traduit "jaysh", "lashkar", "sepâh", et "jund" par armée, "faylaq" par légion, ou semblablement par corps d'armée, "firqah" par division (mais ce même mot désigne parfois un simple régiment !), "liwâ'" par brigade (mais un dictionnaire le traduit par division), "sarayah", pl. "sarâyâ" se traduit aussi par brigade, "fawj" par régiment (officiellement de 700 hommes dans les anciennes Forces armées irakiennes), "katîbah", pl. "katâ'ib"¹² par bataillon (d'au moins 300 hommes), "asâ'ib" par ligue (le singulier "'as bah"

équivaut à bande), et enfin "kiyân" par unité, groupe ou entité. Quelques commandants ont reconnu que leur propre groupe avait modestement débuté, bien en deçà de ce que son nom pouvait évoquer.

b- La deuxième partie du nom renseigne sur l'idéologie générale du groupe sans explicitement révéler son origine géographique, ni son vrai leader idéologique. En ce qui concerne les groupes chiites, il y a suffisamment d'imams et de qualificatifs soulignant une de leurs particularités pour qu'aucun groupe utilise le même nom. Il apparaît également que des noms différents sont choisis par des unités d'un même groupe sur un autre terrain d'opération afin de faire croire à un plus grand nombre de groupes armés indépendants. De plus, quand des unités de différents groupes sont rassemblées dans le cadre d'une opération ponctuelle, elles peuvent prendre un nouveau nom, sans qu'au total il y ait un accroissement du nombre des combattants. Toutes ces combinaisons sont destinées à dérouter leurs ennemis.

F4 : Les noms des plus importants PMC présentent les mêmes caractéristiques que ceux de type F3. Seule l'Organisation al-Badr (Munazzamat al-Badr - MaB¹³) a gardé son nom depuis qu'une brigade appelée simplement Badr¹⁴ avait été créée en 1982 pour servir d'aile militaire au Conseil Suprême pour la Révolution Islamique en Irak. Elle s'est érigée en organisation indépendante en septembre 2003. Le PMC Ligue du peuple du droit ('Asâ'ib ahl al-haqq -

Le chiisme paramilitaire

AAH), réorganisé en 2006 par la Force Jérusalem (Niru-ye qods) de l'Armée des gardiens de la révolution islamique (Sepâh-e pâsdârân-e enqelâb-e eslâmi - SPEE), avait œuvré dès 2004 sous le nom du Peuple de la grotte (Ahl al-kahf). Les Brigades de la paix (Sarâyâ as-salâm - SaS) résultent de la réorganisation en mars 2014 de la milice des Résistants (Muqâwimûn) et d'anciens combattants de l'Armée du Mahdi (Jaysh al-mahdi - JaM).

• Autres caractéristiques des PMC irakiens (locaux ou en Syrie) de type F3

Régionalisme : chaque grande ville a son groupe armé, et même plusieurs si elle comprend plusieurs quartiers à l'histoire bien distincte ou en fonction de la personnalité de ses dirigeants ou religieux. Il en est ainsi à Karbalâ, à Najaf, à Madinat as-Sadr (quartier de Bagdad autour de la mosquée Al-Hilmah, haut lieu de la résistance à l'administration américaine après la chute de Saddam Hussein en mars 2003)...

Personnification : chaque religieux de moyenne importance (et davantage) a un PMC plus ou moins important ou un ensemble de milices si son influence s'étend sur plusieurs provinces (au total 18 en Irak). Ils ne sont absolument pas tous loyaux au faqih iranien 'Ali Khâmene'i et donc partisans du principe du gouvernement du jurisconsulte (= wilâyat al-faqîh) cher à l'ayatollah Khomeyni, comme l'énoncent certains «experts»¹⁵ aux récits dignes des meilleurs films d'horreur. En revanche, il

faut se rappeler quelques épisodes récents où les actes aventureux de jeunes religieux les avaient catapultés au-devant de la scène médiatique : il a alors suffi d'une seule courte phrase du grand-ayatollah 'Ali Sistani pour que des milliers de ses disciples se portent en silence sur les lieux des activités de ces trouble-fêtes et qu'elles soient étouffées sans un seul coup fêrir en quelques instants. Il fut impressionnant de voir ces énergumènes rentrer chez eux dans un silence de mort. Le lendemain matin, on pouvait difficilement croire qu'il s'était passé quelque chose la veille...

Factionnalisme : le nombre de groupes reflète le panorama idéologique du chiisme duodécimain, des omniprésentes tendances nationalistes, et des deux éléments précédents, régionalisme et personnification : Il y a "Sadr" et "Sadr", et c'est un sac de noeuds à ne pas négliger !

Il faut se méfier des slogans voués à attirer des volontaires ou à se dire partisan d'un haut leader religieux, vivant ou mort. Les images figurant sur les sites Internet ou les pages Facebook de ces groupes sont ambiguës. L'utilisation du nom de la famille Sadr et de ses adjectifs est ainsi souvent curieuse. Au lendemain de l'invasion des forces alliées en mars 2003, le mollah Muqtadâ as-Sadr s'est opposé au maintien de ces forces en Irak et son mouvement a été qualifié de «Courant sadriste» (tayyâr as-sadrî).



Camille VERLEUW

Mais cet adjectif convient aussi à tous les groupes armés revendiquant l'héritage d'autres membres religieux de la prolifique famille Sadr, comme celui de l'ayatollah Muhammad-Bâqir as-Sadr (1935-80), théoricien de la philosophie, de l'économie et de la gouvernance islamiques modernes, dont des fidèles fondèrent le Parti de l'appel islamique (Hizb ad-da'wat al-islâmiyyah - HDI), ou celui du père même de Muqtadâ, c'est-à-dire l'ayatollah Muhammad (Muhammad)-Sâdiq as-Sadr (1943-99)¹⁶.

Pourtant, le père de Muqtadâ a eu des positions équivoques en tant que leader politico-religieux. Profitant du décès du grand ayatollah Abulqâsim Mussavi Khoy (1899-1992) qui rejetait l'idée d'un gouvernement du jurisconsulte cher à Khomeyni, Muhammad (Muhammad)-Sâdiq as-Sadr s'est opposé aux autres grands ayatollahs irakiens disciples de Khoy, gagnant ainsi le soutien du président irakien Saddam Hussein mais aussi celui du régime iranien. Quand Saddam Hussein se rendit compte que l'ayatollah jouait un double jeu, il manipula ou laissa de jeunes religieux chiites conservateurs l'assassiner le 19 février 1999 ainsi que deux de ses fils l'accompagnant alors.

Comme jamais rien n'est simple en islam, on ne peut s'étonner de découvrir que l'ayatollah Kâdhim al-Hâ'ir, l'héritier idéologique choisi par Muhammad (Muhammad)-Sâdiq as-Sadr, se réfugia alors à Qom où il prétendit au titre de «faqih de la communauté chiite d'Irak». Ceci déplut au régime iranien qui entendait préserver la

place de 'Ali Khâmene'i comme seul faqih de tous les chiites du monde entier, et Al-Hâ'ir fut placé en résidence surveillée¹⁷. A la chute de Saddam Hussein en mars 2003, le régime iranien a cru alors tenir en Muqtadâ as-Sadr un leader des chiites irakiens et a favorisé son ascension en l'auréolant du martyre de son père et de ses frères.

Quand il se révéla que le jeune Muqtadâ entendait préserver son indépendance et des liens avec les autres pays arabes et rejeter également l'idéologie islamico-nationaliste pro-iranienne évidente chez les hauts commandants de la SPEE, celle-ci s'est attelée à l'éclatement de son armée appelée Jaysh al-Mahdi et à l'émergence de nouveaux groupes armés, comme celui de Qays al-Khaz'ali à Karbalâ. Dorénavant, ceux-ci, couplés parfois à de nouveaux partis politiques, financés, organisés ou simplement favorisés par la SPEE, arborent le portrait du père de Muqtadâ, accompagné de celui du faqih Khâmene'i.

Cette manœuvre n'a certes pas eu le succès escompté par les Iraniens car la méfiance envers les "Persans" reste vivace en Irak et le mouvement de Muqtadâ, essentiellement arabe, est resté puissant et bien organisé dans plusieurs provinces depuis les élections parlementaires de 2005. Depuis août 2015, il a animé en personne des manifestations de ses partisans à Bagdad pour inciter le gouvernement du PM Haydar al-Âbâdi à combattre la corruption sans pour autant appeler à sa démission. On est néanmoins en droit de s'interroger sur l'op-

Le chiisme paramilitaire

portunité de pareils mouvements populistes alors que le gouvernement tente de reconquérir les territoires tombés aux mains de l'État islamique en Irak et en Syrie (Dâ'esh) depuis 2013.

Publicité et marketing : quasiment tous les PMC ont un site Internet ou une page sur les grands sites sociaux (Facebook notamment). Comme les PMC ne sont pas dirigés par un seul chef militaire mais par des conseils (= shurâ) qui font davantage penser à des associations avec président, vice-président, trésorier, secrétaire, etc. Ils ont donc souvent des porte-paroles officiels seuls habilités à répondre aux interviews de la presse et à délivrer des communiqués avec des logos ou des slogans bien distinctifs.

Visibilité : chaque PMC s'est donné un nom (voire plusieurs pour tromper l'ennemi), un slogan, un drapeau, un écusson ou logo, et un uniforme même si ce dernier ne diffère pas trop de ceux des autres milices de type camouflage. Ces éléments, souvent inspirés de la SPEE ou du Hizbullah libanais, sont largement diffusés. Cette inspiration est particulièrement nette chez une majorité de PMC où le bras levé tenant une kalachnikov est reproduit sur leurs drapeaux ou dans leurs logos.

Il existe en outre un aspect méconnu qui permet de déterminer infailliblement la nature chiite ou analogue d'un groupe armé : la musique ! En effet, les centaines de vidéos postées par les groupes armés "isla-

miques" sur les réseaux sociaux apportent bien plus de renseignements que les quelques mots de propagande qui les accompagnent. Tous les groupes salafistes, wahhabites et sunnites assimilés se trahissent dès le premier instant en interdisant toute musique dans les lieux qu'ils conquièrent. A l'opposé, les PMC utilisent sans limite les nouveautés d'un monde musulman qui a adopté les avancées technologiques et sociales de l'Occident depuis le XIX^e siècle. C'est ainsi que la propagande chiite s'accompagne de très enthousiastes morceaux de musique, aussi entraînantes que *American Patrol* ou *In the mood* de Glenn Miller, ou *Anchors Aweigh* de Charles A. Zimmermann !

45

Or c'est à un Français, aujourd'hui inconnu dans son pays, que l'on doit ce fait : le musicien militaire et compositeur Alfred Lemaire (1842-1907), originaire d'Aire-sur-la-Lys, avait été envoyé en Iran pour créer les premiers fanfares et orchestres militaires à la demande de Nâsereddin Shâh, très impressionné par tout cela lors de ses séjours en France et dans d'autres pays européens. Lemaire composera notamment le premier hymne national du pays, des marches, une polka, et instrumentisera de vieilles chansons persanes. Il créa ainsi une tradition musicale qui se poursuit chez des PMC qui l'ignorent également...

Depuis 1979, la tradition, relayée par la SPEE, s'est étendue au Hizbullah dont les jeunes membres étaient déjà influencés par la musique française en vogue au Liban et



Camille VERLEUW

qui l'ont portée à un niveau encore plus haut. C'est ainsi que le Hizbullah a ses groupes de musiciens qui diffusent leurs créations sur CD, ou même les "albums" de leurs meilleurs morceaux. Ces chants de guerre ou d'une martyrologie salvatrice sur fond de musique militaire aux aspects triomphants sont même aujourd'hui utilisés par des PMC originaires de pays où cette tradition était totalement inconnue jusqu'à ces toutes dernières années (Bahreïn, Arabie saoudite).

L'impact de ces vidéos musicales guerrières est tel que le Mouvement des talibans afghans (Harakat-e tâlibân-e afghânistân - HTA) qui suivait strictement les diktats anti-musicaux et anti-cinématographiques des wahhabites et autres salafistes, vient de commencer il y a juste quelques semaines la diffusion de vidéos copiées des créations chiites : on ne peut néanmoins se tromper dès l'apparition de slogans typiquement déobandis ou salafistes.

Sincérité idéologique : les PMC, de type F2, F3 et F4, nomment clairement les ayatollahs dont ils suivent les mots d'ordre ou les principes mais encore faut-il en connaître les codes (voir l'encart sur les "Sadr"). Ceux qui reçoivent des aides financières de la SPEE ou un soutien militaire soit de la Force Jérusalem, soit du Hizbullah libanais le reconnaissent souvent ouvertement.

Frime et bluff : A l'opposé de leur affiliation déclarée, les messages des petits PMC de type F3 exagèrent beaucoup leur impor-

tance numérique ou de leurs activités "militaires". Ainsi, sur le nombre de leurs membres, ils se nomment «armée», «division», «brigade» alors que la plupart devraient plutôt s'appeler «régiment», «bataillon», «compagnie» ou même «peloton». Les fanfaronnades portent en second lieu sur le nombre de leurs "opérations", leur importance, ou les résultats en nombre d'ennemis tués ou de dégâts causés. Il n'est pas rare de constater sur des sites de PMC qu'un seul tout petit acte y figure depuis 2003 : les informations sur cet "acte de bravoure" avec parfois force photos sont inversément proportionnelles à son importance. Le meurtre d'un soldat ennemi (sunnite, baathiste, américain ou des forces alliées) équivaut à toute une guerre de résistance de dix ans...

Financement : les budgets des PMC dépendent de tant de facteurs qu'il faut se méfier des chiffres donnés ci et là. Ceux des PMC de type F3 sont bien moindres que ceux des grands PMC de type F4. Depuis quatorze ans, seuls quelques documents récupérés par des services spéciaux ont été publiés : en août 2004, des documents de la SPEE trouvés en Irak listaient les salaires de 11 740 membres de la Brigade Badr. En novembre 2009, une note de l'ambassadeur américain Hill évaluait à 70 millions de \$US l'aide financière de l'Iran à l'Organisation Badr¹⁸. En 2011, des officiels américains ont affirmé que les fonds iraniens alloués aux trois grandes milices étaient de 5 millions de \$US par mois. Les membres de dizaines de PMC ou de groupes parami-

Le chiisme paramilitaire

litaires non-chiites engagés depuis 2014 dans la reconquête du territoire de Dâ'esh ont déclaré recevoir un salaire mensuel de 600 à 700 \$US, montant fort attractif dans des régions où le chômage est endémique et le niveau de vie très bas.

Efficacité : pour les F1 et les F3, il dépend de divers facteurs comme (1) l'armement, souvent sommaire et réduit à des fusils d'assaut (AK-47, AKM...) et lance-roquettes (RPG-7) ; (2) l'esprit de sacrifice : plus efficace car il répond à la volonté de martyre des djihadistes salafistes pour rejoindre au plus vite un paradis - dont nul ne souligne qu'il est commun à tous - digne d'un labyrinthe, plein de vierges et d'éphèbes dont les parties pénétrées se régénèrent par miracle après chaque acte¹⁹ ; (3) l'intrépidité : les combattants sont convaincus qu'Allah va écarter les dangers les menaçant jusqu'au moment où ils seront dignes du paradis²⁰ ; (4) la formation : aspect négatif car le plus souvent sommaire ; (5) les techniques de combat : beaucoup de bruit et de balles au vu des films de propagande ou des reportages sur les opérations où ça canarde plutôt au pif. Au total, il suffit de compter les miliciens tués pour reprendre un village où s'étaient retranchés quelques combattants de Dâ'esh.

Anti-américanisme ou anti-occidentalisme : les PMC copient la propagande iranienne en imputant leurs déboires, défaites, morts et blessés dans l'explosion d'engins ou kamikazes, la destruction de leurs locaux ou mosquées aux États-Unis, à Israël,

à la Grande-Bretagne et la France, ou à l'Occident en général alors que faits et revendications révèlent la culpabilité de leurs ennemis idéologiques ou tribaux sunnites. Cette propagande en convainc encore beaucoup, mais la majorité n'est pas dupe comme le montrent les blagues circulant dans ces pays, où de minimes difficultés personnelles des leaders politico-militaires - impuissance, bêtise, bourdes, travers physiques ou problèmes familiaux, sont mis au compte de complots internationaux.

Préservation des bâtiments historiques, même anté-islamiques : c'est un des traits qui caractérise vite les salafistes. L'appartenance de groupes sunnites au salafisme est déterminée par le fait qu'ils se glorifient de la destruction des monuments d'autres branches de l'islam ou de civilisations anté-islamiques. A l'opposé, il est clair que la séculaire répression des minorités chiites les a conduit à peu ou prou respecter les autres minorités en bute aux extrémistes sunnites. Les PMC n'ont presque jamais été impliqués dans des destructions de mausolées, tombeaux ou lieux saints soufis, ou dans la destruction de monuments anté-islamiques en Mésopotamie, en Iran, en Afghanistan.

Aide aux autres minorités persécutées par les salafistes : cette spécification n'est pas encore générale. Elle est encore inexistante chez les PMC du Pakistan alors qu'elle s'est développée dans le nord de l'Irak. Les combattants chiites des Brigades Badr, des Kata'ib hizbulah, de la ligue 'Asâ'ib ahl al-haqq, ou des brigades d'Al-Nujabâ ont



Camille VERLEUW

formé des milices de non-musulmans²¹, comme le Comité de protection Qaraqosh ou Dwekh nawshâ (= Ceux qui se sacrifient) composés de chrétiens nestoriens appelés “assyro-chaldéens”, alors que des combattants kurdes (sunnites) ont formé des milices de yézidis, financées par le gouvernement de Bagdad. L'idée du multiculturalisme et de relations interconfessionnelles est étrangère au salafisme qui les punit de mort.

III – Regard général sur les théâtres d'opérations des PMC et les jeux politiques ouest-asiatiques

48

• Rien ne devrait surprendre

Le Moyen-Orient est une région de conflits bien compliqués avec de nombreux retournements d'alliances depuis au moins quatre mille ans. Les preuves en existent depuis l'antiquité, notamment les textes en écriture cunéiforme où les potentats relataient déjà fièrement leurs exploits guerriers, leurs conquêtes, leurs massacres, leurs destructions de cités... En outre, la multiplicité des langues utilisées sur les tablettes d'argile et celle des dieux alors invoqués révèlent déjà, dès cette lointaine époque, un formidable creuset d'ethnies bien différenciées s'affrontant sans cesse sans que leurs raisons soient véritablement exprimées : c'est encore le cas en ce début du XXI^e siècle ! Depuis cette lointaine époque, on chercherait en vain une période où la paix a régné dans

cette région, berceau de tant de conceptions religieuses dont une des dernières, issue des visions d'un riche rentier désœuvré de l'an 609 à 632 de l'ère chrétienne, la domine encore. Elle entend aussi éliminer complètement de notre monde toute idéologie nouvelle née depuis comme l'ahmadisme ou le bahaïsme.

C'est ainsi donc que la situation actuelle n'a rien d'exceptionnelle et ne devrait pas surprendre. On y trouve d'ailleurs toujours l'émergence de collaborations entre chefs qui, hier encore, se haïssaient ou s'ignoraient superbement. Par exemple, il n'y a pas si longtemps dans l'Histoire que les Arabes musulmans honnissaient les Turcs de l'empire ottoman, pourtant eux aussi musulmans. Or n'a-t-on pas vu le vendredi 10 avril 2015 le président turc Tayyip Erdogan assurer le roi Salmân d'Arabie saoudite ainsi que Sheykh²² Tamim bin Hamad al-Thani du Qatar de son soutien dans leur lutte contre un autre groupe d'Arabes, ceux-ci yéménites qui ont renversé leur dernier gouvernement. Ces dirigeants turcs et ceux de plusieurs pays arabes s'allient donc au nom d'une variante du sunnisme, afin d'exprimer leur opposition au développement de l'influence politique iranienne et religieuse chiite dans la région.

• Rien n'est jamais simple, ni durable

Le pan-sunnisme est en réalité loin d'être aussi simple. La décision du parlement pakistanais le vendredi 10 avril 2015 exprime cette complexité. Tout en réaffirmant leur

Le chiisme paramilitaire

soutien au gouvernement de l'Arabie saoudite, les députés, sunnites en grande majorité, ont refusé que des troupes et du matériel militaire pakistanais soient envoyés ou livrés à ce pays pour aller combattre des insurgés yéménites de confession zaydite.

Les déclarations réductrices en vogue chez les grands dirigeants de ce monde et les médias doivent être remises en cause par le fait que 'Ali Abdallah Sâleh²³, ce colonel qui fut président du Yémen du 17 juillet 1978 au 23 novembre 2011, a préféré s'allier à ses anciens ennemis, les houthis, alors que son successeur 'Abd Rabbuh Mansur Al-Hâdi, un Frère Musulman, président du 27 février 2012 au 22 janvier 2015, se réfugiait en Arabie saoudite qui a alors lancé des opérations militaires pour l'aider à retrouver sa présidence. Il faut donc s'interroger sur le secours du gouvernement saoudien à un membre yéménite des Frères Musulmans alors que ce même gouvernement avait soutenu le 3 juillet 2013 le général Abdulfatah As-Sissi qui a éliminé du pouvoir en Égypte les Frères Musulmans et son leader Muhammad Morsi Isâ Al-Ayat qui y avait été démocratiquement élu président le 21 juin 2012.

Non seulement rien n'est simple au Moyen-Orient mais surtout les accords ne sont jamais permanents. Il en est ainsi à Gaza du Mouvement de la résistance islamique (Harrakat al-muqâwamat al-islâmiyyah) dont les initiales forment judicieusement le mot "hamâs" (= la ferveur) sous lequel il est de-

venu mondialement connu. Le mouvement essentiellement politique, fondé en 1987 avec le soutien des Frères musulmans de stricte obédience sunnite, ne s'est-il pas vu de plus en plus contesté ces trente dernières années par de nouveaux groupes, également sunnites mais bien plus dogmatiques comme la Brigade Sheykh 'Umar Hadid (Liwâ' ash-sheykh 'Umar Hadid) ou les Partisans de l'État islamique à Jérusalem²⁴, ce qui a abouti à des arrestations parfois sanglantes en mai 2015. Déjà en 2009, le Hamâs avait éliminé un groupe sunnite salafiste, l'Armée des partisans d'Allah (Jund al-ansâr allâh) se réclamant d'un «émir islamique» autoproclamé.

Le même Hamâs a pris position en faveur de l'insurrection sunnite en Syrie quand son chef Khâlid Mash'âl s'est réfugié au Qatar en février 2012, a perdu une part des aides financières et logistiques qu'il recevait de l'Iran depuis novembre 1988. L'Iran a néanmoins pu maintenir ses relations avec l'aile militaire du Hamâs, les brigades 'Izzaddin al-Qassâm (Katâ'ib ash-sheykh 'Izz ud-Din al Qassâm) créées en 1992. Quand il est apparu que les insurgés sunnites syriens de tous bords ne sauraient éliminer le régime de Bashar al-Assad, la direction du Hamâs a timidement renoué avec Téhéran, après les élections parlementaires iraniennes du 26 février 2016.

Les conflits en Syrie et au Yémen ont aussi créé de graves fissures dans les relations du groupe palestinien Guerre sainte islamique (Jihâd al-islâmi - JI) avec l'Iran. Celui-ci a



Camille VERLEUW

coupé fin 2014 les fonds au JI qui avait refusé de condamner les bombardements de la Coalition des Neuf sur des rebelles houthis au Yémen. Confronté ainsi à de graves difficultés financières, le JI a arrêté le paiement des salaires de ses membres dès janvier 2015 et a fermé sa station de télévision Palestine Aujourd’hui. Son leader Ramadan ‘Abdullah Shallah²⁵ avait alors quitté Téhéran pour Beyrouth où il avait retrouvé son adjoint Ziad an-Nakhalah et d’autres dirigeants du groupe²⁶.

Il serait aussi erroné de croire que tous les sunnites d’Irak et de Syrie soutiennent le califat autoproclamé le 29 juin 2014, premier jour du mois de ramadan de l’année hégririenne arabe 1435, par Abu Bâqir²⁷ al-Baghdâd, né Ibrâhim ibn Awwad ibn Ibrâhim ibn ‘Ali ibn Muhammad al-Badri al-Samârrâ’. Les Arabes sunnites sont en réalité divisés en plus de 160 tribus (*‘ashirah*), avec parfois des clans de part et d’autre des frontières internationales. Certaines tribus ont pris fait et cause pour Dâ’esh, comme les Albu Ajil ou les Ubayd²⁸, alors que d’autres combattent l’État islamique d’Irak et de Syrie avec parfois d’énormes pertes, comme les Shaitat, les Jughayfa, les Zobaa, les Abu Rishah, etc.

D’autres sont enfin divisées entre clans (*fukhdh*) pro ou anti-Dâ’esh, comme celle des Albu Nâser, tribu d’origine de Saddam Hussein à Tikrit ! Pour compliquer le tableau, il y a des tribus, les Shammar ou les Jubur, dont les clans sont sunnites ou chiites²⁹. Les tribus peuvent aussi se réunir

dans des confédérations (*qabilah*) qui agissent ou prennent position comme “super-tribus”. Vu les événements depuis mars 2003, il est évident que le plus grand responsable de la désintégration de l’Irak est la Coalition Provisional Authority dirigée par Paul Bremer qui avait avec dédain rejeté les recommandations des officiers de renseignement bien informés des complexités de la population irakienne.

IV – Afghanistan

- ***Un pays meurtri par 38 ans de guerre***

L’Afghanistan occupe une place à part dans la présente étude car la majorité des PMC de ce pays ont cessé d’être actives au lendemain de la chute du régime communiste de Najibullah en avril 1992. Après 1980, une partie des chiites afghans avaient combattu ce régime avec l’aide de l’Iran et la présence des troupes soviétiques qui ont envahi le pays le 27 décembre 1979 et ne le quitteront lentement du 15 mai 1988 au 15 février 1989 après avoir perdu 15 400 soldats et officiers, et rapatrié quelque 39 000 blessés³⁰. Des PMC se reformèrent et reprisent néanmoins des activités de 1996 à 2001 sous le régime des talibân qui haïssent les chiites.

• *Un pays divisé par ses ethnies, ses langues et ses religions*

Comme d'autres pays à majorité musulmane, l'Afghanistan présente une situation religieuse et ethno-linguistique compliquée. Les Afghans se divisent en 14 groupes ethno-linguistiques d'importances variées : les chiites duodécimains eux-mêmes se divisent en Hazaras d'origine mongole installés principalement dans la province de Bamyan ou dans la capitale Kaboul³¹, en Farsiwan installés dans des provinces de Herat et de Farah, et, en moindres nombres, en Qizilbashes³² d'origine turque comme les Bayâts descendant d'un des 24 clans Oghuz³³, en Tadjiks badakhshis, en Pachtous, en Sadat³⁴ ou Sayeds. Ces origines ont modulé le soutien de leurs frères iraniens pendant le régime communiste et continuent de le faire aujourd'hui. Les Hazaras sont encore mal considérés ou méprisés : longtemps sous le joug des tribus pachtounes et de leurs chefs, ils leur servirent d'esclaves.

Un nombre inconnu de Hazaras fut même massacré ou réduit à l'esclavage quand l'émir pachtou Abdurahman qui régna sur l'Afghanistan de 1880 à 1901 les déclara "infidèles", permettant ainsi la spoliation de leurs terres aux profits de colons pachtous. Le roi Amanullah (1919-1929) leur rendit la liberté mais tout poste de responsabilité leur resta interdit. Il fallut attendre les années 70 pour que leurs droits commencent à être reconnus, notamment sous la pression des communistes³⁵. Pour se les

concilier, le régime nomma le Hazara Sol-tân 'Ali Keshtmand Premier ministre de 1980 à l'été 1991.

Au lendemain de la chute du régime communiste en avril 1992, le gouvernement dirigé par les sunnites refusa des postes au parti chiite du hojjatoleslam 'Abdul'ali Ma-zâri : les manifestations, notamment de Hazaras à Kaboul, furent réprimées dans le sang par les mojâhedin sunnites d'Ahmad Shâh Mas'ud et de 'Abdul Rab Rasul Sayyâf, résultant dans le massacre de centaines d'Hazaras, hommes et femmes, dans les quartiers de Afshâr et Karteh Sakhi en février 1993. Les attaques des taliban avec le soutien du Pakistan et de l'Arabie saoudite dès 1994 et leur conquête du pouvoir à Kaboul en septembre 1996 vont entraîner une nouvelle série de massacres de part et d'autre. Il faudra attendre l'intervention américaine et des alliés en 2001 pour que s'améliore pour un temps la situation des Hazaras et des chiites en général. La Constitution de 2004 a enfin reconnu l'islam chiite et l'égalité de tous les citoyens du pays.

La deuxième division du chiisme afghan concerne le choix des leaders religieux à suivre : face au courant impliqué dans la politique et la gestion de l'État, de type khomeyniste, existe un courant traditionnel partisan des grands-ayatollahs 'Ali Sistâni et Mohammad-Eshâq Fayyâz³⁶ qui ont pris à Najaf la relève de Seyyed Abolqâsem Khoyi décédé en 1992. Le dernier, bien qu'afghan, est peu connu dans son pays



Camille VERLEUW

52

mais à la mi-août 2014, s'est tenue une conférence à Kaboul pour célébrer ses travaux en présence de son fils Sheykh Mahmud Fayyâz et de chiites afghans influents comme Karim Khalili ou Sarwâr Dânish (2^e vice-président de la République). Néanmoins d'importants religieux chiites afghans ont évité la conférence, ni n'ont envoyé de messages à l'opposé de nombreuses personnalités sunnites. Parmi ceux qui ont ignoré l'événement figurent les ayatollahs Mohseni, Mohammad Hâshem Sâlehi et Wâ'ezzâdah Behsudi. On peut comprendre la prudence de ses religieux envers Fayyâz car celui-ci a écrit un ouvrage intitulé L'État islamique où il constate qu'il n'y a aucune parole du Prophète ou des imams en faveur du "gouvernement du jurisconsulte" (velâyat-e faqih) institué depuis 1979 en Iran. Fayyâz prône aussi plus de liberté pour les croyants et rejette les mesures de censure comme celles imposées en Iran à Internet³⁷.

D'autres religieux, comme Mohaqeq Kâboli, né en 1928 dans une famille hazara et résidant actuellement à Qom, ne désirent pas s'impliquer ouvertement dans les affaires politiques de son pays.

Ce choix de références religieuses non-khomeynistes avait ainsi amené les Iraniens à saboter ou neutraliser les activités de plusieurs groupes de résistants chiites³⁸. De même, l'ayatollah Mohammad-Âsef Mohseni, un Qizilbash né à Qandahâr en 1939, ex-étudiant du grand-ayatollah Khoyi, a longtemps gardé ses distances avec le ré-

gime iranien qui voulait influencer son Mouvement islamique d'Afghanistan (Harrakat-e eslâmi-ye afghânestân) fondé en 1978. Néanmoins, la chaîne de télévision gratuite Tamadon que l'ayatollah Mohseni a créée en 2007, relaie aujourd'hui des positions politiques, notamment anti-américaines, semblables à celles officiellement prises par les autorités iraniennes mais son rédacteur en chef s'en défend³⁹.

• ***Le renouveau du chiisme local***

Après 2001, les anciens PMC se sont reconvertis en partis politiques qui se sont parfois divisés à nouveau : le Parti de l'unité islamique (Hezb-e wahdat-e eslâmi) du hojjatoleslam 'Abdolkarim Khalili, le Parti de l'unité islamique du peuple (Hezb-e wahdat-e eslâmi-ye mardom) fondé en 2004 par Hâjji Mohammad Mohaqeq, en majorité hazara, le Parti de l'unité nationale islamique (Hezb-e wahdat-e milli-ye eslâmi) de Mohammad Akbari, et le Parti de l'unité islamique de la nation (Hezb-e wahdat-e eslâmi-ye mellat) de Qurbân 'Ali Erfâni. Au cours des 15 dernières années, le chiisme s'est fortement organisé en Afghanistan avec la création de dizaines d'écoles de l'État (madrassa), d'écoles théologiques (howze), de centres culturels (markâz-e farhangi), de mosquées, de lieux de réunion pour hommes ou femmes (hoseyniyye, zay-nabiyye), d'associations...⁴⁰.

Cette importance grandissante et bien visible offre hélas une multitude de cibles pour les groupes extrémistes sunnites, comme le

Mouvement des talibans afghans (Harakat-e tâlibân afghânestân - HTA), le Réseau Haqqâni⁴¹ (Da Haqqâni shabakay), une branche de l'État islamique d'Irak et de Syrie auto-proclamée du Grand Khorassan (Dâ'esh-WKh), des dissidents du Hezb-e es-lâmi de Gulbuddin Hekmatyâr⁴²..., qui restent notamment soutenus par le Pakistan⁴³, l'Arabie saoudite et Qatar⁴⁴, certes aujourd'hui avec beaucoup plus de précautions ou de dénégations, mais si peu crédibles⁴⁵. Dès 2005, le HTA se réorganise et, profitant du double jeu pakistanais, parvient rapidement à rassembler quelque 40 000 hommes alors que la plupart de ses leaders ont trouvé refuge au Pakistan où ils se procurent facilement des identités pakistanaises. En 2006, le HTA est contacté par des extrémistes du futur Dâ'esh, et adopte notamment sa tactique des attentats-suicides et l'emploi de puissantes bombes qui font de nombreuses victimes civiles. Depuis cette date, les Hazaras ont constitué des cibles faciles pour les talibans et ses amis extrémistes sunnites dont certains, pakistanais comme l'Armée de Jhang (Lashkar-e jhangvi - LeJ), ont traversé la frontière pour venir "massacer le chiite". En réaction, des PMC se sont reformés.

• ***Le double jeu iranien***

Des sources américaines ont révélé que du matériel militaire iranien avait été livré au HTA après 2004 : il s'agissait surtout de nuire aux unités américaines de la Force internationale d'assistance et de sécurité qui était intervenue après le 7 octobre 2001

en Afghanistan. L'Iran avait aussi accueilli des dizaines de dirigeants d'Al-Qaïda. Il a suivi avec attention les conflits internes après le décès du mollah Mohammad Umar en avril 2013 et les combats fratricides entre les commandants aspirant au pouvoir suprême⁴⁶. Le HTA a dû aussi faire face au départ d'environ 10 % de ses combattants qui se sont ralliés fin 2014 à des envoyés de Dâ'esh et combattent dorénavant aux côtés de nombreux Pakistanais sous le nom de Dâ'esh-wilayat khorâsân (WKh) en se référant à l'ancien grand Khorassan qui comprenait les régions actuellement situées dans l'est de l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan, le sud du Turkménistan et de l'Ouzbékistan, ainsi que le Tadjikistan. Dâ'esh-WKh qui a annoncé sa création le 26/01/2015 comprendrait fin 2016 de 7 à 8 000 hommes en Afghanistan et de 2 à 3 000 au Pakistan⁴⁷.

Dâ'esh-WKh s'est ensuite attaqué au HTA et à ses sympathisants dans les 8 districts de la prov. de Nangarhâr (Pachir wa Agâm, Chaparhâr, Dih Bâlâ, Achin, Nâzyân, Bati Kot, Kot, et Ghanikhel) pour s'assurer de nombreux passages vers le Pakistan pour ses approvisionnements en armes et ses rentables activités criminelles (trafic d'opiacés notamment). Depuis janvier 2015, les combats entre le HTA et Dâ'esh-WKh ont été extrêmement sanglants et le bilan se monte à plusieurs centaines de tués. Sans le soutien de pays voisins, la principale faction du HTA connaît de graves difficultés car Dâ'esh-WKh qui a payé ses combattants quelque 500 US\$ par mois



Camille VERLEUW

jusqu'à maintenant, a pu s'établir dans les autres provinces de Farâh, Helmand et Zâbol⁴⁸.

En outre, l'assassinat par un drone américain du leader du HTA le 21 mai 2016 a révélé que le mawlânâ⁴⁹ Akhtar Mohammad Mansur⁵⁰ circulait sur la route N40 qui relie Taftân (frontière iranienne) à Quetta et voyageait avec un passeport au nom de Wali Muhammad qui portait un visa iranien⁵¹. La fausse identité du leader du HTA ne pouvait pas être inconnue des autorités militaires (SPEE), administratives et politiques de Téhéran. D'ailleurs, l'Iran s'était davantage intéressé au HTA depuis qu'il était entré en guerre avec Dâ'esh-WKh en janvier 2015 : en effet, Téhéran est très impliqué dans la lutte contre les salafistes de Dâ'esh en Syrie et en Irak. D'ailleurs, une délégation de taliban⁵² a été invitée à la 30^e Conférence internationale de l'unité islamique ouverte le 15/12/2016 à Téhéran⁵³.

Le hojjatoleslam Mohsen Arâki, secrétaire général du Forum mondial pour le rapprochement des écoles de pensée islamique (WFPIST), a notamment annoncé dans une conférence de presse le 13 décembre que "l'Iran a toujours gardé des contacts avec certaines factions du Mouvement des talibân qui croient en l'unité des musulmans"⁵⁴. L'Iran devrait donc nouer des relations avec le mawlawi Haibatullah Âkhundzâda, ex-deuxième adjoint d'Akhtar Mansur⁵⁵, qui fut juge sous le régime des tâlibân, puis leur ministre de la Justice dans la clandestinité après 2001.

Depuis le début de l'année 2015, un mouvement anti-iranien, plus ou moins affermi, a fini par s'étendre à toute la communauté hazara de l'Afghanistan. Il est d'abord né de l'absence de soutien de Téhéran à son sort alors que des centaines de ses membres sont constamment massacrés par divers groupes terroristes salafistes, dont le HTA, sans que, parallèlement, les autorités gouvernementales, de la police ou de l'armée afghanes n'interviennent de manière ferme pour les stopper. La révélation de contacts réguliers entre les taliban et les autorités de Téhéran a achevé de convaincre les Hazaras de la duplicité de l'Iran. Mais ce qui a le plus exacerbé les sentiments anti-iraniens ces derniers mois sont les récits de combattants afghans de la Brigade des gens de Fâtima (Liwâ' al-fâtimiyyun) qui ont survécu aux combats sanglants du nord de la Syrie.

La plupart de ces "volontaires" proviennent des ratissages par divers services de sécurité iraniens dans les quartiers des villes où s'entassent des milliers d'Afghans en séjour illégal : ils sont alors dirigés vers des camps de la SPEE⁵⁶ où des récompenses leur sont proposées (salaire, nationalité iranienne pour le candidat et sa famille, services médicaux, retraite, aide financière à la famille s'il est tué, etc.) s'ils rejoignent la brigade⁵⁷. L'offre est alléchante pour des centaines d'Afghans miséreux, mais le nombre de Hazaras qui l'ont refusée est devenu suffisant pour que la vérité atteigne les régions les plus reculées de l'Afghanistan chiite⁵⁸.

• *Un fatalisme certain jusqu'en novembre 2015*

Les observateurs restent surpris par la passivité des milieux chiites afghans qui n'ont pas cherché à l'instar de leurs frères dans les pays de la région à créer de puissants groupes armés pour se venger des dizaines d'attentats commis régulièrement contre leur communauté. Certes, depuis 2001, l'État afghan doit aussi faire face lui-même à de continues attaques sanglantes ou à des attentats de diverses formes contre les agents et les institutions nationales.

Les cibles visées, comme l'ambassade de l'Inde à Kaboul en juillet 2008 qui fit une soixantaine de morts, ou les groupes qui revendiquent ces attentats, comme la Lashkar-e jhangvi, révèlent l'origine des soutiens à de telles actions. Il est même symptomatique que ces mêmes groupes agissent également au Pakistan contre les chiites, dont les Hazaras en particulier.

Une liste avec des détails, mais non-exhaustive, sur les attentats de ces dernières années est donnée dans l'annexe XVI-A : elle permet de constater que les chiites sont surtout visés pendant leurs cérémonies religieuses ou pendant leurs déplacements sur des routes. Au niveau des moyens pour perpétrer ces attentats, ils comprennent des véhicules piégés (même des vélos), des ceintures d'explosifs portés par des kamikazes, des mitrailleuses..., tout type de moyens pour faire un maximum de victimes, quasiment toutes innocentes et nullement impliquées dans des activités de

répression ou de police. De plus, les salafistes ne reculent devant aucune action pour frapper les esprits, comme la décapitation d'une fillette hazara de 9 ans, nommée Tabasum, en octobre 2015.

Ses obsèques et celles de quatre hommes et deux femmes qui l'accompagnaient, tous également décapités, se sont transformées le 11 novembre en la plus grande manifestation qu'ait jamais connue Kaboul. Ces funérailles marquent la prise de conscience par les Hazaras afghans de leur situation sécuritaire lamentable alors qu'ils avaient voté en nombre en faveur du Pachtou Ashraf Ghani Ahmadzai lors des élections présidentielles d'avril et juin 2014, notant qu'un de leurs pires ennemis, 'Abdul Rab Rasul Sayyâf, s'est également présenté, récoltant même 7,04 % des voix.

• *La colère des Hazaras*

En quinze ans, les communautés chiites ont eu le temps de s'organiser et les dizaines d'institutions qui ont été créées se sont dotées de dirigeants et de membres prêts à les défendre. Si jusqu'à présent ces communautés ont préféré faire appel aux forces de l'ordre pour les protéger ou contrer les sanglantes attaques des extrémistes sunnites dont elles sont l'objet, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer l'ampleur des attentats et la multiplication des meurtres contre les chiites et protester contre l'impuissance des gouvernements et de leurs services de sécurité ou de renseignement à neutraliser les salafistes.



Camille VERLEUW

La création du Mouvement de la Lumière (Jumbish-e roshnâ'i - JR) marque le début d'une nouvelle période de l'histoire des chiites afghans, notamment des Hazaras.

Le nom de leur mouvement s'inspire clairement de celui du 18^e siècle en Europe pour combattre l'obscurantisme, l'intolérance religieuse et l'absolutisme politique, et parallèlement promouvoir le savoir et les progrès dans tous les domaines.

Le mouvement est né en janvier 2016 quand il est apparu que le gouvernement allait décider de faire passer par le col de Salang la ligne électrique à haute tension TUTAP⁵⁹ au lieu de la faire traverser la province de Bamyân majoritairement habitée par des Hazaras. Le mouvement qui y voit encore un exemple de la discrimination envers une des provinces les plus sous-développées du pays, a reçu l'aide de ceux qui avaient organisé l'immense manifestation dite des "Zabol Sept" le 11 novembre 2015 lors des funérailles de 7 Hazaras décapités par des talibans⁶⁰. Le JR est dirigé par un Haut conseil populaire (shurâ-ye 'âli-ye mardomi) soutenu par les plus importantes personnalités chiites du pays, dont l'ayatollah Mohammad Mohaqeq, le leader du Parti de l'unité islamique du peuple d'Afghanistan.

• Perspectives

Les évolutions de la situation en Afghanistan devraient à terme aboutir à la fin des attaques contre les chiites, dont à la mise

en sommeil des PMC des types 1 et 2. En effet, la prochaine élimination des salafistes de Dâ'esh en Syrie et en Irak permettra à l'Iran et à ses amis régionaux de s'attaquer au problème de son voisin oriental malade et instable depuis plus de 40 ans, c'est-à-dire un Afghanistan où se poursuit aujourd'hui une lutte encore très sanglante entre le gouvernement d'unité nationale (GUN), le Mouvement des talibans afghans (HTA) et Dâ'esh-Wilayat Khorâsân.

Les discussions sur la situation du pays qui ont réuni la R. P. de Chine, le Pakistan et la Russie à Moscou fin décembre 2016 sont un bon signe, même si l'absence iranienne a surpris alors que Téhéran, comme les capitales des trois pays, ont accueilli ces derniers mois des délégués du HTA. Il semble que les discussions ont aussi porté sur les talibans pakistanais qui ont quitté le TTP pour se fondre dans Dâ'esh-Wilayat Khorâsân dont les combattants se trouvent en majorité dans les zones pachtounes afghanes en bordure du Pakistan. A été sans doute débattue la présence en Afghanistan de groupes terroristes issus de l'ex-URSS, du Caucase au Pamir, ainsi que du Xinjiang chinois.

Pour la Turquie, la Russie, les États du Caucase, l'Iran, les cinq États de l'Asie centrale, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde et la R. P. de Chine, l'élimination des rébellions islamiques est essentielle à leur développement économique et à l'établissement de nouvelles voies de commerce, pipe-lines et chemins de fer compris. Atteindre cet objectif

Le chiisme paramilitaire

ne sera pas facile : il y a encore au moins de 30 à 40 000 combattants salafistes ou apparentés qui considèrent les projets multinationaux de développement comme un moyen pour anéanterior ce qu'ils considèrent comme l'islam véritable. De plus, vu leur sectarisme, ils ne peuvent accepter que des États aux idéologies et aux régimes différents qui le rejettent, mènent à bien les projets suivants :

~ le projet de corridor économique Chine-Pakistan, de Kashgar (Région autonome ouïghoure du Xinjiang, RPC) au port pakistanaise de Gwadar (sur le mer d'Arabie ou d'Oman, prov. du Baloutchistan). Il date déjà des années 1950 mais ne fut sérieusement rediscuté qu'en 1998 entraînant la R. P. de Chine à construire de 2002 à 2006 les infrastructures portuaires modernes à Gwadar. Le projet fut ensuite stoppé pour des raisons de sécurité et ne fut réactivé qu'à la signature d'un accord le 20/04/2015. D'autres accords suivirent et le premier convoi de 250 conteneurs chinois arriva par la route à Gwadar le 13/11/2016.

En revanche, en l'absence de voie ferrée de Chine au Pakistan, les marchandises chinoises firent le 02/12/2016 le trajet en train de Kunming (chef-lieu de la prov. de Yunnan) jusqu'au port de Guangzhou (Canton) où elles ont été transbordées sur un navire pour rejoindre le port de Karachi. Au final, les projets iraniens ont été plus rapides d'un an face à des Pakistanais toujours obnubilés par la nécessité "politique" de soutenir

des terroristes salafistes utiles dans leur combat contre l'Inde !

~ l'accord signé en 2003 entre l'Afghanistan, l'Iran et l'Inde pour permettre aux marchandises afghanes d'atteindre le port iranien de Châbahâr, et de là, d'être exportées vers les ports indiens. L'Inde a construit toutes les routes nécessaires à ce projet, dont le tronçon de Zaranj à Hajigak via Delaram, ne perdant que seulement quatre nationaux mais près de 130 ouvriers afghans tués par des talibans. Le projet industriel évalué à 10,8 milliards de \$US pour l'extraction de minerai de fer et la fabrication d'acier à Hajigak a néanmoins connu en 2015 des hésitations indiennes quant à sa sécurité après le retrait des troupes américaines. Un nouvel accord pour revitaliser le projet et développer le port de Châbahâr a été signé à Téhéran le 24/05/2016. Les contacts de Téhéran avec les talibans ont sans doute porté sur ces projets économiques et rassuré les investisseurs indiens.

~ depuis 2007, l'Iran a discuté avec les États d'Asie centrale et l'Afghanistan pour connecter leurs réseaux ferroviaires et permettre d'exporter leurs biens directement vers les ports des golfe Persique et d'Oman. Le 25/11/2011, Oman, l'Iran, le Turkménistan et l'Ouzbékistan signaient l'Accord d'Achgabat pour créer ce corridor de voies de communication. L'accord a ensuite été complété en 2014 par un projet ferroviaire nord-sud avec le Kazakhstan. L'aboutissement des projets a permis en février 2016 une liaison inaugurale directe en train de



Camille VERLEUW

Yiwu⁶¹ (prov. du Zhejiang, RPC) à Téhéran, distant de 10 400 km. La Chine a ouvert par la même occasion un formidable débouché à ses produits avec un gain de temps d'environ un mois.

~ la construction d'un gazoduc de 1700 km, appelé TAPI, signé le 11/12/2010 à Achgabat par le Turkménistan, l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde, a commencé le 13/12/2015. Des rencontres ont eu lieu avec des talibans pour s'assurer de leur neutralité mais on ne connaît pas les détails des marchandages avec le HTA.

~ les projets d'échanges d'électricité comme le TUTAP (entre le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan et le Pakistan, envisagé depuis 2011) ou comme

Casa-1000⁶² ont obtenu les financements nécessaires. Ils devraient conduire à un développement jamais réalisé dans la région. Le projet de détourner la liaison de la région de l'Hazaradjat est source de problèmes que le gouvernement de Kaboul doit absolument résoudre par crainte d'une renaissance de PMC hazaras.

~ le projet d'échanges commerciaux le long d'un corridor routier et ferroviaire appelé "Lapis Lazuli", développé depuis novembre 2014 par la Turquie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et l'Afghanistan, a été signé le 18/11/2016 à Bakou. Le gouvernement du Pakistan qui s'est alors rendu compte de l'importance de ces nouvelles voies d'échanges a demandé le 26/11/2016

à rejoindre ce dernier projet ainsi que celui de l'Accord d'Achgabat de novembre 2011.

Au final, il se pourrait que ce soient les caravaniers des temps modernes qui réussiront à vaincre ceux qui rêvent d'imposer à tous les injonctions d'un ex-caravanier mort en l'an 632. Cet optimisme n'est néanmoins pas partagé par tous : certains doutent que les montagnards pachtous qui forment l'essentiel des groupes salafistes afghans puissent un jour voir autrement le monde qui les entoure⁶³. Ils ne seront jamais prêts à le découvrir avec leur niveau actuel d'éducation qui consiste seulement à annoncer le Coran avec les commentaires succincts de religieux de bas rang et à manier quelques types d'armes ou matériels de propagande⁶⁴.

Le flot des combattants endoctrinés ne va donc pas se tarir et la lutte pour les contrer porte encore trop peu de fruits. Le résultat de plus de 600 tirs de missiles par des avions, hélicoptères ou drones américains en 2016 a été l'élimination de quelque 1 500 combattants anti-gouvernementaux mais les commandants tués ont de suite été remplacés sans qu'aucun mouvement de reddition n'apparaisse⁶⁵.

On a entamé la 16^e année des frappes aériennes sans que les factions du HTA ou du TPP déposent les armes et sans qu'on puisse empêcher de nouveaux groupes de surgir ou de resurgir. D'autre part, les forces de sécurité afghanes continuent de subir des pertes énormes : plus de 5 500 morts et

quelque 9 500 blessés pendant les 8 premiers mois de 2016⁶⁶, soit au total 15.000 hommes alors que les pertes furent d'environ 10 700 hommes pendant la même période en 2015, et de 8 300 en 2014⁶⁷. Ces hausses nous interpellent donc.

V – Arabie saoudite

- ***Deux cent quinze ans de brimades, de meurtres ou de massacres***

La communauté chiite de la Péninsule arabe a été opprimée dès l'association entre Muhammad ibn Sa'ud, un émir de la cité de Ad-Dir'iyyah de 1744 à 1765, et un prédictateur extrêmement sectaire nommé Muhammad ibn 'Abdulwahhâb (1703-1792). C'est sous le règne de 'Abdul'aziz ibn Muhammad ibn Sa'ud de 1765 à 1803, que ses guerriers sont allés attaquer la ville de Karbalâ le 20 avril 1801, y massacrant plus de 4 000 chiites, femmes, enfants et vieillards compris, et y détruisant le tombeau de l'imam Husayn⁶⁸. Cent onze ans plus tard, en 1913, ces fanatiques wahhabites⁶⁹, se nommant «Al-ikhwân» (les frères), s'élançaient pour aller massacer tous les chiites installés au nord-est de la Péninsule arabe, le long du golfe Persique, quand ils furent arrêtés par 'Abdul'aziz ibn 'Abdurrahman as-Sa'ud (1876-1953), l'émir qui devait devenir le premier roi d'Arabie saoudite en 1932. Ce refus d'exterminer les chiites fut d'ailleurs une des raisons de la révolte des Ikhwân en 1926.

Le 21 avril 1926 (8 chawwal 1344 de l'hégire), les wahhabites avaient rasé dans le cimetière Baqî' à Médine les tombes et mausolées de Fâtima et d'Ibrâhim, fille et fils du prophète Muhammad, de neuf de ses épouses (sauf Khadijah et Meymounah enterrées ailleurs), des imams chiites Hasan (2^e), 'Ali Zeyn al-'Âbidîn (4^e), Muhammad al-Bâqir (5^e) et Ja'far as-Sâdiq (6^e). La création du royaume saoudite institua en outre un code de loi dominé par le wahhabisme : tout fut fait pour annihiler le chiisme dans le nouvel État (interdiction des pratiques, des livres ou de l'érection de mosquées, destruction des tombes ou mausolées⁷⁰, relégation des chiites dans les emplois subalternes, interdiction d'occuper certains emplois, etc.)⁷¹.

- ***Les réactions chiites***

Il n'est donc pas surprenant que les chiites saoudiens aient souvent manifesté leur mécontentement : leurs réactions à des faits discriminatoires ont parfois été sanglantes. En l'absence d'une question sur la religion dans les recensements saoudiens⁷², il est aventureux de chiffrer sérieusement le pourcentage des chiites duodécimains installés dans la Province de l'Est (Ash-Sharqiyah), autour de sa capitale Dammâm ou dans le nord du gouvernorat d'Ahsâ', face à Bahreïn, ou l'importance numérique des Ismaéliens et Zaïdis installés dans la province de Najrân, frontalière du Yémen : les chiffres varient de 5 à 15 %⁷³. Dès l'instauration d'une république islamique en Iran en 1979, les dirigeants saoudiens ont ren-



Camille VERLEUW

60

forcé le contrôle des chiites et contré plusieurs religieux qui croyaient l'heure venue de mener des revendications pour en faire des citoyens à part entière à l'image des sunnites wahhabites.

Au départ, la SPEE et son département des mouvements révolutionnaires ont favorisé l'émergence d'une nouvelle opposition chiite au royaume saoudien et dans les États du golfe Persique, Bahreïn ou Koweït mais ils se sont assez vite aperçus que les chiites arabes de la Péninsule n'étaient pas tous enthousiasmés par les conceptions politico-religieuses de l'ayatollah Khomeyni. La majorité des religieux locaux suivaient plutôt deux grands ayatollahs des écoles théologiques d'Irak. Il n'a pas fallu plus de cinq ans pour que les nouveaux dirigeants de l'opposition chiite locale se rendent compte qu'ils n'étaient devenus que des pions dans le grand jeu politique de l'Iran dans la région.

Les chiites de la Péninsule arabique ont aussi constaté que leur mouvement de revendications locales ne rencontrait qu'un piètre soutien des autorités iraniennes et que leurs leaders réfugiés à Qom étaient parfois assignés à résidence⁷⁴ ou ostracisés. Ceci a entraîné la fuite de dirigeants du mouvement arabe chiite vers des pays bien éloignés de l'Iran, notamment la Grande-Bretagne, ou leur retour dans la Péninsule arabique pour bénéficier de mesures de clémence.

• ***Deux grands courants de 1979 à 1996***

Le PMC le plus connu après 1979 a été l'Organisation de la révolution islamique dans la Péninsule arabique (Munazzamat ath-thawrat il-islâmiyyah fi'l jazirat il-'arabiyyah - MTIJA) dirigée alors par le jeune hojjatoleslam Hasan as-Saffâr (1958-ev)⁷⁵.

Ses membres se réfugièrent ensuite à l'étranger, notamment à Londres d'où ils publièrent en toute liberté leurs communiqués ainsi que plusieurs livres sur les objectifs de leur mouvement et sur l'absence totale de liens avec les quelque 300 extrémistes sunnites conduits par Juhayman al-'Utaybi et Muhammad al-Qahtani (considéré comme le Mahdi en personne) qui occupèrent la grande mosquée de La Mecque du 20 novembre au 4 décembre 1979⁷⁶. Comme l'organisation n'appelait pas à un renversement du régime saoudien, elle évolua petit à petit vers une opposition politique moins belliqueuse et pris le nom en 1991 de Mouvement réformiste (Harakat al-islâhiyyah - HI) mais celui-ci cessa ses activités en 1993.

Pour pallier le manque de soutien de la MTIJA et des religieux chiites saoudiens, la SPEE a alors favorisé la création en mai 1987 du Parti de Dieu du Hedjaz (Hizbulah al-hijâz - HH) avec notamment des anciens de la MTIJA pro-khomeynistes comme Hâshim ash-Shukhus. Après la mort de Khomeyni, ses partisans reconnaissent le hojjatoleslâm 'Ali Khâmene'i comme faqih.

Le chiisme paramilitaire

Les nouveaux membres furent surtout recrutés parmi de jeunes fervents venus en pèlerinage au mausolée de Zaynab à Damas. Des membres arrêtés après 1996 révèlent que certains furent entraînés en Iran et au Liban. Son aile militaire, la Guerre sainte islamique du Hedjaz (Jihâd al-islâmiyyah fil hijâz - JIH), réalise une série d'attentats⁷⁷ après le 31 juillet 1987 quand l'intervention du service d'ordre saoudien contre une manifestation de chiites iraniens pendant le hâjj fait 402 morts dont 275 Iraniens⁷⁸.

Les 2 et 3 août 1987, trois attentats frappent des intérêts saoudiens à Beyrouth alors que le Hezbollah local organise des manifestations contre ce pays. A son tour, le JIH sabote des installations gazières et pétrolières saoudiennes en août 1987 et en mars 1988. Quand le 7 mars 1988, l'Arabie saoudite annonce des mesures de sécurité pour le prochain pèlerinage à La Mecque et l'interdiction des manifestations, l'Iran accuse l'Arabie saoudite d'empêcher la participation des pèlerins iraniens au hâjj deux jours plus tard. Les relations diplomatiques sont rompues avec Téhéran en avril 1988 alors que plusieurs attentats ont lieu à Ryad.

Des membres du JIH assassinent le 25/10/1988 Abdulghani Badâwi, le 2^e secrétaire de l'ambassade séoudienne à Ankara, puis le 04/01/1989 Salah 'Abdullah al-Mâlikî, le secrétaire de l'ambassade séoudienne à Bangkok, ensuite l'attaché militaire séoudien 'Abdurrahmân Shrewi à

Ankara le 16/10/1989, 'Ali al-Marzuq le 01/11/1989 à Beyrouth, puis 'Abdurrahmân al-Basri, Fahd 'Abdallah al-Bahli et Ahmad 'Abdallah al-Sayf, trois membres de l'ambassade séoudienne à Bangkok le 01/02/1990⁷⁹. Le groupe sera de nouveau actif après 1994 pour longuement préparer un attentat dévastateur avec un camion piégé : il fera 19 tués et 372 blessés parmi les militaires américains logés dans les Khobar Towers le 25/06/96⁸⁰. Les autorités américaines accuseront une quinzaine de Saoudiens chiites dont 'Abdelkarim Huseyn Muhammad al-Nâsir, leader du HH, et Ahmad Ibrâhim al-Mughassil, chef de sa branche militaire JIH⁸¹.

• *La reprise de l'activisme chiite*

61

Pendant la présidence de la république de l'hojjatoleslam Ahmad Khâtami de 1997 à 2005 et le premier mandat de Mahmud Ahmadinezhâd, l'Iran a préservé une politique d'apaisement avec ses voisins, dont l'Arabie saoudite, bien que les autorités religieuses wahhabites aient continué à émettre des fatwas anti-chiites. C'est le grand mouvement du "Printemps arabe" qui est venu bouleversé la région. Pourtant, les chiites locaux étaient restés calmes mais c'est la situation dans l'île de Bahreïn, à quelques kilomètres à l'est, qui va entraîner des répercussions. L'intervention le 18/03/2011 de l'armée bahreïnie et des unités saoudiennes et émiraties du Conseil de Coopération du Golfe contre le mouvement de protestation qui occupait la Place de la Perle à Manama et le millier d'arrestations qui s'ensuivirent



Camille VERLEUW

entraînèrent des manifestations, parfois violentes, dans les villes saoudiennes à forte composante chiite.

C'est alors que l'ayatollah Nimr Bâqir an-Nimr⁸², religieux quinquagénaire du quartier d'Al-Awâmiyyah de la ville de Qatîf, partisan de feu le grand-ayatollah Mohammad al-Huseyni ash-Shirâzî, puis de son disciple Muhammad-Taqi al-Mudarresi⁸³, a relancé la contestation chiite mais les autorités saoudiennes ne sont pas alors intervenues. La police ne procèdera à son arrestation mouvementée où il fut blessé le 08/07/2012 qu'après sa vêlemente prêche où il avait appelé à l'éclatement du pays, à la création d'une entité chiite comprenant sa région et Bahreïn, avant de se réjouir ignoblement du décès le 16/06/2012 du prince héritier saoudien Nayef ben 'Abdel'aziz ben 'Abdurrahmân as-Sa'ud.

• ***Les nouveaux PMC***

L'emprisonnement de l'ayatollah Nimr Bâqir an-Nimr conduit à la création de comités de soutien et à l'organisation de petits groupes d'opposants. C'est pendant son procès à la mi-octobre 2014 et sa condamnation à être décapité que des groupes clandestins armés publient des communiqués. On découvre alors leurs noms, slogans, logos, et revendications. Ils se sont livrés à quelques actes terroristes de portée limitée et semblent encore être davantage efficaces dans les activités de propagande sur la Toile que dans leur région. On dénombre deux groupes chiites qui pourraient

à l'avenir devenir des organisations armées plus meurtrières, avec notamment l'aide du Hizbullah libanais qui a été dénoncé par l'Arabie saoudite le 9 avril 2013 comme organisation terroriste, une première dans le monde arabe qui n'avait cessé de l'aduler depuis ses opérations de l'été 2006 contre Israël.

- un groupe de partisans de l'ayatollah An-Nimr à Al-Awâmiyyah même, sans nom bien défini, qui ont déjà manifesté et causé des dégâts mineurs en septembre 2014. L'exécution de Nimr an-Nimr en janvier 2016 a sans doute radicalisé plusieurs membres de ce PMC en formation.

- les Compagnies de la résistance populaire (Sarâyâ al-muqawamat ash-sha'biyyah - SMSH) : ses membres, présents aussi bien en Arabie saoudite qu'à Bahreïn, sont responsables après octobre 2014 d'actions parfois spectaculaires comme la destruction d'une tour de télécommunications avec des explosifs mais plus souvent de vandalisation de distributeurs de billets (ATM), accompagnés de distributions de tracts protestant contre la condamnation de l'ayatollah séoudien, puis son exécution.

Les succès rencontrés par Dâ'esh en Syrie et en Irak ont eu des répercussions parmi leurs sympathisants en Arabie saoudite qui se sont à leur tour engagés dans des activités terroristes contre les chiites installés à Dammâm, chef-lieu de la province orientale, et dans les 20 villes ou villages des environs. L'attentat du 22/05/2015 par un



Le chiisme paramilitaire

kamikaze contre la mosquée Imam ‘Ali à Qudaih qui fit 24 morts a amené les habitants des quartiers chiites à créer des comités d’auto-défense, officiellement non-armés, pour organiser le 25 mai la sécurité des funérailles des victimes⁸⁴. Suite à un autre attentat le 29/05 contre la mosquée Imam Husayn à Dammâm par un kamikaze déguisé en femme qui a fait 4 morts⁸⁵, les chiites ont organisé une vingtaine de PMC de type F2 avec plus de 150 membres chacun pour sécuriser toutes les activités de la communauté.

La création de ces PMC n'a pu qu'empêcher en partie des attentats depuis cette date : le 29/01/2016, un kamikaze stoppé à l'entrée de la mosquée Imam Ridâ à Mahasen s'est fait exploser tuant quatre personnes alors qu'un deuxième kamikaze a été neutralisé avant que ses tirs de mitrailleuse puissent atteindre les 200 personnes en train de prier et qu'il se fasse exploser⁸⁶.

• Perspectives

On ne peut s'intéresser aux rébellions chiites saoudiennes en ignorant les événements dans l'émirat de Bahreïn du fait de la proximité entre ces centres de l'activisme chiite sur la côte occidentale du golfe Persique. Du port séoudien de Khobar à la jetée d'Al Jasra (Bahreïn), il n'y a que 25 km à franchir par la chaussée Roi Fahd (la n° 80). L'intervention séoudienne en mars 2011 n'a donc rien de surprenant.

Les mesures répressives des deux pays qui tentent de ne voir dans les revendications politiques, religieuses et sociales de leurs chiites que des provocations de l'Iran, vont continuer à n'avoir comme résultats que des mouvements de rébellion. Ceux-ci n'ont pu jusqu'à maintenant se développer en raison de l'efficacité des forces de l'ordre des deux pays mais la menace d'attentats par les PMC va subsister. Le prochain chapitre sur Bahreïn complète notre analyse : l'influence mutuelle ne peut être niée.

VI – Bahreïn

• *Une poudrière sectaire depuis plus de 35 ans*

63

Le royaume de Bahreïn - en fait un archipel de 33 îles - est dans une situation spéciale vis-à-vis de l'Iran : il avait en effet été occupé par des soldats du roi safavide Shâh ‘Abbâs Ier en 1622 à l'appel des chiites locaux qui ne voulaient plus de leur dirigeant bédouin sunnite. En 1783, deux clans de la tribu sunnite des Ban ‘Utbah (ou ‘Ut b⁸⁷), installés à Qatar et sur les côtes voisines, chassent les Perses qui contrecarraient leurs activités commerciales, notamment celle des perles. Le hakim⁸⁸ Ahmad ben Khalifa s'empare alors de l'archipel et fonde une dynastie qui le dirige encore.

Alors que régnait l'empereur Mohammad-Rezâ Shâh, l'Iran avait définitivement renoncé en 1970 à revendiquer l'île qui allait devenir en août 1971 un pays souverain re-



Camille VERLEUW

connu par les Nations-Unies. Hélas la victoire en février 1979 de la révolution islamique iranienne allait tout remettre en question : certains hommes politiques ou religieux réaffirment alors que l'île et ses dépendances devraient appartenir à l'Iran. De plus, des chiites bahreïnis, enthousiasmés par l'expérience iranienne, s'organisent localement pour réclamer le pouvoir ou plus de pouvoir face à l'absolutisme de la famille sunnite régnante des Al-Khalifa⁸⁹. Depuis cette date, les tensions entre les dirigeants sunnites et les chiites n'ont jamais cessé et ont naturellement eu pour conséquence la création de plusieurs PMC de types F1 et F2.

64

• ***Les PMC des années 1980 et ses avatars actuels***

Le premier PMC, le Front islamique pour la libération de Bahreïn (Jabhat al-islâmiyya li tahrir al-bahrayn - JITB), n'a même pas le temps de mettre ses projets à exécution que déjà 72 de ses membres étaient arrêtés le 13/12/81. Fondé en 1980 par le hojjatoleslâm Hâdi al-Mudaressi, disciple de feu le grand-ayatollah Muhammad al-Huseyni ash-Shirâz⁹⁰ et opposant idéologique de l'ayatollah Khomeyni, le JITB a de suite été mal vu par les autorités révolutionnaires iraniennes qui se sont empressées de mettre en résidence surveillée ses leaders ou partisans installés ou revenus à Qom⁹¹. Un groupe de membres plus prudents du JITB allèrent s'installer en Grande-Bretagne, en Syrie ou en Inde. Certains revinrent même à Bahreïn avec l'accord de l'émir 'Isâ ben

Salmân, notamment le hojjatoleslâm Muhammad-'Ali al-Mahfudh.

Comme la création d'un parti était interdite dans l'île, al-Mahfudh et ses partisans fondèrent la Société de l'action islamique (Jam'iyat al-'amal al-islâmi - JAI) pour défendre les intérêts des chiites (avec environ 2 000 membres enregistrés). Le 24 août 2010, le sheykh annonce néanmoins que sa société boycottera l'élection parlementaire du 23 octobre, à l'image du HHD de Hasan Mushayma et du TWI du sheykh 'Abdul-wahhâb Husayn. Comme maints autres chiites, Al-Mahfudh est arrêté après les manifestations de février 2011 : il fut alors condamné à 10 ans de prison mais la Cour d'appel réduisit son incarcération à 5 ans en novembre 2012. Il a été libéré le 30/04/16.

Le deuxième PMC, prudemment basé à Londres dès sa création, répond au nom de Mouvement des hommes libres du Bahreïn islamique (Harakat ahrâr al-bahrayn al-islâmiyyah - HABI) et est dirigé par Sa'id ash-Shihâbi⁹², docteur en ingénierie de l'Université de Londres. Au départ, le nom que le groupe s'est donné en anglais ne fait pas mention de l'islam et il continue même jusqu'à ce jour d'utiliser le nom de "Bahrain Freedom Movement". Ash-Shihâbi avait alors reçu le soutien de l'Iran dans sa lutte contre les émirs de Bahreïn car cela correspondait alors à sa nouvelle vision du monde. Néanmoins les partisans du HABI n'ont que rarement réalisé des attentats sanglants. Les affrontements musclés avec les

Le chiisme paramilitaire

forces de l'ordre ont fait surtout des dizaines de morts parmi les manifestants chiites ou démocrates de tout bord jusqu'en 2013.

• ***La dissimulation des réalités bahreïnies***

Les rapports de police, les réquisitions des procureurs ou les actes d'accusation portent en grande majorité sur des actes de vandalisme : incendies de poubelles ou de pneus sur la voie publique, jets de cailloux sur les forces de l'ordre, bris de vitrines de magasins, dégâts sur des véhicules, bris de panneaux indicateurs, jets de cocktails Molotov, destructions des portraits de l'émir (ou maintenant roi), utilisation de mineurs dans les manifestations, incitation d'enfants à attaquer les forces de l'ordre... Pareils actes ont étrangement suffi aux juges pour condamner les leaders de l'opposition à des peines de prison allant jusqu'à la perpétuité. La violence engendrant la violence, de jeunes bahreïnis sont de plus en plus tentés de créer des PMC de type 1 qui sont de plus en plus responsables d'assassinats des personnels de la sécurité ou de la sûreté.

En réalité, les problèmes de Bahreïn existent depuis les années 1950 ! L'activisme iranien de l'après 1979, comme le montre les deux PMC précités, n'a depuis 35 ans servi qu'à dissimuler de profonds problèmes économiques et sociaux. Vu les nombreux exemples des médias expédiant en quelques secondes les plus graves problèmes de ce monde, on ne peut s'étonner que l'histoire des conflits sociaux dans l'ar-

chipel bahreïni avant 1979 ait été bien oubliée. Pourtant il est essentiel de rappeler que la seule opposition dans l'archipel de 1955 à 1980 a été conduite par le Front de libération patriotique de Bahreïn (Jabhat al-tahrir al-watani al-bahrayn - JTWB) dont plusieurs fondateurs étaient des membres du Parti communiste iranien Tude.

Le JTWB organisa notamment la révolte de mars 1965 contre la colonisation britannique et les nombreux mouvements ouvriers qui aboutirent à la création du premier parlement (20 élus + 20 nommés par l'émir) et d'une constitution en 1973. Le JTWB a été éliminé en 1986 quand les services de sécurité arrêtèrent quasiment tous ses membres. Certains membres du JTWB qui avaient pu s'échapper se retrouvèrent en 2001 dans l'Association de la tribune démocratique progressiste (Jam'iyat al-minbar al-dimuqrâti at-taqaddumi - JMDT) qui eut 3 députés au Parlement en 2002 avant de se voir complètement éliminés en 2006 par les associations sunnites et chiites. Un autre parti de gauche avait été créé en 2002 : la Société de l'action patriotique démocratique - Promesse (Jam'iyat al-'amal al-watani al-dimuqrâti - Wa'd) par 'Abdurrahmân an-Nuaini⁹³, Ibrâhim Sharif..., mais Wa'd n'eut aucun élu.

Ce sont alors les sociétés chiites qui se sont emparées des revendications ouvrières, soit donc une évolution totalement contre-productive car elles sont maintenant prisonnières d'un conflit mondial entre sunnites et chiites, doublé d'un conflit régional entre



Camille VERLEUW

l'Arabie saoudite et l'Iran. Au final, la classe laborieuse de l'archipel voit chaque jour ses revendications rejetées au nom d'un purisme islamique intransigeant salafiste.

• ***L'élimination de l'opposition démocratique***

L'évolution des relations entre les autorités régnantes de Bahreïn et ses citoyens chiites dépend bien trop des conflits entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Les périodes où les PMC bahreïnis ont été actifs correspondent ainsi à celles où ces deux pays se sont opposés sur des sujets bien divers mais l'Iran et Bahreïn n'ont jamais cessé de se réconcilier et de rompre leurs relations. Les PMC de l'archipel ont réalisé des actions plus ou moins spectaculaires de 1980 à 1997 mais au final, bien peu sanglantes, entre de plus ou moins longues périodes où le gouvernement discutait avec ses citoyens chiites. L'attentat le plus surprenant par son bilan - et non revendiqué - fut l'explosion d'une bombe de forte puissance dans un restaurant en mars 1997 où sept ouvriers bangladeshis furent tués mais il ne stoppa pas les discussions inter-bahreïnies.

L'arrivée au pouvoir de l'émir Hamad ben 'Isâ en mars 1999 apporta même un immense espoir qui se concrétisa par l'établissement d'une monarchie constitutionnelle. L'émir fit libérer les prisonniers politiques et annula les mesures d'exil. Ses décisions en faveur de la démocratisation reçurent le soutien de 98,4% des voix lors du référendum du 14 février 2001. Il s'ensuit la fon-

dation le 07/11/2001 de la Société de l'entente patriotique islamique (Jam'iyat al-wifâq al-watani al-islâmiyyah - JWWI) avec des personnalités comme le sheykh 'Ali Salmân, le sheykh Husayn al-Da'ihi, Khalil al-Marzuq...

Néanmoins la majorité des leaders chiites refusèrent de participer dans les élections législatives du 31 octobre 2002. Ils changèrent plus tard d'attitude et participèrent aux élections de 2006 où selon le gouvernement, "il y eu 213.000 votants sur environ 295 000 inscrits". Il affirma ainsi que "la JWWI qui prétend représenter tous les chiites ne récolta que 81 000 votes, soit 38% des votants et 27% des inscrits". En conséquence de quoi, le gouvernement bahreïni réfuta que la majorité des habitants fussent des chiites. Néanmoins, 17 des 18 candidats de la JWWI furent élus, formant ainsi le plus important bloc parmi les 40 députés. Cette position officielle du gouvernement de Manama contredit les rapports de ses proches amis américains dont un télégramme d'août 2008 spécifiait "qu'environ deux tiers des citoyens bahreïnis sont chiites"⁹⁴.

Le deuxième groupe est le Mouvement du droit - Mouvement des libertés et de la démocratie (Al-harakat ul-haqq - harakat al-hariyât wal d muqrâtiyyah - HHD)⁹⁵ créé par le hojjatoleslâm Hasan Mushayma en 2005 avec l'ingénieur 'Abduljalil al-Singace comme porte-parole et chef du bureau des droits de l'homme. Ses membres sont surtout issus du JWWI. Ce PMC n'est pas pu-



Le chiisme paramilitaire

rement chiite : son secrétaire général adjoint (nâyib al-amîn al-'âm) est le sheykh sunnite Isâ al-Jowdar. Al-Singance qui avait été invité à présenter la situation à Bahreïn par la Chambre des Lords à Londres le 10 août 2010, est arrêté à son retour le 13 par l'Agence Nationale de Sécurité de Bahreïn. Celle-ci arrête aussi 230 autres chiites du HHD, du JWWI, et du HABI du 13 au 31 août⁹⁶. Le 6 septembre, 23 autres activistes dont 'Ali 'Abdulimâm et l'Anglo-Bahreïni Ja'far al-Hasabi, sont accusés d'activités terroristes et de complot contre le gouvernement.

Le 3^e groupe, le Courant de la fidélité islamique (Tayyâr al-wafâ' al-islamiyyah - TWI), a été fondé en septembre 2009. Son dirigeant majeur, co-fondateur et porte-parole, est le sheykh 'Abdulwahhâb Husayn. Né en octobre 1954, il est opposant dès 1992, ce qui le conduit deux fois en prison pour un total de cinq ans en détention. De 2001 à 2005, il fut un des dirigeants de la JWWI. Il n'aura guère le temps de participer aux manifestations du Printemps arabe à Bahreïn puisqu'il est arrêté le 17 mars 2011⁹⁷.

Lors des élections parlementaires des 23 et 30 octobre 2010, les candidats du JWWI sous la direction de sheykh 'Ali Salmân récoltèrent au total plus de 82 800 voix et 18 sièges sur les 40, devant 17 sièges à des candidats indépendants, 3 aux salafistes d'Al-Asalah et 2 aux sunnites islamistes de la Société islamique al-minbar (ces deux derniers groupes avaient gagné 14 sièges en 2006 quand ils s'étaient unis)⁹⁸.

• **L'après-février 2011**

Influencé par la chute du régime tunisien de Ben Ali le 15 janvier 2011 et le début des manifestations le 25 janvier sur la place Al-Tahrir du Caire, des manifestants se réunissent sur la place des Perles à Manama dès le 4 février pour demander au gouvernement bahreïni des mesures économico-sociales en faveur de toute la population et davantage de démocratie. La répression aveugle et sanglante entraîne le 7 mars le HABI, le HHD et le TWI à former une "Alliance pour la république". La royauté sunnite a alors paniqué et fait intervenir le 18/03/2011 l'armée et des unités d'intervention saoudiennes et émiraties du Conseil de Coopération du Golfe, en affirmant que les chiites sont seuls responsables du mouvement de protestation. Plus de mille arrestations eurent lieu, ce qui entraîna des réactions, parfois violentes, dans les villes saoudiennes à forte composante chiite.

A l'image de ce qu'il adviendra en Syrie sous Bashar al-Assad, les autorités bahreïnies visent toutes les sociétés chiites ou multi-culturelles ainsi que les formations qui oeuvrent dans l'opposition pour le respect des droits de l'homme, sunnites y compris. Tous leurs leaders sont condamnés à de lourdes peines par une cour militaire dès le mois d'avril. Le sheykh 'Abdulwahhâb Husayn est condamné à perpétuité : un deuxième procès en mai et juin 2012 confirme sa condamnation à perpétuité pour tentative de coup d'État avec sept autres activistes (sunnites ou chiites) : 'Abdul-



Camille VERLEUW

68

hâdi al-Khawaja (Droits de l'homme), le sheykh 'Abduljalil al-Moqdad, 'Abduljalil al-Singance (du HHD), le sheykh Hasan Mushayma (du HHD), le sheykh Mohammad Habib al-Moqdad⁹⁹, le sheykh Saeed an-Nuri et Sa'id ash-Shehâbi (du HABI). Ibrâhim Sharif est condamné à 5 ans de prison. Les leaders des partis furent tous accusés d'avoir incité les jeunes à la subversion, au vandalisme et à la violences, l'incendie de transformateurs électriques ou de voitures avec des cocktails Molotov.

C'est alors qu'entre en jeu la solidarité inter-chiite dans les pays voisins et le 12/05/2011, deux grenades, lancées par des assaillants à moto, endommagent l'entrée du consulat saoudien à Karachi sans faire de victimes. Quatre jours plus tard, Hassan al-Khatani, l'officier de sécurité de ce consulat, succombe dans sa voiture à quatre balles de 9 mm tirées par deux assaillants à moto. Selon la police de Karachi, l'attentat résulte de la colère des chiites locaux qui viennent d'apprendre qu'une agence privée de sécurité est en train de recruter des centaines d'anciens soldats pakistanais pour aller servir dans les forces armées bahreïnies aux prises avec les manifestations de l'opposition et notamment des chiites.

• L'entrée en jeu de groupes paramilitaires de type F1

A Bahreïn, les nouveaux opposants, en majorité des jeunes qui n'avaient jusqu'en 2011 jamais été impliqués dans les activités des sociétés chiites, se créent en petites cel-

lules clandestines dans les villages pour protester contre le régime avec des moyens artisanaux. Le 13/04/2013, deux jeunes filles sont arrêtées avec des "bombes" au deuxième jour des entraînements sur le circuit de Formule 1 à Sakhir mais elles ne sont condamnées qu'à 60 jours de prison¹⁰⁰ ! Le 17/07/2013, une bombe explose devant une mosquée sunnite sans causer de dégâts. Le 01/08/13, douze personnes sont condamnées à 2 ans de prison pour avoir manifesté sans autorisation et lancé des cocktails Molotov sur des policiers.

En août 2013, les autorités bahreïnies prennent une série de mesures pour alourdir les peines des accusés de terrorisme ou de soutien aux activités terroristes, et surtout pour retirer encore plus rapidement leur nationalité à ceux accusés de tels actes. Le 23 avril précédent, Bahreïn avait déjà déporté le hojjatoleslam Husayn Mirzâ 'Abdulbâqi Najati après lui avoir retiré sa nationalité en novembre 2012 pour n'avoir pas mis au courant les autorités de ses activités religieuses. En revanche, depuis des années, les autorités ont pris des mesures pour naturaliser automatiquement les membres d'une série de tribus sunnites d'Arabie saoudite afin de compenser l'accroissement démographique chiite.

17/09/2013 : trois chiites du quartier de Karzakân sont condamnés à 10 ans de prison pour avoir prémedité de tuer trois policiers pendant une manifestation le 16 février dernier avec des fusils de chasse bicolés.

Le chiisme paramilitaire

18/09/2013 : arrestation de Khalil al-Marzuq du JWVI qui est accusé d'incitation à la violence et d'appartenance à un groupe terroriste. Le même jour, le ministère de la Justice demande au tribunal la dissolution du Conseil des ulémas islamiques¹⁰¹ (Majlis al-'ulamâ' al-islâmi - MUI), présidée par le sheykh Isâ Qâsim¹⁰² et la saisie de ses biens.

27/12/2013 : une explosion blesse deux policiers.

28-29/12/2013, la police saisit un bateau avec 50 bombes artisanales, des explosifs, et 295 détonateurs. Elle arrête aussi 13 jeunes chiites qui tentaient de fuir l'île après la découverte de matériel similaire dans un entrepôt. L'Iran est accusée de fournir ces armes aux chiites.

29/01/2014 : le tribunal administratif ordonne la dissolution du MUI mais le conseil, alors présidé par le sheykh Fadel al-Zaki, fait appel.

15/02/2014 : un policier est tué dans une explosion pendant les manifestations marquant le 3^e anniversaire du mouvement de protestation.

03/03/2014 : manifestation au quartier de Daih après la mort suspecte en prison de Ja'far Muhammad Ja'far, chiite de 23 ans arrêté en décembre 2014 pour trafic d'armes. Dans une explosion, deux policiers bahreïnis et un policier émirati sont tués. La police arrête 29 personnes les jours suivants. Les organisations de l'opposition dé-

mocratique, comme le TWWI, condamnent l'explosion et l'emploi de la violence.

04/03/2014 : la police annonce que trois groupes terroristes sont actifs dans les îles¹⁰³ :

- ~ a ~ la Coalition des jeunes de la révolution du 14 février (l'tilâf ash-shabâb ath-thawrat 14 fabrâyir - I-14), est créée lors des rassemblements sur la place des Perles à Manama en 2011. I-14 comprend des jeunes de toutes tendances. Sa page Facebook appelle à des manifestations soutenues contre le régime.

- ~ b ~ les Compagnies de la résistance populaire (Sarâyâ al-muqawamat ash-shâ'bîyyah - SMSH), créées au printemps 2012, sont coupables de multiples attaques au cocktails Molotov sur la police et d'attentats par bombes artisanales dans divers lieux de Bahreïn.

- ~ c ~ les Compagnies d'Al-Ashtar¹⁰⁴ (Sarâyâ al-ashtar - SA) qui se sont fait connaître le 27/04/2013 par un premier tract à la phraséologie nettement religieuse sur leur page Facebook. Les SA soutiennent sheykh Isâ Qâsim et revendiquent de nombreuses actions contre la police.

06/03/2014 : deux enfants, de 10 et 11 ans respectivement, sont gravement blessés lorsqu'ils tentent de placer une bombe au bord d'une rue au village de Daih.

06/2014 : la haute cour d'appel administrative confirme le jugement de janvier sur la dissolution du MUI.



Camille VERLEUW

25/06/2014 : Khalil al-Marzuq du JWWI est acquitté des charges qui pèsent contre lui et libéré.

29/06/2014 : trois Indiens sont blessés par l'explosion d'une bonbonne de gaz entourée de pneus enflammés près de leur atelier. Pareils cylindres de gaz avaient été déposés par des membres du I-14 au village de Segaiya pour protester contre les autorités qui n'avaient toujours pas remis à la famille le corps du chiite 'Abdul'aziz Musâ al-Abbâr, décédé de blessures à la tête dans un hôpital le 18 avril.

05/07/2014 : un officier de police est tué dans une explosion au village d'Al-Eker.

70

11/08/2014 : distribution de tracts contre la présence de la 5^e flotte américaine à Bahreïn, signés des Compagnies d'Al-Mukhtâr¹⁰⁵ (Sarâyâ al-mukhtâr - SM) ;

09/2014 : les SM, qui ont une page sur Facebook, revendiquent la pose de six bombes artisanales qui ont endommagé les postes de police à Karana, Sanabis, Al-Eker...

16/10/2014 : les SMSH distribuent des tracts après la condamnation à mort de l'ayatollah séoudien Nimr an-Nimr.

17/11/2014 : la Cour de cassation rejette l'appel du MUI d'annuler la décision de juin de la haute cour d'appel administrative.

22 & 29/11/2014 : tenue des élections parlementaires. Cinq organisations chiites ou de gauche (JWWI, Wa'd, HHD, TWI, HABI) ont annoncé dès octobre 2014 leur refus de participer. Il y eut 266 candidats pour les 40 postes de député : 37 indépendants furent élus ainsi que deux pour le parti salafiste Al-Asalah et un pour le parti islamiste sunnite Al-minbar. Parmi les indépendants, 14 élus sont des chiites.

06/12/2014 : un explosion dans le village de Karzakân tue un Bahreïni et un ouvrier indien dans un entrepôt frigorifique.

08/12/2014 : un policier jordanien, le caporal 'Ali Muhammad 'Ali, conseiller auprès des forces de police bahreïnie, est tué dans l'explosion d'une bombe au village de Damistan. La police a d'abord arrêté le 14/12 un certain Mohsin Ibrâhim al-Majid pour ce crime.

20/12/2014 : une explosion blesse trois policiers en patrouille au village de Bani Jamra.

27/12/2014 : le sheykh 'Ali Salmân, président de la JWWI, est arrêté pour avoir participé à une manifestation contre le gouvernement. Il sera condamné à 4 ans de prison en juillet 2015 mais en mai 2016, la cour d'appel porte son emprisonnement à 9 ans.

26/02/2015 : un tribunal condamne 'Abbâs al-Samia, 'Ali al-Singace et Sami Mus-hayma à la peine de mort et sept autres

Le chiisme paramilitaire

chiites la prison à vie pour l'attentat du 3 mars 2014 qui coûta la vie à deux policiers bahreïnis et un policier émirati.

03/06/2015 : arrestation d'une cellule de 14 membres responsables d'actions terroristes depuis 2013 : deux autres suspects seraient en Iran. Ils sont responsables d'explosions à Sanabis, Daih, Budaiya, Shakhura, Maqsha'a, Dirâz, Hamad Town et dans un mall.

15/07/2015 : un chiite est tué par l'explosion de la bombe qu'il destinait à un poste de police du village d'Al-Eker.

07/2015 : la police saisit un lot d'armes en provenance de l'Iran.

07/2015 : deux policiers sont tués et six autres blessés par l'explosion d'une bombe sur l'île de Sitra, au sud-est de Manama. Cinq personnes sont arrêtées début août par la police : son chef, le général Tariq al-Hasan, déclare qu'elles étaient en lien avec la SPEE et le Hizbullah.

23/08/2015 : début du procès de 138 suspects accusés notamment d'avoir formé un groupe terroriste lié à l'Iran.

28/08/2015 : une explosion tue un policier et en blesse quatre autres ainsi que 3 civils dans le quartier chiite de Karanah à Manama.

14/11/2015 : manifestations chiites à Tubli. Cinq manifestants condamnés à des peines de prison de un à cinq ans le 16/10/16.

31/12/2015, la 4^e cour criminelle condamne à mort in absentia Huseyn 'Abdullah Khalil Ibrâhim et d'emprisonnement à vie Ahmad 'Isâ 'Abdulhusayn Husayn pour le meurtre d'un policier jordanien le 08/12/2014, ainsi que pour création d'un groupe terroriste, recrutement de membres, pose de bombes, émeutes, et tentatives d'assassinat de policiers. Onze des 21 autres condamnés sont en fuite.

02/2016 : expulsion du sheykh Muhammad Hasan 'Ali Husayn qui avait été déchu de sa nationalité bahreïnie comme plus de 260 de ses concitoyens depuis 2012.

28/04/2016 : le sheykh Fadel al-Zaki et l'activiste Nâder 'Abdulimâm sont condamnés à 6 mois de prison pour avoir manifesté à Manama¹⁰⁶.

25/05/2016 : le sheykh Muhammad al-Mansi, chargé au MUI du dossier des mosquées chiites détruites ou endommagées après les événements de février 2011, est condamné à un an de prison pour sermon non autorisé. Il est envoyé à la prison centrale de Jaw. Sa condamnation sera confirmée le 31 juillet en cour d'appel.

15/06/2016 : les autorités informent le sheykh Muhammad Sanqur qu'il lui est dorénavant interdit de diriger la prière du vendredi et de prêcher à la mosquée Imâm



Camille VERLEUW

Sâdiq du quartier de Dirâz. Elles assignent également à comparaître pour le lendemain les sheykh s Majid al-Mishal (un des dirigeants du MUI), Bâqir al-Hawâj (le directeur déjà interrogé la veille de la Société islamique de l'éveil spirituel (Jam'iyyat at-tawâ'iyat al-islâmiyyah), Husayn al-Mahrus (directeur du bureau du sheykh 'Isâ Qâsim), Ibrâhim al-Ansâri (prêcheur), Sayyid Hâshim al-Bahrayni (membre de la JWWI), 'Abdulmuhsin Attya al-Jamri (prêcheur)...

06/2016 : 17 détenus s'évadent de la prison d'Al-Hadd mais la majorité est vite reprise.

20/06/2016 : l'ayatollah 'Isâ Qâsim perd sa nationalité bahreïnie pour incitation à la violence et liens avec des puissances étrangères.

23/06/2016 : convocation devant la cour de justice de Budaiya de religieux chiites dans le cadre d'une pétition de la justice de Bahreïn pour dissoudre la JWWI.

30/06/2016 : une femme a été tuée et trois enfants blessés lorsqu'une bombe a explosé au passage de leur véhicule dans le village d'Al-Eker.

17/07/2016 : dissolution de la JWWI et confiscation de ses avoirs. Le sheykh 'Ali Salmân, président de la JWWI, est condamné à 4 ans de prison. Les décisions bahreïnies sont critiquées par le gouvernement américain.

18/07/2016 : arrestation du sheykh Muhammad Sanqur pour incitation à la haine contre le régime et discours en public sans autorisation¹⁰⁷.

19/07/2016 : 217 religieux chiites de Bahreïn signent une lettre collective où ils dénoncent les menaces contre leur communauté.

04/08/2016 : arrestation du sheykh Muhammad-Jawâd ash-Shihâbi au quartier de Dirâz et emprisonnement dans le quartier de Budaiyah.

08/08/2016 : un tribunal condamne le sheykh 'Ali Humaidan à un an de prison pour avoir participé à un rassemblement de soutien devant la résidence de l'ayatollah 'Isâ Qâsim qui a été déchu de sa nationalité bahreïnie en juin.

09/08/2016 : arrestation de trois religieux chiites, les sheykh s 'Ali Hamali, Imâd ash-Sho'alah et Munir al-Ma'tuq, accusés de participation à des manifestations contre le régime. Ils sont condamnés à 15 jours d'emprisonnement mais les autorités prolongent leur incarcération dans l'attente d'un procès¹⁰⁸. Les sheykh s Sayyid Yâsin al-Musavi, Husayn al-Mahrus, Sayyid Muhammad-Hâdi al-Gharifi, et 'Aziz al-Khadrân ont également été arrêtés le 9 août¹⁰⁹.

11/08/2016 : les autorités annoncent que le procès de sheykh 'Isâ al-Mumin, l'imâm du vendredi de la grande mosquée Al-Khif du



Le chiisme paramilitaire

quartier d'Al-Dayr, débutera le 17 août pour propos incitant à la haine envers le régime¹¹⁰.

14/08/2016 : arrestation de sheykh Maytham al-Salâm, libéré après 26 heures d'interrogatoire dans l'attente d'un prochain procès.

15/08/2016 : arrestation du dr. Taha al-Dirâzi et de sheykh Hâni 'Ali Ahmad Basirah¹¹¹.

28/09/2016 : manifestation au quartier de Dirâz pour marquer le 100^e jour de la déchéance de la nationalité bahreïnie visant l'ayatollah 'Isâ Qâsim.

02/10/2016 : Un nouveau groupe, signant son communiqué Bataillon du martyr Al-Nimr (Katibat ash-shahid al-nimr) a revendiqué une attaque avec une arme "appropriée" contre un policier au village de Bani Jamra.

03 au 10/10/2016 : les forces de sécurité sont intervenues pour disperser 35 cérémonies chiites du début du mois de moharram 1438, marquant l'anniversaire du martyre du 3^e imam Husayn ben 'Ali.

17/10/2016 : la Cour suprême bahreïnie casse le jugement en appel contre le sheykh 'Ali Salmân.

24/10/2016 : arrestation de l'opposant Seyyed Alawi Seyyed Hoseyn. Aucune charge n'a été annoncée.

14/11/2016 : les autorités annoncent qu'Ibrâhim Sharif, le leader de Wa'd, sera poursuivi pour propos haïneux contre le régime. Il avait déclaré que la visite du prince Charles à Bahreïn dissimulerait la situation des droits de l'homme.

15/11/2016 : manifestation de chiites dans le quartier de Dirâz.

04/12/2016 : la cour d'appel a confirmé les trois peines de mort et les sept condamnations à perpétuité, prononcées par un tribunal le 26/02/2015 pour les auteurs et complices de l'attentat du 3 mars 2014 qui coûta la vie à deux policiers bahreïnis et un policier émirati. La cour de cassation avait ordonné un nouveau procès en octobre.

26/12/2016 : nombreuses arrestations au quartier chiite de Dirâz.

01/01/2017 : des hommes armés ont attaqué la prison centrale de Jau, tuant un policier et délivrant plusieurs chiites impliqués dans des activités terroristes.

15/01/2017 : 'Abbâs al-Samia, 'Ali al-Singace et Sami Mushayma, les trois chiites condamnés à mort le 26/02/2015 et dont la condamnation a été confirmée le 04/12/2016, sont fusillés. La nouvelle donne lieu à de nombreuses manifestations.

• Perspectives

Comme dans le cas de l'Arabie saoudite, la politique du gouvernement de Bahreïn ne



Camille VERLEUW

va pas dans le sens d'un appaisement de la situation. Les événements cités au paragraphe précédent révèlent à quel point les autorités ont réagi de manière excessive aux premières manifestations pacifiques de février 2011, entraînant le pays dans une spirale de réactions toujours plus violentes des chiites, cela malgré les recommandations des États-Unis, de nombreux autres pays, des Nations-unies ou des ONG pour que le pays respecte les droits des organisations non impliquées dans des actes terroristes. L'impression qui prédomine est que le régime est aux abois.

74

L'élection de quatorze chiites au Parlement en novembre 2014, soit 35 % des 40 députés, n'a pas réussi à calmer la colère d'une grande partie de la communauté qui reste néanmoins divisée selon les facteurs ethniques, linguistiques et religieux. Comme en Arabie saoudite, en Afghanistan, au Pakistan et en Irak, les croyants chiites suivent des grands-ayatollahs de référence qui ne prônent pas des politiques semblables. La principale division des chiites bahreïnis est entre les partisans du "pouvoir du jurisconsulte", donc partisans du faqih iranien 'Ali Hoseyni Khâmene'i, et les disciples des grands-ayatollahs dits "quiétistes". La situation est en fait bien plus complexe : un grand-ayatollah "quiétiste" comme 'Ali Sistâni à Najaf (Irak) intervient autant dans les affaires politiques de son pays que le faqih Khâmene'i qui fait quasiment chaque jour des discours devant des délégations de visiteurs appartenant à tous les secteurs d'activités en Iran. Il est plus exact de qua-

lifier de "silencieux" les grands-ayatollahs discrets dont certains se satisferaient d'une monarchie bahreïnie dirigée par le sunnite Hamad Âl Khalifah pour peu que les droits de la majorité chiite soient reconnus dans tous les domaines. Ils s'opposent donc à ceux qui sont devenus depuis février 2011 de fermes partisans d'une république islamique.

L'autre facteur de division de la communauté chiite est ethno-linguistique. Difficile pourtant de chiffrer les pourcentages des groupes en présence. Il y a d'abord les plus anciens habitants de l'île, proches de chiites séoudiens habitant deux régions distinctes : les Baharnas de Bahreïn partagent un même dialecte arabe avec leurs frères de Qatif et environs alors que les Hasawis sont, comme leur nom l'indique, cousins des habitants de la région autour de l'oasis d'Al-Hasâ ou Al-Ahsâ qui parlent le dialecte de leurs voisins sunnites. Leurs chefs religieux se réfèrent davantage à leurs collègues des grandes écoles théologiques chiites d'Iрак qu'à celle de Qom en Iran.

Aux côtés de ces deux groupes, vivent les Ajamis, descendants d'Iraniens chiites venus s'installer dans les îles depuis au moins un siècle, aujourd'hui arabophones mais préservant l'emploi d'une forme du persan dans l'espace familial, ainsi que des coutumes iraniennes dans divers domaines. Les Ajamis ne sont pas tous des disciples du faqih iranien : même si leur ayatollah de référence (*marja'*) habite Qom, Chiraz,

Ispahan ou Mashhad, il n'est pas forcément adepte du principe du "velayat-e faqih".

Ces différences permettent au régime bahreïni de se maintenir ; d'avoir des institutions composées de religieux chiites continuant de gérer la communauté. Même si on suit les estimations de 60 à 70 % de chiites parmi les quelques 635 000 Bahreïnis, ils ne représentent qu'une minorité de la population musulmane de l'île évaluée à 970 000 car Bahreïn accueille aussi 745 000 étrangers dont quelque 335 000 musulmans. Néanmoins les naturalisations de sunnites issus d'autres pays arabes ne pourront compenser le poids des chiites, ni les empêcher de revendiquer une meilleure présence à tous niveaux de l'État. Les forces de sécurité ont réussi à démanteler les premiers PMC coupables d'assassinats de policiers mais de nouveaux PMC ont déjà surgi. Les prisons contiennent de plus en plus de religieux : comme dans l'Iran d'avant février 1979, ils formeront idéologiquement les combattants de demain.

VII – Irak

• ***Les motifs invoqués pour les interventions***

En Irak, le Parti de l'appel islamique (Hizb ud-da'wat al-islâmiyyah - HDI¹¹²), fondé en 1958 par l'ayatollah Muhammad-Bâqir as-Sadr, prend les armes en 1972 quand Saddam Hussein et le parti Ba'ath veulent

stopper de manière sanglante le développement d'un mouvement politique musulman. La lutte se développera avec la création du mouvement Action islamique ('Amal al-islâmî) de l'ayatollah Muhammad-Taqi al-Mudarisî et celle du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (Majlis al-a'alâ lith-thawrat al-islâmiyyah fil-'irâq - MATHI) qui reçoivent alors le soutien de la nouvelle République islamique d'Iran. La guerre irano-irakienne (22/09/1980-06/08/1988) constitue une nouvelle étape dans les opérations des groupes armés chiites mais le régime de Téhéran ne croit pas trop à leur victoire. D'ailleurs, il interviendra peu quand les chiites se rebellent contre le régime de Saddam Hussein en mars 1991 après que ce dernier ait dû abandonner le Koweït qu'il avait envahi le 2 août 1990.

• ***Le nouvel ennemi***

Les interventions de la SPEE pour fomenter l'insurrection de chiites irakiens contre les forces qui les avaient délivrés de Saddam Hussein ont eu des conséquences désastreuses pour le pays, comme le furent également ses recommandations aux forces de sécurité en Syrie après l'été 2011. En effet, profitant du chaos causé après mars 2003 par les continues attaques de chiites irakiens contre les forces américaines et alliées, une opposition islamiste sunnite a pu s'y organiser dès 2004 sous le nom de l'Association du monothéisme et de la guerre sainte (Jamâ'at at-tawhîd wal jihâd), puis en 2006 sous le nom d'État islamique en



Camille VERLEUW

Irak (Dawlat al-islâmiyyah fil ‘irâq), avant de surfer sur l’insurrection populaire en Syrie contre le régime de Bashar al-Assad et de prendre en 2013 le nom d’État islamique en Irak et en Syrie (Dawlat al-islâmiyyah fil ‘irâq wash-shâm - Dâ’esh¹¹³). Il bénéficie assez rapidement du soutien d’anciens partisans du Ba’ath et de tribus sunnites dépitées des manœuvres de l’ex-Premier ministre Nuri al-Mâlikî.

• ***La situation sur le terrain***

Bien que les combattants de Dâ’esh aient réussi des opérations audacieuses pour libérer en juillet 2013 plusieurs centaines des leurs emprisonnés à Tajî et à Abu Ghraib (à seulement 30 km à l’ouest de Bagdad), le gouvernement de Bagdad est resté indécis et n’a pas répondu à l’offre de l’Organisation Badr de l’aider à arrêter les insurgés sunnites dont les offensives ont pris rapidement des proportions énormes. Ces derniers s’emparent des villes de Ramâdi et Fallujah en janvier 2014, de Mossoul (Al-Mawsil) le 10 juin et de Tikrit le 11 juin. L’effondrement de l’armée nationale irakienne, pourtant entraînée et équipée par les États-Unis pendant dix ans, est catastrophique. Dans une grande proportion, les soldats de l’armée irakienne ont été pitoyables, même quand ils étaient à 15 contre 1, comme à Mossoul. La déroute est aussi due à la corruption du général Mahdi Al-Gharawi.¹¹⁴ L’exécution de quelque 1 700 jeunes soldats faits prisonniers¹¹⁵ à Tikrit a révélé le visage de Dâ’esh mais aussi l’ampleur de

la rapide reddition dans les rangs des 48 000 hommes de l’infanterie irakienne.

Le 13 juin 2014, le grand-ayatollah ‘Ali al-Huseyni as-Sistâni appelle de Najaf tous les chiites à rejoindre les Forces armées irakiennes pour reconquérir les régions conquises par les combattants extrémistes sunnites. Deux jours plus tard, le 15, le gouvernement crée une nouvelle organisation militaire, appelée Mobilisation populaire (Hashd ash-shâ'bî - HSh) ou Mobilisation patriotique (Hashd al-watanî) dont les principales composantes sont les trois milices : Brigades de la Paix, Organisation Badr et Ligue des Justes. Ce sont exactement les trois groupes que le général américain Ray Odierno avait accusé le 21 juillet 2010 d’attaquer les bases américaines avec l’aide de l’Iran.

En fait, ce dernier pays, maintenant conscient de l’immense danger de la situation, n’a pas eu d’autre choix qu’une intervention directe : il enverra en Irak le général Qâsem Soleymâni accompagné de quelque 200 officiers expérimentés de la Force Jérusalem¹¹⁶. Du matériel militaire sophistiqué, du véhicule au missile, est alors distribué aux unités de la HSh¹¹⁷. Après la chute de Mossoul, le général Soleymâni était déjà arrivé avec un avion chargé d’armes à Erbil pour aider les pechmergâ kurdes à défendre la ville.

C’est ainsi qu’au moins une soixantaine de «nouvelles» milices chiites répondent à l’appel des religieux et du gouvernement : elles



sont en partie constituées d'éléments qui avaient déjà combattu les forces américaines de mars 2003 à décembre 2011. Ceux-ci serviront d'instructeurs aux nouveaux volontaires.

• ***L'entrée en guerre des milices***

Les opérations après l'été 2014 permettent de cerner l'importance de ces milices dont certaines, comme 'Asâ'ib ahl ul-haqq (AAH) et Munazzamat al-Badr (MaB), ont prouvé qu'elles sont mieux organisées que des brigades ou régiments de l'armée officielle de la République irakienne et que leurs combattants sont nettement plus disciplinés, plus déterminés et plus efficaces malgré leur armement dérisoire face à la pléthora de blindés, canons, mitrailleuses et autre matériel lourd d'origine américaine que l'armée officielle a laissé tomber aux mains des combattants de Dâ'esh.

La première grande opération de la HSh a été en août 2014 la défense de la ville d'Amîrîli qui abrite quelque 20 000 Turkmènes chiites¹¹⁸ (prov. de Salâhuddin). Dans le même temps, les forces armées de la région autonome kurde (RAKI) étaient sollicitées pour soutenir leurs frères de Syrie et surtout pour protéger leur propre territoire où vivent aussi des minorités non-musulmanes. En réalité, ce sont des groupes communisants de Kurdes de Turquie qui furent l'avant-garde de la défense des villages kurdes quel que soit l'idéologie ou religion de leurs habitants.

Le 17 septembre 2014, les trois milices principales chiites ont protesté avec force lorsque le Premier ministre Haydar al-Âbâdi a approuvé des frappes aériennes américaines pour aider à la reconquête des régions. Bien qu'il ne fut pas question d'une participation de l'infanterie américaine dans les opérations, les milices ont quand même menacé de se retirer complètement de la campagne. Cette réaction est due au refus d'accepter l'Iran comme participant à la Conférence internationale sur la paix et la sécurité en Irak tenue à Paris le 15 septembre pour combattre Dâ'esh. Cette exclusion fut également critiquée par plusieurs partis politiques irakiens.

La deuxième série d'opérations de la Mobilisation Populaire a été la reconquête de villes et villages des provinces de Diyâlâ et Babil (dont Jurf as-Sakhar le 24 octobre 2014). A l'issue de certaines de ces opérations, des combattants chiites ont parfois massacré certains de leurs prisonniers mais les chiffres divergent. Les victimes sont néanmoins bien moins nombreuses que les milliers de victimes de Dâ'esh, dont les images d'horreur ont eu un impact énorme sur les masses irakiennes, et sur le monde entier. Des entités internationales avaient aussi signalé l'exécution de terroristes dans leur prison alors qu'elle menaçait de tomber aux mains des combattants de Dâ'esh, 51 à Tell Afar (prov. de Nînawâ) en juin 2014, ou 43 à Jumarkhe (prov. de Diyâlâ) le même mois.

Camille VERLEUW

78

Décembre 2014 a été marqué par l'envoi d'armements aux pechmergâ pour combattre Dâ'esh mais les américains en ont parachuté par erreur dans des secteurs tenus par les insurgés sunnites, ce qui a suscité une campagne en Irak et en Iran, accusant l'ambassade américaine à Bagdad d'aider les extrémistes de Dâ'esh. En janvier 2015, la milice Badr, basée au Camp Ashraf a repris plusieurs communes de la province de Diyâlâ mais a été accusée d'avoir exécuté 72 paysans sunnites du village de Barwanah¹¹⁹. En février 2015, quelque 7 000 hommes intégrés dans la HSh sont envoyés dans les environs de Kirkouk mais les autorités de la région autonome du Kurdistan irakien (RAKI) refusent qu'ils pénètrent dans la ville qu'ils considèrent comme leur «Jérusalem» dont plus de 250 000 habitants kurdes avaient été expulsés dans les dernières années du régime de Saddam Hussein pour y planter des Arabes.¹²⁰

Le PM de la RAKI, Nechirvan Barzani, confirme alors que les dirigeants kurdes sont en faveur d'une gestion gouvernementale officielle des milices chiites pour éviter les débordements et actes de vengeance¹²¹.

La reconquête de Tikrit et des villages environnants du 2 mars au 1^{er} avril 2015 s'est faite sous la direction même du général iranien Qâsem Soleymâni avec la participation de 18 à 20 000 membres de la Mobilisation Populaire, des Forces armées irakiennes, et de milices sunnites opposées à Dâ'esh. Certaines milices chiites se sont momentanément retirées pendant que les

avions de la Coalition internationale anti-Dâ'esh, commandée par le général américain John Allen, bombardaien des points de forte résistance le 26 mars pour faciliter alors l'intervention directe de 4 000 soldats de l'armée régulière irakienne. Pendant les deux premières semaines d'avril, la sécurisation de la ville s'est poursuivie avec des nombreux accrochages et la mort d'au moins 200 combattants de Dâ'esh encore cachés dans les ruines. Il y a eu quelques exactions de miliciens sur des prisonniers ou des cadavres de combattants de Dâ'esh mais leur nombre est insignifiant par rapport à celui des tués qui a dépassé le millier lors des combats. Le 17 avril 2015, près du champ pétrolier d'Al-Alas, à l'est de Tikrit, des miliciens¹²² ont tué les dix occupants d'un convoi, dont Izzat Ibrâhim ad-Durî, l'ex-bras droit de Saddam Hussein, en fuite depuis mars 2003. Il dirigeait la lutte d'un groupe de ba'athistes contre le régime de Bagdad à la tête de l'Armée des hommes de la voie naqchbandi (Jaysh ar-rijâl al-tarîqat al-naqshbandiyah), se réclamant qu'un ordre musulman soufi qui a plus de 60 millions d'adeptes dans le monde, dont le Sultan de Brunei et de nombreux hommes politiques du Caucase et de l'Asie Centrale¹²³.

Tikrit repris, les milices chiites ont poursuivi fin avril-début mai leurs opérations vers le nord et tenté de réoccuper la région de Bayjî, dont la raffinerie, où sont retranchés quelque 200 combattants de Dâ'esh. Les combats ont continué dans la province d'Al-Anbâr mais là aussi, l'avance des mi-

Le chiisme paramilitaire

lices a été stoppée alors que Ramâdi, chef-lieu de cette province, tombait le 15 mai 2015 aux mains de quelque 200 jihâdis devant plus de 1 500 soldats de l'armée irakienne en fuite. Alors, près d'un an d'offensives de la HSh sur tous les fronts n'avait permis la reconquête que de quelques villes symboliques. Or Dâ'esh avait étendu sa domination sur un territoire estimé début juin 2015 à plus de 230 000 km² (40% de l'Irak + 33% de la Syrie). Les films clandestins de la liesse populaire à Mossoul à l'annonce de la chute de Ramâdi ont alors révélé un net soutien des sunnites arabes et turkmènes aux combattants de Dâ'esh.

Il est certain que Dâ'esh joue sur les peurs de ces sunnites face aux chiites qui cumulent la majorité des pouvoirs en Irak depuis 2003. Au lendemain de la chute de Ramâdi, Hoseyn Dehqân, le ministre iranien de la Défense, est venu rencontrer son homologue irakien et le Premier ministre Haydar al-Âbâdî le 18 mai 2015 pour leur renouveler l'appui de l'Iran. Ramâdi est reprise en décembre 2015 et Fallujah, six mois plus tard, le 17 juin 2016. Le lendemain, la HSh a commencé à avancer vers Mossoul.

Dès la création de la Mobilisation générale en juin 2014, les spéculations avaient abondé sur le danger d'avoir des milliers de miliciens en arme sur tout le territoire du pays. Mais deux ans plus tard, le 28 juillet 2016, le PM Al-Âbâdî a publié un communiqué annonçant que le gouvernement placerait prochainement les unités de la HSh sur

le même pied que les Forces d'élite du contre-terrorisme, qu'elles seront soumises au commandement du Bureau du PM et qu'elles ne seront liées à aucun parti politique¹²⁴. Le projet de loi a été accepté par le Parlement le 26 novembre 2016 avec quelques changements mineurs¹²⁵.

• ***Les principales milices chiites***

Quatre milices ont été fort actives depuis l'appel du grand-ayatollah 'Ali al-Huseynî as-Sistânî le 15 juin 2014 : leurs chefs occupent les plus hauts postes de la Mobilisation Populaire. Celle-ci a été officiellement créée par le gouvernement irakien deux jours après l'appel du grand-ayatollah. Elles sont présentées ici plus en détail. De nombreuses autres sont listées dans l'Annexe XVI-B du présent texte.

Ea - 'Asâ'ib ahl ul-haqq (AAH) : Quand Muqtadâ as-Sadr ordonna fin 2006 à l'Armée du Mahdi de stopper les attaques contre les forces américaines, le mollah Qays et son frère Layth al-Khaz'ali de Karbalâ refusèrent sur les conseils des instructeurs du Hezbollah libanais et de la Force Jérusalem de la SPEE. Qays avait déjà fomenté une révolte dans la ville sainte de Najaf à l'été 2004 à l'instigation de la SPEE mais les grands-ayatollahs irakiens s'y étaient opposés victorieusement. La milice des frères Khaz'ali, constituée dès 2004 sous le nom de Ahl al-kahf (Peuple de la grotte), fut réorganisée en 2006 par la Force Jérusalem sous le nom de 'Asâ'ib ahl ul-haqq (Ligue du peuple du droit ou Ligue des



Camille VERLEUW

justes). Elle kidnappa et exécuta cinq soldats américains le 20 janvier 2007. Qays fut arrêté par l'armée britannique le 20 mars 2007 avec un instructeur du Hizbulah libanais, 'Ali-Musâ Daqduq¹²⁶. Pour les faire libérer, la milice tenta en mai d'enlever cinq conseillers britanniques du ministère des Finances mais quatre furent tués dans l'opération. Le cinquième, l'informaticien Peter Moore, retenu en otage, ne sera libéré que fin 2009 quand Qays fut remis à la police irakienne¹²⁷.

Comme le Premier ministre Nuri al-Mâlikî recherchait alors un allié «politique» pour les élections parlementaires de mars 2010 contre les partisans de Muqtadâ as-Sadr, il libère tous les dirigeants de l'AAH¹²⁸ et 450 autres individus que les forces alliées avaient arrêtés. Qays est libéré le 5 janvier 2010 et organisera à nouveau des actions contre les alliés. Avec l'aide du PM qui avait neutralisé l'influence de Muqtadâ dans la province de Bassorah (Basrah), l'AAH s'y installe en maître. Au départ définitif des forces alliées en décembre 2011, la direction de l'AAH s'installe à Bagdad où elle se présente comme un mouvement de résistance nationaliste islamique. Le chef militaire de la ligue, Hasan Sâlim, commande plusieurs bataillons : Imân 'Alî à Najaf, Imâm 'Askarî à Samârrâ, Musâ al-Kâdhib à Bagdad, Abulfadl al-'Abbâs à Al-'Amârah. L'AAH a envoyé des hommes en Syrie qui combattent notamment sous le nom de Liwâ' Kafil Zaynab.

80

Le 28 novembre 2012, Adnan Fayçal ad-Dulaymi¹²⁹, chef de la branche politique appelé Kutlat as-sâdiqun (Alliance des sincères), a annoncé ne pas participer aux élections provinciales du 20 avril 2013 comme entité indépendante. En fait, l'AAH gagnera plus de sièges en se présentant derrière le bloc politique de Nuri al-Mâlikî. La ligue en fera de même aux élections législatives du 30 avril 2014 où elle obtiendra un siège de député. Pour promouvoir sa propagande et fidéliser ses partisans, l'AAH utilise sa propre station de télévision, Al-'Ahd (Le Pacte). Après juin 2014, la milice de l'AAH oeuvre le plus souvent sous le couvert de la Mobilisation Populaire.

Eb - Munazzamat al-Badr (Mab) : Une brigade appelée simplement Badr¹³⁰ avait été créée en 1982 avec l'aide de la SPEE, comme aile militaire au Conseil Suprême pour la Révolution Islamique en Irak (MATHI), alors présidé par l'ayatollah Mohammed-Bâqir Hakim réfugié à Téhéran. Elle est formée de chiites irakiens réfugiés en Iran, volontaires ou enrôlés de force : ceux-ci seront infiltrés pour de petites opérations durant la guerre irano-irakienne. Badr tentera en mars 1991 de lancer la révolte générale des chiites après le retrait des armées irakiennes du Koweït : échec total et la SPEE réorganisa Badr pendant une décennie pour en faire une vraie division chargée d'opérations terroristes en Irak. La SPEE surveillait alors les dirigeants du Conseil Suprême pour la Révolution Islamique en Irak qui avaient décidé de s'associer aux États-Unis pour renverser le

Le chiisme paramilitaire

régime de Saddam Hussein. Dès que ce projet fut connu, les brigades de la division Badr, clairement sous les ordres de la SPEE et avec l'accord tacite de l'Union Patriotique du Kurdistan de Jalâl Tâlabâni, sont entrées en février 2003 dans la province irakienne de Suleymâniyyah. Quand les forces américaines envahissent le pays en mars 2003, plusieurs milliers de miliciens de Badr passent dans le même temps la frontière avec l'Iran et pénètrent dans les provinces de Wâsit et Diyâlâ.

L'ayatollah Mohammed-Bâqir Hakim qui veut maintenir l'indépendance du MATHI est tué dans un attentat le 29 août 2003.¹³¹ La direction du MATHI se distancie alors de sa milice qui devient en septembre 2003 l'Organisation Badr (Munazzamat al-Badr), quasi 5^e colonne iranienne en Irak.¹³² Certains dirigeants du MATHI vont néanmoins jouer un double jeu dans les années suivantes, comme Bayân Jabr qui fut ministre de l'Intérieur d'avril 2005 à mai 2006. La MaB est notamment utilisée par la SPEE pour neutraliser des membres de l'Organisation des combattants du peuple d'Iran (Sâzemân-e mojâhedin-e khalq-e îrân) de Mas'ud Rajavi¹³³ et pour se débarrasser d'Irakiens chiites ou sunnites hostiles aux ingérences iraniennes. Nuri al-Mâlikî, qui sera Premier ministre du 20 mai 2006 au 8 septembre 2014, favorisera plus d'une fois la MaB afin de neutraliser l'influence de l'Armée du Mahdi du mollah Muqtadâ as-Sadr qui prônait une plus grande union avec les Irakiens sunnites et les pays arabes de la région.

Quant au MATHI, dirigé par 'Abdul'aziz Hakim depuis l'attentat contre son frère, il est rebaptisé Conseil suprême islamique irakien (Majlis al-a'alâ al-islâmî al-'irâqî - MAII) le 11 mai 2007 et obtient certains postes ministériels. À la mort de 'Abdul'aziz en août 2009, son fils cadet, 'Ammar, devient secrétaire général du MAII malgré l'opposition de vieux dirigeants et de Hâdî al-'Âmirî, alias Hâjj Abu Hassan, le commandant en chef de la MaB. Les disputes iront en s'amplifiant car la MaB s'était alliée au PM Nurî Al-Mâlikî, ce qui se traduit au lendemain des élections législatives et la formation du 2e gouvernement Al-Mâlikî par la nomination d'Al-'Âmirî au poste de ministre des Transports le 21 décembre 2010. Ce dernier utilisera son poste pour favoriser le passage de toutes les aides iraniennes au régime syrien de Bashar al-Assad après avril 2011. La scission définitive entre MAII et MaB a lieu en novembre 2011 mais ne sera officialisée qu'en mars 2012. Dans les semaines précédentes, la MaB avait envoyé quelque 1 500 combattants à Damas pour aider l'armée nationale syrienne à contrer les insurrections islamistes et démocrates.

L'aide de la MaB au bloc politique du PM al-Mâlikî aux élections en 2013 et 2014 lui fera obtenir quelque 20 % des sièges de ce bloc. Après juin 2014, la MaB va oeuvrer le plus souvent sous le couvert de la Mobilisation Populaire dont Al-'Âmirî est un des principaux dirigeants. Des membres de la MaB sont aussi entrés le 18/10/2014 dans le gouvernement du PM Haydar al-Âbâdi,



Camille VERLEUW

82

comme Muhammad Sâlim al-Ghabbân, ministre de l'Intérieur¹³⁴.

Ec - Sarâyâ as-salâm : c'est sous le nom de Brigades de la paix que s'est réorganisée en mars 2014 dans le quartier Madînat as-Sadr de Bagdad la milice des Muqâwimun et d'ex-combattants de l'Armée du Mahdi (Jaysh al-Mahdi¹³⁵) pour défendre le peuple irakien contre les exactions de Dâ'esh et de reconquérir les districts déjà tombés aux mains de ses combattants. L'Armée du Mahdi, fondée après l'invasion américaine en Irak en mars 2003 par le mollah Muqtadâ as-Sadr¹³⁶, était formée de nombreux groupes armés dont les chefs agissaient plutôt pour leur ville ou région au détriment des volontés nationales de son chef. Muqtadâ as-Sadr qui a séjourné plusieurs fois en Iran se méfie néanmoins des choix politico-idéologiques iraniens et avait fait alors la tournée des voisins arabes sunnites pour défendre un Irak multi-confessionnel. Dès 2004, ses bases ou permanences sont attaquées par la MaB, beaucoup plus liée à la SPEE.

En 2006, il s'engage dans le processus électoral alors qu'une de ses composantes fait sécession (voir AAH). Quand certains groupes se revendiquant toujours de l'Armée du Mahdi créent des problèmes, le PM Al-Mâlikî et les forces américaines se décident à les neutraliser à Bassorah, à Al-'Amârah, et à Bagdad au premier semestre de 2008. Muqtadâ annonce alors le 28 août 2008 que son armée cesse toute activité militaire. Il a néanmoins considéré qu'il était

dangeureux de se priver totalement d'une force capable de défendre ses partisans et son réseau de permanences politiques.

Ainsi, en novembre 2008, à côté de l'association des Mahométans (Muhammadun), chargée de ses œuvres sociales et éducatives, et de celle des Vainqueurs (Muntasirun), chargée de mobiliser ses partisans, il crée aussi la nouvelle milice des Résistants (Muqâwimun), également connue sous le nom de Brigade du jour promis (Liwâ' al-yawm al-maw'ud - LYM) composée d'au moins 5 000 hommes selon des généraux américains. Elle combattra victorieusement la Ligue des Justes (AAH) quand celle-ci voulut s'imposer en octobre 2009 dans le quartier de Madînat as-Sadr. Les partisans de Muqtadâ y détruisirent alors la maison de 'Abdulhâdî ad-Darrâji, un des dirigeants de l'AAH, qui devait se rallier à nouveau à Muqtadâ en août 2011.

Début 2012, quand l'Iran pousse les milices chiites irakiennes à envoyer des volontaires en Syrie, Muqtadâ as-Sadr refuse. Il ne refera parler de lui que quand ses Brigades de la paix participent au printemps 2014 à la défense du mausolée de Hassan al-'Askarî, le 11^e imam des chiites¹³⁷, dans la ville de Sâmarrâ' (prov. de Salâhuddîn), à 125 km au nord de Bagdad, et à la reprise du village de Jurf as-Sakhar, au sud de la capitale, près de Karbalâ. Les PMC de Muqtadâ as-Sadr soutiendront le gouvernement d'Al-Âbâdi quand le 08/03/2015, Khalîd al-Ubaydî, le ministre irakien de la Défense reçoit le député Hakim az-Zamili, président

Le chiisme paramilitaire

de la Commission Défense et Sécurité, et le commandant des Brigades de la paix pour discuter de la coordination de leurs opérations avec les Forces armées.

Ed - Katâ'ib hizbullah (KaHz) : les Bataillons du parti de Dieu reflètent la volonté de la SPEE de créer une milice capable de s'opposer à toute vélléité irakienne de construire un État totalement indépendant de l'Iran. Parmi ses dirigeants, figurent notamment Hâshim Abu A'alâ, Adnan al-Hamidawi (ex-président du Syndicat irakien des Industries au temps de Saddam Hussein), Abu Mahdi al-Muhandis (son chef militaire), Ja'far al-Huseyni (porte-parole militaire)... Contrairement aux autres milices irakiennes, les KaHz maintiennent un strict secret sur son organisation et ses opérations, à l'image de la branche militaire du Hizbullah libanais.

Après l'été 2014, ils ont contribué à la reconquête des régions aux mains des combattants de Dâ'esh, notamment Ad-Dur (prov. de Salâhuddîn) en mars 2015 où ils ont été accusés d'avoir pillé et détruit des dizaines de maisons¹³⁸. On relativisera ces accusations, des milliers d'endroits ayant été minés par les combattants de Dâ'esh pour freiner l'avancée des milices chiites, causant d'importantes pertes. Les KaHz combattent aussi sous plusieurs noms selon les villes ou régions (voir Feylaq al-wâ'd as-sâdiq). On note que les KaHz ont publié un tract le 17/10/2014 protestant contre la condamnation à mort de l'ayatollah Nimr Bâqer an-Nimr en Arabie saoudite.

• Perspectives

La décision du Parlement d'accepter le 26 novembre 2016 une loi incorporant les unités de la Mobilisation générale dans l'armée régulière irakienne au même niveau que les Forces d'élite du contre-terrorisme à la condition qu'elles ne soient liées à aucun parti politique permet d'écartier pour le moment le danger de voir tous les PMC se disputer le terrain à l'issue de la reconquête de la totalité du territoire national irakien. La réussite du projet repose sur les épaules des dirigeants irakiens qui ne voudraient pas voir leur pays retomber dans le chaos.

83

VIII – Iran

• La lutte armée des religieux chiites contre les autorités politiques

L'Iran, encore appelé Perse avant le 21 mars 1935, s'est réorganisé comme un État vraiment indépendant sous la dynastie des Safavides en 1501. Dans l'antiquité, les Iraniens avaient pourtant créé le premier empire au monde, englobant des centaines de tribus aux langues et religions disparates. Comme la présente étude ne porte que sur les groupes paramilitaires chiites, elle ne mentionnera que quelques faits antérieurs à la réelle naissance du chiisme au lendemain de la mort de Hoseyn, le fils de 'Ali Abu Tâlib, le 10 octobre 680 à la Bataille de Karbalâ.



Camille VERLEUW

84

La propagande actuelle des paramilitaires chiites considère que tout a débuté avec la révolte nationale victorieuse dirigée par le clergé chiite iranien du printemps 1891 à janvier 1892 contre la concession pour 50 ans du marché iranien du tabac au major anglais Gerald Francis Talbot par le roi qâdjâr Nâsereddin Châh. Vingt-cinq ans plus tard, c'est au tour de religieux chiites irakiens de redouter que leur pays devienne une nouvelle colonie du roi Georges V au lendemain de la conquête de Bagdad sous domination ottomane par un corps expéditionnaire britannique en mars 1917.

Quand la Ligue des Nations attribue fin avril 1920 à San Remo un nouveau mandat aux Britanniques, des milliers d'Irakiens rejoignent la Garde de l'indépendance de l'ayatollah Muhammad as-Sadr (1882-1956). Leur révolte fera quelque 500 morts chez les britanniques et 6 000 autres parmi les Irakiens, notamment tués lors des bombardements des villes saintes chiites de Najaf et Karbalâ. Manquant d'armes, les insurgés se rendent en octobre 1920. Le gouvernement anglais offre alors en août 1921 le trône de l'Irak au descendant du Prophète Fayçal ibn Huseyn ibn 'Ali al-Hâchimî (1885-1933).

Comme les religieux chiites étudient dans les villes saintes d'Irak comme dans celles d'Iran, ils participent aux conflits politiques de ces deux pays. C'est d'ailleurs un de ces religieux, l'ayatollah Seyyed Abolqâsem Mostafavi Kâchâni (1882-1962) qui, revenu en Iran, y fut un actif acteur politique na-

tionaliste¹³⁹ jusqu'au coup d'État d'août 1953. Il favorisa les débuts du premier groupe terroriste dirigé par un religieux en Iran : celui des Fedâ'yân-e eslâm créé en 1946 et dirigé par Mojtabâ Mir Lowhi, un jeune mollah qui prit le nom de Navvâb Safavi (1923-1955), perpétuant ainsi la tradition ismaïlienne des Hachâchîn ($\pm 1080-\pm 1256$) qui nous a légué le mot «assassin».

Le deuxième groupe chiite armé dirigé en sous-main par des religieux naîtra en 1962 à l'instigation de l'ayatollah Khomeyni : les Cercles islamiques unifiés (Heyathâ-ye mo'talefe-ye eslâmi) où des commerçants extrémistes montaient des opérations sous le contrôle de jeunes mollahs comme Mortezâ Motahhari-Farimâni, Mohammad Hoseyni-Behechti, Mohammad-Bâqer Anvâri-Hamadâni, Ahmad Mowlâ'i, 'Ali-Akbar Hâchemi-Rafsanjâni, 'Ali-Akbar Mechkini-Feyzâbâdi, Mohammad-Rezâ Tavassoli, Mohammad-Taqi Mesbâh-Yazdi, l'ayatollah Mohammad-Hâdi Hoseyni Milâni.

• ***Les interventions iraniennes régionales après la Révolution de 1979***

L'Iran était déjà intervenu dans la région pendant le règne de Mohammad-Rezâ Shâh Pahlavi (une liste de ces opérations figure dans l'annexe XVI-C). Le printemps 1979 en amène un nouveau type : l'enthousiasme révolutionnaire de quelques jeunes mollahs naguère impliqués dans la lutte armée contre le régime des Pahlavis les pousse à lancer un «mouvement mondial pour délivrer tous les Musulmans de leur

Le chiisme paramilitaire

gouvernement corrompu ou vendu à l'Occident, et aux États-Unis en particulier». Il devient même en octobre 1980 un département de l'Armée des gardiens de la révolution islamique¹⁴⁰ (Sepâh-e pâsdârân-e enqelâb-e eslâmî - SPEE) qui recense tous les groupes susceptibles de recevoir une aide discrète sans compromettre les positions officielles de la République islamique d'Iran.

Face aux organisations «révolutionnaires» qui bénéficient d'une certaine renommée internationale, et donc susceptibles d'avoir déjà été infiltrées par des services secrets de leur pays ou étrangers, la SPEE va susciter la création de nouvelles structures (cf. Hizbulah face à Âmal au Liban, Jihâd islamique face à l'OLP en Palestine, le Tehrik-e jafria pâkistân de Huseyn al-Huseyni en 1984 face au la fraction traditionnelle du Tehrik nifaz-i fiqh-i jafria au Pakistan), ou promouvoir une scission déjà établie (cf. Moro Islamic Liberation Front de Hachim Salamat contre le Moro National Liberation Front de Nour Miswari aux Philippines)¹⁴¹.

Face au danger de ces «révolutionnaires» considérés comme pro-iraniens et pro-chiites, plusieurs pays sunnites comme l'Arabie saoudite vont financer leurs opposants. Depuis trente-six ans, la confrontation reste identique même si les groupes ont changé de noms ou de nouveaux ont été créés pour remplacer ceux devenus infréquentables ou démobilisés. Il est ainsi apparu, aussi bien en Irak qu'en Syrie, que la SPEE préfère constituer de nouveaux

groupes selon ses propres schémas politico-militaires que de soutenir des organisations préexistantes qu'elle suspecte toujours d'avoir été infiltrées.

• Manipulation de groupes sunnites

Pour réaliser les objectifs des dirigeants iraniens, la SPEE a d'emblée joliment manipulé ceux qui croyaient en sa révolution islamique mondiale. Pendant vingt ans, la SPEE a suscité des groupes armés sunnites pour monter des opérations de sabotage, des attentats, des kidnappings ou des meurtres, supposément dans l'intérêt de l'islam ou de leur propre groupe armé. En fait, ces opérations profitait d'abord à l'Iran et s'accompagnaient de marchandages secrets avec des pays qui lui étaient redevables. Ainsi le réseau de Tunisiens, menés par Fu'ad 'Ali Salah et manipulé par la SPEE, a frappé la France en septembre 1986, pour la convaincre de lui rembourser une partie du milliard de dollars que le gouvernement iranien avait prêté au Commissariat à l'Energie Atomique en 1974 pour construire l'usine d'enrichissement d'uranium de Tricastin¹⁴². Quand il a fallu éliminer des membres de l'Organisation des mojâhedîn du peuple d'Iran réfugiés en Turquie, les Iraniens ont, de 1990 à 1996, sollicité le groupe extrémiste sunnite turc Action islamique.

De même, la SPEE aurait créé ex-nihilo le groupe kurde sunnite extrémiste Partisans de l'islam (Ansâr al-islâm), fort d'environ mille combattants bien armés et équipés,



Camille VERLEUW

soudain apparus en septembre 2001 entre la frontière iranienne et la ville kurde irakienne de Halabche. Ce groupe est alors dirigé par un certain Fâteh Najmuddin Faraj, réfugié en Norvège depuis 1991 où il se fait appeler «Mullah Krekar». En septembre 2002, après la révélation de ses liens avec la SPEE, l'Iran lui refuse l'entrée. Depuis lors, Mullah Krekar a pris position en faveur d'extrémistes sunnites comme Al-Qaida ou Dâ'esh¹⁴³.

• ***Les PMC dans l'Iran de 2017***

Il n'existe plus dans l'Iran de ce jour que deux types de PMC : des F2 et des F4. Presque chaque grande mosquée iranienne bénéficie de la protection de PMC de type F2. De nombreux bazars dirigés par des commerçants traditionalistes et conservateurs abritent aussi ce même type de PMC, employés contre leurs ennemis politiques. Ce fut notamment le cas des Partisans du parti de Dieu (Ansâr-e hezbollah - AH) : le groupe très organisé disposant d'importants moyens financiers, s'illustra de 1995 à 2000 par ses violentes attaques contre les étudiants ou personnalités réformistes¹⁴⁴.

L'unique exemple de F4 est l'Organisation de la mobilisation des déshérités (Sâzemân-e basij-e mostazefin - SBM) : elle a subi bien des changements depuis sa création par l'ayatollah Khomeyni pour permettre l'envoi de milliers de volontaires sur le front de guerre avec l'Irak. Les membres de la SBM, d'usage nommés "basiji", sont surtout chargés en temps de paix de faire res-

pecter les préceptes islamiques et de prévenir la police et autres services d'activités suspectes. Certains ont été organisés en unités anti-émeutes. Nombreux sont les jeunes iraniens à avoir rejoint la SBM, notamment pour suivre des cours dans les universités qui doivent leur réservier un quota important : en échange, ils surveillent les activités politiques des autres étudiants.

Depuis octobre 2009, la SBM a perdu en partie son statut de F4 pour devenir une composante officielle de la SPEE, notamment au niveau de sa direction. Son président (ra'is) porte dorénavant le titre de général de brigade de la SPEE (sardâr sartip pâsdâr). Mohammad-Rezâ Naqdi, qui dirigeait la SBM depuis octobre 2009, a été remplacé en décembre 2016 par le général de brigade Gholâm-Hoseyn Gheybparvar qui assura naguère pendant un an la direction du quartier général de la SPEE à Alep.

• ***Les interventions régionales de l'Iran après 2001***

Dès que les forces armées des États-Unis et des 48 pays alliés sont arrivées en mars 2003 en Irak avec l'appui de dirigeants chiites et sunnites pour délivrer ce pays de son régime dictatorial, elles ont été tout de suite attaquées par des groupes de chiites qui l'assimilaient à une occupation les privant de leurs libertés. Nul doute que ces derniers furent dès le début manipulés par les islamo-nationalistes iraniens considérant avec angoisse cette nouvelle interven-

tion, surtout américaine et britannique, à l'ouest de leur pays¹⁴⁵. Déjà, dix-sept mois plus tôt, en octobre 2001, une autre opération, «Enduring Freedom», avait porté de semblables forces, cette fois-là à l'est, en Afghanistan. Pour nombre d'Iraniens, la prochaine étape était le renversement du régime du faqih, ce à quoi la SPEE devait s'opposer. La vitesse de ses actions en Irak a donc été révélatrice de son effroi. Mais à la mi-décembre 2011, alors qu'ils fêtaient le départ des derniers soldats de l'opération «Iraqi Freedom», les islamo-nationalistes iraniens découvraient que le régime de leur allié syrien menaçait de s'effondrer.

Les interventions iraniennes dans la région ont surtout porté sur l'envoi de PMC type F3 comme il est expliqué dans les chapitres sur l'Irak et la Syrie, sur l'envoi d'armements divers soit à des groupes chiites (Hizbulah libanais, houthis yéménites), soit à des groupes sunnites (Hamas, Jihad islamique, HTA), sur l'envoi de conseillers militaires en Syrie, en Irak, ou au Yémen, sur la formation aux activités terroristes de PMC de type F1 (Bahreïn, Arabie saoudite...) ou type F3 (Syrie, Irak). L'intervention directe de combattants ou conseillers iraniens dans les conflits régionaux a été plutôt faible : en cinq ans de présence sur les fronts de guerre en Syrie, l'Iran n'aurait perdu qu'un millier d'hommes, surtout les derniers mois de 2016 dans la campagne pour reprendre Alep, selon Mohammad-'Ali Shahidi Mahallati, le directeur de la Fondation des martyrs¹⁴⁶.

• Perspectives

Aucune raison que l'Iran abandonne le jeu qui lui a si bien réussi depuis la Révolution de 1979. Certes, il a connu des moments difficiles, notamment avec le refus des groupes sunnites (Hamas, Jihad islamique) d'accepter tous les diktats de Téhéran après son intervention pour sauver le régime de Bashar al-Assad. La tournure prise par la guerre civile en Syrie cinq ans après son début en 2011 a néanmoins ramené ces organisations sunnites dans le cercle des obligés de l'Iran¹⁴⁷.

L'Iran va en outre continuer ses diatribes contre le régime israélien : c'est en effet sa seule manière de "parler à tous les musulmans" car les conflits entre chiites et sunnites ont été si violents depuis cinq ans que l'image islamique de l'Iran est au plus bas depuis 1979. Dorénavant, le monde y voit plutôt un pays nationaliste jouant la carte de l'islam et un ennemi du sunnisme rassemblant la grande majorité des musulmans.

87

IX – Liban

• Une étrange situation

Le Parti de Dieu (Hizbulah) a été créé au Liban en 1980 pour contrer le parti chiite L'Espoir (Amal), jugé trop nationaliste et trop éloigné des idées révolutionnaires iraniennes. Le parti Amal¹⁴⁸ (mot formé des initiales de Afwâj al-muqâwamat al-lubnâniyyah = Régiments de la résistance liba-



Camille VERLEUW

naise) avait été cofondé en janvier 1975 par l'ayatollah Musâ as-Sadr, proche des groupes islamiques dits universitaires en Iran dont faisait partie le Mouvement de la liberté (Nehzat-e âzâdi) du premier PM post-révolutionnaire de ce pays, Mehdi Bâzargân. Amal dont les membres s'impliquaient depuis des années dans la politique du Liban était présidé par Nabih Berri.

Se nommant au départ Espoir islamique (Amal al-islâmi), le futur Hizbullah a véritablement été organisé par un contingent de la SPEE qui s'est installé en juillet 1982 dans une caserne de Baalbeck dans la vallée de la Bekaa. De novembre 1982 à septembre 1984, des kamikazes du Hizbullah causèrent des pertes énormes, plus de 470 tués, aux trois pays ayant envoyé des corps militaires au Liban pour stopper au départ les attaques palestiniennes : Israël, États-Unis et France. Mais dès 1985, le Hizbullah entend jouer un rôle légal au Liban et se présente comme un parti politique "normal" mais son programme s'inspire néanmoins largement de la constitution iranienne de 1979. Pour parachever sa métamorphose, le Hizbullah dissocie son nom de sa branche militaire : celle-ci sera dorénavant dirigée par un conseil spécifique (as-shurâ al-jihâd) qui siège avec trois autres conseils (magistrature, politique et exécutif) au Conseil consultatif. L'exécutif du Conseil consultatif (al-majlis ash-shurâ al-qarar - CCE) comprend sept membres dont le secrétaire général (le hojjatoleslâm Hasan an-Nasrallah depuis 1992) et deux représentants de la SPEE.

88

• Super-PMC et bras armé de l'Iran

Dans un monde bercé des valeurs démocratiques - même si elles ne sont pas présentes partout -, il semble bizarre que les citoyens ne réagissent pas quand un parti, qui prétend vraiment les représenter, est dirigé par un cercle composé de seulement 9 personnes mais dont 22 % sont des étrangers venus de 1 800 km plus à l'est, par-dessus deux autres pays indépendants. De plus, chaque fois que la patrie de ces étrangers tousse, le parti court faire des actions "thérapeutiques" pour soigner les maux de son ami de l'est. C'est la plus importante caractéristique du Hizbullah libanais : le bras de Téhéran...

L'autre caractéristique du Hizbullah est d'être tout à la fois les quatre types de PMC. Il commença certes comme un PMC de type 1 (clandestin) pour rapidement devenir un PMC de type 2 (petit groupe armé formé par d'anciens militaires). Dans le même temps, il se développe dans une multitude de PMC de type 3 avec quantité d'oeuvres sociales et de bienfaisance favorisant la célébration des martyrs créateurs du chiisme. Enfin, grâce à l'auréole de ses nombreuses années de lutte contre Israël, le Hizbullah est devenu un PMC de type 4 qui ne peut plus être éliminé du Liban. Le secrétaire de son Conseil du jihâd, également secrétaire général adjoint du CEE, a le grade de général bien qu'il s'agisse aussi d'un hojjatoleslâm : Nabîl al-Qawuq¹⁴⁹ a fait ses études de théologie à Qom et a suivi une formation militaire en Iran. Sur les conseils continuels de la SPEE, la branche

Le chiisme paramilitaire

militaire du Hizbullah comprend nombre d'unités spécialisées par type d'opérations. Après l'assassinat en février 2008 d'Imad Mughnîeh, chef de ses Forces spéciales et de réaction rapide, une unité d'élite portant le nom de Rezvan a été créée dans les Forces spéciales et est davantage chargée d'opérations anti-israéliennes. Son chef Abu'ali Al-Tabâtabâ'i a déjà échappé à des tentatives d'élimination (hiver 2014 à Quneitra)¹⁵⁰.

La 3^e caractéristique du Hizbullah provient du fait qu'étant devenu parti politique, il a attiré le soutien de non-chiites alors qu'il n'a pas réussi à devenir le plus grand parti des chiites. En effet, ceux-ci continuent de voter en majorité pour le Mouvement de l'Espoir (Harakat al-amal, comme il s'est renommé, 13 députés) de Nabih Berri qui n'a jamais cessé d'être réélu Président du Parlement libanais depuis 1992. Le Hizbullah (12 députés) se dit donc aujourd'hui aussi le défenseur d'une partie des Chrétiens maronites (dont le Mouvement patriotique libre animé par Michel Aoun, 20 députés) ou des Arméniens du Dashnak (2 députés). Le jeu des partis libanais a toujours été compliqué car chaque groupe ethno-religio-linguistique se divise sur presque tous les problèmes : on n'a pas trouvé de statistiques couvrant le monde entier mais le Liban devrait occuper une des toutes premières places du triste classement du nombre de défections, de ralliements, de séparations, d'ententes, de désaccords et de raccommodements. Depuis 2005, on a affaire à deux grandes alliances, celle du 8

mars (pro-syrienne) et celle du 14 mars (anti-syrienne). Finalement, après 29 mois sans président, 83 des 127 députés du Parlement ont voté en faveur de l'ex-général Michel Aoun.

Impossible de revenir ici sur toutes les actions militaires et terroristes du Hizbullah de 1982 à 2012 : leur liste dépasse les limites du présent travail. On se bornera donc à donner quelques exemples du mode de fonctionnement de ce PMC particulier quand il agit pour le compte de l'Iran.

Février 2012 : arrestation d'un commando chargé de divers attentats en Azerbaïdjan.

13/02/2012 : une bombe magnétique placée sous le véhicule d'un diplomate israélien à New Dehli blesse grièvement son épouse et trois Indiens¹⁵¹.

14/02/2012 : une bombe magnétique est découverte à temps sous le véhicule d'un diplomate israélien à Tbilissi, capitale de la Géorgie ; le même jour, une explosion accidentelle dans une maison de Bangkok révèle la présence de trois agents iraniens préparant des attentats contre des cibles israéliennes.

19/06/2012 : deux Iraniens sont arrêtés avec des explosifs pour réaliser des attentats à Nairobi, capitale du Kenya.

juillet 2012 : attaque contre un bus de touristes israéliens en Bulgarie : 6 morts mais les agents du Hezbollah ont été arrêtés par



Camille VERLEUW

les autorités bulgares avec une surprenante rapidité.

Mai 2013 : un rapport de 500 pages du procureur général de l'Argentine dénonce un réseau de renseignement et de terroristes iraniens en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Guyana, au Paraguay, au Suriname, à Trinidad et Tobago, et en Uruguay.

30/05/2013 : découverte chez des Libanais du Hizbulah à Kano (Nigeria) d'armes et explosifs devant servir à des attentats.

Cette épisode des activités du Hizbulah correspond à des tentatives de représailles contre Israël qui a commandité des meurtres de physiciens nucléaires en Iran et le sabotage de plusieurs installations militaires.

• ***Une constante : s'opposer à Israël***

Depuis près de 35 ans, excepté pendant quelques semaines d'affrontements sanglants, Israël et le Hizbulah se sont donc livré à une guerre de type Guerre froide de 1947 à 1991. Comme les instructeurs des services iraniens ont bénéficié avant 1979 des leçons de leurs collègues israéliens, leurs conseils et méthodes se sont perpétuées jusqu'à ce jour chez les fils de la révolution islamique : c'est œil pour œil, dent pour dent. Les médias citent souvent les attentats contre la communauté juive en Argentine du 17/03/92 et du 18/07/94 sans préalablement relater les actions d'Israël

contre le Hizbulah et les chiites libanais. Il s'agit d'opérations de représailles du même type que celles que les Israéliens ont nommées publiquement "Justice rendue", "Raisins de la colère", "Orchard", "Pluie d'été", "Changement de direction", "Hiver chaud", "Plomb fondu" (et pas "durci" !), "Pilier de défense", "Bordure protectrice", etc, dont la première dans le Sud-Liban, appelée "Hiram", date d'octobre 1948.

En 2006, alors que le Hizbulah était en pleine guerre avec Israël, le chef de sa branche militaire Nabîl al-Qawuq avait échappé par miracle à plusieurs frappes aériennes semblant le suivre à la trace.

12/02/2008 : le chef des opérations extérieures du Hizbulah Imâd Mughnîyyeh est tué dans l'explosion de son véhicule à Damas.

A l'été 2008, les contre-espionnages du Hizbulah et syrien (mukhabarât) démantèlent le réseau des frères libanais Jarrah, considéré comme le plus performant de l'histoire du Mossad. Les Israéliens ripostent vite en éliminant un haut gradé des services secrets syriens, le général 'Abdul'abbâs, dans un attentat à la voiture piégée le 29 septembre 2008. Le commando du Hizbulah chargé en représailles de faire exploser l'ambassade d'Israël à Bakou (Azerbaïdjan) est découvert et arrêté.

Début novembre 2008, le VEVAK iranien envoie une unité spéciale à Beyrouth afin de former les membres du Hizbulah aux



Le chiisme paramilitaire

contre-mesures électroniques. Les ingénieurs iraniens découvrent en janvier 2009 que la quasi-totalité des véhicules de sa direction ont été équipés de mouchards GPS placés par son concessionnaire attitré, un certain Marwân Kâmil al-Faqîh qui se révéla être un agent du Mossad.

Décembre 2013 : les services israéliens assassinent un haut responsable du Hizbullah à Beyrouth.

Octobre 2014 : arrestation d'un agent du Hizbullah au Pérou.

Fin décembre 2014, le Hizbullah arrête un de ses plus anciens dirigeants, Muhammad ash-Shawraba, pour espionnage en faveur d'Israël. Il avait occupé divers postes importants, y compris celui de responsable de la sécurité de Hasan Nasrallah. Il était depuis plusieurs années le commandant adjoint de l'Unité 901 chargée des opérations clandestines à l'étranger.

• Perspectives

Le Hizbullah continuera à vivre deux vies : une comme PMC impliqué dans la lutte contre les salafistes, ennemis du chiisme, et contre Israël, au nom des Palestiniens. La deuxième vie est celle d'un parti politique (avec une branche armée) très impliqué dans les affaires de l'État libanais. Là, il a même réussi à attirer dans son cercle des non-chiites et sa force est telle qu'il ne peut plus être éliminé du panorama politique.

Le côté PMC a fortement souffert depuis 2012, côté pertes en vies humaines - quelque 1 400 combattants¹⁵² - mais a gagné en expérience militaire : de 3 500 à 4 000 combattants aguerris du Hizbullah peuvent être utilisés pour de futures opérations. Les Israéliens sont en outre anxieux des armes que le Parti de Dieu a stocké ces dernières années : le 2/07/2016, Danny Danon, l'ambassadeur israélien auprès de l'ONU, affirmait que le Hizbullah possédait 120 000 roquettes et missiles, soit plus que les membres européens de l'OTAN ensemble¹⁵³. Mais l'intervention du Hizbullah en Syrie a entraîné des actes de représailles de groupes sunnites comme des tirs sur les quartiers à majorité chiite en mai 2013, l'explosion d'une bombe dans un quartier chiite de Beyrouth le 15 août 2013 faisant une vingtaine de morts, ou encore celle qui fit 43 morts en novembre 2015¹⁵⁴. La région restera donc une formidable poudrière prête à exploser. L'antagonisme sunnisme-chiisme persiste au plus haut point.

91

X – Pakistan

• Trente ans d'indifférence inter-religieuse

Pendant les trente premières années de la République Islamique du Pakistan, de 1947 à 1977, les différends entre sunnites (barlevi, memon, soufi...), chiites duodéci-mains, ismaéliens (bohra, khoja...), ahmadis, chrétiens... furent marginaux¹⁵⁵. Aujourd'hui évaluée à plus de 200 millions



Camille VERLEUW

92

d'individus, la population serait à plus de 96 % musulmane ou assimilée. En l'absence de la liberté pour les Pakistanais de pouvoir préciser exactement leur religion ou secte faute d'un recensement systématique depuis 1998, les chiffres des diverses fois religieuses existantes sont incertains. C'est ainsi que le pourcentage des chiites dans la population pakistanaise varie de 6 à 25 % selon les sources !¹⁵⁶ Pour les plus hautes estimations, la communauté chiite pakistanaise serait la 2^e au monde après l'Iran. Un facteur réel et non-négligeable de l'incertitude provient des principes de la prudence (taqiyah) ou de la dissimulation (kitmân) utilisés par les courants minoritaires islamiques face à leurs ennemis (et déjà connus des compagnons du prophète Muhammad en son temps).

Il n'est donc pas surprenant que la plupart des fondateurs de la république islamique pakistanaise n'étaient pas des sunnites, à commencer par le fondateur du Pakistan Muhammad Ali Jinnah (1876-1948, un khoja¹⁵⁷ converti ensuite au chiisme duodécimain), les chiites Liaquat Ali Khan (1895-1951, 1^{er} PM du Pakistan), Sir Khawaja Nazimuddin (1894-1964, 2^e PM du pays), Muhammad Yahya Khan (1917-80, président de la république de 1969 à 1971), Asif Ali Zardari (1955-ev, époux de feu Benazir Bhutto et président de la république de 2008 à 2013).

Installée principalement dans les villes de Bannu, Charsadda, Dera Ismail Khan, Hangu, Hyderabad, Islamabad, Jhang, Ka-

rachi, Kohat, Lahore, Multan, Nowshera, Parachinar, Peshawar, Quetta et Rawalpindi, et dans la région semi-autonome de Gilgit-Baltistan (où duodécimains et ismaéliens sont très majoritaires), les communautés chiites sont issues d'au moins une dizaine de groupes ethno-linguistiques, comme des Pachtous (Pathans), Pendjabis, Sindhis, Hazaras et muhajirs (émigrés de l'Inde)...¹⁵⁸

• **Déjà quarante ans de sectarisme sanguinaire**

Le 5 juillet 1977 marque le début d'une campagne sunnite pour évincer définitivement les chiites de la direction du pays, ou même les éliminer complètement de la République islamique du Pakistan : ce jour-là le général Muhammad Zia-ul-Haq dépose le PM Zulfiqar Ali Bhutto qui l'avait nommé chef de l'armée pakistanaise en octobre 1976. C'est le début d'un programme de sunnisation dogmatique et systématique (premiers décrets de Zia-ul-Haq le 10 février 1979 alors que triomphe à Téhéran la Révolution islamique !), la réintroduction des vieilles sentences islamiques comme la flagellation ou la lapidation, l'imposition de cours sur la charia dans le cursus des écoles, l'abolition de l'intérêt bancaire, l'invitation de prêcheurs wahhabites... Avec l'imposition d'un islam rigoriste, le Pakistan crée grâce à l'aide financière de l'Arabie saoudite, des États du golfe Persique et des États-Unis, des dizaines de bases pour entraîner des combattants (mojâhedin) venus de nombreux pays pour lutter contre les

Le chiisme paramilitaire

troupes soviétiques ayant envahi l'Afghanistan en décembre 1979.

Ses services de renseignement aident à la création de bureaux de recrutement et de financement aux seuls mains des sunnites (ex. 'Abdullah 'Azzâm, 'Usâmah ben Lâden, Gulbuddin Hekmatyâr...) et commencent déjà discrètement à former des combattants pour des opérations en Inde et au Cachemire¹⁵⁹. L'ISI non seulement crée le Mouvement de la guerre sainte islamique (Harakat ul-jihâd al islâmi - HJI) en 1980 pour combattre l'invasion soviétique en Afghanistan mais profite de cette guerre pour favoriser l'élosion de groupes armés sunnites extrémistes qui combattront surtout leurs compatriotes hostiles au fondamentalisme sectaire de l'école deobandie. Dans ce nouveau grand jeu, les chiites pakistanais font figure d'amateurs et ne résisteront au rouleau compresseur salafiste qu'en pratiquant la résistance armée au prix de milliers de morts et de blessés.

Depuis et malgré leurs dénégations à l'international, les divers gouvernements de la République islamique du Pakistan n'ont pu - ou voulu - se libérer de l'emprise des groupes sunnites extrémistes lui permettent d'affirmer son existence face à son "ennemi" indien et face au Monde occidental de plus en plus accusé de tous les crimes. D'ailleurs, sunnites et chiites pakistanais s'entendent bien pour crier leur haine contre les États-Unis et Israël. La politique de Zia-ul-Haq a engendré une vingtaine de groupes salafistes violents dont la liste et

l'historique figurent dans l'annexe XVI-D. Les lecteurs peu informés du sunnisme pakistanais pourront les consulter avant de lire ce chapitre sur le Pakistan. Ces organisations terroristes salafistes ne sont pas l'objet de la présente étude mais impossible de ne pas en faire mention car elles ont tué des milliers de chiites, ce qui a généré en retour un chiisme paramilitaire à grande échelle.

• **Les réactions chiites**

Les chiites n'ont pas attendu la Révolution islamique iranienne de février 1979 pour réagir aux attaques des sunnites. L'Organisation estudiantine Imamia (Imâmiyah students ârgana'zishen pâkistân - ISO¹⁶⁰) a été créée en 1972 à Lahore. Comme d'autres chiites, elle a soutenu le Parti du peuple du Pakistan (PPP) dont un des fondateurs fut Zulfiqar Ali Bhutto en 1967. En avril 1979, elle a activement soutenu la "Convention du chiisme pour tout le Pakistan" tenue à Bhakkar (prov. du Pendjab) et qui a demandé la reconnaissance de la jurisprudence chiite, entraînant ainsi la création du Mouvement pour l'application de la jurisprudence jafarite (Tehrik-e nifaz-e fiqh-e jafria - TNFJ).

En réponse au décret du 20 juin 1980 de Zia-ul-Haq imposant la zakât¹⁶¹ et le 'ushr-e shar'i¹⁶², une centaine de milliers de chiites¹⁶³ ont envahi Islamabad le 5 juillet et forcé le gouvernement à accepter d'inclure la jurisprudence chiite dans les lois. Parallèlement, l'Iran a ouvert des centres



Camille VERLEUW

culturels à Islamabad, Lahore, Karachi, Peshawar, et Quetta et a offert 4 000 bourses à de jeunes Pakistanais pour aller étudier à Qom au lieu de Najaf (Irak). Après la mort du grand mufti pakistanais Ja'far Hussain le 29 août 1982, le TNFJ s'est fracturé en une aile traditionnaliste (TNFJ-T) rassemblant alors les disciples des grands-ayatollahs Abulqâsem Khoyi et Seyyed Kâzem Shar'iâtmadârî sous la direction de Aqa Syed Hamid Ali Shah Musavi ; et une autre aile, pro-khomeyniste et majoritaire (TNFJ-M), qui choisira Arif Hussain al-Hussaini, un Pachtou turi de la vallée de Kurram, comme président le 10 février 1984.

Le TNFJ-T signera le 21 mai 1985 avec le chef du gouvernement Muhammad Khan Junejo un accord pour préserver les droits et les cérémonies des chiites. Pour ne pas perdre la face, le TNFJ-M nie que le gouvernement respecte sa promesse de juillet 1980 et organise pour le 5^e anniversaire de la démonstration d'Islamabad de nouvelles manifestations qui dégénèrent : 17 chiites sont notamment tués à Quetta.

Dès cette date, l'affrontement entre sunnites et chiites va devenir sanglant car des groupes armés vont se créer dans les deux camps.

• ***Un Iran bien discret***

Observer les activités des diverses composantes de la communauté chiite pakistanaise révèle qu'elle suit de plutôt loin les mots d'ordre politiques et religieux de Qom.

Les sites chiites ainsi que les analyses des spécialistes et des journalistes pakistanais font état de ressentiments parfois profonds envers Téhéran, accusé de négliger les chiites au Pakistan et d'être bien timides envers les divers gouvernements d'Islamabad qui laissent «leurs» chiites en proie aux extrémistes sunnites.

Selon des spécialistes, L'Iran mépriserait un peu ces populations originaires de l'est et les tiendrait pour "encore barbares et peu civilisées".

Une part du mépris provient des caractéristiques ethniques des chiites pakistanais (ou afghans, indiens ou bangladeshis) et de réminiscences historiques pourtant anciennes. En effet, les Hazaras (= les milliers) sont les descendants d'unités de l'armée mongole qui envahirent et massacrèrent des populations du Grand Khorassan de Bamiyân à Mashhad en 1221. Encore aujourd'hui dans la conscience populaire iranienne, "moghul" (= mongol) reste synonyme de "vahshi" (= sauvage). Pour les autres chiites pakistanais, les réactions iraniennes varient selon la couleur de leur peau : les plus "foncés" qui sont les descendants métissés des antiques populations dravidiennes de l'actuel Pakistan¹⁶⁴ sont ignorés ou méprisés, comme d'ailleurs le demi-million de descendants d'esclaves noirs des côtes de Somalie et de Zanzibar, vivant encore dans les bidonvilles des ports iraniens du golfe Persique.

Le chiisme paramilitaire

L'étude de dizaines de listes d'attentats et de meurtres rédigées par des institutions locales pakistanaises ou des organisations internationales a révélé une tendance à ne considérer positivement que certains chiites comme ceux du Pendjab, au détriment de ceux de la région de Gilgit-Baltistan, encore privés du droit de vote aux présidentielles et aux législatives¹⁶⁵ ou ceux d'origine hazara.

- ***Des milliers de victimes mais une goutte d'eau dans une mer de problèmes***

Que sont chaque année 5 000 tués dans une population d'environ 200 millions d'individus ne sachant pas eux-mêmes, ni d'ailleurs les autorités, combien ils sont en réalité ? Soit un mort sur environ 40 000 habitants, ou un pourcentage infime de 0,0025 % - moins qu'un sixième des morts sur la route, cette année-là (évalués à 30 310 décès, soit 2,69 % des 1 126 766 Pakistanais morts¹⁶⁶).

Les statistiques des tués par terrorisme révèlent depuis 2007 de 2 000 à 3 500 victimes, civiles ou agents des forces de sécurité par an, alors que les attentats de 2008-2010 avaient créé un pic dans la courbe des morts du fait du nombre de terroristes tués, selon le graphique du site Knoema¹⁶⁷, avec au total plus de 59 500 tués en 13 ans, soit +/- 4 600 morts/an. Les victimes innocentes ont été nombreuses les trois années suivantes et ce n'est qu'en 2014 que leur nombre a diminué.

Les années sont plus ou moins sanglantes désormais, selon l'évolution de chaque groupe armé, l'efficacité des actions anti-terroristes de l'État, les interventions secrètes de l'ISI ou des FAP, ou les mots d'ordre des autorités religieuses.

D'autres chiffres sont publiés par des instituts de recherche, des agences des Nations-unies ou des ONG. Les exemples suivants montrent que leurs chiffres diffèrent ou qu'ils restent en deçà de la vérité : le 16/12/2013, le *Jinnah Institute* publie son rapport sur l'extrémisme au Pakistan où il a dénombré 203 tués en 2011 et 450 du 01/01 au 30/11/2012 ; l'*American Enterprise Institute* annonce que pendant l'année 2013, les attentats sectaires ont augmenté de 53% sur 2012 ; 85 % des attentats advenant dans l'Agence de Kurram, la région de Quetta, celle de Karachi et au Gilgit-Baltistan¹⁶⁸ ; de 1999 à 2013, plus de 200 000 Hazaras ont quitté la région de Quetta vers l'Afghanistan ou d'autres provinces du Pakistan car la ville abrite les talibans afghans (HTA) et Lashkar-e-jhangvi¹⁶⁹. Mais la pression de l'ISI est telle que les autorités locales (police, juges et députés) n'osent appliquer les lois ou voter des mesures pour neutraliser ces entités terroristes, selon l'ingénieur hazara Sajjad Hussain Changezi, militant pour organiser sa communauté à Quetta¹⁷⁰. Selon 'Abdul Khaliq Hazara, leader du Hazara Democratic Party, ils paient le prix de la lutte sans fin entre l'Iran et l'Arabie saoudite.



Camille VERLEUW

Le 23/05/2013, la Société pour les peuples menacés a dénombré, de 2008 à avril 2013, 481 attentats anti-chiites au Pakistan causant 942 morts. Des chiffres largement sous-estimés car le rapport de la Commission des droits de l'homme du Pakistan pour la seule période de 2008 à mars 2012 dénombrait déjà 758 chiites tués au Baloutchistan dont 338 Hazaras. En juin 2014, le chercheur Majidyar de *l'American Enterprise Institute* de Washington DC a calculé que depuis juin 2009, plus de 2 000 chiites ont été tués ; l'inaction des autorités face à l'extrémisme sunnite et aux derniers attentats amenant de jeunes chiites à créer de nouvelles cellules clandestines pour se venger¹⁷¹.

96

En mars 2015, le magazine pakistanaise *The Friday Times* écrit que de janvier 1989 à mars 2015, 2 979 attaques sectaires ont été dénombrées faisant 5 059 tués et 9 713 blessés¹⁷². Au lendemain de l'attentat du 22/10/2015, le quotidien *Dawn* annonce qu'il y a eu plus de 1 400 attentats contre des chiites au Baloutchistan depuis 15 ans. Selon le *US Country Report on Terrorism 2015*, le Pakistan a connu cette année-là 1 009 attentats pour un total de 1081 morts, au 3e rang mondial¹⁷³. Le comité des droits de l'homme du sénat pakistanaise a appris en août 2016, du *Frontier Corps*¹⁷⁴ que 1 040 personnes ont été assassinées au Baloutchistan les deux dernières années mais les décomptes et l'absence de détails révèlent beaucoup d'incompétence et un manque d'enquêtes sérieuses, d'abord sur les corps mutilés (sous la torture ou après

la mort, pour les 52 non réclamés par les familles) ou sur les assassinats sectaires (seul chiffre donné : 49 pour lesquels nulle plainte n'a été portée par les familles)¹⁷⁵.

Ce rapport ignore les activités de police dans les "B-areas", plusieurs districts de la province aux mains d'une autre force paramilitaire, appelée Balochistan Levies, formée de locaux et plus efficace que la police officielle locale qui "contrôle" les autres districts, dits "A-areas". De son côté, le World Hazara Council (Shurâ-ye jahâni-ye hazâra¹⁷⁶) a dénombré, de 1999 à octobre 2014, quelque 1 500 Hazaras tués et plus de 3 500 blessés rien qu'à Quetta et sa région.

Face à l'incohérence des chiffres publiés, la seule conclusion à faire est que le nombre d'attentats est énorme et que le massacre systématique des chiites se poursuit dans la République islamique du Pakistan.

• **Les PMC chiites pakistanaises**

Les PMC de type 1 sont peu nombreuses et leurs activités terroristes ne sont nullement comparables à celles des sunnites extrémistes, *Lashkar-e jhangvi* ou *Tehrik-e taliban Pakistan* qui ciblent toutes les institutions de l'État, les forces armées ou de sécurité, les centres d'enseignement, les lieux de culte échappant aux sunnites deobandis ou salafis, les individus non-salafistes quelque soit leur profession ou statut, du paysan au propriétaire terrien, de l'analphabète à l'intellectuel, de l'ouvrier à l'industriel.

Le chiisme paramilitaire

Les PMC agissent d'usage en représailles d'attentats contre leur communauté et ne visent pas à créer un climat général de terreur comme les sunnites extrémistes qui envoient des kamikazes aux lieux les plus fréquentés, tuant des dizaines ou centaines de femmes et des enfants. L'annexe XVI-E de cette étude livre des dizaines d'exemples d'attentats faisant du Pakistan un pays au sectarisme paroxystique, poussé par nombre de religieux, d'hommes politiques, de militaires et d'officiers de renseignement. Soixante-dix ans après l'indépendance, les autorités du pays restent inexplicablement obnubilées par l'Inde, car New Delhi semble avoir nulle intention d'envahir un pays si divisé etho-linguistiquement et confronté à mille problèmes intérieurs, nés surtout de la volonté d'un extrémisme islamique de détruire toutes les autres idéologies.

Difficile de certifier les actions de PMC de type 1 qui ne se sont jamais dévoilées, ni revendiquées. De plus, comme les salafistes n'hésitent pas à assassiner d'autres sunnites, notamment soufis, le meurtre d'un sunnite n'est jamais forcément l'œuvre d'un chiite. Ainsi, l'attentat visant le 'allâma Ehsan Ilahi Zahir de l'Association des gens du hadith (JAH) le 23/03/87 à Lahore peut être attribué à n'importe qui, car ses diatribes visaient tous ceux qui étaient hors de sa propre association. La bombe fit 18 autres victimes et 114 blessés. Zahir décédera une semaine plus tard dans un hôpital de Riyad.

Le 5 août 1988, le leader chiite Arif Hussain al-Hussaini est à son tour assassiné à Peshawar par deux tueurs de l'Armée des compagnons du Pakistan (Sipâh-i sahâbah pâkistân, SSP), recrutés par un garde du corps du président Zia-ul-Haq. Le 'allâma Syed Sajid 'Ali Naqvi, toujours actif aujourd'hui, remplaça alors al-Hussaini.

L'incertitude subsiste sur le mystérieux accident d'avion qui a coûté la vie au président Zia-ul-Haq douze jours plus tard, près de la base militaire de Bhawalpur. Il était dans un Hercule C-130 avec son aide de camp Rahat Siddiqui, dix généraux pakistanais, l'ambassadeur américain Arnold L. Raphael et l'attaché militaire des États-Unis le général Herbert M. Wassom, plus 15 autres personnes et le pilote, le lieutenant-colonel Mashud et le co-pilote, le capitaine Sajid.

L'idée d'un piqué suicidaire par le co-pilote fut rejetée par des témoins affirmant que l'avion ne s'est écrasé au sol qu'après une trajectoire ondulatoire. Comme le capitaine Sajid s'était converti récemment au chiisme, l'idée qu'il aurait vengé l'assassinat d'Al-Hussain a été avancée. L'hypothèse d'un sabotage subsiste néanmoins car des traces de PETN ont été trouvées sur des pièces de l'avion analysées par des laboratoires pakistanais et américains mais l'origine de ce puissant explosif n'a pu être établie¹⁷⁷. Beaucoup de chiites pensaient alors que le président Zia-ul-Haq avait cautionné l'assassinat du leader chiite, de même qu'il avait favorisé un nouveau pro-



Camille VERLEUW

cès contre Zulfiqar Ali Bhutto, condamné à mort en mars 1978 et pendu le 4 avril 1979.

En revanche, ce serait bien un PMC de type 1 qui a assassiné le 22 février 1990 Haq Nawaz Jhangvi, le fondateur de la SSP. Isâr-ul-Haq Qâsmi prendra ensuite la direction de cette "armée" qui éliminera à son tour des chiites considérés comme les auteurs du crime. Les toujours discrètes actions de représailles de PMC résultèrent en l'assassinat de leaders successifs de la SSP ou de ses branches : Qâsmi en janvier 1991 ; Zia ur-Rehman Faruqi le 18/01/1997 ; un dirigeant en mai 2002 ; Muhammad Azam Tariq le 06/10/2003 ; Ali Sher Hayderi le 17/08/2009 ; le porte-parole de la branche de Karachi en août 2013. Le successeur de Hayderi, Muhammad Ahmad Ludhianvi, dirige toujours la SSP qui a pris en février 2002 le nom de Gens de la sunna et de la société (ASWJ).

Nul doute que c'est un PMC de type 1 qui a frappé, le 3 octobre 1991 le général Fazle Haq¹⁷⁸, proche de Zia-ul-Haq, chef intérimaire du gouvernement de la Province de Khyber-Pakhtunkhwa de début juin à fin novembre 1988 et que les chiites locaux considéraient comme complice dans l'assassinat d'Al-Hussain.

Il faudra attendre 1993 pour que soit annoncée l'existence d'un groupe terroriste chiite créé par de jeunes activistes du TNFJ-M et de l'ISO sous la direction du mawlâna Murid Abbâs Yazdâni : l'Armée de Mohammad du Pakistan (Sipâh-i muhammad pâ-

kistân - SMP). Son siège était à Thokar Nyaz Beg à Lahore. Son chef militaire, Syed Ghulam Raza Naqvi, emprisonné en 1996, n'a été libéré qu'en 2014.

D'autre part, le TNFJ-M décide en 1994 de se constituer en parti sous le nom de Mouvement jafarite du Pakistan (Tehrik-e jafria pâkistân - TJP), toujours sous la direction de l'allâma Syed Sajid Ali Naqvi. Des filiales sont organisées comme l'Armée de Abbas (Sipâh-i abbâs) et l'Armée des gens de la maisonnée du Prophète (Sipâh-i ahl ul-bayt). Il se dota aussi d'une branche étudiante, l'Organisation jafarite des étudiants du Pakistan (*Jafaria students organization pakistan*) en 1997. Quand le TJP est interdit le 14/01/2002 par le gouvernement du général-président Pervez Musharraf, le parti devient le Mouvement islamique du Pakistan (Tehrik-e islâmi pâkistân - TIP¹⁷⁹ ou Islâmi tehrik pâkistân - ITP) selon la langue. Le TIP ne cherche pas à imposer le chiisme comme religion unique du Pakistan et s'est allié à des partis sunnites modérés lors des élections : il rejoint la coalition Conseil unifié de l'action (Muttahida majlis-e 'amal) qui obtint 11,3% des votes et 53 des 272 sièges au Parlement le 20/10/2002.

En juillet 2003, 'Abdul Khaliq Hazara¹⁸⁰, Hussain Ali Yousafi et d'autres activistes créent le Parti démocratique hazara (Hazâra demokratik pârti - HDP) pour défendre leur communauté. Yousafi, président du HDP, sera assassiné en janvier 2009 par des assaillants de Lashkar-e jhangvi ; 'Abdul

Le chiisme paramilitaire

Khaliq Hazara le remplace alors. Le parti ne réussit pas à s'implanter et ne récolte que 11 052 voix, soit 0,02 % des votes, aux élections parlementaires de mai 2013.

Un attentat le 7 octobre 2004 à Multan lors d'une cérémonie marquant le premier anniversaire de l'assassinat du mawlânâ Tariq Azam, leader de la SSP, fait 38 morts et une centaine de blessés : l'action terroriste est attribuée au PMC clandestin Gardiens de l'islam (Pâsbân-e islâm - PI), une dissidence de la SMP basée au Pendjab¹⁸¹. Un autre PMC de type F1 issu de la SMP est l'Armée de l'imam du temps (Sipah-e imam-e zamana) mais la police pakistanaise devait découvrir que nombre d'homicides de représailles contre des chefs ou membres des groupes terroristes sunnites ont été menées par de simples et honorables citoyens ordinaires, outrés par les assassinats de chiites dans leur quartier, n'ayant jamais adhéré à une entité structurée et n'ayant nul lien avec les leaders nationaux ou provinciaux de leur communauté¹⁸².

En 2007, des Pachtous chiites de la vallée de Kurram, excédés par les centaines d'attentats des pachtous salafistes pakistanais et afghans, fondent deux PMC, le Parti de Dieu de Kurram (Kurram Hezbollah - KH) et la Milice du mahdi (Mahdi Militia - MM). Issus des tribus Turi, Bangash, Orakzay, Ibrahimzay, Sherkote, Usterzay, Alizay, ces Pachtous entendent défendre leurs quartiers à Parachinar, leurs villages et territoires tribaux dans l'Agence Kurram dont les talibans voudraient les expulser, pour circuler libre-

ment dans ce corridor géographique entre les deux pays.

Les chiites ont aussi formé le Conseil de l'unité des musulmans (Majlis-e wahdat-e muslimeen, MWM), fondé le 02/08/2009 par des religieux et des membres de l'ISO. Présidé par le 'allâma Raja Nasir Abbas Jafari, le MWM n'obtiendra que 0,09 % des voix aux législatives de mai 2013. Entre temps, les PMC Kurram Hezbollah et Mahdi Militia avaient accepté de se saborder en 2010 suite aux mesures officielles de protection des chiites de l'Agence Kurram. La poursuite des assassinats a prouvé que les chiites ont été dupés par le parti de Mian Muhammad Nawaz Sharif, la *Pakistan Muslim League* (PML-N), très liée aux sunnites extrémistes. En février 2010, la PML-N a ainsi fait campagne au Pendjab avec le soutien public du mawlânâ Muhammad Ahmad Ludhianvi, leader de la SSP. Vu l'interdit qui le vise, le TIP va opérer comme Conseil des ulémas chiites (Shi'a ulemâ' konsil), également présidé par Syed Sajid Ali Naqvi.

Le TIP sera à nouveau interdit le 05/11/2011 alors que le nombre de chiites assassinés par les extrémistes sunnites les trois années précédentes se sont comptés par milliers. En mai 2013, le SUK participa aux élections sur les listes du PPP. Le 13/01/2013, le 'alâma Ramzan Toqueer du Conseil des ulémas chiites a rencontré à nouveau le gouvernement provincial de Khyber-Pakhtunkhwa pour exprimer l'exaspération des chiites devant le silence de la justice et l'absence de mesures pour interdire les assassinats¹⁸³.



Camille VERLEUW

Lors de précédentes interventions, il avait révélé que des membres de sa communauté avaient créé des associations d'auto-défense pour répondre aux attaques des salafistes. Sans doute celles-ci se sont-elles dotées de PMC de type F1 pour riposter contre divers groupes salafistes.

• Perspectives

Rien ne permet de prévoir une paix interconfessionnelle au Pakistan. Mais les chiites pakistanais ont contribué à l'actuel blocage en s'alliant aux activistes sunnites pour faire voter au Parlement le 21 avril 1974 un amendement à la Constitution déniant aux Ahmadiyya la qualité de musulman¹⁸⁴. Les chiites avaient ainsi cautionné le sectarisme des déobandis et du Conseil d'abrogation du processus de prophétie (Majlis-e tahaffuz-e khatme nabuwat), créée en 1950 par les sunnites "modérés" barelvis de Mohammad Abdul Ghafoor Hazârvi. Onze ans plus tard, en septembre 1985, des religieux de la JUI deobandie exigeront que les chiites soient aussi déclarés non-musulmans.

Trente ans après le début du grand antagonisme chiito-sunnite, rien n'a changé. La volonté des salafistes (ou wahhabites locaux) reste de marginaliser les chiites, de leur interdire les hautes charges de la République islamique du Pakistan, voire de les éliminer ou chasser du pays. Leurs capacités à nuire dépendent toujours de l'ISI et les Forces armées (FAP) qui ont montré dans le passé qu'ils ne voulaient pas voir disparaître les "bons" terroristes ; tous parfaits

disciples de l'école déobandie. N'attendons rien de la police, tant que le gouvernement ne l'aura pas réformée en profondeur, améliorant leurs conditions de travail en éliminant la corruption. Le rapport de *Human Rights Watch* en septembre 2016 est révélateur de leurs problèmes¹⁸⁵.

L'avenir dépendra de chefs de l'ISI et des Forces armées, tous changés en novembre-décembre 2016. Le chef d'état-major de l'armée Raheel Sharif a été remplacé par le général d'armée Qamar Javed Bajwa le 29/11/16, et le 11 décembre 2016, on apprend que l'ISI sera dirigé par le général de corps d'armée Naveed Mukhtar qui a commandé le corps d'armée du Sindh à Karachi et fut le chef du contre-terrorisme à l'ISI, commandant d'une brigade au Sud-Waziristan et directeur des opérations de l'armée de terre. Ensuite, le général de corps d'armée Bilal Akbar, ex-commandant des Rangers du Sindh, aussi à Karachi, est nommé chef d'état-major chargé des opérations et du renseignement militaire¹⁸⁶. Ces nominations devraient renforcer la lutte contre les terroristes intérieurs. On constate que le président du TNFJ, l'ayatollah Hamid 'Ali Musavi, a rendu hommage au général Raheel Sharif¹⁸⁷ pour son combat contre les terroristes lors de l'opération Zarb ul-'azb¹⁸⁸.

100

XI – Palestine, bande de Gaza

Un PMC de type 1 a été créé dans la bande de Gaza dans la première moitié de l'année

Le chiisme paramilitaire

2014. Son existence serait encore secrète si une explosion accidentelle dans un de ses centre d'entraînement n'avait provoqué la mort de Nizar 'Isâ. Lors des obsèques de ce combattant le 25 mai 2014, le leader du groupe, Hishâm Sâlem, en a révélé le nom : Mouvement des gens patients pour la victoire de la Palestine (Harakat as-sâberin nasr al-falestin) dont l'abréviation "Hisn" indiquée sur le logo signifie forteresse, citadelle, fort, château fort.

Sâlem est un ex-membre des brigades Al-Quds (nom arabe de Jérusalem), la branche armée du Mouvement de la Guerre sainte islamique en Palestine (Harakat al-jihâd al-islâmi fi falestin - HJIF). Le HJIF a été créé en 1981 mais n'a survécu qu'avec de l'argent iranien. Son refus de condamner les bombardements séoudiens sur les houthis au Yémen a entraîné l'arrêt de l'aide iranienne fin 2014 et le retrait de ses dirigeants vers Beyrouth alors que le HJIF ne pouvait plus payer ses membres¹⁸⁹ et devait saborder son programme de télévision 'Aujourd'hui la Palestine'¹⁹⁰. Après une médiation du Hezbollah libanais, l'Iran a promis en mai 2016 de renouveler son aide de 70 millions de \$US et le faqih Khâmene'i a reçu en audience Ramadan 'Abdullah Mohammad Shallah, leader du HJIF, le 14/12/16¹⁹¹.

Hishâm Sâlem, Abu Mohammad, a été exclu du HJIF en 2010 pour ses vidéos sur YouTube sur la bataille de Karbalâ et la mort de l'imam Husayn, ce qui a été considéré comme un sectarisme pro-chiite offi-

ciellement refusé par le mouvement et par le Hamas, qui a aussi dissous la Société de bienfaisance les bonnes œuvres (Jam'iyyat al-bâqiyât as-sâlihât) dirigée par Sâlem et financée en partie sur fonds iraniens. Comme la Société de bienfaisance des partisans du prisonnier (Jam'iyyat ansâr as-sajîn) et la Maison de la guidance (Dâr al-hudâ), elle fut accusée de propager le chiisme à Gaza¹⁹². Le 13/01/12, des policiers du Hamas avaient interrompu une séance de prières au domicile d'un chiite, frappant les présents et en arrêtant une quinzaine¹⁹³.

En réalité, les deux organisations, fondées par d'anciens Frères musulmans radicalisés, ne veulent pas de concurrents dans la bande de Gaza, rappelant que dans les années 1960, il y avait 27 groupes palestiniens sans que leur combat progresse. Sâlem répond que le HISN n'est pas chiite, qu'il croit en l'unité des musulmans et qu'il respecte les idées de Fathi ash-Shaqâqi (1951-95), le fondateur du HJIF. Le HISN aurait une branche armée, surtout formée de combattants renvoyés du HJIF, comme le Sheykh 'Abdallah ash-Shâmi en 2009. Parmi les membres connus, figurent Yâser al-Habib, 'Abdul Rahim Hamad, Iyâd al-Hosni, ou le sheykh Mahmud 'Abdul'aziz Juda, emprisonné du 18 septembre au 16 octobre 2016 par la sécurité du Hamas et sa maison a été mitraillée par deux hommes en motocyclette le 19 octobre.

Hishâm Sâlem qui a organisé des attentats sanglants dont celui du 04/03/96 par un kamikaze dans la rue Dizengoff de Tel Aviv



Camille VERLEUW

102

qui fit 20 morts et 70 blessés, a échappé à plusieurs tentatives d'assassinat par l'armée d'Israël. Quand elles sont venues dynamiter la maison familiale le 30 novembre 2002, son père Ashur Sâlem, 68 ans, n'a pu quitter la maison de six étages et a été écrasé sous les décombres¹⁹⁴. Hishâm lui-même est resté plusieurs jours dans le coma quand il a été poignardé dans le cou le 9 octobre 2015 par un salafiste¹⁹⁵. Le jour même où le faqih Khâmeneï recevait à Téhéran le leader du HIJF, la sécurité du Hamas a arrêté plusieurs cadres du HISN à leur domicile mais ils n'ont pas trouvé Hishâm Sâlem qu'ils accusent de célébrer sur les réseaux sociaux la victoire à Alep des Syriens pro-gouvernementaux et de leurs alliés chiites¹⁹⁶.

XII – Syrie

• *Un "printemps" arabe mal nommé*

La crise avait débuté le 15 mars 2011 par de petites manifestations de Syriens enthousiasmés par un «Printemps arabe» qui s'amplifiait depuis le 17 décembre 2010. La réaction incroyable des forces de l'ordre a alors engendré une spirale de nouvelles manifestations. Bien que les revendications fussent alors limitées, elles furent réprimées de manière sanglante : 800 morts dans les deux mois suivants. L'Histoire révélera si les chefs de la sécurité syriens ont suivi des avis de conseillers issus de la SPEE. A l'annonce de la chute du dirigeant libyen

Mouammar Ghaddafi le 20 octobre 2011, les opposants syriens pensent que Bashar al-Assad connaîtra le même sort. Très divisée, l'opposition syrienne ne réalise pas l'ampleur du soutien au régime de Damas et l'importance des craintes suscitées dans le pays même par des sunnites extrémistes qui n'hésitent pas à éliminer les autres opposants au régime.

Les gouvernements saoudien, qatariote, émirati, turc... étaient entrés en action au nom d'une certaine solidarité religieuse contre la secte alaouite¹⁹⁷ qu'ils ne reconnaissent pas comme musulmane, outre le fait que Damas jouissait depuis des années du soutien de l'Iran chiite¹⁹⁸. Quand la multitude d'intérêts religieux et ethniques divergents devint évidente en Syrie, les soutiens arabes extérieurs s'éparpillèrent, laissant place à des sectes djihadies et salafistes fort sanguinaires, qui ont depuis rejoint leurs frères sunnites irakiens. Et leur idéologie va se révéler le plus grave danger émergent pour leurs ex-commanditaires arabes.

• *Les raisons non-politiques de l'intervention iranienne*

L'intervention de chiites étrangers en Syrie a été favorisée par l'Iran pour d'autres motifs que les liens politiques avec le régime de Bashar al-Assad. Elle s'explique par le nombre de lieux saints chiites dans ce pays : mausolées (darîh), sanctuaires ou mémoriaux (maqâm), stèles ou oratoires (musalah), salles de cérémonies et de prières

Le chiisme paramilitaire

(husayniyyah, en l'honneur du martyre du 3^e imam) et villages de convertis. Situé dans un quartier du sud de Damas, le mausolée de Zaynab bint 'Ali (627-681),^{199,200} petite-fille du prophète Muhammad, est le plus célèbre de ces sanctuaires, sinon le seul connu en Occident. Mais il y en a une dizaine d'autres qui se sont développés quand les lieux saints irakiens étaient quasi inaccessibles aux pieux chiites iraniens.

Les statistiques syriennes du tourisme montrent que les pèlerins iraniens représentaient de 38 à 47 % des touristes non-arabes en Syrie pendant les années 2000 à 2003 inclus (de 220 à 310 000 Iraniens). Quand la chute de Saddam Hussein a rouvert la route des lieux saints d'Irak, la part iranienne des touristes non-arabes en Syrie a baissé mais est restée stable autour de 30 % de 2004 à 2010 inclus. En réalité, comme l'image mondiale de la Syrie s'améliorait alors sous le régime de Bashar al-Assad, le nombre de touristes non-arabes a bondi jusqu'à près de 2,4 millions et celui des pèlerins iraniens jusqu'à plus de 792 000, soit 300 % de mieux qu'en 2004²⁰¹.

Nul doute que les voyages vers des mausolées chiites ont bénéficié des réticences européennes et américaines à délivrer des visas aux Iraniens. Pour loger un pareil flot de touristes chiites iraniens en Syrie, d'importantes infrastructures furent créées mêlant intérêts religieux, politiques et commerciaux : ainsi naquit en 2004 l'idée d'un véritable «chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle» chiite ! Nommé Al-Maw-

kib al-sabâyâ (la Procession des prisonniers), le pèlerinage suit le trajet emprunté en 680 par la tête de l'imam Husayn et des autres captifs de sa famille de Karbalâ à Damas. La situation en Syrie après mars 2011 a empêché sa complète réalisation, néanmoins les lieux saints suivants en étaient déjà des étapes²⁰² :

- une pierre tombale sous laquelle aurait été enseveli le crâne (ou la tête) de l'imam Husayn, située dans une annexe de la mosquée des Omeyyades (AR al-jâme' al-amawi). Celle-ci était à l'origine une église bâtie autour du tombeau de Saint Jean Baptiste (AR Yahyâ ibn Zakariyyâ) mais en 705, le calife Walid 1er en fit une mosquée tout en préservant le tombeau, ce qui est un cas unique dans l'islam²⁰³,
- la mosquée Sayyidah Ruqayyah dans le quartier Al-'Amâra de la vieille ville de Damas qui abrite le tombeau d'une fille de l'imam Husayn, capturée à Karbalâ et morte à l'âge de 4 ans en 681 dans une prison de Damas,
- la tombe de Sayyidah Sakina bint Husayn au cimetière Bâb as-Saghîr, à 1 km au sud-ouest de la vieille ville de Damas,
- la tombe d'Umm al-Kulthoum bint 'Ali (±630-±681), une autre soeur de l'imam Husayn, au cimetière Bâb as-Saghîr,
- le mémorial de 'Abdallah, fils du 4^e imam des chiites, au cimetière Bâb as-Saghîr,
- un mausolée à la gloire de tous les martyrs de Karbalâ, au cimetière Bâb as-Saghîr,
- le mausolée de Sayyidah Sakina bint Husayn, une autre fille du 3^e imam du chiisme duodécimain, aussi appelée Fâti-

- mah Kubrâ (669-736), dans le quartier de Darayyâ, au sud de Damas,
- le mausolée d'Umm al-Kulthoum bint 'Ali au village d'Arrawiya, près de Damas,
 - le mausolée à 'Adrâ '30 km au NE de Damas) de Hujr ibn 'Adl al-Kindi (nc-660), un des compagnons du prophète Muhammad qui prit position en faveur de l'imam 'Ali,
 - un mémorial et une stèle à Hamâ en l'honneur du 4^e imam du chiisme, 'Ali ibn Husayn, aussi appelé Zayn al-'Âbidîn ou Imâm as-Sajjâd (658-715),
 - un mausolée à Homs à la mémoire de Abu Dharr al-Ghifârî al-Kinânî, aussi appelé Jundub ibn Junâdah ibn Sufiyân (nc-652), un des quatre grands partisans de l'imam 'Ali,
 - le mausolée d'Alep appelé As-Saqt (= la Chute au champ d'honneur), où est enseveli Muhsin, le fils mort à six mois de l'imam Husayn et de Hadrahs Rabâb en 681,
 - le mausolée d'Alep, appelé Al-Nuqtah (= la Goutte) ou Mashhad al-Husayn (la Scène de Husayn), bâti autour d'une pierre ensanglantée quand la tête de l'imam Husayn y fut un moment déposée pendant son transfert de Karbalâ à Damas.
 - la salle de cérémonies et prières (husayniyyah) à Zarzur, un village à 25 km à l'ouest d'Idlib (prov. du même nom) dont les habitants ont été convertis au chiisme par le prédicateur Muhammad Naji al-Ghafarî dans les années 1940. Ce bâtiment, construit sur fonds iraniens, a été endommagé par des combattants salafistes dès décembre 2012.
 - des salles de cérémonies et de prières dans les villages chiites de Kafaryâ et d'Al-Faw'ah, au nord d'Idlib,
 - le sanctuaire à Raqqah de 'Ammâr ibn Yâsir (570-657), un des quatre grands partisans de l'imam 'Ali, assassiné par les hommes de Muawiya, le 1er calife omeyyade,
 - le sanctuaire à Raqqah de Uways ben Anîs al-Qaranî (594-657), un des compagnons de l'imam 'Ali mort à la Bataille de Sifîn. La construction de ces sanctuaires à Raqqah, commencée en 1988 mais arrêtée de 1994 à 2001, a été financée par des fonds iraniens et ne fut terminée qu'en 2005.
- *Les appuis militaires et paramilitaires au régime de Bashar al-Assad***
- Shabbîhah* : ce nom désigne au départ un «fantomatique»²⁰⁴ groupe de contrebandiers ou trafiquants alaouites, actif dès les années 1980 dans les ports de Lataquié, Jablah, Bâniyâs et Tartous dont certains chefs appartenaient à la famille Assad ou provenaient de Qardâhah, ville natale des Al-Asad où se trouve le mausolée de Hâfiz al-Asad (1930-2000). Devenue une plaie rassemblant aussi nombre de malfrats sunnites ou autres, le gouvernement syrien l'avait brisée vers 1995 mais certains réseaux de trafiquants avec le Liban ont subsisté. La révolte contre le régime de Bashar al-Assad en 2011, dont celle de Sunnites habitant les régions alaouites a entraîné les forces de sécurité syriennes à

Le chiisme paramilitaire

engager ces malfrats pour contrer certaines manifestations.

Leurs actions furent sanglantes, notamment en mai 2012 à Taldun près de Hula. La SPEE et le Hizbulah libanais sont venus organiser la shabbîhah dont des membres furent ensuite imposés par le régime syrien comme chefs des volontaires chiites venus d'Irak, d'Afghanistan ou du Pakistan. Néanmoins, les pieux chiites de la brigade Abulfadl al-Abbâs, ne supportèrent pas longtemps l'amateurisme des chefs imposés et il en résulta une dispute meurtrière à la mi-2013 près du mausolée de Zaynab.

L'Armée populaire (Jaysh ash-sha'bî) est une milice réactivée en 2011 avec l'aide de la SPEE et du Hizbulah quand il est apparu que le régime syrien était en danger. Crée il y a plus de 50 ans pour servir de force paramilitaire au parti Baath sous le nom de Munazzamat ash-sha'biyyah (Organisation populaire), elle ne fut vraiment utilisée que lors des périodes difficiles pour le régime, notamment les insurrections des Ikhwân al-muslimîn (= Frères musulmans) après 1979 dont la dernière, celle des sunnites de Hamâ, fut écrasée en mars 1982 sans que nulle autre cité syrienne ne vole à son secours. Depuis fin 2011, l'Armée Populaire a embriagadé plusieurs dizaines de milliers de partisans parmi les trois millions d'Alaouites qui, presque tous, craignent d'être massacrés si les salafistes gagnaient. Ils n'ont pas tort comme l'Histoire l'a plusieurs fois montré. En juin 2011, les généraux Mohammad 'Ali Ja'fari et Qâsem

Soleymâni, et le hojjatoleslâm Hoseyn Tâ'eb, chef des basijis, avaient été accusés par l'Union européenne de fournir équipement et aide au régime syrien pour réprimer les manifestations. Le commandant en chef de la SPEE, le général Ja'fari, n'avait admis en septembre 2012 que l'envoi de conseillers et des aides financières, sans matériel militaire, aux 50.000 hommes de l'Armée populaire²⁰⁵. Mais une autre source a confirmé l'envoi d'armes²⁰⁶.

Le nom de *Forces de défense patriotique* (Quwwât al-difa' al-watani) a été donné début 2013 à une nouvelle structure hiérarchisée qui regroupe les ex-Comités populaires (Lijan ash-sha'biyyah) présents dans les villages et certains quartiers des grandes villes. Formés surtout de membres des religions minoritaires, druzes ou divers groupes chrétiens, ils ont été organisés et équipés avec l'aide de la SPEE et du Hizbulah quand il est apparu que le régime syrien ne parvenait pas à étouffer le mouvement de révolte déjà vieux de près de deux ans. Ces forces d'autodéfense ne quittent pas leur lieu d'origine (cf. le sort du village araméen de Ma'lulâ de septembre 2013 à avril 2014).

Les forces d'intervention irakiennes et iraniennes se divisent en plusieurs types :

Des unités de PMC irakiens de type F3 envoyés sur les fronts

Le Mouvement des nobles du parti de Dieu a envoyé les brigades 'Ammâr ibn Yâsir,



Camille VERLEUW

Al-Hamad et al-Hasan al-Mujtabâ combattre au nord de la Syrie (Hamâ, Alep, Nibil, Zahra...).

la Ligue des justes a envoyé la Brigade garante de Zaynab (Liwâ' kafil Zaynab) défendre le mausolée de la soeur de l'imam Husayn. En réalité, ils furent vite utilisés pour combattre les insurgés démocrates et islamistes sur d'autres fronts.

L'Organisation Badr (Munazzamat al-badr) et les Bataillons du parti de Dieu (Katâ'ib hizbullah) ont fusionné leurs unités début 2013 dans les Bataillons du chef des martyrs (Katâ'ib sayyid ash-shuhadâ). La MaB a envoyé trois "brigades" des Forces du martyr Muhammad-Bâqir as-Sadr (Quwwât ash-shahîd muhammad-bâqir as-sadr).

106

Des unités créées de toutes pièces et formées en Iran par la SPEE

La Brigade des gens de Fâtima (Liwâ' al-fâtimiyyun), composée de chiites afghans venus de l'Afghanistan ou du Pakistan, mais surtout envoyés d'Iran où ils ont subi un court entraînement militaire. Selon le site Facebook de cette brigade, elle a comme but la défense du mausolée de Zaynab à Damas²⁰⁷. En réalité, la brigade a été déployée sur les fronts les plus difficiles. Les récits de ceux qui ont pu en revenir sont édifiants : ils révèlent que les unités de cette brigade ont servi de chair à canons dans des opérations suicides au nord de la Syrie, loin de Damas. Si la SPEE a bien ouvert quelques bureaux de recrutement en Afghanistan pour faire la propagande de la

défense des lieux saints chiites en Syrie, l'essentiel des "volontaires" provient des arrestations pour séjour illégal en Iran de centaines d'Afghans, alors dirigés vers des camps de la SPEE où des récompenses leur sont proposées (salaire, nationalité iranienne, aide à la famille, etc.)²⁰⁸.

La Brigade des gens de Zaynab (Liwâ' al-zaynabiyyun)²⁰⁹, créée au départ par des chiites pakistanais résidants en Iran. L'objectif annoncé était la protection du mausolée de Zaynab à Damas. Elle aurait depuis attiré aussi de jeunes chiites venus du Pakistan, notamment du Cachemire. Le faqih Khâmene'i les a félicités le 10/12/2016²¹⁰.

La Brigade d'Abulfadl al-'Abbâs (Liwâ' abulfadl al-'abbâs), formée à la mi-2012 en regroupant les centaines de chiites venus d'Irak, d'Afghanistan, du Pakistan protéger le mausolée de Zaynab²¹¹. Abulfadl al-'Abbâs (647-680), un des quatre demi-frères de Huseyn et de Zaynab, a été tué avec Husayn à Karbalâ en octobre 680. Comptant plus de 1 500 hommes, la brigade protège le quartier entourant le mausolée et défend l'aéroport à l'ouest de Damas. A la mi-2013, elle a traité d'amateurs ses chefs issus de la Shabbîhah et des heurts ont fait quelques morts et blessés. Des photos sur ses sites montrent qu'elle intervient avec l'armée syrienne sur d'autres terrains d'opération²¹².

Des unités issues du Hizbullah libanais

Les Compagnies de la résistance islamique (Sarâyah al-muqawamat al-islâmiyyah) sont intervenues dès la mi-2012 en Syrie, ce qui

n'a été reconnu que le 25 mai 2013 par son chef Hasan Nasrallah. Le silence était d'ailleurs impossible du fait des pertes pour reprendre la ville syrienne d'Al-Qusayr. Les noms de 178 combattants libanais tués d'avril au 5 juin 2013 furent alors publiés dans les médias du parti²¹³. Plus de précisions sont données dans le chapitre X sur le Liban.

• Perspectives

La reconquête d'Alep le 22 décembre 2016 par les forces de Bashar al-Assad et des paramilitaires alliés ne marque pas la fin de la guerre. Des milliers de salafistes sont hors des forces ayant décidé de discuter, alors que la septième année d'une sanglante guerre débute en février 2017. La présence des PMC étrangers sera encore utile avant que la paix ne règne. Les difficultés et délais pour reconquérir Mossoul suggèrent qu'il faudra des mois avant que Damas puisse libérer Raqqa, l'autre bastion de Dâ'esh, et contrôler le pays. Quand la paix reviendra, se posera la question de la présence des PMC étrangers en Syrie. Des changements d'attitude sont à prévoir : la presse a maintes fois signalé le mépris des combattants des PMC pour les soldats ou miliciens syriens, taxés de manque de courage, de légèreté, ou de défaitisme. Le Hezbollah entend exploiter sa victoire et se réjouit du retournement de la situation, après plus de 25 ans de diktats des forces armées syriennes au Liban aux milices de tous bords.

XIII – Yémen

• Une insurrection vieille de 20 ans déjà

Le nom de Partisans de Dieu (Ansâr allâh) est bien plus récent que celui de houthis (houthiyyun) qui date de 1997 quand un groupe de Yéménites de la province de Sa'dah²¹⁴, totalement inconnus hors du pays, s'est rebellé. Les combats sont restés localement limités et très épisodiques, quoique sanglants, pendant dix ans, jusqu'à l'automne 2014. Tout avait commencé quand Huseyn al-Houthi, un député zaïdite du parti islamiste Al-Haqq élu en avril 1993, le quitte pour fonder en avril 1997 un mouvement qui reprend des slogans vaguement inspirés de ceux utilisés en Iran. Le groupe Jeunesse pieuse (Shabâb al-mu'm n) se développe lentement et essentiellement parmi les zaïdites qui considèrent Zayd, le demi-frère de Muhammad al-Bâqir²¹⁵, comme leur cinquième imam (± 40 % des Yéménites, les autres sont sunnites de rite chaféite). Ce n'est que sept ans plus tard que Huseyn al-Houthi s'autoproclame tout à coup «commandeur des croyants» et rassemble ses partisans pour réclamer la formation d'un État islamique au Yémen. Le gouvernement de Sana'a, soutenu par la quasi majorité des religieux zaïdites, réagit alors et lance une offensive le 18 juin 2004 pour s'emparer du chef de la rébellion. Hussein al-Houthi est tué le 11 septembre et des centaines de ses partisans sont emprisonnés²¹⁶.



Camille VERLEUW

108

En mars 2005, le père de Hussein, Badredin al-Houthi, relance la rébellion dans la province de Sa'dah alors qu'un groupe appelé Jeunes de Sana'a (Shabâb as-Sana'a) commet des attentats dans la capitale. Ce dernier sera vite démantelé et un agent iranien arrêté. Les forces armées sont de nouveau envoyées dans le nord pour mater la rébellion et une amnistie est signée en septembre 2005. Les escarmouches dans les provinces du nord-ouest du Yémen ne cessent néanmoins pas. C'est à partir de cette période que la SPEE commence à envoyer des instructeurs et des armes à partir de ses bases secrètes en Érythrée²¹⁷. De nouveaux combats survinrent le 28 janvier 2007 et le gouvernement lança alors une offensive majeure avec 30.000 soldats, et un xième accord de cessez-le-feu fut conclu le 16 juin 2007.

Les autorités de Qatar patronnent un accord de paix en février 2008 mais les rebelles tuèrent sept soldats le 29 avril 2008 et une bombe explosa dans la mosquée Ben Salmân de Sa'dah le 2 mai tuant 15 fidèles et en blessant 55 autres. Des escarmouches plus ou moins sanglantes continuèrent. Néanmoins, le Président Sâleh déclara unilatéralement la guerre terminée le 17 juillet 2008. Un an plus tard, après l'assassinat d'un commandant militaire, l'armée yéménite lança une nouvelle opération appelée «Terre Brûlée», dans les provinces du nord du pays, ce qui jeta sur les routes plus de 170 000 réfugiés. Conscients du jeu iranien, les Yéménites fermèrent en octobre 2009 un hôpital et une clinique iraniens à Sana'a

qui étaient soupçonnés d'abriter des antennes du ministère iranien du renseignement et de la sécurité (VEVAK) ou de la SPEE. D'ailleurs, quelques jours plus tard, la marine yéménite interceptait un navire iranien avec à son bord cinq instructeurs iraniens et un chargement d'armes. Le Hizballâh libanais était alors accusé d'entraîner des combattants houthis dans un camp en Érythrée²¹⁸.

Le guerre monta d'un cran quand des houthis franchirent la frontière avec l'Arabie saoudite et y tuèrent un soldat, entraînant de violents bombardements aériens et des tirs d'artillerie de la part des Séoudiens. Le conflit cesse alors d'être une affaire interne au pays pour devenir une guerre irano-séoudienne par procuration : et plus personne n'écoute les dirigeants houthis qui clament en vain qu'ils ne veulent pas d'un chiisme duodécimain iranien qui viendrait remplacer leur zaidisme. Il est dorénavant trop tard. Le gouvernement yéménite constate alors qu'il a également à combattre un mouvement de révolte marxiste qui veut rétablir l'ex-République du Sud-Yémen ainsi que plusieurs groupes pro-Al-Qa'idah dans les régions montagneuses centrales où ils ont été rejoints par des centaines de salafistes saoudiens. Le Président Sâleh décide alors d'arrêter la lutte contre les houthis qu'il considère comme de vrais nationalistes yéménites et le 12/02/10, un cessez-le-feu était accepté par les deux parties.

• Le “Printemps arabe” remet tout en jeu

L’arrangement de février 2010 tombe lors des premières manifestations du “Printemps arabe” au Yémen. Les houthis participent au mouvement de protestation mais rejettent l’accord de novembre 2011 négocié sous les auspices du Conseil de Coopération du Golfe. Il supposait la formation d’un gouvernement de coalition et l’immunité pour l’ex-Président Sâleh. À partir des deux provinces (Sa’adah et Jawf) qu’ils contrôlaient déjà avant le 9 novembre 2011, les houthis étendirent leurs conquêtes dans la province de Hajjah, atteignant ainsi la mer Rouge. En mai 2012, ils parviennent aux portes de Sana’a. Entretemps, ‘Abd Rabbuh Mansour Al-Hâd, un membre des Frères musulmans, vice-président depuis octobre 1994, est devenu Président.

Le 21/09/2014, les houthis entrent dans certains quartiers de la capitale Sana’a avec l’accord des partisans de l’ex-président Sâleh alors que des organisations islamistes comme Al-Qa’idah et Dâ’esh annoncent qu’elles vont combattre les hérétiques houthis. Le président Al-Hâd signe avec les houthis un accord de paix et de partenariat national. mais comme les parties ne peuvent se mettre d’accord sur le projet d’une nouvelle constitution, le président est forcé de démissionner le 22/01/2015. Il s’en suit de nouvelles divisions entre tous les partis à Sana’a. Al-Hâd qui se réfugie à Aden le 21 février rencontre l’opposition des indépendantistes du sud du mouvement Al-Hirâk qui n’ont jamais accepté l’union des

deux Yémens en 1990²¹⁹. L’Arabie saoudite qui a installé son ambassade à Aden, commence à financer certaines tribus sunnites chaféites de la province centrale de Ma’rib et de quatre autres provinces du sud, sans tenir compte des ancestrales animosités entre les tribus des provinces d’Abyan et de Shabwah, habituellement opposées à celles des provinces de Lahij et d’Al-Dâle’ ! L’intervention séoudienne, ignorant les réalités du Yémen²²⁰, crée ainsi une situation encore plus compliquée sans que les pays occidentaux et surtout les États-Unis et le Royaume-uni y mettent le holà. Les seuls à profiter de la situation, et sans doute également des fonds séoudiens, sont Dâ’esh et Al-Qa’idah dans la péninsule arabique qui s’installent dans les régions peu habitées du centre du Yémen. Le 20/03/2015, deux kamikazes de Dâ’esh se font exploser dans deux mosquées zaidites de Sana’a : 142 morts et 351 blessés. Copiant de manière incroyable la propagande iranienne, ‘Abdulmalik al-Houthi en accuse alors les États-Unis et Israël !

• Le conflit devient régional

L’occupation le 25/03/2015 d’une importante base militaire au nord d’Aden par les houthis et la capture du ministre de la Défense du gouvernement Al-Hâdi entraînent neuf pays (Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, État des Émirats Arabes Unis, Jordanie, Koweït, Maroc, Qatar et Soudan) à former une coalition pour intervenir militairement avec l’aide logistique des États-Unis et de la Grande-Bretagne²²¹. Mais les

Camille VERLEUW

pays non-arabes ne veulent pas s'impliquer dans cette aventure, sachant que la guerre civile au Yémen ne se limite pas la rébellion d'un clan pro-iranien contre un gouvernement pro-séoudien mais divise le pays selon des facteurs politico-ethno-religieux où sunnisme et zaïdisme se cotoient. C'est ainsi que les 10-11/04/2015, le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif confirme téléphoniquement aux dirigeants arabes que la majorité des députés pakistanais, bien que sunnites et favorables à l'Arabie saoudite, ont refusé que des troupes et du matériel militaire soient envoyés ou livrés pour aller combattre des insurgés yéménites zaydites.

110

Les bombardements aveugles de la coalition sur les villages et villes yéménites entraînent des tribus jusqu'alors neutres à rejoindre les houthis et les partisans de l'ex-président Sâleh à attaquer les provinces saoudiennes frontalières. Les tentatives de paix se poursuivent néanmoins mais en août 2016, c'est l'échec des négociations de paix animées par l'ONU au Koweït. Le coup de grâce en sera les bombardements des avions de la Coalition, le 08/10/2016, lors des funérailles du père de l'ex-ministre yéménite de l'Intérieur à Sana'a en présence d'un millier de dignitaires yéménites de tous bords. Parmi les 155 morts figurent des personnalités impliquées dans la recherche d'une solution au conflit, comme 'Abdulqâder Hilal, le maire de Sana'a.

Plus de 525 autres personnalités yéménites furent blessées par les bombes de fabrica-

tion américaine. En riposte, des missiles ont été tirés contre les navires américains longeant les côtes yéménites pour guider les avions de la Coalition. Selon l'ONU, le conflit a déjà fait plus de 10 000 morts dont 4 000 innocents, tués sous les bombes de la Coalition²²². Comme pour le différend irano-américain, le sultan d'Oman, Qabus ben Sa'id, est à nouveau un actif médiateur pour rétablir la paix au Yémen²²³. Le 28/11/2016, les houthis et leurs alliés ont formé un gouvernement d'union nationale de 42 membres où les pro-Sâleh reçoivent notamment les ministères de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères alors que les pro-Houthi y occupent les postes ministériels de l'Éducation, des Finances, de l'Information, de la Justice et du Pétrole²²⁴.

• Perspectives

Le conflit qui a pris des dimensions régionales où les aspirations des seuls Yéménites sont de moins en moins entendues va encore se poursuivre pendant plusieurs mois, ouvertement ou clandestinement. L'intervention des pays étrangers ne peut qu'exacerber un conflit né de la recherche d'une meilleure reconnaissance des spécificités ethno-religieuses dans un des pays les plus pauvres du globe.

Aujourd'hui les houthis et leurs alliés occupent le quart occidental du pays le long de la mer Rouge, excepté la région d'Aden. Les forces du gouvernement Al-Hâdi occupent (officiellement) les autres trois quarts du pays jusqu'à la frontière omanaise mais

Le chiisme paramilitaire

cette partie du pays est peu habitée et de larges régions sont même aux mains des salifistes de Dâ'esh et d'Al-Qa'idah dans la péninsule arabique qui réalisent de meurtriers attentats dans les grandes villes, comme à Aden (29/08/2016 : 71 morts & 10/12/2016 : 49 morts)²²⁵.

Un accord de paix entre les houthis et le gouvernement d'Al-Hâdi ne résoudrait pas les problèmes du terrorisme salafiste qui tuent en grand nombre autant de combattants des deux côtés. L'absence d'une meilleure analyse des Occidentaux va à nouveau créer un espace géographique où le salafisme va fleurir à l'image de ce qui s'est passé en Syrie et en Irak. Deux terribles guerres meurtrières n'auront pas donc suffi à améliorer leur compréhension des réels dangers...

XIV – Autres pays

Des PMC ont été créées dans d'autres pays que les dix envisagés dans les pages précédentes. Ils ne furent parfois actifs que quelques mois et d'autres sont dormants.

- **LE CAS DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE** est un exemple de PMC conçus pour des actions précises et qui ont disparu aujourd'hui. C'est dans ce cadre qu'environ 300 visas ont été donnés à des Iraniens de 2004 à 2007²²⁶. Evoluant dans une foule de soufis sunnites ils ont apporté un soutien limité et utile mais qui ne pouvait se péren-

niser. Comme au Kosovo, les religieux traditionnels locaux ont refusé les concepts politico-religieux des chiites duodécimains sur le "gouvernement du jurisconsulte".

- **LE CAS DU KOWEÏT** est assez similaire : des PMC n'y ont été actives que de décembre 1983 au printemps 1990. Les premiers attentats furent dirigés contre les États-Unis ou la France, et contre les dirigeants koweïtiens accusés de soutenir l'Irak dans sa guerre avec l'Iran ; ils sont suivis de prises d'otages pour faire libérer les responsables de ces attentats. En juillet 1989, les Séoudiens neutralisent très rapidement des chiites koweïtiens responsables de deux attentats pendant le hâjj à La Mecque, et en exécutent seize le 21/09/1989. En représailles, des membres de ce groupe assassinèrent plusieurs diplomates séoudiens d'octobre 1989 à février 1990. L'invasion irakienne du Koweït en août 1990 entraîne une redistribution des cartes dans le grand jeu politique régional et les PMC disparaissent aussi rapidement qu'ils étaient apparus²²⁷.

- **LE CAS DES CACHEMIRE** est particulier : l'existence de PMC est plus discrète que celle de plusieurs groupes terroristes sunnites entraînés au Pakistan pour aller combattre la présence indienne. Les PMC sont surtout destinés dans les deux Cachemire à se protéger des exactions des extrémistes sunnites même si quelques slogans sont en faveur de l'indépendance du Cachemire. L'Armée de Mohammad (Jaysh-e muhammad - JM) et l'Armée du gentil (Lashkar-e taybah - LeT) ont notamment assassiné

Camille VERLEUW

d'importants leaders chiites dans le Jammu & Kashmir, comme Syed Agha Mehdi le 03/11/2000. Les salafistes leur reprochent leur modération : en effet, les religieux chiites, comme Aga Syed Hasan, réclament seulement une certaine autonomie dans le cadre de l'État indien.

Il y a bien eu un PMC actif de 1993 à 1998 sous le nom de Parti des pieux croyants (Hizb ul-momineen) mais ses dirigeants se révoltèrent contre les diktats de l'ISI qui voulait couvrir les assassinats de chiites kashmiris par les groupes salafistes qu'il envoyait lui-même au Cachemire indien. Le parti s'est ensuite borné à des revendications pacifiques, comme la liberté pour les processions et cérémonies spécifiques au chiisme (Achoura)²²⁸.

- **LE CAS DU NIGERIA** est aussi particulier. Le groupe de croyants autour du mallam (maître, instituteur) Ibrahim Zakzaki n'est qu'un pseudo PMC. Le leader n'aurait jamais dû être considéré comme une menace sérieuse : il navigue au gré des financements qu'il reçoit. On l'a d'abord connu khomeyniste avec ses "Musulmans révolutionnaires" qui ont participé à quelques conflits passagers avec des sunnites dans les années 1990. Fin 2001, Zakzaki se proclame "taliban nigérien" opposé à l'intervention américaine en Afghanistan : il reçoit ensuite des fonds wahhabites²²⁹. Il réapparaît plus tard comme pro-iranien et, avec l'aide de commerçants libanais chiites, il réorganise son groupe qui défile au son de musiques militaires triomphantes à diverses occasions avec des pos-

ters de l'ayatollah Khomeyni, du faqih 'Ali Khâmene'i et du leader du Hizbulah libanais, Hasan Nasrallah. Cette publicité extravagante du Mouvement islamique du Nigéria (MIN) fait croire en un puissant PMC basé à Zaria (province de Kaduna) qui effraie les autorités du pays, ce qui conduira presque "naturellement" une unité des Forces armées nigérianes (FAN) à tirer sur des manifestants en faveur de la Palestine à Zaria le 25/07/2014, faisant 35 morts dont ses trois fils.

L'assaut des FAN est d'autant plus surprenant que le MIN n'est impliqué dans aucune action terroriste au contraire du Parti des gens de la sunnah pour l'appel et la guerre sainte (Jamâ'at ul-ahl as-sunnah lid-da'wati wal jihâd), un mouvement salafiste plus connu sous le nom de Boko Haram. D'autres événements au Nigeria révèleront que des généraux des FAN ont été soudoyés pour contrecarrer la lutte contre Boko Haram²³⁰.

De nouveau, une intervention des FAN le 13/12/2015 entraîne l'arrestation d'un Zakzaki blessé, de sa famille et le massacre de quelque 300 de ses partisans²³¹. Le général Tukur Buratai, commandant les FAN, a alors justifié l'intervention en disant que des membres du MIN avaient essayé de l'assassiner quand son cortège de véhicules est passé au travers d'une procession de chiites²³², allégations que les enquêtes ont ensuite prouvé fausses²³³. Le MIN s'est suffisamment développé grâce à ses activités d'entraide sociale pour que des manifestations puissent ensuite être organisées dans

les villes de Kano, Katsina, Sokoto, Zamfara et Bauchi. Après enquête, la Haute cour fédérale nigériane ordonnera la libération de Zakzaki et sa famille le 02/12/2016 et le paiement de 50 millions de naira (150 000 €) de dédommagement²³⁴.

XV – Conclusions

- ***L'auréole des PMC de type F3 et F4 dans leurs pays ou sur des théâtres d'opérations extérieures***

À l'issue de la fin des combats et du rétablissement de la paix sur les territoires irakien et syrien, il est évident que les dirigeants de ces milices chiites vont bénéficier d'une reconnaissance légitime de leur action salvatrice. Leurs ailes politiques en Irak qui vont participer aux prochaines élections devraient récolter le fruit du sacrifice de milliers de leurs membres tués dans les combats contre Daesh et autres groupes sunnites extrémistes dont les horribles exactions ont été vues sur les écrans du monde entier. A l'image de Hâdî al-Amirî dans le 2^e gouvernement du Premier ministre Nuri al-Mâlikî, certains chefs de PMC irakiens devraient donc devenir ministre mais ils ne pourront jamais oublier combien l'Iran les a aidés.²³⁵

- ***Les réactions négatives aux actions des PMC***

En ce qui concerne l'Irak et la Syrie, les voisins arabes et certaines grandes puissances

se plaignent des ingérences de l'Iran alors qu'eux-mêmes sont les responsables directs ou indirects d'une situation qui a évolué si dramatiquement depuis plus de cinq ans. Les exactions commises par certains membres de PMC lors de la reconquête de villages ou de villes irakiennes vont être relayées disproportionnellement par rapport aux sacrifices de leurs membres pour éliminer ceux qui ont massacré si horriblement des milliers d'innocents en raison de leur foi ou violer des milliers de jeunes filles et femmes, parfois de manière systématique au nom de l'islam comme dans le cas des Yézidis. On va assister partout à des campagnes de diabolisation en fonction des objectifs des pays voisins ou éloignés. Il n'y a aussi aucun doute que les intérêts de certains pays et de partis qui les favorisent vont conduire à des affrontements sanglants, mais plus localisés et moins importants, au Moyen-Orient.

- ***La poursuite des ingérences des pays voisins exacerbant les conflits internes***

LA TURQUIE, qui a un problème avec ses Kurdes depuis des années, n'entend pas laisser leurs cousins étendre le territoire qu'ils contrôlent en Irak ou en Syrie et, pour ce faire, elle s'est portée garante des Turkmènes du nord irakien. Le PM turc Recep Tayyip Erdogan a d'ailleurs déclaré qu'il n'était pas favorable à l'entrée des milices chiites à Tell Afar, ville turkmène de quelque 100 000 habitants²³⁶ : c'est un des objectifs de l'opération Bouclier de l'Eu-



Camille VERLEUW

114

phrare lancée le 24 août 2016. Le choix des dirigeants turcs du parti nationaliste islamique AKP va certes dans le sens d'un pan-turquisme²³⁷ mais il concerne surtout des sunnites qui ont en réalité largement contribué aux victoires de Dâ'esh ! Alors qu'il était incarcéré au camp Bucca à Umm Qasr (sud de l'Irak), le futur calife auto-proclamé Ibrâhim as-Sâmarrâ'i y a rallié à sa cause plusieurs dizaines d'anciens officiers baathistes de l'armée et des services de renseignement. Parmi la centaine de ces ex-officiers qui eurent ensuite des postes importants dans Dâ'esh, il y a de nombreux Turkmènes²³⁸, comme le propre adjoint de Sâmarrâ'i, Sa'ud Mohsen Hasan, connu sous ses noms de guerre d'Abu Mutazz ou d'Abu Muslim al-Turkmâni, ou le trésorier général de Dâ'esh, Abu 'Alaa al-Afari ainsi qu'une bien trop importante proportion de ses juges islamiques et d'agents de sa police religieuse Al-Hisbah. Il est certain que de nombreux anciens habitants turkmènes chiites et kurdes sunnites de Tell Afar où ils constituaient jusqu'à 20 % de la population avant le printemps 2005 vont tenter de revenir chez eux avec un certain esprit de vengeance. En effet, ceux qui n'avaient pu fuir à temps ont été massacrés par centaines par leurs voisins sunnites qui avaient rejoint Al-Qa'idah Irak d'Abu Musâb al-Zarqâwi.²³⁹

L'ARABIE SAOUDITE aussi entend continuer à soutenir les sunnites de la région. Le 7 novembre 2016, le général Yahya Rahim Safavi, conseiller militaire du faqih Khâmene'i, a même accusé le président régional

kurde Mas'ud Barzani de laisser le consulat séoudien d'Erbil fournir des armes à des Kurdes anti-iraniens. Bien que ceci ait été démenti par la présidence de la région kurde et que la SPEE elle-même a rectifié les propos de son ex-général²⁴⁰, il ne fait pas de doute que la guerre par procuration entre les deux rives du golfe Persique va se poursuivre. Au niveau du sectarisme, il faut tenir compte du fait que la majorité des membres du Conseil des grands ulémas (Majlis hay'at kibâr al-'ulamâ') dont le président est le grand mufti d'Arabie saoudite professent toujours un salafisme dont l'objectif reste l'élimination de toutes les autres tendances de l'islam même si le roi 'Abdallah ibn 'Abdul'aziz (1924-2015) y a nommé le 14/02/2009 des docteurs de la loi des trois autres écoles de jurisprudence sunnite (chaféite, hanéfite et malékite) face aux wahhabis et leur école hanbalite qui monopolisaient tous les pouvoirs jusqu'à cette date. Le monde sunnite continue donc de subir les luttes fratricides initiées et entretenues par les fatwas des grands muftis séoudiens : Muhammad ben Ibrâhim Âl ash-Sheykh (1953-1969), 'Abdul'aziz ben 'Abdallah ben Bâz (1993-1999)²⁴¹ et 'Abdulaziz ben 'Abdullah Âl ash-Sheykh (depuis juin 1999). Ce dernier a encore répété le 6 septembre 2016 que "nous devons comprendre qu'ils (les chiites) ne sont pas des musulmans. Ce sont des majus²⁴², et leur inimitié envers les musulmans - spécialement la communauté sunnite - date de bien longtemps"²⁴³. Son prédécesseur et le sheykh séoudien 'Abdurrahmân ibn Nâsir al-Barâk²⁴⁴ avaient également qualifié les

chiites “d’apostats” (qu’il faut donc condamner à mort !). Face à ces idées extrémistes, un mouvement des musulmans victimes du salafisme est en train de se constituer sous la bienveillance et les encouragements de la Russie et de l’Egypte. La Conférence islamique mondiale tenue à Grozny (Tchétchénie) du 25 au 29 août 2016 s’est penchée sur le sujet “Qui sont-ils, ces adeptes de la sunnah ?”. Parmi la centaine de participants venus de 30 pays, figuraient le docteur de la loi Muhammad Ahmad al-Tayyeb et le recteur Ibrâhim al-Gudgud de l’Université al-Azhar, le grand mufti égyptien Shawki Allyam, le sheykh ‘Ali Jumaa, le prédicateur jordanien Sheykh Sa’id Fudâ, etc. La conférence a confirmé l’islamicité d’une série de courants, dont les tarîqah²⁴⁵ soufies, honnis par les wahhabites, mais a en revanche considéré comme déviés les Frères Musulmans, le parti At-Tahrir, Dâ ‘esh, les salafis, les habashis (Jamâ’at al-ahbâsh)...²⁴⁶.

- ***L’offensive des salafistes se poursuivra contre les autres courants, dont le chiisme***

Au Pakistan, le gouvernement n’a vraiment combattu les mouvements terroristes que lorsque l’armée est devenue leur cible. Le principe des “bons” terroristes subsiste et aucune action n’est prévue contre ceux qui prétendent ne combattre que l’Inde ou aider les Taliban afghans contre leurs ennemis politiques ou idéologiques (les chiites en général, et particulièrement les Hazaras). L’opération Zarb-e ‘azb a porté incontestablement ses fruits et les activités terroristes ont bien baissé, notamment à Karachi : 592 tués de janvier à fin novembre 2016 contre 2 789 en 2013, 2 explosions de bombes en 11 mois en 2016 contre 51 en 2013, et 19 kidnappings contre 78 en 2013 et 110 en 2014²⁴⁷. Le rapport ignore que les chiites restent la cible privilégiée des groupes terroristes sunnites.

En réalité, les extrémistes sunnites étendent même le champ de leurs actions terroristes où les PMC sont absents jusqu’à présent. Un bon exemple est l’attentat contre la mosquée chiite Hussaini Dalan du Vieux Dhaka le 23 octobre 2015. C’est une première dans ce pays certes à majorité sunnite mais où le deuil de l’Achoura a été célébré dans le calme depuis plus de 400 ans. La cérémonie dans la capitale du Bangladesh a été la cible d’une tentative d’attentat meurtrier mais heureusement, une seule des trois bombes artisanales a explosé tuant un adolescent de 14 ans et blessant 87 autres personnes.

- ***La face cachée du sectarisme***

Les PMC en Afghanistan, au Pakistan et dans les États de la péninsule arabique qui sont peu nombreux et n’ont que des objectifs limités de revanche n’ont pas de gros besoins financiers ; l’aide des croyants locaux suffit. Leurs activités restent limitées à des opérations homo où un minimum de personnel et de matériel (révolver ou kalachnikov) suffit. C’est tout le contraire des groupes salafistes où les objectifs varient



Camille VERLEUW

116

de l'individu à des entités importantes comptant des centaines de personnes, ou de l'assassinat individuel dans l'espace public à l'attaque de combattants en nombre contre des ensembles de bâtiments nécessitant du matériel important. Tout cela nécessite aussi un personnel nombreux et des structures adéquates pour fournir la logistique qu'il faut payer ou rénumérer quelque soit leur utilisation. Les dons des sympathisants ne suffisent pas : ils ont donc recours à une série d'activités criminelles ou délictueuses : trafic de drogues, d'armes, de diamants et autres activités minières illégales, extorsion ou détournements de fonds, rackets, chantages, kidnappings et rançonnement, braquages... qui viennent s'ajouter aux contributions, volontaires ou forcées, de riches musulmans ou de sociétés de "bienfaisance" wahhabites de la Péninsule arabique.

Notre conclusion finale est que l'avenir des PMC sous ses diverses formes est brillant et qu'il tient à l'existence de groupes paramilitaires ou d'États sunnites qui n'envisagent pas de cesser la lutte idéologico-nationaliste. Comparer les PMC et leurs homologues sunnites révèle la distance qui les sépare : leurs objectifs sont tout à fait dissemblables, leurs méthodes sont quasi totalement différentes et ils ne se rencontrent militairement que sur certains points comme l'utilisation d'armes similaires, les techniques d'assassinats individuels, ou la volonté de représailles ou d'actes de vengeance.

XVI - Annexes

Nul sujet de recherche au Moyen-Orient ne peut envisager une région géographique limitée car il dépend de facteurs débordant largement les frontières des États actuels. Les annexes suivantes fourniront aux experts ou curieux, les détails justifiant nos affirmations. Elles sont aussi destinées aux chercheurs voulant apprendre les caractéristiques de groupes armés qui créent chaque jour l'événement à travers le globe, sans que notre monde n'abrite forcément des foules d'adeptes de ces entités sectaires.

- ***Attentats contre des chiites (et assimilés) en Afghanistan, depuis septembre 2014***

Cette liste a été dressée en consultant des dizaines de sources et de documents (dont ceux du World Hazara Council à Bruxelles) mais reste indicative et non-exhaustive. En effet, les autorités afghanes ne s'occupent même plus du sort des kidnappés et la presse se détourne vite de ce qui est devenu franchement banal par sa répétition. De même les rapports d'organisations internationales ignorent souvent, ou citent à peine, les victimes hazaras : ainsi, le rapport de Human Rights Watch-2015 ne mentionne "en passant" et sans détails que de deux enlèvements d'Hazaras et ignore l'immense manifestation de novembre 2015 des Hazaras de Kaboul suite à la décapitation d'une fillette de 9 ans lors d'un enlèvement. De plus, le rapport qui ne cite aucun des nombreux massacres de voyageurs hazaras, considère l'attaque des talibans sur Kaboul le 07/08/2015 comme la plus meurtrière depuis 2001 avec ses 50 tués, ignorant ainsi celle qui fit 55 morts hazaras à Kaboul le 05/12/2011²⁴⁸. Ce jour-là, un kamikaze se fait exploser à Kaboul dans une procession d'enfants, pendant les cérémonies de l'Achoura : on compte aussi 134 blessés dans cet attentat revendiqué par le groupe pakistanais Lashkar-e-jhangvi.

Le chiisme paramilitaire

Un autre exemple est le document “2016 in Afghanistan” publié par Wikipedia²⁴⁹ : il tait le double attentat de kamikazes de Dâesh-WKh le 23/07/2016 pendant la manifestation pacifique de Hazaras du Mouvement de la lumière à la place Dehmazang à Kaboul qui a fait 85 morts et 230 blessés !

Quelques attentats et assassinats significatifs :

21/09/2014 : 700 taliban attaquent le district d’Ajrestân (prov. de Ghazni) où ils massacent une centaine de paysans, militaires et policiers, en décapitant une quinzaine.

Septembre 2014 – janvier 2015 : des agents de Dâesh organisent une branche en Afghanistan et au Pakistan qu’ils nomment ‘Province du Khorassan’ (wilayat al-khorâsân - WKh) avec l’aide de dissidents du Mouvement des taliban du Pakistan (TTP) et du Mouvement des taliban afghans (HTA). En août 2015, le Mouvement islamique de l’Ouzbékistan, basé en Afghanistan, s’allie à Dâesh-WKh.

23/02/2015 : enlèvement dans la province de Zâbol de 31 voyageurs hazaras venant d’Iran. Dix-neuf sont libérés le 11/05/2015 et cinq sont déclarés morts. Cinq autres sont libérés après le 11 novembre mais le sort de deux autres n’a pas été révélé.

03/03/2015 : 5 employés hazaras de l’ONG Save the Children en Oruzgân sont enlevés par les taliban, puis exécutés quand les autorités refusent de libérer des taliban retenus prisonniers.

16/03/2015 : 10 Hazaras sont enlevés dans la province de Ghazni, seuls 9 seront libérés trois heures après. Le sort du 10^e est inconnu.

17/03/2015 : 6 Hazaras sont enlevés par des hommes masqués près de Kanishk sur la route reliant Herat à Farah.

25/03/2015 : 20 chiites hazaras et baloutchis sont enlevés par des taliban dans le district de Kijran de la province de Daykundi. Ils seront libérés trois jours après.

30/03/2015 : trois Hazaras sont kidnappés dans le district de Sholgarâ au sud de la province de Balkh.

01/04/2015 : 13 Hazaras sont enlevés dans le district de Balkhâb de la province de Sar-e Pol. Quatre sont libérés après quelques jours, le reste le 14 avril.

14/04/2015 : quatre Hazaras voyageant du district de Malestân à celui d’Ajrestân (prov. de Ghazni) sont enlevés, puis exécutés.

18/04/2015 : un kamikaze de Dâesh-Khorassan se fait sauter devant l’agence de la Banque de Kaboul à Jalalâbâd : 33 morts et près de 100 blessés.

13/05/2015 : des taliban attaquent l’hôtel Park Palace de Kaboul où logent notamment des membres d’ONG : 14 tués.

08/06/2015 : les taliban enlèvent un homme, deux femmes et un enfant hazaras à Rasana dans le district essentiellement pachtou de Gey-lân (prov. de Ghazni). Leur sort est ignoré.

16/06/2015 : six Hazaras du district de Qara-bâgh (prov. de Ghazni) sont enlevés, seuls quatre seront libérés sains et saufs.

04/07/2015 : 22 Hazaras des forces de sécurité sont attaqués par des taliban dans le district pachtou de Jâlriz (prov. de Wardak), à 50 km à l’ouest de Kaboul. Malgré leurs appels à l’aide, des unités de la police voisine ne sont pas intervenues pendant les 24 heures de combats où tous les Hazaras ont finalement été tués.

25/07/2015 : 18 voyageurs hazaras sont enlevés de leur bus dans le district de Dahânah-e Ghowri (prov. de Baghlân), seuls quatre femmes et un homme sont libérés sains et saufs, les 13 autres sont froidement mitraillés et tués.

07/08/2015 : attaque de taliban à Kaboul : 50 tués et 350 blessés.

09/08/2015 : 3 Hazaras sont kidnappés dans le district de Nawur (prov. de Ghazni) : leurs corps criblés de balles seront retrouvés trois jours plus tard.

Camille VERLEUW

118

12/08/2015 : 12 Hazaras sont enlevés dans la prov. de Ghazni : sort inconnu, sans doute exécutés car plus de nouvelles.

05/09/2015 : des hommes armés arrêtent deux bus dans le district de Zari (prov. de Balkh) et massacrent 13 passagers hazaras.

20/09/2015 : Sayyed Habibullah Musawi, un Hazara de 56 ans venu de Sydney (Australie), est capturé par des talibans sur la route de Jaghori à Ghazni. Son corps est retrouvé le 22, le cou et la poitrine criblés de balles.

30/09/2015 : sept Hazaras sont kidnappés par des talibans du district pachtou de Geylân (prov. de Ghazni) alors qu'ils se rendaient du district de Jaghori (prov. de Ghazni) à Kandahâr pour se faire soigner. Le 12/10, des Hazaras arrêtent des Pachtous pour les échanger contre les kidnappés. Trois semaines plus tard, une délégation de Kaboul avec des parlementaires arrive pour jouer les médiateurs. Elle fait libérer les Pachtous mais pas les 7 Hazaras, décapités le 8 novembre par des combattants pachtous du HTA²⁵⁰.

11/11/2015 : Kaboul connaît la plus grande manifestation de son histoire quand les cercueils des sept Hazaras décapités le 8 novembre, sont promenés dans les rues jusqu'au Palais présidentiel où les manifestants ont clamé leur colère contre l'inactivité des autorités pour faire cesser les massacres de chiites dans le pays.

21/12/2015 : explosion à la base de Bagram : six soldats tués.

24/06/2016 : attentat de Dâ'esh-WKh contre les gardes népalais de l'ambassade du Canada (14 morts et 9 blessés), un 2^e attentat sur le convoi d'un député fait un mort et 4 blessés, et un 3^e attentat sur le marché de Keshim (prov. du Badakhshân) fait 8 morts et une dizaine de blessés. Dâ'esh-WKh et HTA revendiquent ces attentats.

23/07/2016 : double attentat de kamikazes pendant une manifestation pacifique de Hazaras du Mouvement de la lumière, place Dehmazang à Kaboul, 85 morts et 230 blessés, revendiqué par Dâ'esh-WKh.

Selon le site bien renseigné de www.hazara.net, le Dâ'esh-WKh recrute surtout ses membres parmi les jeunes Pachtous qui ont été endoctrinés par des précheurs de l'islam extrémiste déobandi oeuvrant au Pakistan dans des écoles financées par l'Arabie saoudite ou des émirats du golfe Persique, notamment à l'école théologique Darul Uloom Haqqânia (connue sous le nom d'Université du Jihad) à Akkora Khattak dans le district de Nowshera de la province pakistanaise de Khyber-Pakhtunkhwa. Celle-ci compte parmi ses anciens élèves Jalâluddin Haqqâni, les mawlânâ Muhammad Omar, Akhtar Mohammad Mansur, Asim Umar (leader du Parti Base de la guerre sainte dans le sous-continent indien, Jamâ'at qâ'idat al-jihâd fi shîbh al-qârat al-hindiyyah)... L'actuel recteur de l'école théologique, fondée en 1947, est le mawlânâ Samî' ul-Haq, leader d'une faction de l'Association des ulémas de l'islam (Jam'iyat 'ulamâ-e islâm) et président du Conseil de défense du Pakistan (difâ'-e pâkistân) qui regroupe une quarantaine de groupes sunnites extrémistes comme la Jamâ'at ud-da'wah de Hafiz Muhammad Sa'id Khân ou Sipâh-i sahâbah pâkistân de (pourtant interdit)²⁵¹.

20/08/2016 : Oluwi, l'imam du vendredi de la mosquée de Charsonak, quartier de Herat, a été tué par des assaillants qui ont réussi à prendre la fuite.

05/09/2016 : double attentat-suicide près du ministère de la Défense à Kaboul : 24 morts et 91 blessés.

06/09/2016 : attaque contre un centre d'aide à Kaboul : 1 mort et 6 blessés.

11/10/2016 : un kamikaze de Dâ'esh-WKh, déguisé en militaire, mitraille l'assistance pendant les cérémonies à la mosquée chiite de Karte Sar-khi (Kaboul), 14 morts et 36 blessés ; un autre kamikaze de Dâ'esh attaque la mosquée de Karte Châr (Kaboul) pendant les cérémonies de l'Achoura, 3 morts et 26 blessés.

13/10/2016 : un kamikaze de Dâ'esh-WKh se fait exploser à l'entrée d'une mosquée de

Le chiisme paramilitaire

Mazâr-e Sharif pendant les cérémonies de l'Achoura, 14 morts et 28 blessés.

26/10/2016 : des assaillants de Dâ'esh-WKh enlèvent une trentaine de personnes au nord de Firoz Kuh (prov. de Ghor) et les massacrent ensuite. Le même jour, un kamikaze de Dâ'esh-WKh se fait sauter pendant une réunion de chefs tribaux à Jalâlâbâd : 4 morts et 7 blessés²⁵².

05/11/2016 : Dâ'esh-WKh kidnappent six personnes dans la province de Ghor.

10/11/2016 : un kamikaze du HTA attaque avec un camion piégé le consulat d'Allemagne à Mazâr-e Sharif : 6 morts et 128 blessés.

12/11/2016 : attentat-suicide revendiqué par le HTA contre la base de l'OTAN à Bagram : 5 Américains tués et 16 autres blessés + un policier polonais. Depuis le 01/01/16, 11 Américains ont été tués dans des attentats : au total, les États-Unis ont perdu 2391 hommes depuis l'entrée des forces alliées en Afghanistan le 7 octobre 2001.

15/11/2016 : un kamikaze de Dâ'esh-WKh se fait exploser contre un véhicule officiel à Kaboul : 6 morts et une dizaine de blessés.

16/11/2016 : un kamikaze se fait sauter au passage d'un bus des forces de sécurité près du ministère de la Défense à Kaboul : 6 morts et 15 blessés.

21/11/2016 : un kamikaze de Dâ'esh-WKh se fait sauter pendant les cérémonies du 40^e jour de deuil après l'Achoura à la mosquée Bâqer al-Ulum de Kaboul, 27 morts et 35 blessés.

25/11/2016 : plusieurs explosions de bombes tuent 6 personnes et en blessent 27 à Jalâlâbâd.

07/12/2016 : des assaillants assassinent le mollah hazara 'Abdulwahid Sabiri, l'imam du vendredi de la mosquée Hazrat Mohammad à Herat.

17/12/2016 : cinq femmes employées de la sécurité de l'aéroport de Kandahâr et le chauffeur de leur minibus sont tués quand des assaillants les mitraillent.

01/01/2017 : Ramazân Sarvari, l'imam du vendredi de la mosquée Emâm Mohammad Bâqer

de Herat a été tué et sept personnes blessées dans un attentat. La bombe avait été cachée derrière la niche qui indique la direction de La Mecque.

03/01/2017 : plus de 2 000 chiites de Herat ont manifesté devant le gouvernorat pour protester contre les assassinats perpétrés par des combattants de Dâ'esh-WKh qui oeuvrent maintenant dans les provinces non-pachtounes.

10/01/2017 : un kamikaze et un camion piégé explosent à côté de bâtiments administratifs (services de renseignement) à Kaboul : 31 morts et près de 80 blessés. Le même jour, une bombe détruit la salle de réunion du gouvernorat à Kandahâr : 9 morts dont le gouverneur Humayun Aziz et 5 diplomates émiratis alors que l'ambassadeur de l'Etat des émirats arabes unis en visite dans la province et 15 autres personnes sont blessés. Plutôt dans la journée, un kamikaze s'est fait exploser à Laskkar Gah, chef-lieu de la province de Helmand, dans un hôtel abritant un responsable des services de renseignement : 7 morts et 6 blessés.

119

• Autres milices irakiennes

Les PMC irakiennes actives dans la défense du pays ne se cachent pas. Elles sont même fières de présenter leurs activités sur les sites sociaux : on y trouve des informations sur leurs dirigeants, les religieux dont ils suivent les recommandations, leurs théâtres d'opération, leur matériel, le nom de leurs martyrs, leur logo, etc.

Certains proclament leur participation à la Résistance islamique en Irak (Al-Muqawamat al-islâmiyyah fil 'irâq) : c'est une affirmation générale car il n'y a pas d'organisation spécifique de ce nom. Des indications sur d'autres PMC impliqués dans les combats en Irak et en Syrie sont disponibles sur plusieurs sites²⁵³.

Ansâr allâh al-'aufiyyâ : la création de la milice des Loyaux partisans de Dieu a été annoncée en août 2014 sur Facebook par le mollah Haydar al-Gharawi²⁵⁴, secrétaire général d'un parti de la province de Meysân, le Groupe de l'honnête et de la générosité en Irak (Kiyân as-

Camille VERLEUW

120

sâdiq wal-'atâ fil-'irâq). Ce parti, actif depuis 2012, a des élus au Conseil provincial dont un a promis en juin 2014 de financer des volontaires voulant combattre Dâ'esh. L'AAA combat au sein de la Liwâ' al-Hamad, une des 4 brigades du Harakat hizbulah an-nujabâ de Akram Ka'abi. La milice use dans sa propagande des portraits du faqih Khâmene'i et de l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr.

Faylaq al-wa'd as-sâdiq : la Légion de la promesse sincère serait constituée d'habitants de Najaf dirigés par le mollah Abu 'Ammar al-Tamîmî²⁵⁵. Son site (alwaadsadeq.org) montre les portraits du faqih iranien 'Ali Khâmene'i et l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr²⁵⁶. Elle a d'abord agi contre les forces américaines, via notamment la Katibat imâm al-kâdhim²⁵⁷ des sarâyâ 'Ammâr ibn Yâsir²⁵⁸. Elle n'a pas participé aux élections de janvier 2012, ce qui suggère qu'elle n'est qu'une section régionale d'une importante milice type AAH ou KaHz. Bien que son porte-parole, le mollah 'Amr al-Lami, déclara en août 2012 qu'elle se consacrerait dorénavant à l'aide sociale, FWS annonce en 2013 que des combattants de ses brigades armées sont allés en Syrie «défendre les mausolées chiites». Fin 2013-début 2014, des photos sur Internet les présentent comme engagés dans les opérations militaires à Alep et ses environs en même temps que le HaHzNo.

Firqat al-'Abbâs al-qatâliyyah : le Régiment combattant 'Abbas est une milice de Karbalâ.

Harakat hizbulah an-nujabâ (HaHzNu) : le Mouvement du parti de Dieu des nobles, aussi nommé Harakat al-nujabâ (Mouvement des nobles), a été fondé en 2012 par le mollah Akram al-Ka'abî, un dirigeant de l'AAH qu'il avait quitté pour poursuivre ses études théologiques. Ce religieux, partisan du faqih Khâmene'i et de feu l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr, est très anti-américain.²⁵⁹ Le HaHzNu comprendrait quatre brigades qui ont été envoyées pour combattre dans le nord de la Syrie, surtout à Alep pour sa reconquête²⁶⁰.

Hizbulah al-abrâr : le Parti de Dieu des justes a été créée en juin 2014 avec comme secrétaire général le mollah Fâdl al-Khaz'ali. Son logo est semblable au Hizbulah libanais avec comme slogan «la résistance islamique en Irak». Selon son site sur Facebook, il a participé à des opérations à Bagdad, Amîrli, Jurf as-Sakhar et dans la province de Diyâlâ en compagnie d'une autre milice de Karbalâ, Firqat al-'Abbâs al-qatâliyyah. Les tracts et communiqués du HzAb traissent des liens avec l'AAH et un mépris pour les Américains encore en Irak.

Hizbulah al-akhyâr fil 'irâq (HzAfl) : en mars 2015, le Parti de Dieu des gens bien en Irak est rejoint par les Bataillons Bannières de l'Orientation Correcte (KaRH).

Hizbulah ath-thâ'iroun : le Parti de Dieu des rebelles était dirigé par Rahmân 'Abdulzahrâ al-Jazâ'irî, enlevé le 18 mai 2014 dans le quartier chiite de Jamilah à Bagdad. La milice dont certains posters contiennent le portrait de Hassan Nasrallah, chef du Hizbulah libanais, serait la branche armée de l'Alliance des héritiers (Kutlat al-wârithoun). Dirigée par Mouhannad Hasan Muhammad Hasan, la milice a présenté des candidats aux élections législatives du 30 avril 2014 dans les provinces de Bagdad et de Dhî Qâr mais n'a pas eu d'élus. Elle a une page sur Facebook.

Katâ'ib ansâr al-hijjah : les Bataillons des partisans du pèlerinage, parfois cités comme la Liwâ' ansâr al-hijjah (Brigade des partisans du pèlerinage) est une milice dirigée par le mollah Muhammad al-Kinâni envoyée pour combattre Dâ'esh au nord-ouest de Bagdad, à la limite de la province d'Al-Anbâr. Elle se considère comme faisant partie des Forces du Martyr Sadr (Quwwât ash-shahid as-Sadr) et soutient le PM actuel Haydar al-Âbâdi.

Katâ'ib hizbulah al-mujâhidoun : vers 2011, les Bataillons du parti de Dieu des combattants auraient été créés par un homme controversé, 'Abbâs al-Muhammadâwi, secrétaire général de l'Alliance des fils zélés de l'Irak (Kutlat al-abnâ' al-'irâq al-ghayyârâ). Issu d'une tribu arabe

Le chiisme paramilitaire

chiite des marais du sud de l'Irak, il s'est fait connaître par des propos surprenants, notamment contre les Kurdes, sa vie politique lui valant cinq tentatives d'assassinat les 10/06/2011, 16/11/2011, 23/02/2012, 22/08/2013²⁶¹ et 16/01/2014²⁶². En juillet 2014, les Bataillons du parti de Dieu des combattants menacent les séoudiens d'attentats si l'ayatollah Nimr Bâqir an-Nimr n'est pas libéré. Ils exigent aussi la fermeture des ambassades turque et américaine à Bagdad. Le 27 août 2014, 'Abbâs al-Muhammadâwi annonce que ses bataillons sont dissous, ses combattants rejoignant la Mobilisation Populaire. Néanmoins, après la condamnation à mort d'An-Nimr le 15 octobre 2014, un tract des Bataillons du Parti de Dieu des combattants annonce avoir pris des otages séoudiens qu'ils tueraient si An-Nimr est décapité. Le 31 janvier 2015, six hommes armés attaquent la maison de 'Abbâs al-Muhammadâwi au quartier Karrâdah de Bagdad et l'enlèvent. Les coupables sont vite arrêtés mais le sort du sheykh reste inconnu. NB : les Bataillons du parti de Dieu ont maintes fois réaffirmé que les bataillons de 'Abbâs al-Muhammadâwi n'avaient aucun lien avec leur groupe.

Katâ'ib al-imâm al-gheyb : les Bataillons de l'imam caché, dirigés par Abu Dhir al-Fiqar, formés d'éléments des Bataillons du parti de Dieu qui l'ont quitté en janvier 2015.

Katâ'ib al-imâm 'Alî : les Bataillons de l'imam Ali ont été formés lors de la mobilisation générale contre Dâ'esh à la mi-2014. Son chef est Shebl al-Zâ'idî, un ex-commandant de l'Armée du Mahdi²⁶³.

Katâ'ib al-imâm al-Huseyn : les Bataillons de l'imam Hussein, apparus en 2014, ont été repoussés par les combattants de Dâ'esh dans la province de Salâhuddîn. Elle est l'aile armée du Mouvement du message islamique (Harakat al-risâlat al-islâmiyyah) dont la propagande fait usage des portraits des faqih Khomeyni et Khâmene'i.

Katâ'ib al-kâkâ'i : les Bataillons de la confrérie, dirigés par Farhâd Nezâr, ont été formés après

l'été 2014 dans la région de Kirkouk pour protéger la secte syncrétiste appelé Yârsân (en kurde) qui vénère l'imam 'Ali et croit en la réincarnation.²⁶⁴ La secte est présente dans le nord-est de l'Irak et le nord-ouest de l'Iran où elle est plus connue sous les noms de Ahl-e haqq ou 'Ali Allâhi. Ils parlent gourâni, un dialecte kurde²⁶⁵.

Katâ'ib al-qiyâm al-Huseynî : la milice des Bataillons de la révolte de Hussein se définit comme l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique. Sa propagande fait usage des portraits des faqih Khomeyni et Khâmene'i. La milice qui semble surtout opérer dans la province de Diyâlâ est dirigée par Muhammad Khafaji.

Katâ'ib râyât al-hudâ (KaRH) : les Bataillons bannières de l'orientation correcte sont une milice issue du Harakat al-mujâhidîn al-ahwâr (Mouvement des combattants des marais). Ces marais sont situés dans l'extrême sud de l'Irak, entre l'Euphrate et le Tigre (d'où l'ancien nom de Mésopotamie). Ils furent à 90 % asséchés sur ordre de Saddam Hussein après la révolte des chiites de mars 1991. En mars 2015, la milice a fusionné avec le Hizbulâh al-akhyâr fil 'îrâq (Parti de Dieu des gens bien en Irak).

Katâ'ib rijâl allâh al-ghâliboun : les Bataillons des hommes de Dieu vainqueur sont une milice créée après juin 2014 dont la propagande utilise le portrait du faqih Khâmene'i.

Katâ'ib Ruhallah : les Bataillons de Ruhallah (ou de l'esprit de Dieu), avec une allusion au prénom de l'ayatollah Khomeyni, sont une milice apparue après juin 2014 qui a participé à des opérations dans la région de Qaryat ad-Dâbitiyyah, à 25 km au nord-ouest de Bagdad, à la limite de la province d'Al-Anbâr, et de Balad, à 90 km au nord de Bagdad, dans la province de Salâhuddîn. Le chef de cette milice est le mollah Abutâlib al-Mayahi.

*Katâ'ib sayyid ash-shuhada*²⁶⁶ : les Bataillons du chef des martyrs ont été fondés début 2013 pour «protéger tous les mausolées chiites» et «mettre un terme aux conflits sectaires». Ils sont

Camille VERLEUW

déployés en Syrie pour protéger le mausolée de Zaynab et soutenir la brigade Abufadl al-'Abbâs. Sous la direction d'Abu Mustafâ ash-Sheybânî, cette milice est revenue prêter main forte à la Mobilisation Populaire. Le 15 octobre 2014, lors de la condamnation de l'ayatollah Nîmr An-Nîmr, son tract accuse les USA (ash-sheytân al-akbar) d'être responsables des actes séoudiens et bahreïnis, et les accuse également d'aider Dâ'esh.

*Katâ'ib Zaynab al-kubrâ*²⁶⁷ : les Bataillons de Zaynab la plus grande sont une milice apparue après juin 2014 dans la région de Bagdad. Ses posters reproduisent des portraits des faqîhs iraniens Khomeynî et Khâmene'i.

Liwâ' ash-shabâb ar-risali : la Brigade des jeunes messagers est une milice chiite créée en 2014. Se présentant comme le bras de la marja'iyyah, elle utilise dans sa propagande les portraits de l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr et de l'ayatollah Mahmud al-Tamîmî de la ville d'Ibrâhim bin 'Ali (à 26 km de Bagdad) qui fut assassiné en 2004. La milice combat sur les fronts de Qaryat ad-Dâbitiyah et d'Al-Karmah à la limite entre les provinces de Bagdad et d'Al-Anbâr²⁶⁸.

Sarâyâ 'ashurâ : les Compagnies de l'achoura ont été créées par le MAII au lendemain de l'appel du grand ayatollah 'Ali al-Huseynî as-Sistâni. Elle a combattu sur les fronts de Qaryat ad-Dâbitiyah où son premier commandant a été tué le 3/11/2014, et d'Al-Karmah à la limite entre les provinces de Bagdad et d'Al-Anbâr. Elle agirait en coordination avec les Compagnies des partisans de la croyance.²⁶⁹

Sarâyâ ansâr al-'aqidah : les Compagnies des partisans de la croyance ont été créées par le MAII au lendemain de l'appel du grand ayatollah 'Ali al-Huseynî as-Sistâni. Dirigée par le mollah Jalâladdîn as-Saghîr, elle est allée dès septembre 2014 combattre Dâ'esh sur les fronts de Qaryat ad-Dâbitiyah et d'Al-Karmah.

Sarâyâ al-jihâd : les Compagnies de la guerre sainte ont été créées à l'été 2014 par le Mouvement de la guerre sainte et de la construction

(Harakat al-jihâd wal binâ' - HDB) pour rejoindre la Mobilisation Populaire. Le leader du MAII, 'Ammar al-Hakim, avait appelé en juin 2014 le HDB qui est partisan du grand ayatollah 'Ali al-Huseynî as-Sistâni, à organiser des volontaires armés²⁷⁰.

Sarâyâ al-khurâsânî : les Compagnies du Khorrassan ont été initialement fondées pour aller combattre en Syrie mais des unités sont revenues en Irak après l'été 2014. Elles ont été utilisées pour des opérations dans les provinces de Salâhuddîn, Diyâlah et Kirkouk (ex-Tâmîm) (à Khuz Khurmâto, Suleymân Beg, Jalawlâ...). La propagande de la milice utilise les portraits du faqîh Khâmene'i²⁷¹.

NB : il y a bien d'autres PMC de moindre importance. Elles se sont fondues dans la Mobilisation populaire. Certaines doivent aussi n'avoir existé que sur Facebook...

122

• Pour ceux qui doutent encore du rêve d'un Grand Iran

• Les Iraniens de la Méditerranée à la Chine

L'histoire de l'Iran, un temps appelé «Perse», est connue depuis au moins 2500 ans, notamment par des textes écrits en caractères cunéiformes révélant une langue soeur du sanscrit. De -550 à -330, le premier empire iranien connu s'étendra au fil des guerres sur l'Asie mineure et la mer Noire, sur la Libye et l'Égypte, sur tout le Croissant fertile, sur l'Iran actuel et toutes les régions jusqu'à l'Indus et une partie de l'Asie centrale jusqu'au bassin du Tarim. Et pour protéger cet empire, les «Rois des rois» avaient alors créé des bataillons levés parmi une vingtaine d'éthnies habitant de la Cyrénaïque jusqu'à l'actuel Xinjiang. Plusieurs inscriptions gravées dans la pierre en donnent des listes et même des représentations où chaque groupe ethno-linguistique est bien représenté avec ses caractéristiques vestimentaires et militaires. Ce système

Le chiisme paramilitaire

subsistera encore pendant les dynasties arsacide (de -247 à +224) et sassanide (de 224 à 640).

Dans les 860 années suivantes, l'Iran sera dévasté par les invasions (arabe, diverses tribus turques, mongole, afghane) et ne retrouvera une certaine indépendance que vers 1 500, début de la dynastie Safavide qui impose le chiisme comme religion. C'est aussi le temps d'une action chez un voisin, toujours d'actualité : à l'appel des Arabes chiites de Bahreïn, des soldats iraniens viennent les protéger des tribus sunnites (1622-1783).

De 1740 à 1925, des tribus turcophones dirigent à nouveau la Perse mais perdent des territoires frontaliers au profit de la Russie (nord) et de l'Angleterre (est). Quand arrive au pouvoir un cosaque iranien, Rezâ Mir Panj, débute la rapide modernisation de l'Iran, à l'image d'Ataturk en Turquie, avec une forte résistance des propriétaires terriens et religieux chiites, car il se réfère à l'Iran ancien en prenant le nom de «Pahlavi». De nouvelles influences ou interventions, comme celle des États-Unis après le coup d'État contre Mossadegh en août 1953 et le régime des capitulations, vont ensuite raviver le souhait d'indépendance des Iraniens. Car de l'invasion Arabe à la révolution de 1979, 1 340 ans, ils ne furent réellement maîtres chez eux que pendant 250 ans.

• ***Les interventions iraniennes dans la région avant la Révolution islamique***

Avec le soutien des puissances occidentales, surtout des États-Unis, des militaires iraniens sont intervenus dans les pays voisins, surtout pour contrer des mouvements communistes ou soutenus par l'URSS. Elles sont largement oubliées aujourd'hui :

- a - Appui aux royalistes yéménites de Sana'a contre les forces républicaines, 1962-1970.
- b - Aide aux combattants (pechmergâ) de Mostafâ Barzâni en lutte après mai 1965 contre les nationalistes arabes au pouvoir à Bagdad. L'Iran finance l'achat par les Kurdes d'armes fabriquées en U.R.S.S. qu'Israël

avait saisies pendant ses conflits avec les arabes. L'aide iranienne aux Kurdes cesse après l'Accord d'Alger signé en mars 1975.

- c - Aide au sultan Qabous ben Sa'id d'Oman pendant une rébellion au Dhofar en 1971.
- d - Prise de contrôle en novembre 1971 de trois îles stratégiques du golfe Persique (Grande Tomb, Petite Tomb et Abu Musâ), avec l'accord tacite de la Grande-Bretagne en échange de la fin des revendications iraniennes sur Bahreïn.
- e - Aide au Pakistan pendant les rébellions au Baloutchistan, notamment de 1973 à 1977 quand l'Iran envoie des hélicoptères de combat prêter main forte aux soldats pakistanais.

• ***Groupes sunnites actifs au Pakistan***

La politique de Zia-ul-Haq explique la fatale chute de l'influence des musulmans sunnites les moins sectaires, notamment de l'Association des ulémas du Pakistan (Jam'iyat-e ulamâ-e pâkistân - JUP²⁷²) qui comprend la majorité des leaders soufis. Après avoir obtenu 11,3 % des votes aux législatives de 2002, puis 2,2 % en 2008, ce courant, dit barelvi, réuni dans le Conseil de l'Unité Sunnite (Shurâ-ye ittehâd-e sunni) «pour lutter contre la talibanisation du pays» n'a récolté que 0,08 % des votes en 2013 ! Mais ne nous trompons pas : la JUP a favorisé, voire créé elle-même, des entités sectaires. C'est un membre de l'Appel islamique (Da'wat-e islâmi - DI), fondé à Karachi en 1981 par le barelvi Muhammad Ilyas Qadri, qui a assassiné le 04/01/2011 le gouverneur du Pendjab²⁷³ militant contre l'application erratique de la loi sur le blasphème dans l'islam. Jugé trop libéral-occidentalisé, ce gouverneur Salman Taseer a été tué de 25 balles par un de ses gardes du corps, Malik Mumtaz Qadri²⁷⁴, sans que ses collègues n'interviennent. Un acte célébré par des millions de pakistanais²⁷⁵.

Camille VERLEUW

124

Quant au Parti islamique (Jamâ'at-e islâmi – JI), fondé en 1941 par Syed Abul A'lâ Mawdudi (1903-79), il poursuit une politique d'islamisation rigoriste radicale et reste un soutien inconditionnel du Parti islamique (Hezb-e islâmi) afghan de Gulbuddin Hekmatyâr. Un de ses membres, le mawlânâ Sufi Muhammad, a créé en 1992 le Mouvement pour le renforcement de la sharia de Mohammad (Tehrik-e nifâz-e shar'iât-e mohammadi – TNSM) ; un autre a créé en 1993 un mouvement de "libération" du Cachemire, le Parti des combattants de la guerre sainte (Hizb-ul mujâhidin). Tous ont provoqué la mort de milliers de musulmans qui ne partageaient pas leur dogmatisme. Après l'arrestation de Sufi Muhammad en 2002, son beau-fils, le mawlânâ Fazlullah, prit la direction du TNSM et en poursuivit la radicalisation. Le siège sanglant de la mosquée Rouge (Lal masjid) d'Islamabad est le prétexte à l'explosion d'un véhicule tuant 20 soldats en octobre 2007 et à une alliance avec le Mouvement des talibans du Pakistan (Tehrik-i tâlibân pâkistân - TTP) de Baytullah Mehsud. En mai 2009, une grande offensive de l'armée (15 000 hommes) aurait tué quelque 1 500 combattants du TNSM, un nombre inconnu se réfugiant dans les zones tribales pachtounes des FATA. Le 05/08/09, Baytullah Mehsud est tué par un drône américain et est remplacé par son cousin Hakimullah. En novembre 2011, 40 soldats pakistanais sont tués par un kamikaze du TNSM qui a réussi à infiltrer leur base. Après la mort de Hakimullah Mehsud du fait d'un drone américain le 1^{er} novembre 2013, Fazlullah devint l'émir de l'alliance. Le TNSM s'est alors presque intégré dans le TTP, très actif jusqu'à ce jour.

Le troisième acteur important de la mouvance sunnite extrémiste est l'Association des ulémas de l'islam (Jam'iyat-e 'ulamâ-e islâm - JUI), fondée en 1947 par des religieux rigoristes venus d'Inde appartenant au courant deobandi, lui-même créé en 1867 dans l'Uttar Pradesh. Ses membres participent à la création de groupes terroristes sectaires, tels l'Armée des compa-

gnons du Pakistan (Sipâh-i sahâbah pâkistân - SSP) de Haq Nawaz Jhangvi, en septembre 1985. La SSP affirme en 2001 s'instituer en parti politique et se renomme Nation islamique du Pakistan (Millat-e islâmiya pâkistân - MIP), puis en 2002 en Gens de la sunnah et du parti (Ahl-e sunnah wal jamâ'at pâkistân - ASJP). Quel que soit le nom qu'utilisent ces salafistes, le leader principal est toujours le mawlânâ Muhammad Ahmad Ludhianvi depuis octobre 2003. Un des chefs militaires est Aurangzeb Farooqi. Déjà interdite en 2002 par le président Musharraf, l'ASJP est à nouveau dissoute fin février 2012 mais persévère comme si de rien n'était. La JUI a aussi soutenu des sunnites encore plus radicaux, comme Riâz Basra, Malik Ishaq, Ghulâm Rasul Shâh et Akram Lahori qui fondent en janvier 1996 l'Armée de Jhang (Lashkar-e jhangvi - LeJ) qui prétend débarrasser le pays de tous les chiites. Nombre de membres du LeJ rejoindront dès la mi-2007 le Mouvement des talibans du Pakistan (TTP) et réaliseront de sanglants attentats contre l'armée et les forces de police du pays avant que l'État ne se décide enfin à les museler. En réalité, la LeJ continue de mener de sanglantes attaques contre les Hazaras de la province du Baloutchistan. Son principal leader, Malik Ishaq, arrêté en 1997, fera 14 ans de prison avant d'être libéré sous caution en juillet 2011 mais sera tué par la police le 30/07/2015²⁷⁶.

De plus, les dissensions entre associations extrémistes ou ces groupes armés s'achèvent souvent par des assassinats où leurs ennemis chiites ne sont pour rien. La JUI s'est divisé en 1988 en deux factions : une, appelée JUI-F, se rangea derrière le mawlânâ Fazl ur-Rehman, plus modéré et plus respectueux des lois démocratiques mais il a été tué le 24/10/2014 dans l'attaque suicidaire d'un membre de l'Armée d'Allah (Jundullah)²⁷⁷, groupe armé d'origine déobandie, actif dans les provinces du Baloutchistan iranien et pakistanaise depuis 2003²⁷⁸. L'autre faction, JUI-S, est dirigée par le mawlânâ Sami' ul-Haq, considéré comme le "père des talibans" et président de l'école déobandie

Le chiisme paramilitaire

Haqqânia (Dâr ul-Uloom Haqqânia), fondée par son père, d'où sont issus des dizaines de commandants de talibân. Il a fondé en décembre 2012 le Front religieux unifié (Muttahida deeni mahâz – MDM) avec cinq factions de partis ou organisations, pour élections parlementaires du 11/05/2013 mais il ne remporta que 0,79 % des voix.

Le quatrième acteur de sunnisme radical est représenté par l'Association des gens du hadith (Jam'iyat-e ahl-e hadith – JAH), la branche pakistanaise d'un mouvement né au milieu du XIX^e siècle en Inde. Son fondateur, Seyyed Nazir Husayn (1805-1902), est un chiite converti au sunnisme et à l'idée d'un total retour au Coran, à la Sunna et aux hadiths. Le mouvement s'érigea en parti en Inde en 1930, puis s'établit à Karachi et ses environs après la création du Pakistan en 1947. La JAH est célèbre pour la virulence de ses attaques contre les soufis, les ahmadis, les bahâ'is, les chiites duodécimains, les ismaéliens, les juifs, les chrétiens, les hindous..., surtout sous la direction de l'ulema Ehsan Ilahi Zahir (1945-87), élève du théologien wahhabite séoudien 'Abdul'aziz ben 'Abdallah ben Bâz (1910-1999)²⁷⁹. L'association va notamment parrainer la création en 1986 du Centre de l'appel et de la bonne orientation (Markâz ud-da'wah wal irshâd – MDI) mais qui s'érigera en parti en 2002 sous le nom de Parti de l'appel du Pakistan (Jamâ'at ud-da'wah pâkistân – JDP). En 1989, le MDI donne naissance à l'Armée du gentil (Lashkar-e taybah - LeT²⁸⁰) qui va devenir un des groupes terroristes les plus meurtriers de la région. En juillet 2004, Zafar Iqbal, un des trois fondateurs du MDI, crée le groupe Bonheur des gens (Khair ul-nâs) qui sert aussi de couverture à la LeT. La JDP a en outre créé nombre de sociétés de bienfaisance qui servent à masquer ses activités pourtant officiellement qualifiées d'illégales. Mais Hafiz Muhammad Saeed, le leader du JDP, n'a cessé d'agir ouvertement depuis 30 ans et a même organisé ses propres cours de justice islamique dans sept grandes villes du pays²⁸¹ sans

que les autorités du ministère de la Loi et de la Justice ne s'y opposent²⁸².

Le cinquième acteur du sunnisme radical issu d'une éphémère Société des partisans des Afghans (Jam'iyat ansâr ul-afghânin – JAA) créée en 1980 par trois étudiants en théologie de Karachi. Elle se renomme ensuite Mouvement de la guerre sainte islamique (Harakat al-jihâd al-islâmi – HJI), sans doute avec l'appui de l'Inter-Services Intelligence (ISI). Une dissidence du HJI se forme en 1985 comme Mouvement des combattants pour la guerre sainte (Harakat ul-mujâhidin – HM). Après la fin du régime communiste afghan de Najibullah en avril 1992, l'ISI rassemble des combattants du HM et du HJI pour former en 1993 le Mouvement des partisans (Harakat ul-ansâr – HA) dirigé par 'Abdelqâder Mokhtari avec comme but la "libération" du Cachemire indien²⁸³. Mais l'amateurisme du HA conduit à l'arrestation de Nasrullah Mansur Langrayal (ex-leader du HM) en novembre 1993, puis du mawlânâ Muhammad Masood Azhar, son sec. gén., et de Sajjâd Afghâni, son chef militaire²⁸⁴, en février 1994.

Le HA a alors organisé quatre prises d'otages en Inde pour faire libérer ses leaders mais sans succès, il liquide la plupart de ses otages. Sous le nom d'Al-Faran, il détournera un avion civil indien sur Kandahâr et réussira ainsi à faire libérer le mawlânâ Azhar, Umar Saeed Sheikh (étudiant britannique d'origine pakistanaise, chef d'une cellule du HA en Uttar Pradesh) et Mushtak Ahmed Zargar (commandant du groupe terroriste kashmiri Al-Umar). Quand les États-Unis mettent le HA sur la liste des groupes terroristes en 1997, le mouvement renaît sous le nom de Harakat ul-mujâhidin (HM)²⁸⁵. L'ISI²⁸⁶ favorise la création en 2000 d'une faction sous le nom d'Armée de Mohammad (Jaysh-e Muhammad – JM) dirigée par le mawlânâ Azhar²⁸⁷. La JM revendiquera l'attaque sur le parlement régional du Cachemire à Srinagar le 1^{er} octobre 2001, 39 morts²⁸⁸. Quand le président Pervez Musharraf annonce l'interdiction de cinq orga-



Camille VERLEUW

126

nisations le 12/01/2002, la JM renaît comme «Serviteurs de l'islam» (Khuddam ul-islâm – KhI) mais une faction prend le nom de Parti de la preuve (Jamâ'at ul-furqân – JF). En octobre 2003, trois membres d'une faction du HM basée à Karachi, appelée L'Universel (Al-Âlamî), sont lourdement condamnés pour tentative d'assassinat du général Musharraf le 26/04/2002²⁸⁹. Deux mois plus tard, les 14 & 25 décembre 2003, des commandos de la JM essayeront par deux fois de l'assassiner à Rawalpindi²⁹⁰.

En septembre 2014, il apparaîtra que le HM et la JM recrutent des combattants pour le groupe Al-Qa'idah dans le sous-continent indien, dirigé alors par Assim Umar. Ayant subi des pertes en Inde, la JM et la LeT s'allient pour y réaliser des attentats²⁹¹. Sous le nom du Conseil unifié de la guerre sainte (Mutahida majlis-e jihâd), un commando de six combattants puissamment armés a attaqué la base des Forces aériennes indiennes à Pathankot du 2 au 5 janvier 2016, 7 morts et 20 blessés. Le mawlânâ Muhammad Masood Azhar fut placé en résidence surveillée jusqu'en avril 2016, quand la commission pakistanaise invitée à enquêter à Pathankot conclut que l'attaque n'était qu'une mise en scène indienne pour discréditer le gouvernement pakistanais...²⁹² Début octobre 2016, il a parlé par téléphone à des milliers de ses partisans à Muzaffarabad²⁹³.

• Attentats au Pakistan

Les attentats du 11 septembre 2001 entraînent les États-Unis à faire de fortes pressions sur le Pakistan pour réprimer tous les groupes armés qui sévissent dans le pays ; - janvier 2002, le président Pervez Musharraf les interdit mais fait libérer plus de 2 000 membres emprisonnés dont Azam Tariq, le leader de la SSP qui avait été autorisé à se présenter aux législatives alors qu'il était encore emprisonné ; - recréation des groupes sous d'autres noms ; - délocalisation des groupes sunnites terroristes vers les régions tribales (FATA = Federally Administered Tribal Areas, à la frontière avec l'Afghanistan) où elles récupèrent des combattants d'Al-Qa'idah, du

Réseau Haqqâni (Da Haqqâni Shabakay)²⁹⁴, de la Lashkar-e jhangvi ; création du Tehrik-i talibân pâkistân (TTP) par le pachtou Hakimullah Mehsud.

08/06/03 : attaque d'un minibus de la police à Quetta : les 13 occupants, tous des cadets de l'ethnie hazara, sont massacrés.

Juillet 2003 : création du Parti démocratique hazara (Hazâra dimokratik pârti - HDP) par Abdul Khaliq Hazara²⁹⁵, Hussain Ali Yousafi et d'autres activistes pour défendre les intérêts de leur communauté.

2008 : destitution de Pervez Musharraf et gouvernement du président Asif Ali Zardari ; hausse des attentats contre les chiites, la grande majorité dans quatre régions : l'Agence Kurram (dans les FATA), Quetta au Baloutchistan (¼ de la ville formé de 500 000 habitants hazaras), Karachi (la plus grande ville du Pakistan, une mégapole de 20 millions d'habitants) et la région semi-autonome de Gilgit-Baltistan ; attaques aussi contre les musulmans barelvis.

28/05/10 : le TTP revendique les attaques contre deux mosquées ahmadias à Lahore qui font 80 tués et 80 blessés.

26/01/2011 : attaque sur une procession chiite célébrant le 40^e jour du martyre de l'imam Hosseyn à Lahore : 13 tués et 70 blessés.

Mai 2011 : de mai 2007 à mai 2011, plus de 4.240 personnes ont été tuées dans des attentats du TTP et d'Al-Qa'idah ; des chiites manifestent contre les achats d'armes par les Saoudiens au Pakistan, l'engagement d'anciens militaires pakistanais pour former des combattants envoyés en Syrie, et le recrutement d'ex-militaires pakistanais pour servir dans les forces militaires et de sécurité bahreïnies.

Juillet 2011 : libération de Malik Ishaq après 14 ans de prison pour avoir tué 102 chiites rien que la première année de la création de son organisation terroriste, la LeJ. Il avait été renommé leader du groupe quand Riâz Basra avait été tué le 14/05/02 pendant une tentative d'assassinat d'un leader chiite du district de Vehari au Pendjab.

Le chiisme paramilitaire

28/02/2012 : 18 chiites, en majorité des pèlerins revenant d'Iran, sont extraits de bus arrivant à Chilas (Gilgit-Baltistan) par des assaillants portant des uniformes militaires qui les mitraillent ensuite et quittent les lieux sans être inquiétés.

03/04/2012 : des membres du groupe Ahl-e sunnah wal jamâ'at pâkistân (ASJP) attaquent un convoi d'une trentaine de véhicules qui traversaient la ville de Chilas (Gilgit-Baltistan). Après avoir trié les chiites, ils en massacent une dizaine.

24/05/2012 : assassinat du neveu du président d'une organisation de défense des droits des chiites.

23/06/2012 : un chiite est froidement abattu sur le pas de sa porte à Lahore.

28/06/2012 : des hommes de Lashkar-e jhangvi assassinent 14 chiites au Baloutchistan.

08/07/2012 : nouvelle attaque de LeJ contre des Hazaras : 18 tués.

18/07/2012 : 14 Hazaras sont massacrés par des assaillants de LeJ.

16/08/2012 : une dizaine d'hommes en uniforme militaire arrêtent quatre bus au col de Babusar sur la route de Gilgit à Rawalpindi dans le district de Mansehra : les assaillants trient les passagers, en choisissent 19 qui sont chiites, leur lient les mains et les abattent avant de quitter les lieux.

17/08/2012 : une bombe sur le côté de la route détruit un minibus transportant des membres de l'OEI partis de l'Université de Karachi : 2 morts et 13 blessés. Dans une action de représailles (non revendiquée) le lendemain 18, 11 sunnites deobandis sont assassinés dans quatre endroits de Karachi par des assaillants à motocyclette²⁹⁶.

27/08/2012 : trois Hazaras sont tués et deux blessés quand leur pick-up est attaqué sur la route Spini entre Marriâbâd et Quetta.

09/10/2012 : un assaillant tire trois balles sur la lycéenne Malâlah Yusafzai, 15 ans, qui écrivit un blog sur la condition des jeunes filles dans la vallée de Swat (prov. de Khyber-Pakhan-

tunkhwa). De 2009 à 2012, il y eut 838 attaques contre des écoles au Pakistan²⁹⁷.

15/12/2012 : cinq kamikazes du MIO attaquent pour le compte du TTP l'aéroport international Badsha Khan de Peshawar et son aile des Forces aériennes pakistanaises : 4 tués et une quarantaine de blessés.

2012 : un sondage de Pew Research Center affirme que 41% des sunnites pakistanais ne considèrent plus les chiites comme des musulmans contre 50% qui les considèrent comme musulmans.

10/01/2013 : plusieurs attentats à Quetta font au total 106 morts dont Irfan Khudi Ali, un activiste qui dénonçait les persécutions des Hazaras au Pakistan. Les archives du site hazara.net décomptent alors plus de 1100 tués au Pakistan depuis 1999.

12/02/2013 : un banquier chiite est tué par balles à Quetta.

16/02/2013 : un camion-citerne piégé explose dans un marché hazara de Quetta : 84 morts et 178 blessés, l'attentat est revendiqué par la Lashkar-e jhangvi.

18/02/2013 : le Dr. Ali Hayder, un ophtalmologue chiite, et son fils de 11 ans qu'il déposait devant son école sont criblés de balles et décèdent sur le champ à Lahore²⁹⁸.

23/02/2013 : le Bureau de Hong-Kong du Conseil des droits de l'homme des Nations unies évalue qu'environ 33% des assassinats ciblés de chiites ont lieu au Baloutchistan.

mai 2013 : arrivée au pouvoir de Nawaz Sharif et de son parti, la Pakistan Muslim League (PML-N) : rien ne change dans les FATA où les groupes sunnites extrémistes bénéficient toujours de l'impunité, notamment ceux agissant en Afghanistan et au Cachemire avec le soutien de l'ISI²⁹⁹.

28/05/2013 : Zakir Kausar Saqlain, le secrétaire général régional du TNFJ à Karachi, est assassiné avec ses deux fils.

23/06/2013 : des combattants du TTP assassinent neuf alpinistes étrangers et leur guide pa-

Camille VERLEUW

kistanais dans un camp de base du mont Nanga Parbat.

Été 2013 : un télégramme diplomatique américain évalue à environ 100 millions de US\$ le financement de l'Arabie saoudite et de l'État des Emirats arabes unis aux groupes sunnites extrémistes du Pendjab.

Été 2013 : attaque faisant 60 morts chiites ; réorganisation d'unités d'autodéfense selon 'Ali Bangash ; réactivation de la Sipâh-i Muhammad pâkistân dans la mégapolis de Karachi alors que Shâhbaz Sharif, le frère de Nawaz, demande au Tehrik-i tâlibân pâkistân (TTP) de ne pas agir au Pendjab car son parti partage la politique anti-occidentale que lui !

01/08/2013 : un chiite est décapité à Lahore par des assaillants qui filment la scène et la diffusent sur les sites sunnites extrémistes.

Septembre 2013 : les hauts responsables de l'armée recommandent de passer un accord avec le TTP malgré des centaines d'assassinats.

01/10/2013 : un chiite est tué par des membres de la SSP.

01/11/2013 : Le leader du TTP, Hakimullah Mehsud, est tué par un missile tiré par un drone dans les FATA. Dans les semaines suivantes, les commandants du TTP vont se disputer, souvent de manière sanglante, pour revendiquer le leadership du mouvement. La majorité du conseil de direction (rehbari shura) élit le mawlânâ Fazlullah (né Fazl Hayat) comme émir.

10/11/2013 : assassinat à Islamabad de Nasiruddin Haqqâni, un des dirigeants du réseau du même nom. Le 14/11, le ministre de l'Intérieur Chaudhry Nisar Ali Khan annonce une enquête sur le fait que "les autorités ignoraient (sic) qu'un si haut dirigeant du groupe terroriste habitait la capitale pakistanaise"³⁰⁰. En 2011, l'amiral américain Mike Mullen avait qualifié le Réseau Haqqâni de "véritable bras armé de l'ISI".

14/11/2013 : le gouvernement pakistanais annonce que le TTP prépare des attentats contre les chiites à Dera Ismail Khan, Hangu, Tank,

Kohat, Bannu, Peshawar, Haripur, Abbottabad, Islamabad, Lahore, Sukkur, Hyderabad... La police de Karachi tue 6 membres de Lashkar-e jhangvi, dont Gul Hasan, le chef de la branche locale, dans leur repaire où ils préparaient des attentats contre les cérémonies de deuil des chiites à l'occasion de l'Achoura et la Tasou'a³⁰¹. Le même jour, le WSJ révèle que les hautes autorités religieuses pakistanaises se disputent sur le fait de reconnaître Hakimullah Mehsud, le leader du TTP, comme martyr de l'islam : Munawar Hasan, le leader du parti Jamâ'at-e islami, le considère comme tel alors que le Conseil de l'unité sunnite (Shurâ-ye ittehâd-e sunni), de tendance barevi, lui refuse ce statut car seul un État islamique peut appeler au jihad. En revanche, le PM Nawaz Sharif considère tout soldat pakistanais tué par les groupes extrémistes sunnites comme des martyrs.

15/11/2013 : un groupe d'assaillants mitraillent une procession chiite à Rawalpindi et boutent le feu au bazar Raja et à sa mosquée chiite : 8 morts et 80 blessés.

15/12/2013 : un religieux chiite est tué par balles à Lahore. Trois policiers protégeant un centre chiite du quartier de Nazimabad Nord (ville de Karachi) sont blessés quand une grenade leur est lancée dessus³⁰².

06/01/2014 : l'étudiant chiite Aitzaz Hasan Bangash du lycée Ibrahimzay de Hangu (prov. de Khyber-Pakhtunkhwa) est mortellement blessé lorsqu'il tente de stopper un kamikaze de pénétrer dans son école. Lashkar-e jhangvi a revendiqué cette attaque.

26/01/2014 : arrestation de deux membres de la SMP (chi'ite) qui auraient suivi une formation en Iran.

06/02/2014 : le gouvernement de Nawaz Sharif propose un accord de paix au TTP-Fazlullah qui désigne des religieux pour le représenter à une réunion le 26/03/14.

17/02/2014 : exécution de 23 garde-frontières par une faction du TTP qui les retenaient depuis 2010. Les négociations voulues par le PM Sharif commencent mal.

Le chiisme paramilitaire

12/04/2014 : des assaillants stoppent un bus sur la route de Quetta à Sariâb, en sortent deux hazaras qu'ils mitraillent avant de s'enfuir.

Mai 2014 : sécession d'une faction du TTP sous le commandement de Khân Sa'id Sajna³⁰³. Des combats fratricides avec celle de Sheheryâr Mehsud feront 90 tués en un mois.

Juin 2014 : Ejaz Mehsud (frère de Hakimullah), Khair Muhammad (un des oncles) et cinq autres commandants du TTP se rendent aux forces de sécurité pakistanaises³⁰⁴.

08/06/2014 : dix kamikazes du MIO oeuvrant pour le TTP attaquent l'aéroport international Jinnah de Karachi : 28 morts et 18 blessés. En représailles, l'armée pakistanaise conduit du 10 au 15 juin des raids aériens contre une dizaine de repaires du MIO près de la frontière afghane : 105 combattants, en majorité ouzbeks, auraient été tués ainsi que des membres ouigours du Mouvement islamique du Turkestan oriental (MITO). Le 15 juin, 30 000 soldats pakistanais sont mobilisés dans l'opération Coup tranchant (Zarb-e 'azb) pour éliminer les combattants de 7 groupes terroristes réfugiés ou oeuvrant dans la zone frontière avec l'Afghanistan : le TTP, le MIO, le MITO, la LeJ, Al-Qa'idah, Jundallah et le réseau Haqqâni.

Le même jour, 4 kamikazes de l'Armée de l'islam (Jaysh ul-islâm - JI) attaquent un hôtel du district de Taftan (Baloutchistan) où logent une partie d'un groupe de 300 pèlerins chiites de la tribu pachtoune des Turis revenant d'Iran : 24 morts et 14 blessés³⁰⁵. Le JI avait déjà fait exploser le 30/12/2012 à Mastung un véhicule piégé lors du passage de trois bus pleins de pèlerins chiites se rendant en Iran. On dénombra 20 morts et 25 blessés dans le bus soufflé par l'explosion. Dans les deux cas, la personne qui se présente comme le porte-parole du JI donne comme nom celui des leaders de la SSP précédemment assassinés.

Septembre 2014 : Asmatullah Muawiya, chef des talibans du Pendjab, annonce ne plus attaquer dorénavant les forces de l'ordre, mais se concentrer sur des opérations en Afghanistan.

Août 2014 : le commandant Umar Narai du TTP pour l'agence de Mohmand, plus connu sous les noms de guerre de Khalifa Omar Mansur, Omar Khalid Khorâsâni ou 'Abdulwali³⁰⁶, conteste le leadership du mawlânâ Fazlullah et le revendique en tant que membre de la tribu Mehsud. Avec le mawlânâ Qâsim Omar Khorâsâni, il crée alors le Parti des gens libres (Jamâ'at ul-ahrar - JA)³⁰⁷.

04/10/2014 : Le JA apporte son soutien à Dâ'esh dans un communiqué. Hafiz Sa'id Khân, commandant du TTP pour les agences de Orakzai et Kurram, jure également allégeance à Abu Bakr al-Baghdadi de Dâ'esh.

02/11/2014 : un kamikaze du JA se fait exploser au poste-frontière pakistanais de Wagah : 55 morts et plus de 100 blessés parmi les spectateurs qui se pressaient pour regarder la parade journalière et haute en couleurs des soldats pakistanais et indiens de part et d'autre de la frontière.

Décembre 2014 : la Fondation des martyrs et l'association féminine Jamia Hafza, liées à la Mosquée rouge d'Islamabad font allégeance à Dâ'esh.

16/12/2014 : massacre par des hommes du JA de 13 adultes et 132 enfants d'une école de l'armée à Peshawar. Son commandant, Khalifa Omar Mansur, s'en vante sur Facebook. Le gouvernement de Nawaz Sharif et le chef de l'armée Raheel Sharif annoncent la semaine suivante un Plan d'action national pour réprimer tous les groupes terroristes sans distinction, suivi d'un 21^e amendement à la Constitution pour charger les cours spéciales militaires de juger les terroristes : il y aura 176 exécutions les 6 mois suivants mais la quasi-totalité ne sont pas des terroristes !

En réalité, l'armée continue de diviser les groupes terroristes en "bons terroristes" ou en "mauvais terroristes". Les "bons" restent la Jamâ'at ud-dâ'wah pâkistân, ex-Lashkar-e taybah de Hâfiż Muhammad Sa'id Khân, ou la Jaysh-e Muhammad du mawlânâ Masood Azhar pour mener des opérations en Inde, le réseau Haqqâni, le Hizb-e

Camille VERLEUW

islâmi de Gulduddin Hekmatyâr, la branche du TTP dirigée par Gul Bahâdur, le Conseil de direction du HTA, ces quatre derniers groupes utilisés pour attaquer le régime afghan. La Jamâ'at ud-dâ'wah pâkistân a étendu ses activités sous le couvert d'une société de bienfaisance appelée Fondation Bien-être de l'humanité (Falâh-e Insâniyat Foundation Pakistan).

15/01/2015 : un projet d'attentat par deux hommes en motocyclette contre une école de filles est mis en échec par son gardien armé.

26/01/2015 : Dâ'esh annonce l'établissement d'une branche dans la "wilayat" (province) du Khorassan dont le wali est Hâfiz Sa'id Khân, le leader de la LeT. Le mot Khorassan est utilisé pour nommé une région englobant l'est de l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan et les États d'Asie centrale.

30/01/2015 : 61 tués dans un attentat suicide à la mosquée (imâmbargah) chiite Karbalâ Mawla du district de Shikârpur (prov. de Sindh). Une cérémonie eut lieu une semaine plus tard avec toutes les communautés du quartier et un discours du hojjatoleslâm Raja Nâsir 'Abbâs, leader du parti chiite Conseil de l'unité des musulmans (Majlis wahdat-e muslimeen), qui a demandé l'intervention de l'armée pour éliminer les groupes sectaires locaux comme elle l'a fait dans les zones tribales du nord-ouest³⁰⁸. Des membres de Jaysh-e Mohammad et Lashkar-e jhangvi ont été arrêtés.

13/02/2015 : 19 tués et 45 blessés dans le mitraillage d'une mosquée chiite de Peshawar.

12/03/2015 : le commandant Khalifa Omar Mansur et le mawlânâ Qâsim Omar Khorâsâni quittent le JA et rejoignent à nouveau le TTP du mawlânâ Fazlullah qui accueille également dans ses rangs Mangal Bagh, l'émir de l'Armée de l'islam (Lashkar-e islâm - LI) et ses hommes³⁰⁹. Des combattants afridis s'installent dans les quartiers de Sohrâb Goth, Ali Town, Kiamâri et Banâras de Karachi et commencent à rançonner tous les commerçants ou hommes d'affaires afridis de ces quartiers³¹⁰.

15/03/2015 : des kamikazes se font exploser dans deux églises à Yuhanâbâd, le quartier à majorité chrétienne de Lahore : 20 tués et 70 blessés.

17/03/2015 : assassinat par le JA de l'avocat Sami'ullah Afridi³¹¹ qui défendait le Dr. Shakil Afridi qui avait, au moyen d'un programme de vaccination contre l'hépatite, aidé la CIA à localiser 'Usâmah ben Lâden à Abbottâbâd en mai 2011.

25/03/2015 : Asad Afridi, ex-membre du TTP et commandant de la zone tribale de Khyber, prend la direction du JA après le départ de Khalifa Omar Mansur.

Avril 2015 : la cour spéciale militaire libère sous caution Zakiur Rehman Lakhvi, le dirigeant de Lashkar-e taybah qui a co-organisé le commando responsable des massacres perpétrés à Mumbai en novembre 2008.

13/05/2015 : huit hommes armés attaquent un bus traversant Safoora Goth (quartier au nord de la ville de Gulshan & Iqbal, une des 18 du Grand Karachi) et mitraillent tous ses passagers, en tuant 46 dont 16 femmes, tous ismaéliens. Jundullah revendique l'attaque pour le compte de Dâ'esh et pour venger ses membres tués en Iraq, en Syrie et au Yémen.

Du 21/5 au 10/06 : 18 policiers ou militaires assassinés par le TTP dans plusieurs villes.

fin 05/2015 : huit chiites hazaras tués à Quetta.

07/06/2015 : 5 chiites hazaras sont mitraillés dans une rue de Quetta.

08/07/2015 : le chef de la branche de l'Armée de l'islam (JI) au Baloutchistan et deux combattants sont tués dans une opération de police au sud de Quetta. De grandes quantités d'armes et explosifs ont été saisis.

29/07/2015 : mort du leader de la LeJ, Malik Ishaq, de deux de ses fils et de son adjoint Ghulâm Rasul Shâh dans un affrontement avec la police à Muzaffargarh³¹².

16/08/2015 : un kamikaze de la LeJ se fait exploser tuant 17 personnes dont le ministre de

Le chiisme paramilitaire

l'Intérieur provincial du Pendjab, Shujâ Khânzâda. Vingt-trois autres personnes sont blessés.

18/09/2015 : 14 talibans pénètrent dans la base aérienne Badaber, à 6,5 km au sud de Peshawar, et y tuent 26 militaires et 3 civils.

14/10/2015 : une explosion détruit un bus passant sur la route Sariâb à Quetta : 11 tués et 22 blessés.

22/10/2015 : un kamikaze, couvert d'une burqa, se fait exploser dans la mosquée chiite Kazmia du village de Chalgari dans le sous-district de Bhâg (district de Bolan/Kacchi, prov. du Baloutchistan) : 11 tués dont six enfants et 12 blessés. Le chef et porte-parole local de la LeJ, Usmân Sayfullah Kurdi, a revendiqué l'attaque en donnant le nom du jeune combattant suicidaire³¹³.

23/10/2015 : un kamikaze se fait exploser pendant les cérémonies de deuil de l'imam Hoseyn à Jacobâbâd (prov. de Sindh) : 22 tués et une trentaine de blessés.

07/11/2015 : deux Hazaras de Quetta sont tués par des assaillants qui mitraillent leur camionnette³¹⁴.

12/12/2015 : l'armée annonce qu'après dix mois d'opérations, elle a éliminé 3 400 terroristes et en a arrêté 21 193. Elle a perdu 488 soldats et officiers.³¹⁵

29/12/2015 : un véhicule piégé lancé contre un bâtiment de l'administration fédérale à Mardan (prov. de Khyber-Pakhtunkhwa) fait 26 morts et une cinquantaine de blessés. L'attentat est revendiqué par le Groupe des hommes libres – JA.

13/01/2016 : 12 policiers et deux civils sont tués dans une explosion devant un centre de vaccination contre la polio à Quetta. L'attaque, revendiquée par le JA, a aussi fait 25 blessés.

20/01/2016 : 4 kamikazes du JA attaquent l'Université Bacha Khan à Charsadda, faisant 30 morts et plus de 60 blessés. Les étudiants célébraient le 28^e anniversaire de la mort de l'activiste non-violent Khân Abdul Ghaffar Khân (1890-1988)³¹⁶.

27/03/2016 : un kamikaze du JA se fait exploser près du manège dans le parc municipal

Gulshân-i Iqbal à Lahore où de nombreuses familles étaient venues pique-niquer. Comme c'était Pâques, le JA espérait surtout tuer des chrétiens mais il n'y en eut que 14 parmi les 72 morts dont 29 enfants et près de 40 femmes, et 340 blessés.³¹⁷

20/04/2016 : un commando du JA tue 7 policiers de garde devant un centre de vaccination contre la poliomélyte à Karachi.

07/05/2016 : le défenseur des droits des chiites, Khurram Zaki, est assassiné dans le restaurant de Karachi et plusieurs de ses collègues blessés dans un attentat revendiqué par le TTP qui leur reproche de vouloir intenter un procès contre des religieux sunnites extrémistes comme le mawlânâ Abdul 'Aziz, le prêcheur de la mosquée Rouge (Lal masjid) d'Islamabad, ou Au-rangzeb Farooqi, le chef du groupe armé Ahl-e sunnah wal jamâ'at pâkistân (ASJP), en liberté bien que banni.³¹⁸

09/07/2016 : un tir d'un drone américain tue Khalifa Umar Mansur du TTP et quatre autres combattants dans la province de Nangarhâr (Afghanistan).

23/07/2016 : explosion d'une bombe composée d'une bonbonne de gaz et de billes d'acier que transportait un motocycliste quand il a heurté par inadvertance un rickshaw à Multân : 10 morts et 57 blessés.

08/08/2016 : mitraillage et attentat suicide du JA à l'Hôpital Civil de Quetta où des avocats étaient venus se recueillir sur la dépouille de Bilal Anwar Kasi, le bâtonnier du Baloutchistan, assassiné un peu plus tôt dans la journée. Bilan : 74 morts et 130 blessés.

12/09/2016 : un kamikaze du JA se fait exploser devant la mosquée chiite de Khânpur à Shikâpur (prov. de Sindh) tuant un policier et en blessant trois autres. Un deuxième kamikaze a été neutralisé à temps par des chiites venus célébrer ce jour-là la Fête du sacrifice (eid al-adha). Le jour même, une bombe explose au passage d'un véhicule de la police à Quetta : deux policiers tués et 4 autres blessés³¹⁹.

Camille VERLEUW

21/09/2016 : l'arrestation à Peshawar d'un tueur du JA, agissant au nom de Dâ'esh, utilisant 6 identités, et responsable de 18 assassinats de policiers, permet aux autorités locales de découvrir l'ampleur du réseau dont le gouvernement d'Islamabad nie encore l'existence³²⁰.

25/10/2016 : fortement armés, trois kamikazes de la LeJ pénètrent dans l'Ecole de police de Quetta et y tuent 62 cadets, en blessant plus de 170. Le même jour, deux assaillants à moto tuent trois douaniers près de Surâb (au Baloutchistan). Le même jour, dans la prov. de Khyber-Pakhtunkhwa, un membre du service de renseignement de la police est abattu par deux assaillants à moto.

13/11/2016 : un kamikaze de JA se fait exploser pour le compte de Dâ'esh au mausolée Shâh Nurâni à Khudzar (prov. du Baloutchistan) alors

que se déroulaient les danses (dhamaal) d'adeptes soufis en transe. Bilan : 52 tués et 102 blessés³²¹.

28/11/2016 : le mawlânâ Fazlullah, leader d'une faction du TTP, a nommé un ancien policier de Karachi du nom de Hâjî Dâud Mehsud (membre de la tribu pachtoune qui a déjà donné plusieurs commandants au TTP) comme chef de sa branche dans cette ville³²². Il remplace Sher Khân Mehsud, assassiné par les hommes du mufti Nur Wali, chef de la branche de Karachi de l'autre faction du TTP, dirigée par Wali ur-Rahmân Mehsud. Les deux factions s'opposent férolement depuis des années, pour le contrôle des trafics, le racket des commerçants, des hommes d'affaires, et des transporteurs routiers, secteur florissant lié aux activités du principal port du pays.

132

• Liste des organisations citées dans la présente étude

NB : un "(SU)" après le nom indique que le groupe armé ou parti est sunnite, les autres sont chiites.

Par ordre alphabétique des noms originels

Noms originels	Traduction en français	N° des chapitres
Ahl al-kahf	Peuple de la grotte	II-E, VII-E
Ahl-e sunnah wal jamâ'at pâkistân – ASJP (SU)	Gens de la sunna et du parti	X-F, XVI-D3, XVI-E
'Âlami (Al-) (SU)	Universel (L')	XVI-D5
Amal - Afwâj al-muqâwamat al-lubnâniyah	Espoir - Régiments de la résistance libanaise	VIII-B, IX-A
Amal al-islâmî LB	Espoir islamique	IX-A
'Amal al-islâmî IK	Action islamique	VII-A
Ansâr allâh	Partisans de Dieu	XIII-A
Ansâr allâh al-'awfiyyâ	Loyaux partisans de Dieu	XVI-B
Ansâr ad-dawlat al-islâmiyyah fil quds (SU)	Partisans de l'État islamique à Jérusalem	III-B
Ansâr-e hezbollah	Partisans du parti de Dieu	II-B, II-C, VIII-D
Ansâr al-islâm (SU)	Partisans de l'islam	VIII-C
Asâ'ib ahl al-haqqa	Ligue des justes (ou du droit)	II-E, II-F, VII-D, VII-E, XII-C
Askariyun	Dévots de l'imam Askari	II-E
Dâ'esh = Dawlat al-islâmiyyah fil 'irâq wash-shâm (SU)	État islamique en Irak et en Syrie	II-F, III-B, IV-D, IV-F, V-E, VII-C, VII-D, XVI-A, XVI-E

Le chiisme paramilitaire

Noms originels	Traduction en français	Nos des chapitres
Da'wat-e islâmi (SU)	Appel islamique	XVI-D1
Dawlat al-islâmiyyah fil 'irâq (SU)	État islamique en Irak	VII-B
Dwekh nawshâ (groupe assyro-chaldéen)	Ceux qui se sacrifient	II-F
Fajr-e Enqelâb	Aube de la révolution	II-E
Falâh-e Insâniyat Foundation Pakistan	Fondation bien-être de l'humanité	XVI-E
Faran (Al-) (SU)	Al-Faran (? allusion à une colline près de La Mecque)	XVI-D5
Faylaq al-wâ'd as-sâdiq	Légion de la promesse sincère	XVI-B
Fedâ'iyyân-e eslâm	Candidats au sacrifice pour l'islam	II-B, II-C, VIII-A
Firqat al-'Abbâs al-qatâliyyah	Régiment combattant Abbas	XVI-B
Goruh-e chehel	Groupe Quarante	II-E
Goruh-e enqelâbi-ye Abuzar	Groupe révolutionnaire Abuzar	II-E
Goruh-e esfahânihâ	Groupe des Ispahanais	II-E
Goruh-e falâh	Groupe Délivrance	II-E
Goruh-e falaq	Groupe Aurore	II-E
Goruh-e shî'eyyân	Groupe des chiites	II-E
Goruh-e towhidi badr	Groupe monothéiste de Badr	II-E
Goruh-e towhidi sâf	Groupe purement monothéiste	II-E
Da Haqqâni shabakay (SU)	Réseau Haqqâni	IV-C, X-F, XVI-E, XVI-A, XVI-E
Harakat ahrâr al-bahrâyn al-islâmiyyah	Mouvement des hommes libres du Bahreïn islamique	VI-B, VI-E, VI-F
Harakat al-amal	Mouvement de l'espoir	IX-B
Harakat ul-ansâr (SU)	Mouvement des partisans	XVI-D5
Harakat-e eslâmi-ye afghânistân	Mouvement islamique d'Afghanistan	IV-B
Harakat al-jihâd wal binâ'	Mouvement de la guerre sainte et de la construction	XVI-B
Harakat ul-haqq – harakat al-hariyât wal dîmuqrâtiyyah	Mouvement du droit – Mouvement des libertés et de la démocratie	VI-D, VI-E, VI-F
Harakat hizbulâh an-nujâbâ = Harakat an-nujâbâ	Mouvement du parti de Dieu des nobles	II-F, XII-C, XVI-B
Harakat an-nujâbâ = Harakat hizbulâh an-nujâbâ	Mouvement des nobles	II-F, XVI-B
Harakat al-islâhiyyah	Mouvement réformiste	V-C
Harakat al-jihâd al-islâmi (SU) islamique	Mouvement de la guerre sainte	X-B, XVI-D5
Harakat al-jihâd al-islâmi fi falestin (SU)	Mouvement de la Guerre sainte islamique en Palestine	III-B, VIII-B, VIII-E, XI
Harakat ul-mujâhidin (SU)	Mouvement des combattants pour la guerre sainte	XVI-D5



Camille VERLEUW

134

Noms originels	Traduction en français	N°s des chapitres
Harakat al-mujâhidîn al-ahwâr	Mouvement des combattants des marais	XVI-B
Harakat al-muqâwamat al-islâmiyyah = Hamâs (SU)	Mouvement de la résistance islamique - Hamas	III-B, VIII-E
Harakat al-risâlat al-islâmiyyah	Mouvement du message islamique	XVI-B
Harakat as-sâberin nasr al-falestin	Mouvement des gens patients pour la victoire de la Palestine	XI
Harakat-e tâlibân-e afghânistân - HTA (SU)	Mouvement des talibans d'Afghanistan	II-F, IV-C, IV-D, VIII-E, X-E, XVI-A, XVI-E
Hashd ash-sha'bî (ou al-watâni)	Mobilisation populaire (ou patriotique)	VII-C, VII-D
Hazâra dimokratik pârtî	Parti démocratique hazara	X-F
Heyathâ-ye mo'talefe-ye eslâmi	Cercles islamiques unifiés	VIII-A
Hezb-e eslâmi (Hekmatyâr) (SU)	Parti islamique (Hekmatyâr)	IV-C, X-B, X-F, XVI-D2, XVI-E
Hezb-e wahdat-e eslâmi	Parti de l'unité islamique	IV-C
Hezb-e wahdat-e eslâmi-ye mardom	Parti de l'unité islamique du peuple	IV-C
Hezb-e wahdat-e eslâmi-ye mellat	Parti de l'unité islamique de la nation	IV-C
Hezb-e wahdat-e millî-ye eslâmi	Parti de l'unité nationale islamique	IV-C
Hizb ud-da'wat al-islâmiyyah	Parti de l'appel islamique	II-F, VII-A
Hizb-ul mujâhidin CA	Parti des combattants de la guerre sainte	XVI-D2
Hizb ul-momineen	Parti des pieux croyants	XIV-C
Hizbulah (libanais)	Parti de Dieu	II-F, VI-F, VIII-B, VIII-E, IX-A, IX-B, IX-C XII-C
Hizbulah al-abrâr	Parti de Dieu des justes	XVI-B
Hizbulah al-akhyâr fil 'irâq	Parti de Dieu des gens bien en Irak	XVI-B
Hizbulah al-hijâz	Parti de Dieu du Hedjaz	V-C,
Hizbulah ath-thâ'iroun	Parti de Dieu des rebelles	XVI-B
Houthi, houthiyyun	partisan(s) de la famille zaidite Al-Houthi	III-B, VIII-E, XIII-A
Ikhwân al-muslimîn (SU)	Frères musulmans	III-B, XII-C
Imâmiyah estudents ârganâ'zishen pâkistân – ISO	Organisation estudiantine Imamia	X-C
Islâmi tehrîk pâkistân = Tehrik-e islâmi pâkistân	Mouvement islamique du Pakistan	X-F
I'tilâf ash-shabâb ath-thawrat 14 fabrâyir	Coalition des jeunes de la révolution du 14 février	VI-F
Jabhat al-islâmiyya li tahrir al-bahrâyn	Front islamique pour la libération de Bahreïn	VI-B
Jabhat al-tahrir al-watani al-bahrâyn	Front de libération patriotique de Bahreïn	VI-C
Jafaria students organization pakistan	Organisation jafarite des étudiants du Pakistan	X-F

Le chiisme paramilitaire

Noms originels	Traduction en français	Nos des chapitres
Jamâ'at ul-ahl as-sunnah lid-da'wati wal jihâd = Boko Haram (SU)	Parti des gens de la sunnah pour l'appel et la guerre sainte = Boko Haram	XIV
Jamâ'at ul-ahrar (SU)	Parti des gens libres	XVI-E
Jamâ'at ul-da'wah pâkistân (SU)	Parti de l'appel du Pakistan	XVI-D4, XVI-E
Jamâ'at ul-furqân (SU)	Parti de la preuve	XVI-D5
Jamâ'at-e islâmi (SU)	Parti islamique	XVI-D2, XVI-E
Jamâ'at qâ'idat al-jihâd fî shibh al-qârat al-hindiyyah	Parti Base de la guerre sainte dans le sous-continent indien	XVI-A
Jamâ'at at-tawhîd wal jihâd (SU)	Parti du monothéisme et de la guerre sainte	VII-B
Jam'iyyat-e ahl-e hadith (SU)	Association des gens du hadith	X-F, XVI-D4
Jam'iyyat al-'amal al-islâmi	Société de l'action islamique	VI-B
Jam'iyyat al-'amal al-watani al-dimuqrâti – Wa'd	Société de l'action patriotique démocratique – Promesse	VI-C, VI-F
Jam'iyyat ansâr ul-afghâmin (SU)	Société des partisans des Afghans	XVI-D5
Jam'iyyat ansâr as-sajîn	Société de bienfaisance des partisans du prisonnier	XI
Jam'iyyat al-bâqiyât as-sâlihât	Société de bienfaisance les bonnes œuvres	XI
Jam'iyyat al-minbar al-dimuqrâti at-taqaddumi	Société de la tribune démocratique progressiste	VI-C
Jam'iyyat at-taw'iyyat al-islâmiyyah	Société de l'éveil spirituel islamique	VI-F
Jam'iyyat-e 'ulamâ-e islâm – F (SU)	Association des ulémas de l'islam (faction de feu Fazl ur-Rehman)	XVI-D3
Jam'iyyat-e 'ulamâ-e islâm - S (SU)	Association des ulémas de l'islam (faction du mawlânâ Samî' ul-Haq)	XVI-A
Jam'iyyat-e 'ulamâ-e pâkistân (SU)	Association des ulémas du Pakistan	XVI-D1
Jam'iyyat al-wifâq al-watani al-islâmiyyah	Société de l'entente patriotique islamique	VI-D, VI-F
Jaysh ul-islâm (SU)	Armée de l'islam	XVI-E
Jaysh al-Mahdi	Armée du Mahdi	II-E, II-F, VII-E
Jaysh-e muhammad (SU)	Armée de Mohammad	XIV-C, XVI-D5, XVI-E
Jaysh ar-rîjâl al-tarîqat al-naqshbandiyyah (SU)	Armée des hommes de la voie naqchbandi	VII-D
Jaysh ash-sha'bî	Armée populaire	XII-C
Jihâd al-islâmiyyah fil hijâz	Guerre sainte islamique du Hedjaz	V-C
Jumbish-e roshnâ'i	Mouvement de la lumière	IV-F
Jund al-ansâr allâh (SU)	Armée des partisans d'Allah	III-B
Jundullah (SU)	Armée d'Allah	XVI-D3
Katâ'ib ansâr al-hijjah	Bataillons des partisans du pèlerinage	XVI-B
Katâ'ib hizbulah	Bataillons du parti de Dieu	II-F, VII-E, XII-C



Camille VERLEUW

136

Noms originels	Traduction en français	N°s des chapitres
Katâ'ib hizbullah al-mujâhidoun	Bataillons du parti de Dieu des combattants	XVI-B
Katâ'ib al-imâm al-gheyb	Bataillons de l'imam caché	XVI-B
Katâ'ib al-imâm al-Huseyn	Bataillons de l'imam Hussein	XVI-B
Katâ'ib al-imâm 'Alî	Bataillons de l'imam Ali	XVI-B
Katâ'ib al-kâkâ'i	Bataillons de la confrérie	XVI-B
Katâ'ib al-qiyâm al-Huseynî	Bataillons de la révolte de Hussein	XVI-B
Katâ'ib râyât al-hudâ	Bataillons bannières de l'orientation correcte	XVI-B
Katâ'ib rijâl allah al-ghâliboun	Bataillons des hommes de Dieu vainqueur	XVI-B
Katâ'ib Ruhallah	Bataillons de Ruhallah (ou de l'esprit de Dieu)	XVI-B
Katâ'ib sayyid ash-shuhadâ	Bataillons du chef des martyrs	XII-C, XVI-B
Katâ'ib ash-shahid 'Izzaddin al-Qassâm (SU)	Bataillons 'Izzaddin al-Qassâm	III-B
Katâ'ib Zaynab al-kubrâ	Bataillons de Zaynab la plus grande	XVI-B
Katîbat imâm al-kâdhim	Bataillon de l'imam Kâdhim	XVI-B
Katibat ash-shahid al-nimr	Bataillon du martyr Al-Nimr	VI-F
Khair ul-nâs (SU)	Bonheur des gens	XVI-D4
Khuddam ul-islâm (SU)	Serviteurs de l'islam	XVI-D5
Kiyân as-sâdiq wal-'atâ fil-'irâq	Groupe de l'honnête et de la générosité en Irak	XVI-B
Komite-ye eslâmi	Comité islamique	II-C
Kurram hezbollah	Parti de Dieu de Kurram	X-F
Kutlat al-abnâ' al-'irâq al-ghayyârâ	Alliance des fils zélés de l'Irak	XVI-B
Kutlat as-sâdiqun	Alliance des sincères	VII-E
Kutlat al-wârithoun	Alliance des héritiers	XVI-B
Lashkar-e islâm (SU)	Armée de l'islam	XVI-E
Lashkar-e jhangvi - LeJ (SU)	Armée de Jhang	IV-C, X-E, X-F, XVI-A, XVI-D3, XVI-E
Lashkar-e taybah - LeT (SU)	Armée du gentil	XIV-C, XVI-D4, XVI-E
Lijan ash-sha'bîyyah	Comités populaires	XII-C
Liwâ' abulfadl al-'abbâs	Brigade d'Abulfadl al-'Abbâs	XII-C
Liwâ' 'Ammâr ibn Yâsîr	Brigade 'Ammâr ibn Yâsîr	XII-C
Liwâ' ansâr al-hijjah	Brigade des partisans du pèlerinage	XVI-B
Liwâ' al-Hamad	Brigade Al-Hamad	XII-C
Liwâ' al-Hasan al-mujtabâ	Brigade Hasan al-mujtabâ	XII-C
Liwâ' kafil Zaynab	Brigade garante de Zaynab	XII-C
Liwâ' al-fâtîmiyyun	Brigade des gens de Fâtima	IV-D, XII-C
Liwâ' ash-shabâb ar-risali	Brigade des jeunes messagers	XVI-B



Le chiisme paramilitaire

Noms originels	Traduction en français	Nos des chapitres
Liwâ' ash-Sheykh 'Umar Hadid (SU)	Brigade Sheykh Umar Hadid	III-B
Liwâ' al-yawm al-maw'ud	Brigade du jour promis	VII-E
Liwâ' al-zaynabiyyun	Brigade des gens de Zaynab	XII-C
Mahdaviyyun	Dévots du Mahdi	II-E
Mahdi militia	Milice du Mahdi	X-F
Majlis al-a'alâ al-islâmi al-'irâqî	Conseil suprême islamique irakien	VII-E
Majlis al-a'alâ lith-thawrat al-islâmiyyah fil-'irâq	Conseil suprême de la révolution islamique en Irak	VII-A
Majlis hay'at kibâr al-'ulamâ' (SU)	Conseil des grands ulémas	XV-C
Majlis-e tahaffuz-e khatme nabuwwat (SU)	Conseil pour la protection de la fin du processus de prophétie	X-F
Majlis al-'ulamâ' al-islâmi BH	Conseil des ulémas islamiques	VI-F
Majlis-e wahdat-e muslimeen	Assemblée de l'unité des musulmans	X-F, XVI-E
Mansurun	Victorieux (Les)	II-E
Markâz al da'wah wal irshâd (SU)	Centre de l'appel et de la bonne orientation	XVI-D4
Millat-e islâmiya pâkistân (SU)	Nation islamique du Pakistan	XVI-D3
Movahhedin	Monothéistes (Les)	II-E
Muhammadun	Mahométans (Les)	VII-E
Munazzamat al-Badr	Organisation al-Badr	II-E, II-F, VII-C, VII-E, XII-C
Munazzamat ash-sha'bîyyah	Organisation populaire	XII-C
Munazzamat ath-thawrat il-islâmiyyah fil jazirat il-'arabiyyah	Organisation de la révolution islamique dans la Péninsule arabique	V-C
Muntasirun	Vainqueurs (Les)	VII-E
Muqâwimûn	Résistants (Les)	II-E, VII-E
Muttahida deeni mahâz (SU)	Front religieux unifié	XVI-D3
Muttahida majlis-e jihâd (SU)	Conseil unifié de la guerre sainte	XVI-D5
Muttahida majlis-e 'amal (SU+CH)	Conseil unifié de l'action	X-F
Nehzat-e âzâdi	Mouvement de la liberté	IX-A
Niru-ye qods	Force Jérusalem	II-E, VII-C
Ommat-e vâhede	Peuple musulman uni	II-E
Pâsbân-e islâm	Gardiens de l'islam	X-F
Qaraqosh (assyro-chaldéen)	Comité de protection Qaraqosh	II-F
Quwwât al-difa' al-watani	Forces de défense patriotique	XII-C
Quwwât ash-shahîd muhammad-bâqir as-sadr	Forces du martyr Muhammad-Bâqir as-Sadr	XII-C
Sarâyâ 'Ammar ibn Yâsir	Compagnies 'Ammar ibn Yâsir	XVI-B
Sarâyâ ansâr al-'aqîdah	Compagnies des partisans de la croyance	XVI-B
Sarâyâ 'ashurâ	Compagnies Achoura	XVI-B



Camille VERLEUW

138

Noms originels	Traduction en français	N° des chapitres
Sarâyâ al-ashtar	Compagnies d'Al-Ashtar	VI-F
Sarâyâ al-jihâd	Compagnies de la guerre sainte	XVI-B
Sarâyâ al-khurâsânî	Compagnies du Khorassan	XVI-B
Sarâyâ al-mukhtâr	Compagnies d'Al-Mukhtâr	VI-F
Sarâyâ al-muqawamat al-islâmiyyah	Compagnies de la résistance islamique	XII-C
Sarâyâ al-muqawamat ash-sha'bîyyah AS	Compagnies de la résistance populaire	V-E
Sarâyâ al-muqawamat ash-sha'bîyyah BH	Compagnies de la résistance populaire	VI-F
Sarâyâ as-salâm	Brigades de la paix	II-E, VII-E
Sâzemân-e basij-e mostazefin	Organisation de la mobilisation des déshérités	VIII-D
Sâzemân-e mojâhedin-e khalq-e îrân	Organisation des combattants du peuple d'Iran	VII-E, VIII-C
Sepâh-e pâsdârân-e enqelâb-e eslâmi	Armée des gardiens de la révolution islamique	II-E, II-F, IV-D, VI-F, VII-B, VII-E, VIII-B, VIII-E, XII-A, XII-C, XIII-A
Shabâb al-mu'mîn	Jeunesse pieuse	XIII-A
Shabâb as-Sana'a	Jeunes de Sana'a	XIII-A
Shabbîhah	Fantomatique (La)	XII-C
Sherkat-e mo'ayyed	Société d'entraide	II-E
Shî'a ulemâ' konsil	Conseil des ulémas chiites	X-F
Shurâ-ye ittehâd-e sunni (SU)	Conseil de l'unité sunnite	XVI-D1
Shurâ-ye jahâni-ye hazâra	World Hazara Council	X-E
Sipâh-i abbâs	Armée de Abbas	X-F
Sipâh-i ahl ul-bayt	Armée des gens de la maison	X-F
Sipâh-e imâm-e zamâna	Armée de l'imam du temps	X-F
Sipâh-i muhammad pâkistân	Armée de Mohammad du Pakistan	X-F
Sipâh-i sahâbah pâkistân – SSP (SU)	Armée des compagnons du Pakistan	X-F, XVI-A, XVI-D3
Tayyâr as-sadrî	Courant sadriste	II-F
Tayyâr al-wafâ' al-islâmiyyah	Courant de la fidélité islamique	VI-D, VI-F
Tehrik-e islâmi pâkistân = Islâmi tehrik pâkistân	Mouvement islamique du Pakistan	X-F
Tehrik-e jafria pâkistân	Mouvement jafarite du Pakistan	VIII-B, X-F
Tehrik-e nifâz-e fiqh-e jafria	Mouvement pour l'application de la jurisprudence jafarite	VIII-B, X-C
Tehrik-e nifâz-e shar'iât-e mohammadi (SU)	Mouvement pour l'application de la charia de Mohammad	XVI-D2
Tehrik-e tâlibân pâkistân – TTP (SU)	Mouvement des talibans du Pakistan	X-F, XVI-D2, XVI-D3, XVI-E
'Umar (Al-) (SU)	Omar	XVI-D5



Le chiisme paramilitaire

• Par ordre alphabétique de leur nom en français

Noms originels	Traduction en français	Nos des chapitres
'Amal al-islâmî IK	Action Islamique	VII-A
Faran (Al-) (SU)	Al-Faran (? allusion à une colline près de La Mecque)	XVI-D5
Kutlat al-abnâ' al-'irâq al-ghayyârâ	Alliance des fils zélés de l'Irak	XVI-B
Kutlat al-wârithoun	Alliance des héritiers	XVI-B
Kutlat as-sâdiqun	Alliance des sincères	VII-E
Da'wat-e islâmi (SU)	Appel islamique	XVI-D1
Sipâh-i abbâs	Armée de Abbas	X-F
Jundullah (SU)	Armée d'Allah	XVI-D3
Sipâh-i sahâbah pâkistân – SSP (SU)	Armée des compagnons du Pakistan	X-F, XVI-A, XVI-D3
Sepâh-e pâsdârân-e enqelâb-e eslâmi	Armée des gardiens de la révolution islamique	II-E, II-F, IV-D, VI-F, VII-B, VII-E, VIII-B, VIII-E, XII-A, XII-C, XIII-A
Sipâh-i ahl ul-bayt	Armée des gens de la maison	X-F
Lashkar-e taybah – LeT (SU)	Armée du gentil	XIV-C, XVI-D4, XVI-E
Jaysh ar-rijâl al-tarîqat al-naqshbandiyah (SU)	Armée des hommes de la voie naqchbandi	VII-D
Sipâh-e imâm-e zamâna	Armée de l'imam du temps	X-F
Jaysh ul-islâm (SU)	Armée de l'islam	XVI-E
Lashkar-e islâm (SU)	Armée de l'islam	XVI-E
Lashkar-e jhangvi – LeJ (SU)	Armée de Jhang	IV-C, X-E, X-F, XVI-A, XVI-D3, XVI-E
Jaysh al-Mahdi	Armée du Mahdi	II-E, II-F, VII-E
Jaysh-e muhammad (SU)	Armée de Mohammad	XIV-C, XVI-D5, XVI-E
Sipâh-i muhammad pâkistân	Armée de Mohammad du Pakistan	X-F
Jund al-ansâr allâh (SU)	Armée des partisans d'Allah	III-B
Jaysh ash-sha'bî	Armée populaire	XII-C
Jam'iyat-e ahl-e hadith (SU)	Association des gens du hadith	X-F, XVI-D4
Jam'iyat-e 'ulamâ-e islâm – F (SU)	Association des ulémas de l'islam (faction de feu Fazl ur-Rehman)	XVI-D3
Jam'iyat-e 'ulamâ-e islâm - S (SU)	Association des ulémas de l'islam (faction du mawlânâ Samî' ul-Haq)	XVI-A
Jam'iyat-e 'ulamâ-e pâkistân (SU)	Association des ulémas du Pakistan	XVI-D1
Fajr-e enqelâb	Aube de la révolution	II-E
Katîbat imâm al-kâdhim	Bataillon de l'imam Kâdhim	XVI-B
Katibat ash-shahid al-nimr	Bataillon du martyr Al-Nimr	VI-F
Katâ'ib râyât al-hudâ	Bataillons bannières de l'orientation correcte	XVI-B
Katâ'ib sayyid ash-shuhadâ	Bataillons du chef des martyrs	XII-C, XVI-B
Katâ'ib al-kâkâ'i	Bataillons de la confrérie	XVI-B



Camille VERLEUW

140

Noms originels	Traduction en français	N° des chapitres
Katâ'ib rijâl allah al-ghâliboun	Bataillons des hommes de Dieu vainqueur	XVI-B
Katâ'ib al-imâm 'Alî	Bataillons de l'imam Ali	XVI-B
Katâ'ib al-imâm al-gheyb	Bataillons de l'imam caché	XVI-B
Katâ'ib al-imâm al-Huseyn	Bataillons de l'imam Hussein	XVI-B
Katâ'ib ash-shahid 'Izzaddin al-Qassâm (SU)	Bataillons 'Izzaddin al-Qassâm	III-B
Katâ'ib hizbulâh	Bataillons du parti de Dieu	II-F, VII-E, XII-C
Katâ'ib hizbulâh al-mujâhidoun	Bataillons du parti de Dieu des combattants	XVI-B
Katâ'ib ansâr al-hijjah	Bataillons des partisans du pèlerinage	XVI-B
Katâ'ib al-qiyâm al-Huseynî	Bataillons de la révolte de Hussein	XVI-B
Katâ'ib Ruhallah	Bataillons de Ruhallah (ou de l'esprit de Dieu)	XVI-B
Katâ'ib Zaynab al-kubrâ	Bataillons de Zaynab la plus grande	XVI-B
Khair ul-nâs (SU)	Bonheur des gens	XVI-D4
Liwâ' Abulfadl al-'abbâs	Brigade d'Abulfadl al-'Abbâs	XII-C
Liwâ' 'Ammâr ibn Yâsir	Brigade 'Ammâr ibn Yâsir	XII-C
Liwâ' kafîl Zaynab	Brigade garante de Zaynab	XII-C
Liwâ' al-fâtîmiyyun	Brigade des gens de Fâtima	IV-D, XII-C
Liwâ' al-zaynabiyyun	Brigade des gens de Zaynab	XII-C
Liwâ' al-Hamad	Brigade Al-Hamad	XII-C
Liwâ' al-Hasan al-mujtabâ	Brigade Hasan al-mujtabâ	XII-C
Liwâ' ash-shabâb ar-risali	Brigade des jeunes messagers	XVI-B
Liwâ' al-yawm al-maw'ud	Brigade du jour promis	VII-E
Liwâ' ansâr al-hijjah	Brigade des partisans du pèlerinage	XVI-B
Liwâ' ash-Sheykh 'Umar Hadid (SU)	Brigade Sheykh Umar Hadid	III-B
Sarâyâ as-salâm	Brigades de la paix	II-E, VII-E
Fedâ'iyyân-e eslâm	Candidats au sacrifice pour l'islam	II-B, II-C, VIII-A
Markâz al da'wah wal irshâd (SU)	Centre de l'appel et de la bonne orientation	XVI-D4
Heyathâ'-ye mo'talefe-ye eslâmi	Cercles islamiques unifiés	VIII-A
Dwekh nawshâ (groupe assyro-chaldéen)	Ceux qui se sacrifient	II-F
I'tilâf ash-shabâb ath-thawrat 14 fabrâyir	Coalition des jeunes de la révolution du 14 février	VI-F
Komite-ye eslâmi	Comité islamique	II-C
Lijan ash-sha'bîyah	Comités populaires	XII-C
Qaraqosh (assyro-chaldéen)	Comité de protection Qaraqosh	II-F
Sarâyâ 'ashurâ	Compagnies Achoura	XVI-B

Le chiisme paramilitaire

Noms originels	Traduction en français	Nos des chapitres
Sarâyâ al-ashtar	Compagnies d'Al-Ashtar	VI-F
Sarâyâ al-mukhtâr	Compagnies d'Al-Mukhtâr	VI-F
Sarâyâ 'Ammar ibn Yâsir	Compagnies 'Ammar ibn Yâsir	XVI-B
Sarâyâ al-jihâd	Compagnies de la guerre sainte	XVI-B
Sarâyâ al-khurâsânî	Compagnies du Khorassan	XVI-B
Sarâyâ ansâr al-'aqîdah	Compagnies des partisans de la croyance	XVI-B
Sarâyâ al-muqawamat al-islâmiyyah	Compagnies de la résistance islamique	XII-C
Sarâyâ al-muqawamat ash-sha'bîyyah AS	Compagnies de la résistance populaire	V-E
Sarâyâ al-muqawamat ash-sha'bîyyah BH	Compagnies de la résistance populaire	VI-F
Majlis hay'at kibâr al-'ulamâ' (SU)	Conseil des grands ulémas	XV-C
Majlis-e tahaffuz-e khatme nabuwat (SU)	Conseil pour la protection de la fin du processus de prophétie	X-F
Majlis al-a'alâ al-islâmî al-'irâqî	Conseil suprême islamique irakien	VII-E
Majlis al-a'alâ lith-thawrat al-islâmiyyah fil-'irâq	Conseil suprême de la révolution islamique en Irak	VII-A
Shi'a ulemâ' konsil	Conseil des ulémas chiites	X-F
Majlis al-'ulamâ' al-islâmi BH	Conseil des ulémas islamiques	VI-F
Muttahida majlis-e 'amal (SU+CH)	Conseil unifié de l'action	X-F
Muttahida majlis-e jihâd (SU)	Conseil unifié de la guerre sainte	XVI-D5
Majlis-e wahdat-e muslimeen	Conseil de l'unité des musulmans	X-F, XVI-E
shurâ-ye ittehâd-e sunni (SU)	Conseil de l'unité sunnite	XVI-D1
Tayyâr al-wafâ' al-islâmiyyah	Courant de la fidélité islamique	VI-D, VI-F
Tayyâr as-sadrî	Courant sadriste	II-F
Askariyun	Dévots de l'imam Askari	II-E
Mahdaviyun	Dévots du Mahdi	II-E
Amal << Afwâj al-muqâwamat al-lubnâniyyah	Espoir - Régiments de la résistance libanaise	VIII-B, IX-A
Amal al-islâmî LB	Espoir islamique	IX-A
Dawlat al-islâmiyyah fil 'irâq (SU)	État islamique en Irak	VII-B
Dâ'esh = Dawlat al-islâmiyyah fil 'irâq wash-shâm (SU)	État islamique en Irak et en Syrie	II-F, III-B, IV-D, IV-F, V-E, VII-C, VII-D, XVI-A, XVI-E
Shabbîhah	Fantomatique (La)	XII-C
Falâh-e Insâniyat Foundation Pakistan	Fondation Bien-être de l'humanité	XVI-E
Niru-ye qods	Force Jérusalem	II-E, VII-C
Quwwât al-difa' al-watani	Forces de défense patriotique	XII-C
Quwwât ash-shahîd muhammad-bâqir as-sadr	Forces du martyr Muhammad-Bâqir as-Sadr	XII-C



Camille VERLEUW

142

Noms originels	Traduction en français	N° des chapitres
Ikhwân al-muslimîn (SU)	Frères musulmans	III-B, XII-C
Jabhat al-islâmiyya li tahrir al-bahrayn	Front islamique pour la libération de Bahreïn	VI-B
Jabhat al-tahrir al-watani al-bahrayn	Front de libération patriotique de Bahreïn	VI-C
Muttahida Deeni Mahâz (SU)	Front religieux unifié	XVI-D3
Pâsbân-e islâm	Gardiens de l'islam	X-F
Ahl-e sunnah wal jamâ'at pâkistân – ASJP (SU)	Gens de la sunna et du parti	X-F, XVI-D3, XVI-E
Goruh-e falaq	Groupe Aurore	II-E
Goruh-e shi'eyyân	Groupe des chiites	II-E
Goruh-e falâh	Groupe Délivrance	II-E
Kiyân as-sâdiq wal-'atâ fil-'irâq	Groupe de l'honnête et de la générosité en Irak	XVI-B
Goruh-e esfahânihâ	Groupe des Ispahanais	II-E
Goruh-e towhidi badr	Groupe monothéiste de Badr	II-E
Goruh-e towhidi sâf	Groupe purement monothéiste	II-E
Goruh-e chehel	Groupe Quarante	II-E
Goruh-e enqelâbi-ye Abuzar	Groupe révolutionnaire Abuzar	II-E
Jihâd al-islâmiyyah fil hijâz	Guerre sainte islamique du Hedjaz	V-C
Shabâb as-Sana'a	Jeunes de Sana'a	XIII-A
Shabâb al-mu'mîn	Jeunesse pieuse	XIII-A
Faylaq al-wâ'd as-sâdiq	Légion de la promesse sincère	XVI-B
Asâ'ib ahl al-haqq	Ligue des justes (ou du droit)	II-E, II-F, VII-D, VII-E, XII-C
Ansâr allâh al-'awfiyyâ	Loyaux partisans de Dieu	XVI-B
Muhammadun	Mahométans (Les)	VII-E
Mahdi militia	Milice du Mahdi	X-F
Hashd ash-sha'bî (ou al-watani)	Mobilisation populaire (ou patriotique)	VII-C, VII-D
Movahhedin	Monothéistes (Les)	II-E
Tehrik-e nifâz-e shar'iât-e mohammadi (SU)	Mouvement pour l'application de la charia de Mohammad	XVI-D2
Tehrik-e nifâz-e fiqh-e jafria	Mouvement pour l'application de la jurisprudence jafarite	VIII-B, X-C
Harakat ul-mujâhidin (SU)	Mouvement des combattants pour la guerre sainte	XVI-D5
Harakat al-mujâhidîn al-ahwâr	Mouvement des combattants des marais	XVI-B
Harakat ul-haqq – harakat al-hariyât wal dîmuqrâtiyyah	Mouvement du droit – Mouvement des libertés et de la démocratie	VI-D, VI-E, VI-F
Harakat al-amal	Mouvement de l'espoir	IX-B



Le chiisme paramilitaire

Noms originels	Traduction en français	Nos des chapitres
Harakat as-sâberin nasr al-falestin	Mouvement des gens patients pour la victoire de la Palestine	XI
Harakat al-jihâd wal binâ'	Mouvement de la guerre sainte et de la construction	XVI-B
Harakat al-jihâd al-islâmi (SU)	Mouvement de la guerre sainte islamique	X-B, XVI-D5
Harakat al-jihâd al-islâmi fi falestin (SU)	Mouvement de la guerre sainte islamique en Palestine	III-B, VIII-B, VIII-E, XI
Harakat ahrâr al-bahrayn al-islâmiyyah	Mouvement des hommes libres du Bahreïn islamique	VI-B, VI-E, VI-F
Harakat-e eslâmi-ye afghânistân	Mouvement islamique d'Afghanistan	IV-B
Islâmi tehrîk pâkistân = Tehrik-e islâmi pâkistân	Mouvement islamique du Pakistan	X-F
Tehrîk-e islâmi pâkistân = Islâmi tehrîk pâkistân	Mouvement islamique du Pakistan	X-F
Tehrîk-e jafria pâkistân	Mouvement jafarite du Pakistan	VIII-B, X-F
Nehzat-e âzâdi	Mouvement de la liberté	IX-A
Jumbish-e roshnâ'i	Mouvement de la lumière	IV-F
Harakat al-risâlat al-islâmiyyah	Mouvement du message islamique	XVI-B
Harakat an-nujabâ = Harakat hizbulâh an-nujabâ	Mouvement des nobles	II-F, XVI-B
Harakat hizbulâh an-nujabâ = Harakat an-nujabâ	Mouvement du parti de Dieu des nobles	II-F, XII-C, XVI-B
Harakat ul-ansâr (SU)	Mouvement des partisans	XVI-D5
Harakat al-islâhiyyah	Mouvement réformiste	V-C
Harakat al-muqâwamat al-islâmiyyah = Hamâs (SU)	Mouvement de la résistance islamique - Hamâs	III-B, VIII-E
Harakat-e tâlibân-e afghânistân - HTA (SU)	Mouvement des talibans d'Afghanistan	II-F, IV-C, IV-D, VIII-E, X-E, XVI-A, XVI-E
Tehrîk-e tâlibân pâkistân - TTP (SU)	Mouvement des talibans du Pakistan	X-F, XVI-D2, XVI-D3, XVI-E
Millat-e islâmiya pâkistân (SU)	Nation islamique du Pakistan	XVI-D3
'Umar (Al-) (SU)	Omar	XVI-D5
Munazzamat al-Badr	Organisation al-Badr	II-E, II-F, VII-C, VII-E, XII-C
sâzemân-e mojâhedin-e khalq-e îrân	Organisation des combattants du peuple d'Iran	VII-E, VIII-C
Imâmiyah estudents ârganâ'zishen	Organisation estudiantine Imamia pâkistân - ISO	X-C
Jafaria students organization pakistan	Organisation jafarite des étudiants du Pakistan	X-F
sâzemân-e basij-e mostazefin	Organisation de la mobilisation des déshérités	VIII-D



Camille VERLEUW

144

Noms originels	Traduction en français	N° des chapitres
Munazzamat ash-sha'biyyah	Organisation populaire	XII-C
Munazzamat ath-thawrat il-islâmiyyah fil jazirat il-'arabiyyah	Organisation de la révolution islamique dans la Péninsule arabique	V-C
Hizb ud-da'wat al-islâmiyyah	Parti de l'appel islamique	II-F, VII-A
Jamâ'at ul-da'wah pâkistân (SU)	Parti de l'appel du Pakistan	XVI-D4, XVI-E
Jamâ'at qâ'idat al-jihâd fî shibh al-qârat al-hindiyyah	Parti Base de la guerre sainte dans le sous-continent indien	XVI-A
Hizb-ul mujâhidin CA	Parti des combattants de la guerre sainte	XVI-D2
Hazâra dimokratik pârti	Parti démocratique hazara	X-F
Hizbullah (libanais)	Parti de Dieu	II-F, VI-F, VIII-B, VIII-E, IX-A, IX-B, IX-C XII-C
Hizbullah al-akhyâr fil 'îrâq	Parti de Dieu des gens bien en Irak	XVI-B
Hizbullah al-hijâz	Parti de Dieu du Hedjaz	V-C,
Hizbullah al-abrâr	Parti de Dieu des justes	XVI-B
Kurram hezbollah	Parti de Dieu de Kurram	X-F
Hizbullah ath-thâ'iroun	Parti de Dieu des rebelles	XVI-B
Jamâ'at ul-ahrar (SU)	Parti des gens libres	XVI-E
Jamâ'at ul-ahl as-sunnah lid-da'wati wal jihâd = Boko Haram (SU)	Parti des gens de la sunnah pour l'appel et la guerre sainte = Boko Haram	XIV
Jamâ'at-e islâmi (SU)	Parti islamique	XVI-D2, XVI-E
Hezb-e eslâmi (Hekmatyâr) (SU)	Parti islamique (Hekmatyâr)	IV-C, X-B, X-F, XVI-D2, XVI-E
Jamâ'at at-tawhîd wal jihâd (SU)	Parti du monothéisme et de la guerre sainte	VII-B
Hizb ul-momineen	Parti des pieux croyants	XIV-C
Jamâ'at ul-furqân (SU)	Parti de la preuve	XVI-D5
Hezb-e wahdat-e eslâmi	Parti de l'unité islamique	IV-C
Hezb-e wahdat-e eslâmi-ye mellat	Parti de l'unité islamique de la nation	IV-C
Hezb-e wahdat-e eslâmi-ye mardom	Parti de l'unité islamique du peuple	IV-C
Hezb-e wahdat-e milli-ye eslâmi	Parti de l'unité nationale islamique	IV-C
Ansâr allâh	Partisans de Dieu	XIII-A
Ansâr ad-dawlat al-islâmiyyah fil quds (SU)	Partisans de l'État islamique à Jérusalem	III-B
houthi, houthiyyun	Partisan(s) de la famille zaidite Al-Houthi	III-B, VIII-E, XIII-A
Ansâr al-islâm (SU)	Partisans de l'islam	VIII-C
Ansâr-e hezbollah	Partisans du parti de Dieu	II-B, II-C, VIII-D
Ahl al-kahf	Peuple de la grotte	II-E, VII-E
Ommat-e vâhede	Peuple musulman uni	II-E
Firqat al-'Abbâs al-qatâliyyah	Régiment combattant 'Abbas	XVI-B



Le chiisme paramilitaire

Noms originels	Traduction en français	Nos des chapitres
Da Haqqâni shabakay (SU)	Réseau Haqqâni	IV-C, X-F, XVI-E, XVI-A, XVI-E
Muqâwimûn	Résistants (Les)	II-E, VII-E
Khuddam ul-islâm (SU)	Serviteurs de l'islam	XVI-D5
Jam'iyat al-'amal al-islâmi	Société de l'action islamique	VI-B
Jam'iyat al-'amal al-watani al-dimuqrâti – Wa'd	Société de l'action patriotique démocratique – Promesse	VI-C, VI-F
Jam'iyat ansâr as-sajîn	Société de bienfaisance des partisans du prisonnier	XI
Jam'iyat al-bâqiyât as-sâlihât	Société de bienfaisance les bonnes œuvres	XI
Jam'iyat al-wifâq al-watani al-islâmiyyah	Société de l'entente patriotique islamique	VI-D, VI-F
Sherkat-e mo'ayyed	Société d'entraide	II-E
Jam'iyat at-taw'iyat al-islâmiyyah	Société de l'éveil spirituel islamique	VI-F
Jam'iyat ansâr ul-afghânîn (SU)	Société des partisans des Afghans	XVI-D5
Jam'iyat al-minbar al-dimuqrâti at-taqaddumi	Société de la tribune démocratique progressiste	VI-C
'Âlami (Al-) (SU)	Universel (L)	XVI-D5
Muntasirun	Vainqueurs (Les)	VII-E
Mansurun	Victorieux (Les)	II-E
Shurâ-ye jahâni-ye hazâra	World Hazara Council	X-E

145

Notes

¹ L'emploi des majuscules dans la présente étude suit : <http://monsu.desiderio.free.fr/atelier/ethnonymes.html> et : <http://dd.dgacm.org/ores/french/capitalization.htm>.

² D'emblée pour toute étude sur le monde islamique, se pose le problème de la transcription, non seulement selon la langue étudiée mais aussi selon celle des lecteurs. Les mots arabes et persans passés en français depuis des décennies ou des siècles ont été ici préservés bien qu'ils ne reflètent souvent pas leur prononciation actuelle. Les autres ont été écrits en lettres latines au plus proche de leur prononciation mais les deux langues possèdent des consonnes inconnues du français ou de nombre des langues parlées dans le monde. Il arrive ainsi qu'un même mot arabe ou persan soit écrit de seize façons diverses en lettres latines ! De plus, les lettres de l'arabe sont différemment prononcées dans la plupart des pays musulmans ! L'arabe "sayyid" donne "seyyed" en persan (cf. l'espagnol Cid, l'arabe marocain Si ou Sidi), l'arabe "Husayn" est souvent transcrit "Hoseyn" pour un Iranien, "Hussein" dans les médias occidentaux, ou Hussain au Pakistan ! Ceci explique que les outils des forces antiterroristes ne sont souvent que des passoires aux larges trous. Les deux diphthongues de l'arabe ont été ici transcris [ay] ~ «é» long français, aussi écrite [ey] par ailleurs, et [aw] ~ «au» ou «eau» en français, aussi écrite [ou] ou [ow]. J'ai renoncé à souligner les quatres lettres d, s, t, et z quand elles sont prononcées emphatiquement, comme le h fortement expiré. Les digraphies th, dh et kh servent à noter trois autres lettres arabes.

³ Pour la traduction des mots arabes, nous avons suivi "A Dictionary of Modern Written Arabic", l'édition en anglais par J. Milton Cowan (1960) des ouvrages de Hans Wehr "Arabisches Wörterbuch für die



Camille VERLEUW

Schriftsprache der Gegenwart” et “Supplement zum Arabisches Wörterbuch für die Schriftsprache der Gegenwart”.

⁴ En arabe, selon la fonction d'un substantif dans une phrase, son article «al» peut se prononcer «il» ou «ul» ; il s'élide en «-l» après des prépositions terminées par une voyelle (cf. wal = et le/la, fil = dans le/la, bil = au, à la), et s'assimile à la première consonne du mot si c'est une des 14 lettres dites solaires (t, th, d, dh, r, z, s, ch, d, s, t, z, l & n, cf. al-shâm >ash-shâm, al-dîn >ad-dîn...). La finale des substantifs féminins en «-ah» se change en «-at» devant un qualificatif (cf. al-muqawamah al-islâmiyyah >al-muqawamat al-islâmiyyah), mais les formes diffusées par les media ne respectent d'usage pas ces prononciations).

⁵ Mot gujerati issu du persan “mo'menhâ” = les pieux.

⁶ Quand il s'agit de l'islam, j'ai choisi de suivre le dictionnaire Larousse pour les mots les plus courants. L'orthographe ne rend donc qu'approximativement la prononciation des mots arabes, ou leur orthographe dans cette langue. Pour les autres noms communs ou propres, étrangers à la langue française, j'ai utilisé la transcription la plus proche de leur origine. Néanmoins pour les noms issus de pays, anciennes colonies ou protectorats britanniques et où l'anglais reste une des langues de l'administration ou de la presse, j'ai respecté les formes habituellement utilisées.

⁷ Au gré des langues des peuples islamisés depuis le VIIe siècle de notre ère, les noms de tous les acteurs de l'islam sont prononcés et orthographiés de dizaines de façons, ce qui rend extrêmement ardue la tâche des services d'immigration, des polices des frontières et des services de sécurité. Le très fréquent prénom (et aussi patronyme) “Husayn” apparaît ainsi sous une dizaine de formes !

⁸ Mieux connu sous leur nom anglais de IED (= improvised explosive device).

⁹ Les reportages montrent caricaturalement un nombre incroyable de pickups de marque Toyota ; lire “Terrorisme. Pourquoi les djihadistes roulent en Toyota”, Ouest France, 08/10/2015, ou “Le pick-up Hilux de Toyota, l'engin préféré des combattants de la planète”, Grégoire Fleurot, 03/04/2014, www.slate.fr/monde/85495/pick-up-hilux-de-toyota-guerre-arme.

¹⁰ <http://islamopediaonline.org/glossary/komiteh>.

146

¹¹ Le mot «ansâr» est fort intéressant : c'est le pluriel de nâser, une forme largement utilisée en AR (comme prénom notamment) mais plus rare en AP ou en UR. Les habitants de Médine qui avaient accueilli le Prophète et les premiers croyants (AR muhâjîrûn), ont reçu le nom collectif de «ansâr» (FR les partisans). Comme la majorité des «ansâr» soutiendront plus tard le caliphat de 'Ali, ce nom est aujourd'hui souvent utilisé par des entités chiites ou sunnites financées par des organisations iraniennes. Dernièrement, les sunnites ont commencé à utiliser ce terme pour leurs propres groupes armés.

¹² C'est historiquement le nom que Pierre Gemayel avait choisi pour son organisation de Maronites, copié sur la «Falange» créée en 1933 par José Antonio Primo de Rivera en Espagne.

¹³ Pour les abréviations du nom des groupes armés ou des institutions, nous avons préféré utiliser les initiales des mots de leur nom d'origine dans leur langue car il est maintenant apparu que le phénomène des abréviations a aussi envahi le monde musulman, cf. Amal, Hamas, Hisn... dans les chapitres suivants.

¹⁴ Nommée en souvenir de la première grande victoire militaire du prophète Mohammad le 13 mars 624 dans l'oasis de Badr.

¹⁵ «Iraq's Shiite militias are developing into as great a danger as the Islamic State», Phillip Smyth, Foreign Policy, 18/09/14.

¹⁶ Le prénom est bien Muhammad Muhammad-Sâdiq mais il s'est fait appeler Muhammad-Sâdiq seulement quand son père, l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr (1906-1986), est décédé.

¹⁷ Cf. «Iraq's Muqtada al-Sadr: spoiler or stabiliser?», Middle East Report no 55, juillet 2006, International Crisis Group.

¹⁸ ‘Badr Organization : A View Into Iraq's Violent Past And Present’, de Joel Wing, 20/01/2015.

¹⁹ Peu d'ulémas questionnent le fait que l'homosexualité et la sodomie sont permises au paradis d'Allah, mais punies de mort sur Terre. De même, éludent-ils le fait qu'un homme ne peut être condamné s'il a sodomisé un eunuque car celui-ci n'est pas considéré comme un véritable homme.

²⁰ A ce sujet, rares sont les religieux qui critiquent les amulettes (“main de Fatimah”, eau de la source Zamzam...) ou les milliers de superstitions du monde musulman : selon la charia, c'est pourtant une sorte de polythéisme (= shirk). Néanmoins, des millions de pélerins (= hâjj) ramènent un peu de la terre

Le chiisme paramilitaire

qu'ils récoltent entre La Mecque et Médine. On trouvera des exemples de pendentifs sur muslimclothing.com.

²¹ www.middleeasteye.net/fr/users/suadad-al-salhy-0, 15/06/2015.

²² Titre de respect, aussi écrit «cheik», «cheykh», «sheikh», «shaikh»..., souvent considéré comme partie du nom par les médias. Il est notamment utilisé pour des religieux de bas niveau (mollah, éventuellement hojjatoleslâm) ou pour des chefs de tribus.

²³ Il n'y a pas de minuscules - majuscules dans l'écriture arabe, seulement des formes différentes selon que certaines lettres sont en positions initiale, médiane ou finale, mais ceci n'influence pas notre transcription.

²⁴ <http://greggcarlstrom.com/clips/2015/is-the-islamic-state-on-the-rise-in-gaza>, 17/06/2015.

²⁵ www.rewardsforjustice.net/french/ramadan_shallah.html.

²⁶ www.jpost.com/Middle-East/Reembracing-Islamic-Jihad-Iran-to-renew-financial-aid-for-Palestinian-terror-group-454968, 25/06/2016.

²⁷ Le nom Bâqir se retrouve souvent écrit "Bakr" dans les médias ou les livres. Bien que le monde arabe soutient ne parler qu'une seule langue, il est évident pour tout visiteur que la langue du Prophète s'est largement morcelée depuis les conquêtes du 1^{er} siècle de l'islam (ou 7^e de l'ère commune ou EC). Il est aujourd'hui impossible à un Marocain de comprendre l'arabe d'un Irakien ou d'un Saoudien ! Il s'est certes développé une nouvelle "koinè" arabe avec la diffusion des journaux, des émissions de radio, des programmes de télévision et des films, notamment sous l'influence des élites égyptiennes (musulmanes ou non) qui ont contribué à son rayonnement universel mais sa compréhension reste passive hors des milieux intellectuels ou politiques appelés à réagir au niveau international.

²⁸ <http://syria4rev.blogspot.com/2015/06/why-did-sunni-arabs-tribes-pledge.html>, 11/06/2015.

²⁹ www.juancole.com/2015/04/future-balance-tribes.html, 22/04/2015.

³⁰ Déclaration du Dr. Vladimir Sidelnikov, professeur à l'Académie de Médecine militaire de Saint-Pétersbourg, Sputnik France, 14/02/07.

³¹ Des milliers d'Hazaras (% inconnu) suivent en réalité les mots d'ordre des Sayyeds ismaélis de Kayân (province de Baghlân) qui refusent l'autorité des Agha Khans. Sayyed Sadat Mansur Nâderi, son fils Ja'far et une milice de quelque 10 000 Hazaras avaient érigé le Baghlân en région semi-autonome avec l'accord du régime communiste afghan et des troupes soviétiques. Le groupe est encore assez puissant pour que Mansur Nâderi ait été nommé ministre afghan du Développement urbain le 24/04/2015 (<https://ismailimail.wordpress.com>).

³² Issus des troupes laissées en Afghanistan par Nâder Shâh Afshâr quand il alla conquérir Ghazni, Kaboul, Peshawar, Lahore, et Delhi en 1738-39, ramenant en Iran un vaste butin comprenant notamment le trône du Paon, des milliers de pierres précieuses dont les diamants Koh-e Noor et Daryâ-ye Noor.

³³ Un de ses illustres membres est Ehsan Bayat, propriétaire de l'Ariana Television Network et fondateur de la Fondation Bayat (également citoyen américain résident en Floride).

³⁴ www.facebook.com/afgsadat/ www.afgsadat.com "The Sadat of Afghanistan Global Network".

³⁵ "Comment les Hazaras en Afghanistan sont passés d'esclaves à figures politiques", Didier Chaudet, Huffington Post, 08/05/14.

³⁶ Né en 1930 à Sobe (province de Ghazni).

³⁷ "A new Afghan Shia Leader : Return to quietism versus political Islam?", Qayoom Suroush, Afghanistan Analysts Network, 02/11/14.

³⁸ "Atlas de l'islam radical", chapitre Le Chiisme radical, Leyla N., pp. 359-360.

³⁹ La télévision a également un site internet : www.tamadon.af. Voir également "The Afghanistan effect : Understanding Afghanistan's Media Landscape", Joshua Frey, 14/03/12.

⁴⁰ "Les madrasas chiites afghanes à l'aune iranienne : anthropologie d'une dépendance religieuse", Fariba Adelkhah & Keiko Sakurai, Études du CERI, n° 173, janvier 2011.

⁴¹ Selon des communiqués des talibans, Sirâjuddin Haqqâni, fils du célèbre commandant Jalâluddin, a été choisi comme leur émir adjoint en juillet 2015.

⁴² Le gouverneur de la prov. afghane de Nangarhâr, Gulâb Mangal, a annoncé le 06/12/2016 qu'une maison a été mise à la disposition du Gulbuddin Hekmatyar à Jalâlâbâd de la ville de Nangarhâr (www.aopnews.com/political-news/hekmatyar-expected-to-move-to-nangarhar).

⁴³ "A look at the new leader of Afghanistan's taliban", AP, 31/07/2015.

Camille VERLEUW

⁴⁴ Les talibans continuent d'être représentés par un bureau à Qatar, dirigé par Muhammad Na'im Wardak.

⁴⁵ Voir les chapitres sur l'Arabie saoudite et le Pakistan.

⁴⁶ <https://francais.rt.com/international/4988-mollah-omar-mort-afghanistan>, 29/07/2015 & www.atlantico.fr/decryptage/qui-est-mullah-akhtar-muhammad-mansoor-successeur-mollah-omar-et-pourquoi-doit-faire-face-concurrence-etat-islamique-alain-2267504.html, 04/08/2015.

⁴⁷ <https://rusi.org/commentary/islamic-state-khorasan-nuanced-view>, 05/02/2016.

⁴⁸ <https://fr.sputniknews.com/international/201512201020423646-afghanistan-taliban-daech>, 20/12/2015.

⁴⁹ Le mot "mawlânâ" est souvent pris comme un nom propre de personne alors que ce n'est qu'un titre d'origine arabe que les Pakistanais donnent respectueusement à des gens qui ont fait des études. Il vient de mawlâ = maître, dirigeant, juge, et du suffixe -nâ = notre (cf. FR mon-sieur). Il est attribué abusivement à des gens qui ont commencé des études religieuses islamiques et qui ont rejoint les rangs des combattants sans les finir.

⁵⁰ www.geo.tv/latest/125551-Mullah-Mansoor-was-issued-CNIC-in-2005-says-Nisar, 30/12/2016. Selon le ministre pakistanais de l'Intérieur, Chaudhry Nisar, une carte d'identité électronique pakistanaise avait été délivrée au mawlânâ en 2005, révélant d'autre part que 22.300 CNI et 32.400 passeports frauduleusement émis avaient été annulés ces trois dernières années. Sur l'impunité des fraudeurs, lire www.thenews.com.pk/print/164243-The-refugee-question de Sajjad Hussain Changezi, 12/11/2016.

⁵¹ www.khaama.com/taliban-chief-mullah-mansoor-had-pakistani-passport-01033, 22/05/2016.

⁵² Elle serait conduite par Sayyid Muhammad Tayyeb Âghâ, chef du bureau du HTA au Qatar, qui a déjà effectué précédemment des visites à Téhéran.

⁵³ Selon <http://english.almanar.com.lb/134803> ou <http://en.shabestan.ir/detail/News/41354>.

⁵⁴ <http://english.alarabiya.net/en/News/middle-east/2016/12/14/Iran-hosts-taliban-leaders-at-a-conference-in-Tehran.html>.

⁵⁵ www.cnn.com/2016/05/25/middleeast/new-taliban-leader-announced, 25/05/2016.

⁵⁶ Notamment la base Martyr Pazuki dans la banlieue de Qom (www.latimes.com/world/middleeast/la-fg-syria-hazara-20160810-snap-htmlstory.html).

⁵⁷ <http://iran-times.com/afghan-hazaras-doubt-iran-really-helping-them>, 13/05/2016.

⁵⁸ www.nytimes.com/2016/07/28/world/asia/afghanistan-syria-army-war.html?_r=0.

⁵⁹ TUTAP (formé des initiales des pays engagés : Turkménistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Afghanistan et Pakistan) est un programme lancé en début 2011 et destiné à connecter toutes les grilles locales et nationales de ces pays pour équilibrer la fourniture et les surplus d'électricité en fonction des variations saisonnières. Le Pakistan pourra importer jusqu'à 6000 MW.

⁶⁰ "Power to the People (2) : the TUTAP protests", Thomas Ruttig, in Afghanistan Analysts Network, 16/05/2016.

⁶¹ La ville chinoise abrite le plus gros marché au monde de petites marchandises.

⁶² www.csis.org/events/tutap-interconnection-concept-and-casa-1000, 06/06/2014.

⁶³ "Radical resurgence : in Afghanistan, the Taliban are becoming more powerful", de Vijay Prashad, AlterNet, 07/10/2016.

⁶⁴ Plus de 60% des Afgans ne sauraient toujours pas lire ni écrire (diverses sources).

⁶⁵ www.thebureauinvestigates.com/2017/01/11/get-the-data-a-list-of-us-air-and-drone-strikes-afghanistan-2017.

⁶⁶ www.voanews.com/a/afghanistan-us/3571779.html, 30/10/2016.

⁶⁷ www.militarytimes.com/story/military/2016/01/04/afghan-casualties-surged-in-2015-because-of-increased-taliban-attacks/78284814.

⁶⁸ L'acte serait resté inconnu si un consul et orientaliste français, Jean-Baptiste Rousseau (10/12/1780-22/02/1831), n'avait alors été en Irak. Il raconte les massacres et destructions dans sa "Description du Pachalik de Bagdad" et dans "Notice Historique sur les Wahabis" (Paris, 1809). Le wahhabî Uthmân ibn 'Abdallah ibn Bîshîr al-Hanbâlî (mort en 1872), fit aussi mention de ces massacres et destructions comme un glorieux acte dans un texte intitulé "Unwâñ al-majd fil tarikh an-najd", daté de 1853.

⁶⁹ Les partisans de Muhammad ibn 'Abdulwahhâb n'usent jamais du terme de «wahhabî» pour se qualifier : ils se nomment «musulmân», ou parfois «ahl al-hadith» ou «ahl al-sunnah» pour se différencier

Le chiisme paramilitaire

de ceux qui se disent aussi musulmans sans suivre leurs prescriptions rigoristes. L'adjectif «salafi» peut les qualifier car il s'applique à ceux qui veulent imposer une société identique à celle de l'époque du Prophète Muhammad, de ses enfants et petits-enfants, ce qui correspond aux idées prônées, sans succès en son temps, par Taqîuddin Ahmad ibn Taymiyyah (1263-1328), reprises par Muhammad ibn 'Abdul-wahhab avec plus de succès au XVII^e siècle parmi les tribus nomades analphabètes du Najd, éprises de razzias.

⁷⁰ Cette tradition chrétienne parmi bien d'autres, préservée par les chiites (comme l'usage du noir pour le deuil), suffit pour être condamné à mort par les wahhabites. Ces derniers qualifient d'ailleurs les chiites «d'adorateurs de tombeaux» (AR quburiyyun).

⁷¹ "Le Hezbollah global", de Kâveh le Forgeron, Choiseul Éditions, Paris 2012.

⁷² Le recensement d'avril 2010 donne 27.136.977 habitants dont 18 707 576 de citoyens saoudiens et 8.429.401 d'étrangers (Saudi Gazette, 24/11/2010).

⁷³ Anthony H. Cordesman dans son ouvrage "Saudi Arabia Enters the Twenty-First Century" (2003) les évalue entre 5 et 6 %. Bayan Perazzo, spécialiste des chiites d'Arabie saoudite, n'évalue également cette communauté qu'entre 5 et 7 % des citoyens saoudiens (19/09/2012, www.muftah.org).

⁷⁴ Comme le grand ayatollah Seyyed Mohammad Hoseyni Shirâzi (1928-2001), décédé à Qom et dont la dépouille a été emportée dans un lieu secret par les services de la sécurité intérieure iranienne pour éviter que le tombeau de cet ayatollah, opposé à Khomeyni, devienne un lieu de pèlerinage.

⁷⁵ www.saffar.org.

⁷⁶ "Intifadat al-Haram" en 1981 et "Zilzal Juhayman fi Makka" en 1986.

⁷⁷ Malaisés à séparer de ceux des organisations koweïtiennes car les combattants de tous ces groupes ont été formés dans les mêmes camps du Hezbollah libanais ou de la SPEE en Iran.

⁷⁸ «Atlas Mondial de l'Islam Activiste», Paris 1991, pp. 56 à 58.

⁷⁹ "Global Hezbollah - The Iranian National-Islamist Nebula: Secret networks and worldwide strategy", Kaveh the Hammersmith, Lambert Academic Publishing, Sarrebruck, R.F.A., nov. 2011. Un PMC koweïtien entraîné en même temps que le saoudien est sans doute coupable de certains de ces assassinats.

⁸⁰ Pour des détails sur cette action, voir "Saudi Arabia Enters the Twenty-First Century", d'Anthony H. Cordesman, pp. 197-204, Praeger Publishers, Westport CT, 2003.

⁸¹ Ce dernier a été arrêté le 8 août 2015 à son arrivée à l'aéroport de Téhéran avec un faux passeport. Il a été remis aux autorités saoudiennes le 26/08/15, selon le journal Asharq al-Awsat.

⁸² Mot arabe signifiant «tigre».

⁸³ Deux ayatollahs opposés aux idées de l'ayatollah Khomeyni et du faqih iranien Khâmene'i.

⁸⁴ "Saudi's Shia establish self-defence committees, after deadly mosque attacks", de Rori Donaghy, Washington Post, 02/06/2015.

⁸⁵ www.aljazeera.com/news/2015/05/deadly-car-explosion-shia-mosque-saudi-arabia-dammam-150529102343732.html, 29/05/2015.

⁸⁶ www.theguardian.com/world/2016/jan/29/shia-mosque-attacked-saudi-arabia.

⁸⁷ Les 'Ut b, un des nombreux clans de la tribu des Qahtânis originaires du Nord-Yémen, après une longue période au Najd, sont allés s'établir le long du golfe Persique de Bassorah jusqu'aux territoires omanais.

⁸⁸ Les souverains de l'île portèrent le titre de "hakim" à partir de 1783, puis le titre d'émir au lendemain de l'indépendance de l'île en 1971. Le 14 février 2002, Hamad ben Isâ al-Khalifa établit une monarchie constitutionnelle et se proclame roi (malik).

⁸⁹ Pour les détails du passé, voir "Bahreïn", pp. 369-70, de "l'Atlas de l'islam radical", CNRS Éditions, Paris 2007, et "Bahreïn", pp. 133-138, dans "Le Hezbollah global", de Kâveh le Forgeron, Choiseul Éditions, Paris 2012.

⁹⁰ (Muhammad-)Sâdiq al-Huseyni ash-Shirâz , réfugié en Grande-Bretagne, est revenu en Iran où il réside à Qom ou à Chiraz (voir "Sadiq Hussaini Shirazi" sous Wikipedia). L'ancienne adresse shirazi.org.uk. ne fonctionne plus.

⁹¹ Lors des funérailles de l'ayatollah Muhammad al-Huseyni ash-Shirâz , décédé à Qom le 17/12/2001, des hommes armés se sont emparés avec violence du corps du religieux, afin d'empêcher qu'il soit enterré dans le carré de la famille. A ce jour, les restes du frère de l'ayatollah n'ont pas été restitués,



Camille VERLEUW

empêchant d'éventuelles cérémonies religieuses pour cet ex-inébranlable opposant au principe khoméyniste du gouvernement du jurisconsulte religieux.

⁹² Le nom de cet ingénieur né en 1954 est écrit "Saeed al-Shehabi" dans les médias anglophones.

⁹³ Très malade, il dut abandonner son poste de leader en 2007 et est décédé en septembre 2011.

⁹⁴ www.telegraph.co.uk/news/wikileaks-files/bahrain-wikileaks-cables/8334568/the-shia-clerical-hierarchy-in-bahrain.html, 18/02/2011. Le télégramme est intéressant pour ses détails sur les liens des religieux bahréïnis avec les écoles théologiques chiites.

⁹⁵ www.haaq.org.

⁹⁶ <https://zeropointfield.wordpress.com/2010/10/14/bahrain-government-crackdown-on-opposition, 14/10/2010>.

⁹⁷ Son site www.alostad.net est inactif depuis le jour de son arrestation. On y trouve une série de communiqués dont certains datent déjà de juillet 2008.

⁹⁸ Gulf Digital News, 01/11/2010, <http://archives.gdnonline.com/NewsDetails.aspx?date=04/07/2015&storyid=290557>.

⁹⁹ www.bahrainrights.org/en/node/6383, 13/09/2013.

¹⁰⁰ Il faut être prudent vu les termes employés par les autorités pour qualifier les actes des jeunes manifestants, ainsi "abîmer un distributeur de billets" est un acte terroriste.

¹⁰¹ Noter que le nom du conseil n'indique pas que tous ses membres sont des religieux chiites !

¹⁰² [https://jafrianews.com/2013/09/18/bahrains-wahabi-monarchy-disbands-shia-ulema-council-liquidities-its-assets](http://jafrianews.com/2013/09/18/bahrains-wahabi-monarchy-disbands-shia-ulema-council-liquidities-its-assets), 18/09/2013.

¹⁰³ www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/iran-and-bahrain-crying-wolf-or-wolf-at-the-door, 16/05/2014.

¹⁰⁴ Malik al-Ashtar an-Nakha'i est un des compagnons les plus loyaux de l'imam 'Ali qui le nomma gouverneur d'Egypte en 659 mais il fut empoisonné par des agents de Muawiya avant d'y arriver.

¹⁰⁵ Al-Mukhtâr ben Abî 'Ubayd ath-Thaqafi (622-687) conquit Kufâ le 16 novembre 685 et fit tuer les acteurs du massacre de l'imam Husayn et de ses compagnons le 10 octobre 680. Il lança ensuite une révolte contre les caliphes omeyyades mais fut tué en mars 687.

¹⁰⁶ <http://bh-mirror.noip.me/en/news/30809.html>, 29/04/2016.

¹⁰⁷ www.alwasatnews.com/news/1138589.html, 18/07/2016.

¹⁰⁸ PressTV, 09/09/2016.

¹⁰⁹ www.alwasatnews.com/news/1146815.html, 09/08/2016.

¹¹⁰ <http://bhmirror.myftp.biz/news/33091.html>, 11/08/2016.

¹¹¹ <http://bhmirror.myftp.biz/news/33155.html>, 15/08/2016.

¹¹² Il y a une large confusion dans les abréviations car chacun en construit selon la traduction des noms dans sa langue. Il n'est pas rare que des groupes différents reçoivent une même abréviation qui, envoyée dans des pays différents et analysés par des entités bien diverses, conduit à des quiproquos.

¹¹³ Les insurgés salafistes rejettent cet acronyme qui rappelle des racines arabes négatives : dahisha = être étonné, surpris, d'où l'adjectif dahish = décontenancé, dérouté, hésitant, indécis, ou encore dawasha = irriter, rendre quelqu'un fou en raison du bruit ainsi que da'asa ou dahasa = écraser sous le pied, piétiner.

¹¹⁴ "Information and liaison bulletin", no 356, 11/2014 de l'Institut Kurde de Paris. Pour détourner de l'argent, une dizaine de généraux irakiens prétendaient avoir des régiments de 700 hommes alors qu'il n'en avait que 250 : ils empochaient ainsi les soldes de 450 soldats «fantômes» aux dossiers falsifiés.

¹¹⁵ Exécutés dans l'Académie des Forces aériennes, l'ex-Camp Speicher des forces américaines, au nord-ouest de la ville.

¹¹⁶ Certains ont été tués pendant les offensives, comme le général Hamid Taqavi le 28 décembre 2014.

¹¹⁷ «Iran sent arms to Iraq to fight ISIS, U.S. says», Eric Schmitt, 16/03/15.

¹¹⁸ Les Turkmènes d'Irak se divisent en sunnites (\pm 55%) et chiites (\pm 45%) alors que ceux du Turkmenistan, d'Iran, et d'Afghanistan sont quasi tous sunnites.

¹¹⁹ New York Times 09/02/15.

¹²⁰ EkurdDaily, 21/02/15.

¹²¹ Al-Monitor, 24/03/15.

¹²² La Ligue des justes revendique cette action contre le convoi.



Le chiisme paramilitaire

¹²³ Le corps de Izzat ad-Durî a été remis aux autorités gouvernementales à Bagdad le 20 avril 2015 par le mollah Jâsem al-Jazâ'iri des KaHz.

¹²⁴ Press-TV, 28/07/16.

¹²⁵ iraqtradelinknews.com, 26/11/16.

¹²⁶ Libéré en novembre 2012.

¹²⁷ Ces actions sont relatées en détail dans *Le Hezbollah global : les réseaux secrets de l'Iran*, Éditions Choiseul, Paris 2012, et Middle East Security Report 7: "the Resurgence of Asa'ib Ahl Al-Haq", de Sam Wyer, décembre 2012, www.understandingwar.org.

¹²⁸ La plupart sont d'anciens étudiants de l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr, comme les mollahs Akram al-Kâ'abî, 'Abdulhâdî ad-Darraqî, Muhammad at-Tabâtabâ'i, Kâdhim al-Âbâdi...

¹²⁹ Issu, comme plus de sept millions de gens, de la tribu arabe des Dulaymî, déjà connue avant le prophète Muhammad, dont les branches figurent en Irak, en Syrie, en Jordanie et au Koweït. Son nom est transcrit de diverses façons : Dulaim, Dulaym, Duliam..., auquel s'ajoute la marque adjectivale -î, -y...

¹³⁰ Nommée en souvenir de la première grande victoire militaire du prophète Mohammad le 13 mars 624 dans l'oasis de Badr.

¹³¹ Pour les détails, voir *Atlas de l'islam radical*, ouvrage collectif dirigé et préfacé par Xavier Raufer, introduction d'Alain Chouet, CNRS Editions, Paris 2007, et *Le Hezbollah global : les réseaux secrets de l'Iran*, Éditions Choiseul, Paris 2012.

¹³² En août 2004, le Service de Renseignement National Irakien avait découvert des documents administratifs de la SPEE détaillant les salaires payés à plus de 11.700 membres de l'Organisation Badr (Reuters, 20.01.2015).

¹³³ *Atlas de l'islam radical*, ouvrage collectif dirigé et préfacé par Xavier Raufer, introduction d'Alain Chouet, CNRS Editions, Paris 2007.

¹³⁴ Diplômé des universités iranienne Allâmeh Tabâtabâ'i et britannique de Londres. Doctorat de l'Université de Téhéran.

¹³⁵ Aussi écrit «Mehdi».

¹³⁶ Né le 12 août 1973 à Najaf, fils cadet de l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr, et époux d'une fille de l'ayatollah Muhammad-Bâqir as-Sadr.

¹³⁷ Mort empoisonné en prison le 1er janvier 874.

¹³⁸ Reuters 21/03/15.

¹³⁹ Il fut même président de l'Assemblée nationale iranienne du 07/08/1952 au 12/03/1953.

¹⁴⁰ Aussi appelée Armée des pasdaran dans les médias.

¹⁴¹ "Atlas de l'islam radical", ouvrage collectif dirigé et préfacé par Xavier Raufer, introduction d'Alain Chouet, CNRS Editions, Paris 2007.

¹⁴² Un règlement final du contentieux - connu sous le nom de «dossier Eurodif» - résulta des décisions du Tribunal arbitral de Lausanne en octobre 1991.

¹⁴³ www.awene.org, www.meta-religion.com/extremism/islamic_extremism/ansar_al-islam, "Atlas de l'islam radical".

¹⁴⁴ Idem, "Atlas de l'islam radical".

¹⁴⁵ Le mouvement islamo-nationaliste iranien est notamment présenté sous le nom de «NINI» dans l'ouvrage "Le Hezbollah Global. Les Réseaux secrets de l'Iran", de Kâveh le Forgeron, Paris 2012.

¹⁴⁶ Interview à Tasnim News Agency, rapporté par la Voix de l'Amérique, 22/11/2016.

¹⁴⁷ www.bridgesforpeace, 15/12/2016.

¹⁴⁸ www.amal-movement.com.

¹⁴⁹ Aussi écrit Nabil Kaouk dans les médias.

¹⁵⁰ AhlulBayt News Agency, 15/08/16.

¹⁵¹ www.state.gov/j/ct/rls/crt/2012/209985.htm.

¹⁵² "Hezbollah Is the Real Winner of the Battle of Aleppo", Sulome Anderson, 09/01/2017.

¹⁵³ www.algemeiner.com/2016/07/12/israels-un-ambassador-to-security-council-hezbollah-has-120000-hidden-missiles-more-than-all-of-nato-possesses.

¹⁵⁴ "Hezbollah Is the Real Winner of the Battle of Aleppo", Sulome Anderson, 09/01/2017.

¹⁵⁵ L'anglais n'a pas le statut de 2^e langue en RIP, mais reste à ce jour la langue commune de tous les domaines d'activités, dont les médias, les noms de personnes et d'organisations ont des formes reconnues



Camille VERLEUW

correspondant plus ou moins à leur prononciation en urdu, la langue officielle du pays mais qui n'est parlée à la maison que par 8 % de la population ! Les autres Pakistanais utilisent le pendjabi (48 %), le sindhi (12 %), le saraiki (10 %), le pachtou (8 %), le baloutchi (3 %), le hindko (2 %), et le brahui (1 %). Pour la graphie des mots en urdu, nous avons suivi l'ouvrage de référence de John T. Platts, "A Dictionary of Urdû, Classical Hindî, and English", Oxford 1884 (depuis constamment réédité).

¹⁵⁶ Selon Ahmad Khalid Majidyar, chercheur à l'AEI, en juin 2014.

¹⁵⁷ Une branche de l'ismaélisme.

¹⁵⁸ Lire les témoignages sur www.shiachat.com/forum/topic/26860-shia-pathans, après mars 2004.

¹⁵⁹ En 1990, il y avait 30 camps d'entraînement de "combattants pour la liberté" du Cachemire ; en 2002, leur nombre avait crû jusqu'à 128, selon "Pakistan's Inter-Services Intelligence Directorate : A State within a State ?", Mark J. Roberts, Joint Force Quarterly no 48, 1^{er} trimestre 2008.

¹⁶⁰ Aujourd'hui, de 50 à 70% des étudiants de l'ISO reconnaîtraient le faqih iranien Khâmene'i comme leur référence religieuse.

¹⁶¹ Une taxe de 2,5 % sur les bénéfices ou sommes épargnées pour aider les pauvres ou les gens dans le besoin.

¹⁶² Une taxe de 10 % sur les récoltes des terres irriguées (ou de 20 % sur les récoltés des terres naturellement arrosées).

¹⁶³ De 50 à 200 000, selon les sources.

¹⁶⁴ Les langues européennes des envahisseurs vers 2000 avant notre ère n'ont pas toujours supplanté les langues dravidiennes alors parlées par les populations installées de l'Euphrate à l'Indus. Quarante siècles plus tard, plus de 4 millions de personnes au Baloutchistan pakistanais continuent de parler une langue dravidiennne, le brahui, alors que les autres habitants de part et d'autre de la frontière irano-pakistanaise parle une langue appelée "Baloutchi", fortement apparentée aux diverses formes de la langue kurde, trahissant ainsi l'origine de ses envahisseurs dont la majorité est restée sur les flancs des montagnes du Taurus et du Zagros au carrefour de la Turquie, de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran.

152

¹⁶⁵ "Gilgit-Baltistan : drame total sur fond de désespoir", Ajai Sahni, Outre-Terre, pp. 391-5, n°24, 2010, www.cairn.info.

¹⁶⁶ Mais 1 297 000 décès selon le ministère pakistanais des Finances, www.finance.gov.pk/survey/chapter_12/highlights.pdf.

¹⁶⁷ <https://knoema.com/jvdfvtg/terrorist-attacks-in-pakistan-2015-2016-in-focus>.

¹⁶⁸ "The Shi'ites of Pakistan : a minority under siege", Ahmad Khalid Majidyar, AEI, Washington DC, juin 2014.

¹⁶⁹ La LeJ est localement dirigée depuis 2002 par Usman Sayfullah Kurdi et Dawood Badini¹⁷⁰ qui y ont accueilli les combattants fuyant le Pendjab sans que le gouvernement réagisse. L'Inter-Services Intelligence (ISI), où abondent les Pachtous sunnites et qui entretient (ou finance) les talibans afghans, voudrait voir la ville débarrassée des chiites hazaras qu'il tient pour des agents afghans ou iraniens.

¹⁷¹ www.dawn.com/news/1219735/zabul-opportunists, 15/11/2015, www.dawn.com/news/1141166/pampered-killers, 30/10/2014, & www.bbc.com/news/world-asia-17936651, 10/05/2012.

¹⁷² "The Shi'ites of Pakistan : A Minority under Siege", op. cit.

¹⁷³ "Terrorism of all hue", The Friday Times, 20-26/03/15.

¹⁷⁴ Pakitan Terrorism and Counter Terrorism Review, 12/10/16.

¹⁷⁵ Troupes paramilitaires dépendant de l'armée pakistanaise et chargées de la protection de la frontière occidentale du pays.

¹⁷⁶ www.geo.tv/latest/113134-1040-killings-in-Balochistan-during-last-two-years, 31/08/16.

¹⁷⁷ www.worldhazaracouncil.org.

¹⁷⁸ "General Zia-ul-Haq - Pakistan ONE crashed", Nusrat Hussain, nh.guidingstar@gmail.com, magazine The Miracle, 12/08/16, www.pressreader.com/canada/the-miracle/20160812/281981786984392.

¹⁷⁹ Basé à Peshawar dès janvier 1978, il joua un rôle important dans la formation des mojahedin qui allaient combattre les troupes soviétiques en Afghanistan, notamment les groupes de Jalâluddin Haqqâni et Gulbuddin Hekmatyâr. Il continua ces activités après sa retraite de l'armée et Zia-ul-Haq le maintint comme gouverneur de la province de Khyber-Pakhtunkhwa de mars 1980 à décembre 1985.

¹⁸⁰ A ne pas confondre avec un groupe armé sunnite créé par Munir Khan, un Pachtou afzidi, à la mi-2007 et qui se fondit ensuite dans le TTP (www.globalsecurity.org/military/world/pakistan/tjp.htm).



Le chiisme paramilitaire

¹⁸¹ Ex-membre de la Fédération étudiante hazara (Hazara Student Federation).

¹⁸² "Atlas de l'islam radical", CNRS, Paris 2007, & "Militancy and Political Violence in Shiism", Routledge, New York 2012.

¹⁸³ "Moving Target", de Massoud Ansari & Nabiha Syed Ali, NewsLine, février 2002, <http://newsline-magazine.com/magazine/moving-target>.

¹⁸⁴ www.taghribnews.com/prthqvnzk23nikd.01t2.html, 13/01/2013.

¹⁸⁵ Proches des bahâ'is, les ahmadis ont été moins loin dans la refondation de l'islam et n'ont pas eu en occident, autant de convertis que leur pendant iranien. Comme les Bahâ'is, ils suivent l'enseignement d'un mollah autoproclamé "mehdi" au XIX^e siècle. Mirzâ Ghulâm Ahmad (1835-1908), né à Qâdiyân (Pendjab), se présente comme rénovateur, initié et guide. Il fonda le 23/03/1889 sa secte qui fit nombre de convertis (depuis devenue "Ahmadiyya Muslim Jamaat"). De 10 à 20 millions, ses partisans résident surtout hors du Pakistan où les musulmans traditionnels les combattent. Le physicien pakistanaise et prix Nobel-1979, l'ahmadi Abdus Salam (1926-96), a été ignoré et les activités de ses centres de recherche sabotées jusqu'au 5 décembre 2016, quand le PM Nawaz Sharif a nommé une faculté de physique à son nom et annoncé l'octroi de cinq bourses en sciences à son nom.

¹⁸⁶ www.hrw.org/report/2016/09/25/crooked-system/police-abuse-and-reform-pakistan.

¹⁸⁷ www.dawn.com/news/1301868, 12/12/2016.

¹⁸⁸ Le général a été nommé Premier commandant-en-chef de l'Alliance militaire islamique pour combattre le terrorisme qui réunit 39 pays, en majorité arabes, et dont le siège est à Ryad (capitale de l'Arabie saoudite). Parmi les pays non-arabes figurent la Bangladesh, la Malaisie, la Turquie... ; <http://thediplomat.com/2017/01/pakistans-ex-army-chief-to-head-saudi-led-islamic-military-alliance/>, 09/01/2017.

¹⁸⁹ www.jafariyanews.com, 29/11/2016.

¹⁹⁰ Un membre du HJIF a révélé le 09/01/2016 que quelque 300 combattants non-payés avaient rejoint Dâ'esh (Alwagh, 21/12/16).

¹⁹¹ Selon le quotidien palestinien Al-Quds, 20/05/15.

¹⁹² www.bridgesforpeace.com, 15/12/16.

¹⁹³ www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/replacing-hamas-irans-new-proxy-militia-in-gaza.

¹⁹⁴ www.slate.fr/lien/48807/chiites-gaza-hamas, 17/01/12.

¹⁹⁵ International Solidarity Movement, 21/03/03, <https://palsolidarity.org/2003/03/ism-statement-on-the-killing-of-rachel-corrie> ; www.safran-arts.com/42day/history/h4nov/h4nov30.html.

¹⁹⁶ www.salem-news.com (!), 11/12/15.

¹⁹⁷ www.shiacity.fr, 18/12/16.

¹⁹⁸ Aussi appellés Nosaïris ou Ghelât dans "Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du Musulmanisme, les Wahabis, les Nosaïris, et les Ismaélis", de Jean Baptiste Rousseau, Paris 1818.

¹⁹⁹ Pour un résumé en anglais de ces événements jusqu'en 2013, voir notamment "The Rise of Shi'ite Militias and the Post-Arab Spring Sectarian Threat", de K. Gilbert, International Institute for Counter-Terrorism, octobre 2013.

²⁰⁰ www.amal-movement.com.

²⁰¹ "Sayyida Zaynab, Banlieue de Damas ou nouvelle ville sainte chiite?", de Sabrina Mervin, in Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien, Paris 1996.

²⁰² Syrian Ministry of Tourism, www.syriatourism.org.

²⁰³ Voir notamment Mahdiyah Khanam, 25/11/06, & §6. Les mausolées chiites de Raqqâ : significations et appropriations conflictuelles, de Myriam Ababsa, in Raqqâ, territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne, pp. 225-254, Paris 2009, & The Syria-Iran Axis: Cultural Diplomacy and International Relations in the Middle East, de Nadia von Maltzahn, London - New York 2013.

²⁰⁴ NB: les Égyptiens affirment que la tête de l'imam Husayn est au Caire, ainsi que la dépouille de sa soeur Zaynab : ils y auraient été amenés par un roi fatimide (ismaélien) en 1153.

²⁰⁵ Son nom dérive du mot arabe shabah = fantôme, spectre, ombre, cauchemar...

²⁰⁶ www.theguardian.com/world/2012/sep/16/iran-middleeast.

²⁰⁷ www.dw.com/en/iranian-troops-weapons-sent-to-syria/a-16244995, 16/09/2012.

²⁰⁸ www.rajanews.com/news/244454, 21 khordâd 1395 = 10/06/2016.

²⁰⁹ <http://iran-times.com/afghan-hazaras-doubt-iran-really-helping-them>, 13/05/2016.



Camille VERLEUW

- ²¹⁰ Les principaux hébergeurs empêchent d'aller sur www.zeynabiyoun.ir (pasban72@yahoo.com).
- ²¹¹ www.facebook.com/ASAK5/posts/1136059189844640, 10/12/2016.
- ²¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/Brigade_Abou_al-Fadl_al-Abbas Et www.huffingtonpost.fr/didier-chau-det/des-afghans-proassad-et-pro-iran-daech-syrie_b_7001046.html, 08/04/2015.
- ²¹³ What is the Liwa'a Abu Fadl al-Abbas (LAFA)?, de Philip Smyth, 15/05/13.
- ²¹⁴ Meir Amit Intelligence and Terrorism Information Center, 27/06/13.
- ²¹⁵ La première dynastie zaidite y fut en 893.
- ²¹⁶ Les imams reconnus par les Zaidites sont 1- 'Ali, 2- Hassan, 3- Hussein, 4- 'Ali Zayn al-'Abidîn et 5- Zayd.
- ²¹⁷ "Atlas de l'islam radical", ouvrage collectif dirigé et préfacé par Xavier Raufer, introduction d'Alain Chouet, CNRS Editions, Paris 2007.
- ²¹⁸ Idem, "Atlas de l'islam radical", et "Le Hezbollah global. Les réseaux secrets de l'Iran", Kaveh le Forgeron, Editions Choiseul, Paris 2010.
- ²¹⁹ "Le hezbollah global. Les réseaux secrets de l'Iran", de Kâveh le Forgeron, op.cit..
- ²²⁰ www.southernhirak.org : Al-harâk al junûbî (la Mobilité du sud) a été fondé en 2007.
- ²²¹ Cette "ignorance" rappelle celle des dirigeants américains envoyés en Irak après mars 2003 !
- ²²² Éléments tirés notamment du "Yemen at War", Crisis Group Middle East Briefing, n° 45, 27 mars 2015, Bruxelles.
- ²²³ "Yemen's Terrible War Is About to Get Worse", April Longley Alley, 12/10/16, also in Foreign Policy.
- ²²⁴ "End of Yemen War Could Soon Be Reality", Steve Herman Et Nike Chin, 15/11/2016.
- ²²⁵ "Yémen: les rebelles annoncent la formation unilatérale d'un gouvernement", Belga News, 28/11/2016.
- ²²⁶ <https://southfront.org/military-situation-in-yemen-on-december-20-2016-map-update>.
- ²²⁷ Voir sur ce sujet particulier les documents de necenzurirano.com Et de l'Institut de l'anti-terrorisme de Herzliyah (ICT).
- ²²⁸ "Atlas de l'islam radical", CNRS Édition, Paris 2007.
- ²²⁹ "Historical Dictionary of Islamic Fundamentalism", Mathieu Guidère, Lanham 2012.
- ²³⁰ "Atlas de l'islam radical", CNRS Édition, Paris 2007.
- ²³¹ www.vanguardngr.com/2016/05/corruption-military-responsible-nigerias-loss-14-lgas-boko-haram-buhari.
- ²³² <http://en.abna24.com/service/africa/archive/2015/12/13/724708/story.html>.
- ²³³ www.bbc.com/news/world-africa-35092138, 14/12/2015.
- ²³⁴ www.hrw.org/news/2015/12/22/nigeria-army-attack-shia-unjustified.
- ²³⁵ <http://en.abna24.com/special-issue/we-are-all-zakzaky/archive/2016/12/02/795558/story.html>.
- ²³⁶ «Iraq's Shia militias are beating back ISIS. But are they the country's next big threat?», Zack Beauchamp, 25/03/15.
- ²³⁷ "The looming Problem of Tal Afar", Gareth Stansfield, Wilson Center, Washington, Nov. 2016.
- ²³⁸ Les lecteurs intéressés par ce sujet l'aborderont en consultant www.turk-media.info.
- ²³⁹ Éléments extraits d'un reportage de Iran PressTV, 09/08/2015.
- ²⁴⁰ Idem "The looming Problem of Tal Afar".
- ²⁴¹ <http://rudaw.net/english/middleeast/iran/091120161>.
- ²⁴² Le roi Faysal supprima en 1969 le poste de Grand mufti créé par le roi 'Abdul'aziz ben 'Abdurrahmân Âl Sa'ud avant son décès le 09/11/1953 : il fut réinstitué en 1993 par le roi Fahd ben 'Abdul'aziz (1921-2005).
- ²⁴³ Emprunt au grec ancien, mágos (= français mage) et utilisé par les musulmans pour nommer les prêtres zoroastriens ou adorateurs du feu et, depuis environ 2000, pour qualifier péjorativement tous les Iraniens. De même, comme les chiites enterrent leurs morts sous des pierres tombales (qabr), les salafistes les appellent "adorateurs des tombes" (qubriy, pl. qubriyyun).
- ²⁴⁴ www.huffingtonpost.com/entry/redacting-islam-wahhabi-cleric-takes-a-sledgehammer_us_586501f1e4b014e7c72edfb7, 29/12/16.
- ²⁴⁵ http://albrrak.net/index.php?option=com_ftawa&task=view&tid=25152.
- ²⁴⁶ Mot arabe signifiant voie, chemin, méthode. Ce cheminement philosophique n'est pas sans rappeler le tao (pinyin dào) des Chinois, certes plus ancien, qui signifie aussi voie, chemin.

Le chiisme paramilitaire

²⁴⁷ <http://islam.in.ua/en/islamic-studies/conference-ulama-grozny-reaction-islamic-world>, 31/06/2016 ; <http://en.shafaqna.com/news/36935>.

²⁴⁸ The Spectator, 29/12/16.

²⁴⁹ www.hrw.org/world-report/2016/country-chapters/afghanistan.

²⁵⁰ https://en.wikipedia.org/wiki/2016_in_Afghanistan.

²⁵¹ www.hazarapeople.com/2015/11/09/seven-kidnapped-hazaras-beheaded-in-afghanistan-two-hazaras-killed-in-pakistan.

²⁵² "Pakistan Province Grants 300 Million Rupees to University of Jihad", Press Trust of India, 19/06/16.

²⁵³ <http://news.antiwar.com/2016/10/31/isis-kills-afghan-tribal-elders-in-jalalabad-suicide-attack>.

²⁵⁴ "Iran and the Shia Militias Advance in Iraq", de Jonathan Spyer et Aymenn Jawad Al-Tamimi, www.meforum.org/4927/how-iraq-became-a-proxy-of-the-islamic-republic, décembre 2014 ; "Popular crowd Forces in Iraq (Al-Hashd al-Shaabi)" du Rawabet Center for research and Strategic Studies, <http://rawabetcenter.com/en/?p=1037>, 29/08/2016 ; www.jihadology.net ; <http://web.stanford.edu/group/mappingmilitants/cgi-bin/> ; <http://counterjihadreport.com/tag/university-of-maryland-global-terrorism-database/> ; et www.juancole.com/.

²⁵⁵ Voir [wardiaries.wikileaks no 14ED1147-423D-4561-5EFF647C5D8CF58F](http://wardiaries.wikileaks.no/14ED1147-423D-4561-5EFF647C5D8CF58F). Son frère Maytham dirigeait une cellule terroriste dont l'important dépôt d'armes à Al-'Amârah a été découvert par les soldats américains le 05/06/2009. Un autre membre de la famille, Ahmad Abu Sajîd Al-Gharawi, ex-membre de l'Armée du Mahdi, dirigeait aussi une cellule qui a assassiné une dizaine de soldats britanniques avec du matériel fourni par la SPEE.

²⁵⁶ Tamîm est le nom d'une grande tribu arabe chiite citée dans l'Histoire depuis le début de l'Islam. Son chef actuel est le sheykh Nadîm Hâtem Sultân al-Tamînî.

²⁵⁷ Ne pas confondre l'idéologie de l'ayatollah Muhammad-Sâdiq as-Sadr (assassiné le 19 février 1999 sur ordre de Saddam Hussein bien qu'il fut un temps son allié) avec le grand ayatollah Muhammad-Bâqir as-Sadr (assassiné le 9 avril 1980), qui est un des concepteurs, avec l'ayatollah Ruhollah Khomeyni, des principes du «gouvernement du jurisconsulte» ou «velâyat-e faqih», système politique actuel de l'Iran.

²⁵⁸ Septième imam des chiites : Musâ Kâdhim, né en 745, mort en prison à Bagdad en 799.

²⁵⁹ 'Ammâr ibn Yâsîr (570-657) est un des quatre plus fidèles et loyaux compagnons de l'imam 'Ali. Son mausolée se trouve à Ar-Raqqah, à 440 km au nord de Damas. Il a été pour la première fois bombardé en mars 2013. Il aurait été rasé en mars 2014.

²⁶⁰ Interview de 'Ali Hashem avec Cheikh Al-Kâ'abî, 16/03/15.

²⁶¹ AhlulBayt News Agency, 15/08/16.

²⁶² www.iraqinews.com/baghdad-politics/muhammadawi-survives-assassination-attempt, 22/08/2013.

²⁶³ www.arabtoday.net/37/a-politician-escapes-an-assassination-attempt-in-baghdad.

²⁶⁴ www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/kataib-al-imam-ali-portrait-of-an-iraqi-shiite-militant-group-fighting-isis, 05/01/2015.

²⁶⁵ Al-Jazeera 11/02/15.

²⁶⁶ <http://ekurd.net/category/kurdistan/community/kakei>.

²⁶⁷ L'expression «chef des martyrs» ou «sayyid ach-chuhadâ» désigne le 3e imam des chiites, Huseyn, tué le 10 octobre 680 à Karbalâ.

²⁶⁸ Zaynab (626-681) est la fille de l'imam 'Ali et de Fâtîmah. On la nomme «la plus grande» pour la différencier des autres Zaynab de la famille des imams du Chiisme duodécimains. Elle est enterrée à Damas où elle était détenue. L'ayatollah Sayyid Hasan al-Husayni ash-Shirâzî, assassiné en 1980 à Beyrouth par des agents ba'athistes irakiens, a bâti une importante école religieuse dans son mausolée.

²⁶⁹ "Popular crowd Forces in Iraq (Al-Hashd al-Shaabi)", <http://rawabetcenter.com/en/?p=1037>

²⁷⁰ www.follownews.com/hashtag/saraya-ashura.

²⁷¹ <http://isis.liveuamap.com/en/2016/26-may-saraya-al-jihad-linked-to-abu-mahdi-al-muhandis-and>.

²⁷² www.aymennjawad.org/2014/08/saraya-al-khorasani-31-august-statement.

²⁷³ L'AUP a été fondée en 1948 par Mohammad Abdul Ghafoor Hazarvi (1909-1970) et ses collègues religieux du courant barevi.

Camille VERLEUW

²⁷⁴ Pendjab est l'orthographe française de la région fertile indo-pakistanaise du Panjâb (<< panj = cinq & âb = eau, rivière) où l'agriculture est favorisée par les rivières Jhelum, Ravi, Sutlej, Chenab et Bias. La province pakistanaise du Pendjab accueille plus de la moitié de la population du pays.

²⁷⁵ Qadri a été condamné à mort et a été pendu le 29/02/2016.

²⁷⁶ Deux mois plus tard, le 2/03/2011, le ministre des Minorités, le chrétien Shahbaz Bhatti, était abattu à Islambabad de plus de 25 balles tirées par quatre membres du Tehrik-i taliban Pakistan (TPP).

²⁷⁷ www.dawn.com/news/1202616, 25/08/2015.

²⁷⁸ www.shiitenews.org/index.php/pakistan/item/11385-shia-ulema-council-condemns-suicidal-attack-on-juif-chief-fazal-ur-rehman, 24/10/14.

²⁷⁹ Son fondateur et leader, Abdolmalek Reygi, est capturé le 23/02/10 par les Iraniens ayant intercepté l'avion civil qui l'amenaient de Kaboul à Bishkek, via Dubaï. Le lendemain, le ministre iranien du Renseignement présentait les pièces d'identité américaines de Reygi et les photos de sa rencontre avec des agents américains dans la base de Bagram, Afghanistan (pour les détails sur le groupe Jondollah-Jundallah-Jundullah, voir "Le Hezbollah Global", de Kaveh le Forgeron, Choiseul Editions, Paris 2012).

²⁸⁰ Il est fort surprenant que les autorités anglaises et de plusieurs autres pays de l'ex-empire britannique ne s'intéressent pas davantage aux réseaux des écoles et institutions du mouvement Ahl-e hadith qui y maintient un "angélique" comportement dans ces pays, y pratiquant au plus haut niveau les principes de la prudence (taqiyah) ou de la dissimulation (kitmân).

²⁸¹ Le mot "taybah" est diversement écrit dans les langues du Pakistan et de l'Inde : Taiba, Toiba.... Le groupe est responsable de l'attaque sur Mumbai qui a causé la mort de 166 personnes en 2008.

²⁸² "Jamaat-ud-Dawa sets up Parallel Sharia Judicial System in Pakistan", The Diplomat, 18/04/16.

²⁸³ Le ministère se présente seulement comme "an advisory service organization providing services to all the Offices of Federal and Provincial Governments on legal, judicial and constitutional matters" : www.molaw.gov.pk.

156

²⁸⁴ www.satp.org/satporgtp/countries/india/states/jandk/terrorist_outfits/HuJI.htm.

²⁸⁵ Tué avec son adjoint Omar Bilal sur la route bordant le lac Dal en mars 2011 (<http://indianexpress.com/article/explained/in-fact-history-of-masood-azhars-jaish-the-mystery-of-its-re-emergence>).

²⁸⁶ www.satp.org/satporgtp/countries/india/states/jandk/terrorist_outfits/harkatul_mujahideen.htm.

²⁸⁷ "Pakistan's Inter-Services Intelligence Directorate : A State within a State?", Mark J. Roberts, Joint Force Quarterly no 48, 1^{er} trimestre 2008.

²⁸⁸ <http://web.stanford.edu/group/mappingmilitants/cgi-bin/groups/view/95>.

²⁸⁹ "War Without End: The Rise of Islamist Terrorism and Global Response", Dilip Hiro, Routledge, London 2014.

²⁹⁰ www.satp.org/satporgtp/countries/pakistan/terroristoutfits/HuMA.htm.

²⁹¹ www.rferl.org/a/1105324.html, 15/12/2003.

²⁹² <http://web.stanford.edu/group/mappingmilitants/cgi-bin/groups/view/95>.

²⁹³ https://en.wikipedia.org/wiki/2016_Pathankot_attack.

²⁹⁴ www.dawn.com/news/1084328, 08/10/2016.

²⁹⁵ www.shia-news.com/fa/news/71559, 2 ordibehesht 1393 (04/04/2014).

²⁹⁶ Ex-membre de la Fédération étudiante hazara (Hazara Student Federation).

²⁹⁷ "Unabated Religious Intolerance in Pakistan", Alaiyah, 29/08/12, alaiyah.wordpress.com.

²⁹⁸ www.protectingeducation.org/country-profile/pakistan

²⁹⁹ www.pakpassion.net/ppforum/archive/index.php/t-172524.html.

³⁰⁰ "Revisiting Counter-terrorism Strategies in Pakistan : Opportunities and Pitfalls", Crisis Group Asia Report n° 271, 22/07/15.

³⁰¹ Dawn, 15/11/13.

³⁰² Express Tribune, 15/11/13.

³⁰³ Express Tribune, 15/11/13.

³⁰⁴ The Friday Times (Pakistan's first independent weekly paper), 22/07/16.

³⁰⁵ The Friday Times, 22/07/16.

³⁰⁶ <http://newsweekpakistan.com/jaish-ul-islam-claims-attack-on-shia-pilgrims>, 09/06/2014.

³⁰⁷ Avant août 2014, Khalifa Omar Mansur commandait le Groupe Chacal (Gidar) du TTP de la vallée d'Adamkhel. Ce groupe avait été créé par un proche de Hakimullah Mehsud, un certain Tariq Afridi,

Le chiisme paramilitaire

surnommé Le Chacal. A la mort de Tariq Afridi en 2013, Muhammad Arif Kâkâ en devint le chef pour quelques mois avant de "disparaître" au profit de Khalifa Omar Mansur (The Friday Times, 22/07/16).

³⁰⁸ The Friday Times, 22/07/16.

³⁰⁹ "Heart of darkness : Shia Resistance and Revival inPakistan", Laila Rajani, Herald, 24/10/15, <http://herald.dawn.com/news/1153276>.

³¹⁰ <https://web.stanford.edu/group/mappingmilitants/cgi-bin/groups/view/445>.

³¹¹ The News, 05/04/15, www.thenews.com.pk/print/33168-new-militant-group-seen-rising-in-pashtun-areas.

³¹² La tribu pachtoune des Afridis, qui contrôle la région du Col de Khyber, est célèbre pour ses combats contre les empereurs moghols qui régnaien sur l'Afghanistan et l'Inde, et pour leurs incessantes rebellions contre les Britanniques pendant plus de 60 ans.

³¹³ "Malik Ishaq had serious differences with Ludhianvi : observers", Kalbe Ali, Dawn, 25/08/15.

³¹⁴ Dawn, 24/10/15.

³¹⁵ www.hazarapeople.com/2015/11/09/seven-kidnapped-hazaras-beheaded-in-afghanistan-two-hazaras-killed-in-pakistan.

³¹⁶ Pour plus de détails, lire "Zarb-i-azb : Phenomenal success achieved, says ISPR", Dawn, 12/12/15, www.dawn.com/news/1225922.

³¹⁷ Ami de Mahatma Gandhi, il s'était opposé à la partition de l'Inde mais après la création du Pakistan, il défendit les droits de sa province et prôna l'unification de tous les Pachtous de part et d'autre de la ligne Durand. Dans son discours devant l'ONU le 12/07/13, la jeune pakistanaise Malala Yusafzai l'avait cité avec Mère Theresa et Nelson Mandela comme héros de son combat contre la violence et contre le TTP.

³¹⁸ "Pakistan : ce que l'on sait de Jamaat-ul-ahrar, qui revendique l'abominable attentat de Lahore ", Pascal Riché, 28/03/16.

³¹⁹ voir lubpak.com ; shiarightswatch.org.

³²⁰ El Arabiya, 13/09/16.

³²¹ Popalznews, 13/11/16. Rehman Malik, l'ex-ministre de l'Intérieur de la Région frontalière de Peshawar, s'est plaint que la présence de combattants pour Dâ'esh, maintenant prouvée, est encore niée par le gouvernement qui se refuse à prendre des mesures pour stopper ce cancer. Le leader de Dâ'esh-WKh pour la région est un Afridi de Mattani, un village à 20 km au sud de Peshawar près de la vallée d'Adamkhel dans la Région frontalière de Kohat. Ses hommes, groupés par cellule de 5 à 6, sont payés de 20 à 35 000 roupies pakistanaises par mois (de 180 à 320 euros).

³²² www.news18.com/news/world/52-killed-in-sufi-shrine-blast-in-pakistans-balochistan-1311473.html, 13/11/2016.

³²³ www.geo.tv/latest/121835-Former-policeman-chosen-as-TTP-Karachi-chief, 28/11/2016.



Champ géopolitique

« Dans les mots de l'ennemi »

Une intéressante rubrique, dans une revue de l'État islamique

Olivier Hanne

L'organisation terroriste dite *État islamique* (EI ou Daech) a développé dès 2014 de nombreuses brochures justificatives dans la plupart des langues parlées en pays d'islam. Parmi ces magazines numériques figure *Dar al-Islam*, en français. À la fin de chaque numéro se trouve une rubrique intitulée « Dans les mots de l'ennemi », censée permettre aux fidèles de l'EI et, au-delà, à tous les musulmans, de comprendre la sémantique perverse de l'Occident et de ses alliés : Israël, les dictatures militaires, les capitalistes sionistes, les chrétiens et les athées dissimulés sous le masque de la religion.

L'analyse en détail de la propagande de Daech n'a pas suscité de semblable rubrique dans les revues grand public en Europe, si bien que les institutions et les populations, même musulmanes, se retrouvent démunies face au discours djihadiste, incapables d'opposer un « contre-discours » ou un

« contre-narratif », qui soit efficace et crédible.

159

L'épouvante médiatique

La publicité des exactions constitue la partie la plus glaçante et la plus connue de la médiatisation de Daech. En s'adressant à ses adversaires, l'organisation les discrédite et crée une terreur qui précède son action militaire. En novembre 2014, près de 4 000 déserteurs manquaient à l'appel dans l'armée irakienne, en partie à cause de cette terreur qui précédait les combattants de l'organisation. Les images du carnage de 1 700 soldats irakiens en juin 2014 ont fait le tour des réseaux sociaux.

Les enregistrements de décapitation des journalistes anglais et américains enlevés, qu'il s'agisse de James Foley le 19 août ou de Steven Sotloff le 2 septembre, répondent

Olivier HANNE

à une théâtralisation de la mort en direct : le désert jaune-ocre à perte de vue, un djihadiste masqué habillé de noir, une victime à genoux en tunique orange ; les couleurs très contrastées créent une esthétique irréelle, sans émotion, le bourreau accomplissant son œuvre avec assurance et détachement. Le message est explicitement adressé aux États-Unis, et immédiatement reçu : nous irons jusqu'au bout... Après le sentiment d'horreur, le spectateur ne peut que s'interroger et douter de la capacité de l'Occident démocratique à lutter contre Daech¹. L'incrédulité précède l'indécision, qui est déjà un embryon de défaite.

160

Au-delà de la communication d'épouvante, l'ensemble des moyens médiatiques de Daech appuie son message religieux. La mort des infidèles, l'élimination du vice à Raqqa, la grandeur du message coranique, l'abnégation des guerriers de l'islam, toute l'action de Daech est illustrée positivement afin d'emporter l'adhésion des musulmans, à grand renfort de citations des hadiths et des juristes de la Sunna.

Un langage évocatoire

Philippe-Joseph Salazar, dans son ouvrage essentiel pour cerner la puissance médiatique de Daech², a montré que la sémantique des terroristes islamistes obéissait à une logique évocatoire et poétique. Celle-ci mêle le raisonnement par analogie, par images – voire par paraboles –, les décisions juridiques des fatwas médiévales et

les vieilles traditions de la *khutba* (le sermon du vendredi donné par un imâm). Les exécutions ont valeur de *khutba* en actes et non en paroles, d'enseignement moral et religieux. L'exécutant passe pour un sacrificateur avant d'être un terroriste, et le spectacle public des décapitations fait figure de liturgie : les suppliciés confessent leurs fautes avant d'être amputés ou tués, et leur bourreau les embrasse pour bien montrer que le pardon leur est acquis à travers un châtiment qui transforme la victime en coupable pardonné.

Le « calife » Abû Bakr al-Baghîdâdî dose ses interventions pour préserver son aura. Son phrasé de l'arabe classique et son respect des règles du *tadjwîd* – la récitation coranique – sont parfaits. Il mêle les citations de versets et de hadiths à ses propres déclarations. Nul doute qu'il soit inspiré. Dans son dernier discours de l'année 2016, diffusé le 2 novembre, en pleine bataille pour la libération de Mossoul, Abû Bakr al-Baghîdâdî propose un texte d'une quinzaine de minutes (20 000 signes à peu près), soit la durée habituelle d'une *khutba*. Il est soigné et imprégné de références coraniques. Le discours se veut universaliste et appelle l'ensemble des musulmans à se lever contre les ennemis de la foi. Le manichéisme est absolu et vise à imposer à ses auditeurs un choix définitif, entre le bien et le mal. Quel que soit le contexte militaire en Irak, Baghîdâdî reste dans sa logique d'affrontement et de djihâd, exigeant de ses hommes qu'ils résistent jusqu'au bout, refusant toute négociation, alors que les théories anciennes

« Dans les mots de l'ennemi »

du djihâd acceptent des négociations opportunistes. Une telle attitude est perçue en Occident comme de l'aveuglement face à une situation militaire dramatique, alors qu'elle est perçue sur place comme une forme de conviction et de fidélité à l'islam et au djihâd. Cette attitude, tragique pour une armée, pourra être utilisée dans quelques années, après l'échec de l'EI, par de nouveaux groupes, qui brandiront la fermeté du « calife », son obéissance à la loi islamique, et son absence de compromissions, contrairement à Jabhat al-Nosra, groupe terroriste de Syrie qui a coupé les ponts avec Al-Qaeda. Alors que les médias européens considèrent une telle déclaration comme celle d'un fou, Baghdâdî crée toutes les conditions intellectuelles de légitimité du modèle daechiste pour les 20 ans à venir.

De la rhétorique coranique à la légitimité califale

Pour peu qu'on les prenne au sérieux, ces discours de propagande religieuse sont riches en symbolique, mais doivent être décryptés avec soin. Le 29 juin 2014, le leader de l'EI prononçait son premier prêche en tant que « calife » dans la grande mosquée de Mossoul. Le propos semble suivre un plan particulièrement découlu, répétitif, en 9 séquences distinctes :

1 – Il se remet dans les mains de Dieu lui et la communauté musulmane, et montre son attachement à la piété et à la lutte contre les fautes.

- 2 – Le mois de ramadan est présenté comme un temps privilégié pour le pardon de Dieu.
- 3 – Ce mois est aussi propice au djihâd qui offre des récompenses matérielles et spirituelles.
- 4 – Pour assumer le djihâd, il faut un pouvoir politique fort (un *sultân* selon la tradition médiévale), capable de défendre l'islam et ses règlements.
- 5 – La restauration du califat permet d'assumer le djihâd, même si Baghdâdî s'avoue indigne de cette charge.
- 6 – Le pouvoir exige l'obéissance de tous les musulmans et leur serment d'allégeance ; il faut obéir au souverain comme à Dieu.
- 7 – Reprise du discours sur le djihâd, notamment contre l'impiété, l'hypocrisie religieuse et les tyrans (c'est-à-dire les régimes autoritaires arabes au service de l'Occident).
- 8 – Reprise du discours sur le ramadan.
- 9 – Dernière séquence sur le rappel de la foi et les bienfaits de la piété.

Une telle structure de pensée ne répond nullement aux cadres rhétoriques hellénistiques et latins auxquels les populations occidentales sont habituées. Inspirés par les méthodes utilisées pour scruter la Bible, les travaux scientifiques des philologues ont, depuis dix ans, révélé la cohérence interne du Coran, dont la composition et le regroupement des versets obéissent à des symétries de thèmes, renforcées par la logique de la prosodie. De nombreuses sourates forment des paires dont les sujets se répondent

Olivier HANNE

ou au contraire s'opposent. Dans la sourate 101, dite « La Fracassante », trois thèmes se répètent selon une construction ABC / C'B'A', c'est-à-dire sur un mode non-linéaire, comme en miroir, procédé renforcé par les rimes des onze versets³.

- [A] « La fracassante. [finale : *qâri'a*]
- [B] Qu'est-ce que la fracassante ? [*qâri'a*]
- [B] Qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est la fracassante ? [*qâri'a*]
- [C] C'est la journée où les hommes seront comme des papillons dispersés, [*mab-thûthî*]
- [C] où les monts seront comme flocons de laine cardée. [*manfûshi*]
- [C'] Alors, celui dont lourdes seront les œuvres [*mawâzînuhu*]
- [C'] connaîtra une vie agréable, [*râdiya*]
- [C'] tandis que celui dont légères seront les œuvres [*mawâzînuhu*]
- [C'] s'acheminera vers un abîme. [*hâwiya*]
- [B] Qu'est-ce qui te fera connaître ce qu'est cet abîme ? [*ma hiya*]
- [A] C'est un feu ardent ! » [*hâmiya*]

D'autres agencements symétriques ont été repérés obéissant à une logique ABC / C'B'A' et ABC / D / A'B'C'. Les versets qui articulent le passage d'une séquence ou d'un thème à l'autre seraient ainsi les plus importants de chaque sourate. Dans la longue description des délices charnels du Paradis (sourate 55, 46-76), le verset central donnerait le véritable message éthique du Coran : « Quelle est la récompense du bien sinon le bien ? » (55, 60). Comme l'a démontré Michel Cuypers, « les énoncés qui

occupent le centre [d'une sourate ou d'une séquence] se révèlent parfois plus universels et fondamentaux que les règles particulières qui les entourent »⁴. Cette subtile rhétorique sémitique est fréquente dans le livre et d'une grande force poétique. Mais elle n'est pas si aisée à exhumer, même pour les fidèles qui connaissent bien le texte⁵.

Or, Baghdâdî, qui est homme de science religieuse, quoi qu'on en dise, obéit exactement à cette structure rhétorique coranique, et l'on peut alors recomposer le plan de son prêche, qui devient ainsi plus limpide et sa logique évidente :

- Séquence 1 = [thème A : la piété et la soumission à Dieu].
- Séquence 2 = [thème B : le ramadan].
- Séquence 3 = [thème C : le djihâd].
- Séquence 4 = [thème D : le pouvoir].
- Séquence 5 = [thème E : le califat].
- Séquence 6 = [thème D' : le pouvoir].
- Séquence 7 = [thème C' : le djihâd].
- Séquence 8 = [thème B' : le ramadan].
- Séquence 9 = [thème A' : la piété].

Le thème E constitue ainsi le cœur du prêche, encadré par des thèmes secondaires qui y conduisent (de A à D) ou qui y prennent leur source (de D' à A'), et se répondent les uns les autres (A' répond à A ; B' à B ; etc.). La construction du discours est entièrement bâtie autour du pivot rhétorique qu'est le califat. La proclamation d'indignité du nouveau calife n'est pas seulement une argutie de pure convenance, mais répond à la profession de foi en Dieu, dans le

« Dans les mots de l'ennemi »

ramadan et le djihâd. Baghdâdî prend le califat comme un fardeau, malgré son indignité, car plus personne ne respecte l'islam. Il restaure le califat comme les 'Abbâsides le firent en 750 contre la dynastie pervertie des Umayyades. Que sa désignation ne soit pas démocratique n'a aucune importance dans un tel contexte à la fois historique, mémoriel et spirituel. Si la comparaison n'était pas dérangeante, un telle prétention à incarner seul la restauration du pouvoir légitime pourrait être comparable à l'Appel du 18 Juin.

Pour dépasser l'effet de sidération provoqué par l'ultra-violence de Daech, ce type de travail d'analyse paraît un outil efficace, authentiquement occidental, car profondément rationnel et critique. Plutôt que de s'abandonner à des « contre-narratifs » doux et insipides, l'esprit cartésien reste la meilleure arme intellectuelle et rhétorique...

Trois questions à Olivier Hanne à propos de son livre...

- ***Pourquoi écrire une « histoire des frontières et des territoires » du Moyen-Orient ? Tout n'a-t-il pas été déjà écrit sur ce sujet ?***

La bibliographie ne manque pas concernant le XX^e siècle, et se concentre sur deux thématiques obsessionnelles : les accords de Sykes-Picot et leurs conséquences ; les territoires d'Israël face à ceux de Palestine. Mais rarement le problème des frontières

est raccroché au temps long et à l'histoire ancienne, médiévale et moderne. Il semble que les territoires naissent en 1918, sans aucune mémoire. Dans ce livre, j'ai voulu expliquer quelles étaient les tendances durables dans la construction des territoires, au-delà du problème de la Première Guerre mondiale.

Le Moyen-Orient associe à chaque époque tous les types de frontières. Le système le plus courant jusqu'au XX^e siècle fut l'*espace de confins*, indistinct, séparant sur plusieurs dizaines de kilomètres de profondeur le monde urbanisé et sédentaire des espaces nomades, arides et menaçants. Cette rupture ne s'est atténuée qu'avec les années 1960-1970, sans disparaître totalement des mentalités, surtout dans la péninsule arabique. On relève aussi la *zone-frontière* entre deux empires ou deux cités, dont la dimension militaire est forte, et qui génère des sociétés de marge, dont on trouve un exemple contemporain dans les zones transit ou les camps pour réfugiés, ainsi à la frontière syro-turque ou syro-jordanienne. Ces deux types, qui offrent une variété infinie de nuances, resurgissent périodiquement, surtout pendant les phases de conflit. Les *no man's land* militaires se sont déplacés au fur-et-à-mesure des siècles sans disparaître. La guerre en Syrie après 2012 a créé des territoires mouvants, séparés par des zones d'affrontement en évolution permanente, à la fois à cause des combats et des changements d'allégeance des différents belligérants. Enfin, autour de certaines cités se sont construits des terri-

Olivier HANNE

toires, en raison de leur position convoitée, de leur rôle comme base de conquête ou de leur position au carrefour des axes et des migrations. Durant l'Antiquité, Doura-Europos et Antioche jouèrent ce rôle, au Moyen Âge Constantinople et Damas, à l'époque moderne Erzurum et Tabriz.

Depuis l'Antiquité, le Moyen-Orient a vu se succéder un petit nombre de types d'équilibre géopolitique : séparation Est-Ouest (islam / Byzance ; Ottomans / Safavides) ou Nord-Sud (Égypte / Hittites ; sémites / indo-européens) ; affrontement en deux blocs (Rome / Perse) ou trois puissances (Fâtimides / Abbâsides / Turcs) ; chaos régional de courte durée préfigurant un nouvel équilibre (invasion mongole ; 1914-1918). Depuis 2011, et plus encore 2014, le Moyen-Orient est exactement dans cette dernière configuration. À chacun de ces équilibres correspond une orientation spécifique des confins convoités : méridienne (Euphrate, piémont des Zagros, ligne Erzurum-Nisibe), latitudinale (Taurus, ligne Antioche-Nisibe, ligne Damas-Basra), ou fracturée.

• Qu'appellez-vous un « seuil » et pourquoi cette expression ?

Officiellement, la frontière est une réalité juridique, administrative, fiscale et militaire. Mais au Moyen-Orient elle est encore plus que cela : elle est un rappel permanent de l'histoire, la mémoire des succès d'un groupe sur un autre, d'un peuple qui recherche ses bornes, sa propre définition et

son destin. Or, il manquait une expression commode pour désigner ce phénomène. L'idée de seuil correspondait bien à ce que je voulais décrire, car le seuil est l'entrée de la maison, le point de passage d'un état à un autre, un niveau d'intensité minimal face à un stimulus. Le Moyen-Orient est constitué de frontières-seuils, c'est-à-dire de failles historiques et administratives qui ont été surinvesties par les psychologies et les mémoires collectives, et que celles-ci ne cessent de ruminer même après leur disparition. Sykes-Picot est un seuil, tout comme les limites de guerre de l'État islamique. Le Sinaï sous occupation israélienne fut un espace-seuil depuis 1967 jusqu'à son retour complet à l'Égypte en 1982. Mais l'idée n'est pas neuve : déjà Thucydide dans *La Guerre du Péloponnèse* opposait les limites réelles, bornées, à des territoires civiques, identifiés par la conscience des citoyens de la cité-État, à des frontières linguistiques et culturelles, les Grecs contre les Barbares, et les Grecs entre eux selon leur degré de civisme supposé.

Sous l'Antiquité, le grand seuil dans la région est l'Euphrate. Le Moyen-Orient est ponctué de sites religieux et historiques qui constituent des seuils symboliques, objets de convoitise, enjeux de tensions internationales ou de focalisation des opinions publiques. Déjà Babylone – *Bâl ilâni* – signifiait la « porte des dieux », car c'est ici qu'ils descendaient sur terre par la montagne cosmique qu'était la ziggourat, le temple mésopotamien. La culture juive a identifié dans l'État d'Israël la terre biblique

« Dans les mots de l'ennemi »

de la promesse (*Eretz Israel*), et chacun des hauts lieux de l'histoire juive est chargé de valeur nationale : le Mur des Lamentations, le tombeau des patriarches à Hébron, ou encore la forteresse de Massada, où les derniers révoltés juifs moururent en 73 ap. J.-C. contre les légions romaines. Les géographes musulmans du Moyen Âge décrivaient avec soin les *mashâhid*, les lieux-témoins de l'histoire sacrée, particulièrement nombreux dans le *Shâm* et en Arabie, à tel point que les musulmans ré-interprétèrent les sites bibliques : Adam fut créé sur le mont Arafat, près de La Mecque, et c'est Abraham – et non Muhammad – qui fut à l'origine de la Ka'ba. La tête de Jean-Baptiste, conservée à Damas, devint celle de Husayn. Par ce procédé, l'islam récupérait l'histoire juive et chrétienne. Les pouvoirs ont toujours utilisé les seuils pour leur propagande. En prenant le bourg de Dâbiq, dans le Nord de la Syrie, Daech avertit en 2014 que, selon la tradition, aurait lieu ici l'ultime bataille de la fin des temps, entre les armées sataniques et celles de Dieu. À l'inverse, les Turcs rappelèrent que Dâbiq fut en 1516 une victoire ottomane qui avait permis l'invasion de la Syrie.

La frontière est seuil parce qu'elle définit le sol de la communauté, et donc celle-ci ; elle est seuil en tant que passage entre le semblable et l'étranger, quand bien même l'étranger est un cousin. Toute prospective pour un Moyen-Orient apaisé doit prendre en compte le caractère anxiogène de certaines constructions politiques, et la mé-

moire qu'elles générèrent des siècles après. Derrière l'idée de seuil respire la culture. Or, le Moyen-Orient, le plus grand mille-feuille civilisationnel de l'histoire, est surchargé de valeurs et de cultures. Tout changement de territoire réveille des forces éthiques, religieuses et politiques profondes.

• ***Ne semblez-vous pas critiquer l'idée que les accords de Sykes-Picot (1916) sont responsables des fractures au Moyen-Orient ?***

Les territoires et les identités ont toujours été remis en cause par des acteurs extérieurs. C'est une constante depuis la préhistoire et qui ne doit rien à Sykes-Picot. Ces accords ont provoqué, dès les années 1920, des critiques virulentes. Le groupe Daech prétend abattre la frontière artificielle entre les deux pays, afin de recréer l'unité islamique, disloquée par les infidèles européens et les juifs (*sic*). Toutefois, on a pu établir que l'accord n'avait porté que sur 7, 5 % des 14 000 km de frontières actuelles dans la région.

La carte imaginée en 1916 était moins aberrante qu'on a pu le dire. En effet, la frontière septentrionale obéissait au particularisme culturel arabe, vivement opposé à la domination turque. Vers l'Est, les limites étaient celles de la Perse, déjà établies depuis le XVII^e siècle, malgré des changements ponctuels. Vers le Levant, la séparation programmée entre la Syrie et les terres chrétiennes du Liban correspondait aux attentes des minorités, qu'elles fussent maro-

Olivier HANNE

nites ou alaouites, peu pressées d'être intégrées à un État hachémite ou musulman. Les accords répondaient en partie aux attentes des alliés locaux de l'Europe.

Reste la question de la frontière irako-syrienne qui aurait interrompu les liens traditionnels entre les deux pays et interdit les déplacements. C'est oublier que, dès l'Antiquité, l'Euphrate avait constitué une barrière sur laquelle des empires antagonistes avaient établi leurs limites, et que, au Moyen Âge, le Shâm des Umayyades fut une réalité concurrente de la Mésopotamie des Abbâsides. Si le tracé précis de cette opposition spatiale ne cessa d'évoluer, la réalité historique et sociale de cette limite n'est pas douteuse, et a même un caractère linguistique (dialecte syro-libanais contre dialecte irakien). La frontière rectiligne du Sud de la Syrie rappelle celle de la province hellénistique et romaine. Vu à travers le temps long, l'accord ne créa donc pas un découpage absurde, même si la Syrie ainsi définie n'avait jamais existé. Quant aux déplacements qu'il interrompit, ceux-ci impliquaient d'abord des marchands et des

oulémas, qui continuèrent leurs pérégrinations, et surtout des nomades, minoritaires dans la société, connus pour leur violence, objets de la méfiance générale et, quoi qu'il en soit, hostiles à toute structure étatique qui les contraindrait.

Toutefois, Sykes-Picot est critiquable sur la question de la province de Mossoul, attribuée aux Français puis unifiée au Bas-Irak britannique avec lequel les liens étaient ténus. Plus que sur les territoires eux-mêmes, l'accord était contestable sur son principe colonial et sur les idées politiques véhiculées. En important les définitions européennes de l'État, de la frontière et de la gestion publique des hommes, Sykes-Picot méprisait les complexes réalités de la région, lesquelles avaient toujours accepté plusieurs niveaux d'allégeance politique, et une appréhension de l'espace à géométrie variable. Les négociateurs – positivistes – crurent qu'en important le patriotisme exclusif et le cadre juridique européens, ils feraient oublier 4 000 ans d'Histoire. Là réside leur plus grande faute...

166

Notes

¹ « Obama, votre politique d'intervention en Irak visait la préservation des vies américaines et de leurs intérêts : pourquoi suis-je en train de payer de ma vie le prix de votre interférence ? » demande Sotloff face à la caméra, *Site Monitoring Service Enterprise*, 2 septembre 2014.

² *Paroles armées. Comprendre et combattre la propagande terroriste*, Paris, Le mieux Éditeur, 2015.

³ Nous utilisons la traduction de Régis Blachère.

⁴ M. Cuypers, *La composition du Coran*, Pendé, Gabalda et Compagnie Éditeurs, 2012 (Rhétorique sémitique).

⁵ A. Neuwirth, *Studien zur Komposition der mekkanischen Suren*, Berlin, 1981 ; M. Cuypers et G. Go-billot, *Le Coran*, Paris, 2007 (Idées reçues), p. 47-51.

Champ juridique

La gestion du fait religieux en entreprise à l'épreuve de la radicalisation

Olivier de MAISON ROUGE*

*La République assure la liberté de conscience.
Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions
édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.
La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte.*

Loi du 9 décembre 1905

167

Voici plus de 100 ans, dans un contexte d'affrontement politique et institutionnel, avec l'objectif affirmé de « laïciser » l'espace public (Ecole publique, instruction obligatoire, opposition à l'enseignement des congrégations, limitation des manifestations religieuses sur la voie publique, affaire des fiches du Grand Orient de France ayant conduit à une épuration des cadres militaires catholiques à l'aube de la Première guerre mondiale...), l'État adoptait une loi de séparation de portée générale et absolue. Celle-ci a tout d'abord cristallisé quelques tensions (création des associations diocésaines, dévolutions des lieux de culte à l'État...), avant de faire *in fine* consensus.

La France doit aujourd'hui relever un nouveau défi, avec la présence d'une religion « orientale » - à tout le moins dont les racines sont extra-européennes - laquelle devient source de difficultés tant dans le domaine public que dans la sphère privée, et notamment l'entreprise.

Il est donc patent que cette question du fait religieux devient incontournable, sinon largement critique, et qu'en dépit d'efforts de pédagogie du gouvernement, les employeurs n'ont pas trouvé de réponse face à un problème récurrent et grandissant. Devant le recul du politique sur cette question, elle est abandonnée aux juges et au désarroi

Olivier de MAISON ROUGE

des entrepreneurs. Or, « *dans une perception globale de la sécurité, la puissance publique ne peut rester indifférente aux entreprises composant le tissu économique du pays* »¹.

Aussi, faut-il tenter de comprendre et d'analyser cette nouvelle gestion du fait religieux et son expression quotidienne, sans éluder ses dérives actuelles. État des lieux :

Sélection et principe de non-discrimination

Principe de neutralité de l'entreprise

168

Tenue à la neutralité par principe², l'entreprise est par essence un lieu dont l'objectif doit être l'harmonie, tendre autant que faire se peut à la paix sociale mais encore être un espace d'échanges productifs loin de toute conflictualité. Chaque personne se voit dévolue une mission, une tâche à exécuter, des attributions ainsi que des moyens alloués, le tout afin d'œuvrer à la bonne marche des affaires sociales. Dès lors, pourra-t-on croire, la question religieuse n'a pas droit de cité au sein de l'entreprise³.

Tel n'est pourtant pas le cas, dans la mesure où l'État estime que l'entreprise ne peut nier le fait religieux et, si elle doit rester relativement passive, elle ne peut l'interdire. Si l'employeur ne peut limiter l'expression de la religion au sein de l'entreprise il peut néanmoins refuser que cette expression puisse nuire à l'image de l'entreprise vis-à-vis de sa clientèle⁴.

Sélection à l'embauche

Ainsi, pour ne prendre que le cas du recrutement, qui consiste à choisir un candidat à un poste salarié, l'employeur doit s'interdire de s'immiscer dans la vie privée et de se placer sur un terrain ayant trait à l'intimité, notamment spirituelle. En cela, aucune question directe ou indirecte ne peut être posée, sans commettre un acte de discrimination à l'embauche, pour des motifs blâmables⁵. Un recruteur ne peut refuser de recevoir un impétrant arborant un signe religieux, l'aptitude professionnelle devant être le seul critère déterminant. Et si néanmoins l'employeur est en mesure de se renseigner sur le candidat, il doit employer des moyens légaux, avec le consentement du postulant ou à tout le moins avec des dispositifs dûment portés à sa connaissance⁶. De même, une offre d'emploi ne peut comporter d'exigence de nature religieuse⁷.

Ce principe de neutralité de l'employeur et de non-discrimination en la matière découle de la Constitution du 4 octobre 1958 qui renvoie elle-même aux principes de celle du 27 octobre 1946 (article 5) selon lesquels « Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances » ; outre les dispositions de l'article L. 1132-1 du Code du travail⁸.

Et pourtant, le principe même de discrimination a en réalité une signification autre que la seule connotation qu'on lui attribue à tort. Toute sélection, tout choix opéré constitue une discrimination. Le tout est

La gestion du fait religieux en entreprise à l'épreuve de la radicalisation

que ce choix ne doit pas reposer, aux yeux des juges, sur des critères subjectifs ou ceux expressément visés par la loi (race, sexe, opinions politiques...⁹).

Dans cet esprit, le Conseil constitutionnel avait énoncé que le chef d'entreprise « choisit librement ses collaborateurs »¹⁰. A ce titre, sauf à appliquer des critères sanctionnés par la loi, il détermine librement les choix de recrutement et les moyens entrepris. En revanche, « la sélection, en se fondant sur un motif prohibé par la loi constitue une discrimination, au sens juridique du terme »¹¹.

Cas particulier : les impératifs de sécurité nationale

Les enquêtes administratives visent à vérifier la compatibilité du comportement d'une personne avec les fonctions qu'elle devrait exercer ; elles s'appliquent aux « *décisions administratives de recrutement, d'affectation, d'autorisation, d'agrément ou d'habilitation (...) concernant les emplois publics participant à l'exercice des missions de souveraineté de l'État [et aux] emplois publics ou privés relevant du domaine de la sécurité ou de la défense* », mais aussi aux « *emplois privés ou activités privées réglementées* » et à « *l'accès à des zones protégées en raison de l'activité qui s'y exerce, l'utilisation de matériels ou produits présentant un caractère dangereux* »¹².

Il s'agit de déterminer s'il existe des éléments remettant en cause l'adéquation d'une personne avec certaines fonctions. Outre les secteurs de la sécurité privée et de l'armement¹³, la loi vise toute personne accédant à des zones jugées sensibles au regard de la sécurité ; l'entreprise souhaitant l'accès de son personnel à ces zones doit le soumettre à enquête¹⁴. Celle-ci correspond le plus souvent à une consultation des systèmes de traitements de données à caractère personnel opérée par des agents de la police ou de la gendarmerie nationales¹⁵.

169

De la revendication à radicalisation

La revendication religieuse

Il est un lieu commun à éviter : revendication se confond avec la radicalisation. Même si la différence peut s'avérer ténue, la radicalisation ne passe pas nécessairement par la revendication (au contraire, elle se fait souvent de manière dissimulée).

La revendication se veut davantage une requête individuelle ou collective pour l'expression de la foi en entreprise. Elle se traduit par la volonté de se voir allouer des jours de congés en vertu d'un autre calendrier, de réclamer certains menus, des horaires aménagés, d'adopter un nouveau code vestimentaire, de se voir allotir d'un lieu de prière ...

Olivier de MAISON ROUGE

Toutefois, en raison du même principe de neutralité, le chef d'entreprise, qui poursuit exclusivement un but commercial ou industriel est fondé, sous certaines conditions, à s'opposer à toute demande de cette nature :

Si l'article 9 CEDH rappelle le principe de la liberté de religion, des tempéraments sont admis : « Le droit de manifester sa religion tel que posé par l'article 9 de la convention européenne des droits de l'Homme (...) n'est pas absolu mais doit être concilié avec d'autres impératifs »¹⁶.

Ainsi, une restriction à la pratique religieuse en entreprise peut être instaurée par l'employeur, dans la mesure où ces limites sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché¹⁷ :

- Respect de l'organisation du travail : horaires¹⁸, lieux, conformité aux techniques professionnelles, adhésion à la stratégie commerciale de l'entreprise...
- Règles de sécurité et hygiène¹⁹ : la pratique religieuse ne doit pas accroître les risques ni constituer un manquement aux règles d'hygiène²⁰, de même que le salarié doit se soumettre à la visite médicale²¹ ; pour des raisons de sécurité, un vêtement peut s'imposer²².
- Abstention de tout prosélytisme : vu comme un recrutement spirituel²³, davantage qu'une simple expression de la foi²⁴.
- L'expression de la foi altère les aptitudes professionnelles²⁵.

170

- L'expression de la foi perturbe l'organisation de l'entreprise : non-respect des horaires et du rythme, absences pour motif religieux²⁶...

En cela, la revendication est davantage à ranger parmi les « velléités sociétales » au sein de l'entreprise²⁷, étant rappelé qu'en application du principe de neutralité ci-dessus, l'employeur n'est nullement tenu d'affecter un local à la prière ou de faire droit à toute revendication.

La chambre sociale de la Cour de cassation a cependant reconnu une discrimination à l'égard d'un salarié qui avait refusé de prêter serment²⁸.

Le processus de radicalisation

La radicalisation quant à elle se traduit par 3 critères cumulatifs et progressifs :

- Un processus d'évolution de l'individu ;
- Une adhésion à une idéologie extrémiste ;
- L'adoption d'un comportement violent.

Où il convient de prendre en considération : des signes de ruptures (apparence), l'environnement personnel (fréquentations, mode de vie), un discours radicalisé (prosélytisme, complotisme...), et l'emploi de techniques (réseaux sociaux, dissimulation...).

Plus largement, la radicalisation se définit comme étant : « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une

La gestion du fait religieux en entreprise à l'épreuve de la radicalisation

idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel »²⁹, également entendu comme « le processus d'adoption d'une croyance extrémiste incluant la volonté d'utiliser, de soutenir ou de faciliter la violence comme méthode de changement de la société »³⁰.

Responsabilité de l'employeur : de la surveillance au signalement

L'obligation de vigilance

En matière de responsabilité et dans tous les cas de figure, l'entreprise française reste plus que jamais responsable des dommages causés à l'intégrité physique du salarié qu'elle a missionné.

En ce sens, l'article L. 4121-1 du Code du travail dispose :

« *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.*

Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail ;

2° Des actions d'information et de formation ;

3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du change-

ment des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. »

Quel que soit le mode opératoire, l'employeur se doit impérativement d'assurer la sécurité de ses commettants en vertu des dispositions ci-dessus énoncées. Aucune cause d'exonération n'est admise en la matière. Il appartient à l'employeur de retenir les moyens adéquats qu'il juge nécessaire pour assurer la sécurité de ses salariés, eu égard aux risques encourus prévisibles.

L'article L. 4121-2 du Code du travail énonce des critères ayant trait au respect de l'obligation de sécurité, qui peut constituer une feuille de route.

« *L'employeur met en œuvre les mesures prévues à l'article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention suivants :*

1° Eviter les risques ;

2° Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;

3° Combattre les risques à la source ;

4° Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;

5° Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;

6° Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;

Olivier de MAISON ROUGE

- 7° Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambients, notamment les risques liés au harcèlement moral et au harcèlement sexuel, tels qu'ils sont définis aux articles L. 1152-1 et L. 1153-1 ;*
- 8° Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;*
- 9° Donner les instructions appropriées aux travailleurs. »*

Cependant, l'exigence du respect de la vie privée résultant de l'article 9 du code civil d'une part³¹ et les dispositions de l'article L. 1122-2 du code du travail d'autre part³², empêche les entreprises de développer une politique de sécurité efficace ; en cas de doute sur l'un de leur salarié, les entreprises n'ont comme seule possibilité concrète, que celle d'en appeler aux forces de l'ordre...

A cet égard, au cours des 30 derniers mois, 12 000 signalements pour radicalisation ont été effectués (et où 70% des cas étaient avérés³³).

Risque, signalement et réponse pénale

L'individu radicalisé étant susceptible de passer à l'acte et d'adopter un comportement violent, il pèse sur l'employeur une obligation de sécurité au sein de l'entreprise.

Pour y répondre, en vertu de l'article L. 4121-1 et L. 1152-4 du Code du travail : « l'employeur prend toutes dispositions nécessaires en vue de prévenir les agissements de harcèlement moral.

Pour procéder à la détection des risques de radicalisation, il doit pouvoir recueillir les signaux et faire face aux manquements, le cas échéant en y associant les autres salariés ainsi que le prévoit le Code du travail :

L. 4131-1 et suivants du Code du travail : Le travailleur alerte immédiatement l'employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection. Il peut se retirer d'une telle situation.

Article L. 4131-2 : Le représentant du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, qui constate qu'il existe une cause de danger grave et imminent, notamment par l'intermédiaire d'un travailleur, en alerte immédiatement l'employeur

S'agissant des comportements sexistes - parfois révélateurs - l'article L. 1142-2-1 du Code du travail énonce que : Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environ-

La gestion du fait religieux en entreprise à l'épreuve de la radicalisation

nement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

Enfin, hormis les cas vus ci-dessus de non-respect de l'organisation interne du travail et/ou d'entrave aux règles de sécurité, santé et hygiène justifiant de sanctions civiles (licenciement pour motif personnel), le prosélytisme, la pression, les agressions à l'égard des collègues de travail³⁴ justifient a fortiori l'éviction du salarié semant le trouble au sein de l'entreprise.

En revanche, toute sanction (licenciement pour motif personnel) prise en violation des règles de discrimination à raison de l'expression religieuse, et sous ce seul motif, est nulle et de nul effet³⁵. Le motif religieux ne pouvant suffire, sauf gravité, l'employeur doit prouver que sa décision était justifiée par des éléments objectifs étrangers à toute discrimination³⁶. L'usage de la liberté d'expression peut néanmoins justifier un licenciement s'il dégénère en abus³⁷.

Enfin, rappelons que l'apologie du terrorisme est réprimée par l'article 421-2-5 du Code pénal (5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende).

Conclusion

Les entreprises sont à la fois enjeux et acteurs des actes de violence terroriste à la-

quelle nous sommes aujourd'hui confrontés, pourtant si la législation organise la sécurité des entreprises les plus sensibles, elle laisse désarmée la plus grande partie de celles-ci. Corriger cette situation semble bien difficile, tant il est vrai que les mesures susceptibles de faire participer les entreprises à cette lutte heurtent frontalement les dispositions protégeant la vie privée des salariés.

Et pourtant, certaines déclarations laissent supposer une volonté de conquête de territoires : « Nous irons à la plage. Nous éduquerons nos enfants. Nous vivrons comme nous l'avons choisi. Nous mangerons et nous habillerons comme il nous plaira. Nous protégerons ces libertés, par tous les moyens nécessaires (...) Car le chaos profite à ceux qui ont un plan. Soyons de ceux-là. » Marwan Muhammad, directeur du CCIF.

L'article 10 DDHC affirme le respect de l'opinion religieuse, sauf à causer un trouble à l'ordre du public. C'est dans cet esprit que la loi de séparation de l'Eglise et de l'État avait été adoptée. Compte tenu des difficultés réelles et prégnantes au sein de l'entreprise, qui doit être exclusivement réservée aux activités économiques, peut-être faut-il une nouvelle loi de séparation de l'expression religieuse et de l'entreprise à l'instar des principes qui avaient présidés en 1905 ?

Olivier de MAISON ROUGE

Notes

- * Avocat - Docteur en Droit. Auteur du livre « Le Droit du renseignement » Lexis-Nexis 2016
- ¹ B. Pauvert, « L'entreprise, coproductrice de la sécurité », *Cahiers de la sécurité et de la justice*, 2016-34, p. 41.
- ² Article L. 1321-2-1 du Code du travail ; voir aussi CJUE 14 mars 2017 Aff C-157/15
- ³ Apport de la loi Tavail n°2016-1088 du 8 août 2016 (article 2 insérant l'article L. 1321-2-1 du Code du travail)
- ⁴ Délib. HALDE n°2008-32 du 3 mars 2008 ; article L. 1321-2-1 du Code du travail
- ⁵ Article L. 1221-6 du Code du travail
- ⁶ Au sens de l'article L. 1121-9 du Code du travail
- ⁷ Article L. 5321-2 du Code du travail
- ⁸ Et l'article 5 DDHC
- ⁹ Article 225-1 et suivants du Code pénal
- ¹⁰ Décision n°88-244 DC 21 juillet 1988
- ¹¹ Ibid
- ¹² Article L. 114-1 du Code de la sécurité intérieure (CSI)
- ¹³ Art. R. 114-5 CSI.
- ¹⁴ Art. R. 114-4 CSI. Zones sous le contrôle de l'autorité militaire, mentionnées par le code de la défense (C. déf., art. L. 1332-1 et 2), le code pénal (art. 413-7), celles non librement accessibles des aérodromes (art. L. 6332-1 du code des transports) et dans lesquelles sont préparés et stockés le fret aérien ainsi que les biens et produits destinés à être utilisés en vol (art. L. 6342-1 et L. 6343-1 du code des transports).
- ¹⁵ Art. L. 234- 2 CSI ; v. aussi art. R. 236-1 à 10 CSI.
- ¹⁶ Cass. Soc., 21 juin 2005, n°02-19831
- ¹⁷ Article L. 1121-1 du Code du travail
- ¹⁸ L'employeur n'est pas tenu d'aménager les horaires pour cause de prescription religieuse : CA Paris, 10 nov. 1994, Cass. Soc., 24 mars 1998, n°95-44738
- ¹⁹ Article 9.2 CEDH
- ²⁰ Cass. Soc., 29 janv. 1984
- ²¹ Cass. Soc., 29 mai 1986, n°83-45409 ; article L. 4622-1 et s. du Code du travail
- ²² CE, 16 déc. 1994, n°112.855 ; CE, 29 déc. 1995, n°129-747. Article L. 4121-3 du Code du travail
- ²³ CA Rouen, 25 mars 1997, 95/040028
- ²⁴ Où le port d'un signe religieux (foulard, kippa...) relève de la simple pratique et non pas du prosélytisme, selon CEDH
- ²⁵ Où un salarié refusait de mettre en rayon d'une surface commerciale du porc : Cass. Soc., 24 mars 1998, RJS 06-98 n°701 ; où une cuisinière refusait de se saisir d'une bouteille contenant de l'alcool : CA Pau, 18 mars 1998
- ²⁶ Cass. Soc., 16 sept. 1981
- ²⁷ Le port d'un foulard intégral ayant constitué un licenciement pour motif personnel (réel et sérieux) dès lors que le salarié n'en portait pas lors de son recrutement, que le vêtement était susceptible de porter atteinte à l'image de marque de l'entreprise (boutique de mode de luxe) : CA Saint Denis de la Réunion, 9 sept. 1997, n°97/1173. Aussi : CA Paris, 2 avril 1987, CA Paris, 7 janv. 1988, CA Paris, 16 mars 2001, n°99/31302, Cass. Soc., 28 mai 2003, n°02-40273, CA Versailles, 21 nov. 2006
- ²⁸ Cass. Soc. 1^{er} févr. 2017, n°16-10459 où un chrétien a refusé de prononcer les paroles « je jure ... » estimant le propos contraire au décalogue. Licencié, le fait personnel a été écarté par le juge suprême, estimant sans cause réelle et sérieuse le motif invoqué par l'employeur qui a refusé une formule alternative.
- ²⁹ KHOSROKHAVAR F., « Radicalisation », Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 12 décembre 2014
- ³⁰ CONESA P., *Guide du petit djihadiste*, Fayard, 2016
- ³¹ « Chacun a droit au respect de sa vie privée ».
- ³² « Les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, à un salarié, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier ses aptitudes professionnelles. Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'évaluation de ses aptitudes ».
- ³³ Source : Ministère de l'intérieur
- ³⁴ CA Versailles, 6 déc. 2012, n°11/02076
- ³⁵ Article L. 1132-4 du Code du travail
- ³⁶ CA Paris, 13 juin 2003 : RJS 10/03 n°1116
- ³⁷ Cass. Soc., 6 juill. 2005 : JCP S 2005, 1156

Profondeur historique

Une étrange concordance des temps : les attentats en métropole du FLN et de l'État Islamique (1957-2017)

*Gregor Mathias**

175

Qohèlèth, l'auteur du livre de *L'Ecclésiaste*, écrivait : « Y a-t-il une seule chose dont on dise : Voilà enfin du nouveau ! Non, cela existait déjà dans les siècles passés. Mais il ne reste pas de souvenir d'autrefois ». Si le terrorisme islamiste auquel doit faire face la France au XXI^e siècle diffère des actions menées par le FLN pendant la guerre d'Algérie, l'analyse de son idéologie et de certaines de leurs cibles révèle néanmoins des points de convergence.

Le FLN et la propagande politico-religieuse

Le FLN (le Front de libération nationale) multiplie dans sa propagande en langues arabe et berbère les références au *djihad*.

C'est la raison pour laquelle les combattants de l'ALN (Armée de libération nationale) porte le nom de *moudjahidins*, combattants de la foi, dont le titre est également attribué au journal officiel du FLN. Sur le terrain, auprès des *katibas* (sections de l'ALN), on trouve un *mourched* (responsable politico-militaire) chargé de l'éducation religieuse des combattants. D'ailleurs, un *moudjahidin* tué au combat devient un *chahid*, c'est-à-dire un martyr de l'islam et un héros de l'indépendance. Cette idéologie religieuse ne s'arrête pas aux combattants : dans le but de contrôler la population, le FLN fait appliquer l'interdiction religieuse de fumer ou de boire de l'alcool tant en Algérie que dans les quartiers algériens des villes métropolitaines.

Gregor MATHIAS

176

Toute personne qui refuse de fumer ou de boire doit payer une amende ou risque le passage à tabac et parfois l'exécution par l'Organisation secrète (OS). L'historien D. Djerbal qui a étudié l'Organisation secrète de la Fédération de France du FLN rapporte que les membres de ce groupe armé clandestin chargé des actions violentes prononçaient le serment suivant : « Je jure, au nom d'Allah et des versets du Coran, que je ne trahirai pas l'Organisation »ⁱ. Ainsi l'engagement politique et militaire dans ce groupe armé est scellé par un serment religieux. On sait actuellement que les combattants au *djihad* de l'EI peuvent se porter volontaire à l'attentat-suicide avec l'espoir que leur sacrifice les fera aller directement au paradis et sauvera leurs proches des feux de l'enfer.

Le terrorisme, un moyen de riposter et de desserrer l'étau des opérations

Le recours au terrorisme en métropole est concomitant aux difficultés sur le terrain de l'ALN en 1958 et de l'État islamique (EI) depuis 2015. Il s'agit, dans les deux cas de figure, de faire pression sur les autorités politiques pour qu'elles se retirent du conflit et desserrent l'étau militaire (les opérations Challe en Algérie en 1958 ou la participation de la France aux bombardements de la coalition contre l'EI). À l'heure où nous écrivons ces lignes, les terroristes islamistes contemporains agissant en France visent les policiers et les militaires, les lieux de loisirs, ainsi que les infrastructures économiques, les moyens de transport, les lieux de culte catholiques. L'attentat contre les trois cuves du site de LyondellBasell à Berre l'Étang, le 14 juillet 2015, pourrait être rapproché de ceux du dépôt de carburant de Mourepiane à Marseille par l'Organisation spéciale du FLN, le 25 août 1958 ; néanmoins l'auteur de cet attentat, arrêté en juin 2016, n'aurait pas de motivation politique ou religieuseⁱⁱ. Quant à la tentative de faire exploser l'usine Air Products de Saint-Quentin-Fallavier, le 26 juin 2015, elle est similaire aux tentatives du FLN de saboter l'usine de gaz d'Alès, le 30 août 1958 ou le site gazier du Grand-Quevilly à Rouen, le 25 septembre 1958.

sirs, ainsi que les infrastructures économiques, les moyens de transport, les lieux de culte catholiques. L'attentat contre les trois cuves du site de LyondellBasell à Berre l'Étang, le 14 juillet 2015, pourrait être rapproché de ceux du dépôt de carburant de Mourepiane à Marseille par l'Organisation spéciale du FLN, le 25 août 1958 ; néanmoins l'auteur de cet attentat, arrêté en juin 2016, n'aurait pas de motivation politique ou religieuseⁱⁱ. Quant à la tentative de faire exploser l'usine Air Products de Saint-Quentin-Fallavier, le 26 juin 2015, elle est similaire aux tentatives du FLN de saboter l'usine de gaz d'Alès, le 30 août 1958 ou le site gazier du Grand-Quevilly à Rouen, le 25 septembre 1958.

Le temps des commandos (1960-2015)

Le 13 novembre 2015, trois commandos de djihadistes mènent des opérations simultanées. Le premier groupe effectue trois opérations suicides aux abords du Stade de France où est présent le président de la République, François Hollande, le deuxième tire avec des armes automatiques sur les clients de cafés et de bars dans le centre de Paris, et le dernier prend en otage et exécute les spectateurs de la salle de concert du Bataclan. Aucune opération de ce type n'a eu lieu en métropole pendant la guerre d'Algérie. Il n'y a jamais eu d'attentat suicide et lorsque des mitraillages ont été effectués dans les lieux publics, ils étaient ciblés. Des postes de la force de police aux

Une étrange concordance des temps

liaire de Paris (FPA) composée de harkis sont ainsi mitraillés à plusieurs reprises par des commandos en voiture dans les XIII^e, XIV^e ou XVIII^e arrondissements en octobre 1960, puis de mars à mai 1961. Par trois fois au cours de l'année 1961, des cafés fréquentés par des policiers auxiliaires en civil sont pris pour cibleⁱⁱⁱ.

Dans sa lutte contre son concurrent nationaliste, le Mouvement national algérien (MNA) créé par Messali Hadj, des cafés tenus par des Algériens sont mitraillés, moins pour des raisons religieuses que pour des raisons politiques. En effet, le FLN veut avoir le monopole de la lutte politique pour l'indépendance de l'Algérie et refuse la voie de la négociation que défend le MNA.

En mai 1957, lors de la finale de la Coupe de France de football entre Angers et Toulouse au stade de Colombes, où se trouve le président René Coty, Ali Chekkal, francophile, vice-président de l'Assemblée algérienne, est assassiné par un tueur du FLN immédiatement appréhendé à la suite de l'opération. C'est la seule fois où une compétition sportive sera le théâtre d'une action terroriste du FLN en métropole durant la guerre d'Algérie.

Ces attaques du Front en métropole sont donc ciblées et ne visent pas une foule au hasard, contrairement aux attentats du 13 novembre 2015. Néanmoins, un rapport du 3 septembre 1961 provenant d'un agent de renseignement du 3^e secteur (le triangle Drancy-XIX^e arrondissement-Montreuil)

des Services d'assistance technique (SAT), structure administrative de lutte contre le FLN, connu sous le nom de code de Coca signale néanmoins les velléités d'un chef du FLN de s'attaquer indistinctement à tout métropolitain. Japon, le chef de l'Organisation spéciale du FLN en région parisienne, envisage en effet de cibler la police dans une première phase, avant de « s'attaquer à n'importe qui » pour remonter le moral des militants. Le 27 septembre 1961, le chef des SAT, le commandant Roger Cunibile, signale que des renseignements du 3^e secteur évoquent la décision du FLN de « s'attaquer aveuglément à toute personne dans les rues pour frapper l'opinion publique ». L'arrestation de Japon fera avorter l'opération et ses ordres ne seront jamais suivis^{iv}.

177

Cibler les forces de l'ordre et les moyens de transport

Deux types d'attentats peuvent toutefois rapprocher le terrorisme du FLN de celui des islamistes d'Al-Qaïda et de l'EI : ceux visant les forces de l'ordre et les moyens de transport. Pendant la guerre d'Algérie, les policiers et les militaires de la métropole sont l'objet d'attaques : pas moins de 16 militaires en tenue sont tués et 140 sont blessés^v. En ce début de XXI^e siècle, les forces de l'ordre françaises sont également la cible du terrorisme islamiste, comme l'ont montré l'attaque des abords d'une caserne à Montauban et l'assassinat d'un militaire à Toulouse par Mohamed Merah en 2012, l'assassinat d'une policière à Mon-

Gregor MATHIAS

trouge par Amédy Coulibaly, un attentat déjoué contre une base des Pyrénées-Orientales en 2015 ou encore l'arrestation d'un jeune djihadiste le 29 octobre de la même année, alors qu'il prévoyait de poignarder des marins de la base de Toulon.

En novembre 2015, Abdelhamid Abaaoud avait pour projet de se faire exploser dans un commissariat de la Défense. En décembre 2015, deux apprentis terroristes qui voulaient s'attaquer à un commissariat, à une gendarmerie et à une caserne à Orléans sont arrêtés et, en juillet 2016, un couple de fonctionnaires de police est assassiné à son domicile de la région parisienne. Les vidéos de propagande de l'EI désignent d'ailleurs les policiers et les militaires comme des cibles prioritaires^{vi}. Les infrastructures ferroviaires sont elles aussi visées à la fois par le terrorisme islamiste contemporain (l'attaque abandonnée de Sid Ahmed Ghlam contre la gare de Villepinte, l'attentat manqué du Thalys de Bruxelles-Paris en août 2015) et par le terrorisme du FLN en métropole, notamment pendant la période d'août à septembre 1958.

Les lieux de culte chrétiens n'ont jamais constitué des cibles pour le FLN, ni en métropole ni en Algérie. La raison paraît évidente : les milieux progressistes chrétiens (intellectuels, religieux) soutenaient, hébergeaient voire soignaient des militants du FLN ou des combattants de l'ALN. Les prendre pour cible aurait donc été contre-productif. En revanche les terroristes actuels n'hésitent pas à s'attaquer à des symboles

de la foi chrétienne comme en témoignent le projet de Sid Ahmed Ghlam contre la basilique du Sacré-Cœur et celui, avorté, contre deux églises de Villejuif ou encore la prise d'otage de fidèles et l'égorgement d'un prêtre dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray et la voiture « piégée » garée aux abords de Notre-Dame de Paris durant l'été 2016.

Si les Juifs n'ont pas fait l'objet d'attentats du FLN en métropole, la communauté présente en Algérie (rabbins, synagogues, quartiers entiers) a cependant été victime d'attentats pendant la guerre, comme le seront plus tard les lieux fréquentés par la communauté juive (l'école confessionnelle juive de Toulouse en 2012, l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes en 2015)^{vii}.

La riposte : quadriller, infiltrer et anéantir par des unités spécialisées

En 1958, les autorités politiques et militaires prennent conscience du danger du terrorisme FLN en métropole. La préfecture de police de Paris déploie des harkis intégrés dans la Force de police auxiliaire chargée de patrouiller dans les quartiers à majorité algérienne de la capitale. Cet effectif mobile et offensif est doublé par une structure statique, les SAT (Services d'assistance technique). David Galula, officier servant à la division de l'Information dans les services du Premier ministre, propose à ses supérieurs une fiche d'emploi de ces offi-

Une étrange concordance des temps

ciers revenus de la pacification en Algérie. Une partie de ses propositions sont retenues^{viii}. Les SAT sont chargés de quadriller les quartiers algériens, de faire de l'action sociale auprès des ouvriers déshérités (logement, travail, lien avec la famille), de recueillir du renseignement et de contrecarrer l'influence politique sur l'immigration algérienne.

En 1961, les SAT et la force de police auxiliaire de Paris réussissent à infiltrer des dizaines d'informateurs au sein de la Fédération de France qui montent progressivement dans la hiérarchie à la faveur des arrestations des cadres du FLN. Les documents révèlent que la hantise des militants du FLN était d'être expulsée en Algérie dont

les quartiers populaires algériens connaissaient la guerre, le sous-développement et la pauvreté ce qui contrastait avec la France vivant dans le plein emploi et le développement des Trente Glorieuses.

Après les attentats de 2015, la réforme de la coordination du renseignement et du suivi des radicalisés, le retour de l'état d'urgence appliqué pendant la guerre d'Algérie, l'alourdissement des peines de justice pour les djihadistes de retour des zones de combat et les auteurs ou complices d'attentats et enfin les débats sur la déchéance de nationalité montrent que la France se retrouve confronter aux mêmes débats sécuritaires des années 50 et 60.

179

Notes

* Gregor Mathias est docteur en histoire, il a travaillé sur la pacification des officiers SAS en Algérie et en métropole. Il est l'auteur d'une biographie critique de la vie et de l'action de pacification de David Galula parue aux États-Unis à Praeger ABC Clio (2011) et à Economica (2012). Professeur associé à Saint-Cyr Coëtquidan et membre du groupe Synopsis (CREC), il est spécialiste des problèmes de sécurité et de défense en Afrique et du djihadisme. Il est l'auteur de *La Guerre française contre le terrorisme islamiste. De l'opération Serval aux attentats de Paris et Bruxelles*, éd. Giovanangeli, Prix Anteios-Axyntis 2016. Il vient de publier *La France ciblée. Terrorisme et contre-terrorisme pendant la guerre d'Algérie*, Vendémiaire (2017).

ⁱ D. Djerbal, *L'Organisation Spéciale de la Fédération de France du FLN. Histoire de la lutte armée du FLN en France (1956-1962)*, Chihab éditions, Alger, 2012, p. 123.

ⁱⁱ L'auteur est un Franco-Tunisien de 34 ans, passionné d'explosifs qui s'est attaqué à six distributeurs de billets. La simultanéité de l'attentat (deux des trois détonateurs ont fonctionné) et le jour symbolique (la fête nationale du 14 juillet) auraient pu faire penser à un attentat de l'EI. Mais l'EI ne l'a pas revendiqué et aucune propagande djihadiste n'a été trouvée au domicile de l'intéressé, à part 37 000 euros en liquide et 80 kg d'explosifs.

ⁱⁱⁱ R. Valat, 1961, *l'étrange victoire*, Dualpha, Paris, 2014, pp. 202-261.

^{iv} CDHA. 205. ARC. Documentation de la force de police auxiliaire. Communication restreinte.

^v CDHA/31 485.845 MON Lieutenant-colonel Montaner, monographie « Manifestation des Français-Musulmans d'Algérie à Paris, le 17 octobre 1961 », septembre 2001, pp. 6-8.

^{vi} G. Mathias, *La Guerre française contre le terrorisme islamiste. De l'opération Serval aux attentats de Paris et Bruxelles*, éd. Giovanangeli, Paris, 2016, pp. 105-111.

^{vii} R. Ayoun et B. Cohen, *Les Juifs d'Algérie, deux mille ans d'histoire*, J.-C. Lattès, Paris, 1982, pp. 171-177. B. Stora, *Les trois exils des Juifs d'Algérie*, Paris, Stock, 1996, p. 135.

^{viii} G. Mathias, *La France ciblée. Terrorisme et contre-terrorisme pendant la guerre d'Algérie*, Vendémiaire, Paris, 2017, p. 65-69.





La base documentaire criminologique (Bdoc-Crim)

Outil crucial pour aujourd'hui et demain

Dans les faits, il est impossible :

- D'écrire un ouvrage, à auteur unique ou collectif,
- De concevoir un enseignement sérieux ou un centre de recherche renommé,

Sans une **base documentaire** pointue et à jour - **SURTOUT**, possédant une profondeur historique dont l'Internet est privé, car dans l'actualité, on y trouve plus de propagande qu'autre chose - et passé dix ans, n'y figure presque plus rien d'utile. Or seule cette profondeur stratégique permet d'anticiper, de déceler.

Ce notamment sur des thématiques cruciales comme :

- Face noire de la mondialisation ;
- Finance criminelle et criminalité des élites ;
- Hybrides terreur/crime (*ces hybrides étant la forme que prend l'hostilité émergeant dans le chaos mondial*).

Tout centre d'enseignement aspire à atteindre le stade d'école de pensée. Là se trouve l'excellence ; là interagissent au mieux les esprits et les intelligences. Or sur la voie de l'école de pensée, l'obstacle le plus ardu est celui de la disparité des sources ; en la matière, la réussite tient à un passage de l'hétérogène à l'homogène.

D'où la cruciale importance d'une base documentaire raisonnée et constamment alimentée. Voici (présentée pour la première fois) les entrées de notre Base documentaire « Nouvelles menaces ». Les items les plus anciens y furent déposés, voici près de 40 ans. Elle est alimentée constamment en faits, données, sources et documents divers, depuis 1988.

* * *



La base documentaire, outil crucial pour aujourd'hui et demain

Dernières évolutions – Avril 2017

**Base documentaire
(Ininterrompue sur 29 ans,
1988-2017)**

Sélection « pointue » faite par des experts, de sources ouvertes et de documents prélevés au contact de la réalité du terrain.

■ Décèlement précoce – suivi des évolutions (« face noire de la mondialisation »)

Décèlement et suivi des menaces émergentes

Réactions étatiques aux nouvelles menaces : prévision (absence de...) et adaptations

Armées et chaos mondial

■ Zones grises et aires chaotiques, mutations & proliférations

Amérique latine, Amérique centrale + Caraïbes
Asie Centrale + Caucase

Balkans (ex-Yougoslavie, Macédoine, etc.)

Triangle d'Or

Croissant d'or

Zones grises africaines

■ Entités dangereuses du chaos mondial

Menaces terroristes/hybrides de l'islam activiste

Frères musulmans (*Ikhwan*) - dissidences terroristes

Salafiya, takfiris, etc.

Terrorisme islamiste dans l'arc « Mauritanie-

Mindanao »
Activisme révolutionnaire chi'ite chi'isme paramilitaire

Mutants, hybrides, etc.

Généralités

États « effondrés » ou « échoués »

Hybridations et mélanges criminels dans le monde : les « gangsterroristes »

Hybrides criminalo-terroristes dans les Balkans

Hybrides criminalo-terroristes au Moyen-Orient

Hybrides criminalo-terroristes dans le sous-continent indien

Hybrides criminalo-terroristes, Amérique latine & Caraïbes

Guérillas dégénérées (convaincues de trafics criminels : êtres humains, stupéfiants, armes)

Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) + Autodéfenses

Sentier Lumineux (Pérou)

Parti des Travailleurs du Kurdistan, PKK

Guérillas dégénérées africaines

Criminalité Organisée Transnationale

Généralités 1 : criminalité organisée au niveau mondial, données et faits saillants

Généralités 2 : criminalité organisée, évolutions et mutations régionales

Organisations Criminelles Transnationales (OCT) et mafias

Mafias italiennes

- Cosa Nostra, Sicile

- Camorra, Campanie, Naples

- Ndrangheta, Calabre



La base documentaire, outil crucial pour aujourd'hui et demain

- Sacra Corona Unita, Pouilles
 Cosa Nostra, États-Unis
 Mafia turque
 Mafia albanaise
 Triades, monde chinois
 Yakuza, monde nippon
 OCT de Russie, de l'ex-URSS, de l'ex-Bloc de l'Est
 Méga-gangs et armées criminelles (Amériques, sous-continent indien, etc.)

■ Activités criminelles et chaos mondial

Trafics de stupéfiants

Cartels colombiens - Amérique latine
 Cartels mexicains - Amérique centrale
 Marchés clandestins de l'héroïne
 Marchés clandestins de la cocaïne
 Marchés clandestins des amphétamines et stupéfiants chimiques

Dossiers spécifiques

Le crime organisé au Brésil (*et métastases*)
 Le crime organisé du sous-continent indien
 Le crime organisé aux États-Unis, évolutions récentes (*archives spécifiques Cosa Nostra États-Unis*)
 Le crime organisé israélien
 Crime organisé en Grande-Bretagne
 France 1 : le « milieu » criminel, qui ? Où ? Comment ?
 France 2 : les « braquages » 2000 – 2017

Activités criminelles récentes et en évolution

Cyber – criminalité
 Contrefaçons diverses (*dont faux médicaments*)
 Trafics d'armes « légères »

Trafics d'espèces protégées ou rares,
(archives spécifiques trafics de stupéfiants & d'êtres humains)

■ Chaos mondial : contexte et conséquences

Les « armées de réserve » : plèbe des mégapoles, etc.

Transports mondiaux (*aériens, maritimes, terrestres*) : chaos contre fluidité

■ Finance criminelle (le crime organisé « par le haut »)

La criminalité organisée des élites, son impunité, etc.

Libéralisme économique et criminalité : aveuglement, connivences, etc.

■ Menaces spécifiques au chaos mondial

Trafics de migrants clandestins et d'organes humains

Terrorismes irrationnels : sectes, groupes éco-terroristes ou de défense animale

Pirateries (maritime, etc.)

Entreprises mondialisées : les pièges du chaos mondial, enlèvements, etc.

« Guerre des bidonvilles »

« Guerre des pipe-lines »

■ Répression du terrorisme et du crime organisé

Lutte anti-blanchiment

Justice transfrontières

Justice et conventions internationales



Rubriques et chroniques



Faits & Idées

Xavier Raufer – Stéphane Quéré

Régulièrement, *Sécurité Globale* propose des chiffres et données récents, collectés par sa base documentaire internationale. Vérifiés et recoupés, ces faits couvrent tout le champ du crime, du terrorisme, plus tout élément contextuel pertinent. D'où l'objectif et le nom de cette chronique : donner aux lecteurs des *faits*, pour qu'ils aient (plus et mieux encore) des *idées* ; ce, pour enrichir notamment le débat criminologique.

• Faits & données criminels à l'échelle mondiale

Ici, les faits et données d'envergure mondiale ; au minimum, transcontinentale.

Géopolitique¹

La guerre des États-Unis en Afghanistan, conflit oublié - Cette guerre a débuté le 8 octobre 2001, par l'invasion de l'armée US, suite aux attentats du 11 septembre 2001. Elle a coûté depuis lors au Trésor US

(jusqu'à la fin 2016) quelque mille milliards de dollars US (mmd), dont 750 mmd pour la seule guerre elle-même.

Là-dessus :

- Les dépenses pour la reconstruction de l'Afghanistan ont coûté (en dollars constants) plus cher que le plan Marshall (1947, reconstruction et redémarrage de l'Europe occidentale).
- La reconstruction des forces armées afghanes a coûté environ 70 mmd. Mais 40% de ce pays échappe toujours et encore au pouvoir de Kaboul.
- La lutte contre le trafic de stupéfiants dans ce pays a coûté environ 8,5 mmd, mais en 2016, la production du pavot à opium y est au plus haut.

En 15 ans en Afghanistan, environ 2 400 soldats US ont été tués, et 23 000, blessés.

Pillages et corruption 1 - Le sable²

Le sable est la 2^e ressource la plus consommée au monde. (1 - l'eau, 2 - le sable, 3 -

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

le pétrole). Le sable sert à produire le béton, les cosmétiques, les micro-processeurs, le verre, etc. Un kilomètre d'autoroute consomme 20 000 tonnes de sable ; une maison familiale, 300 t. Le marché mondial du sable est d'environ 66 milliards d'euros par an. Un mètre-cube de sable coûte 50 euros. Or partout au Sud du monde, la criminalité organisée est très présente sur ce marché, ce qui engendre une grave corruption. Et nul ne s'en inquiète vraiment, alors que les dommages sociaux et écologiques sont énormes.

Pillages et corruption 2 - Les forêts³

Pour l'année 2016, les exploitations forestières illégales, le trafic illicite du bois, représente un «chiffre d'affaires» criminel de ± 27 milliards d'euros et engendre une grave corruption de fonctionnaires et d'officiels, dans nombre des pays producteurs, surtout en Afrique et en Asie. Qui plus est, les réseaux logistiques et financiers de ces trafics, sont étroitement liés à ceux d'autres trafics illicites comme ceux des stupéfiants, des armes légères, etc.

Faits & méfaits de la DGSI (Davos-Goldman-Sachs-Idéologie)⁴

- [Le capital mondial] Fin 2015, le capital mondial est estimé à 512 000 milliards de dollars (mmd). On l'estimait à 369 000 mmd juste avant la crise de 2008. Pour 2015, c'est 7 fois plus que le produit brut planétaire (74 000 mmd). Sont incluses dans ce total toutes les formes classiques de capital :

créances, immobilier, épargne bancaire, liquidités, parts d'entreprises et foncier.

- [Les milliardaires] En 2016, les 500 plus grosses fortunes mondiales ont gagné ensemble 237 mmd. Elles détiennent ensemble 4 400 mmd, soit 5,7% de plus qu'à la fin 2015.

Warren Buffet : 60,8 mmd

Bill Gates : 75 mmd

Bernard Arnault : 38 mmd (1^{er} Français)

Les 8 milliardaires les plus riches possèdent autant que la moitié de l'humanité (3,6 milliards de terriens). A ce niveau les écarts explosent : il fallait en 2015 62 milliardaires pour posséder autant que la moitié de la population mondiale, et 388 milliardaires en 2010. Dans le domaine *high-tech*, nouvelles technologies, les 55 plus riches ont collectivement accru leurs fortunes de 50 mmd.

En 2016, 7 163 mmd sont détenus dans des paradis fiscaux, soit 1/12^e de la richesse mondiale. 30% des avoirs financiers africains sont placés dans des paradis fiscaux, soit un manque à gagner fiscal d'environ 13 mmd par an pour le continent africain.

- [Les disparités] La *World Wealth and Income Database*, (alimentée par 110 chercheurs issus de 70 pays) étudie l'évolution historique de la répartition mondiale du revenu et de la propriété dans et entre les pays. S'agissant des États-Unis, de 1980 à 2014 :

- 50% d'Américains les plus pauvres : leur revenu tombe de 20% à 12% du revenu national,
- 1% d'Américains les plus riches : leur revenu croît de 11% à 20% du revenu national.

La position des classes populaires s'effondre dans la société américaine. le revenu moyen des 50% des Américains pauvres (de 1980 à 2014, en dollars constants 2015) stagne à environ 16 000 \$ par adulte sur la période ; le revenu moyen des 1% des Américains les plus riches (par définition, 50 fois moins nombreux que les précédents : (1980), 400 000 \$; (2014), 1,3 md.

- *[Les fortunes vagabondes]* En 2016, 82 000 millionnaires ont émigré dans un autre pays. Il y a au monde 13,6 millions de ces millionnaires, possédant au moins 1 million de dollars sans dettes et hors résidence principale. La nouvelle culture de ces millionnaires est «sans patrie ni frontières». Par rapport à 2015, 28% de plus de ces millionnaires ont migré (+ 60% depuis 2013). N°1 au monde de l'émigration, la France (12 000 départs en 2016). Motif ? «Tensions religieuses... Sécurité personnelle... La France change de culture...». Ensuite vient la Chine (9 000 départs en 2016).

• La criminalité, par continents

Ici, les faits et données, classés par continent.

Amériques

. Amérique du Nord – États-Unis

Généralités, homicides⁵ - Pour l'année 2015, les homicides aux États-Unis ont augmenté de 10,8% la plus forte hausse en un an depuis 45 ans. Ce, du fait de l'augmentation des homicides dans 10 grandes villes du pays. De 2014 à 2015, il y a eu 1 500 homicides en plus aux États-Unis, dont + 524 dans ces dix villes.

A la rentrée 2016, une projection sur l'année, pour les 30 grandes métropoles US, prévoyait une hausse de 16%. (vérification faite fin 2016, ça a été + 14%). De 2014 à 2016 (3 ans) la hausse serait alors de + 30% à + 32% d'homicides. En général dit le FBI, le taux d'homicides a sérieusement augmenté en 2016 dans toutes les villes de plus de 250 000 habitants.

Augmentation du nombre des homicides en 2015

Chicago : + 16% d'homicides sur 2014

Houston : + 15 % Kansas City : + 13%

Nashville : + 6%

Philadelphie : + 5%

Augmentation du nombre des homicides en 2016

San Antonio : + 61 % sur 2015

Memphis : + 59%

Chicago : + 49%

Louisville + 40%

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

Taux d'homicides par habitants en 2016

- Saint-Louis (Miss.) : 59 homicides/ 100 000 %. Son quartier de Greater Ville bat même les taux stratosphériques d'homicides du Salvador : 300/100 000 !
 - Baltimore : 51/100 000
 - Chicago : 28/100 000
- (Puis Detroit, New Orleans et Cleveland).

Selon le ministère US de la Justice, les villes comptant les plus fortes hausses d'homicides ont toutes en commun d'avoir des minorités noires plus nombreuses que les hispaniques.

Violences policières/contre la police⁶- Les États-Unis comptent à l'échelle nationale une moyenne de 900 000 policiers en activité. Là-dessus, en 2016, 135 d'entre eux ont été tués en mission ; dont 64 par armes à feu (41 en 2015), dont 2 par des collègues. Ce chiffre est au plus haut sur 5 ans mais sur une décennie, la moyenne pondérée est de 151 policiers tués par an. En 2016 toujours, 1 152 personnes ont été tuées par la police dans le pays (1 208 en 2015).

Citoyens tués par leur police (2015)
 États-Unis : 3,42 pour 1 million d'habitants,
 France : 0,17/1 m.,
 Allemagne : 0,09/1 m.,
 Angleterre + Pays de Galles : 0,016/1 m.,
 Portugal : 0,125/1 m. (etc.).

Le cas de Chicago⁷- Le week-end de Noël 2016, horreur dans la ville : 27 fusillades entre gangs rivaux, dont 12 meurtrières. Déjà en août 2016, 92 homicides, pire mois

depuis juillet 1993. Bilan fin 2016 : 762 homicides + 50% sur 2015 (pire année de toutes, à ce jour : 1996, 796 h.) ; en tout cas, la pire année en 20 ans pour la ville. 91% des homicides sont par arme à feu ; la plupart des victimes sont des Noirs de 16 à 24 ans). Comparaison : ensemble en 2016, New York et Los Angeles totalisent 600 homicides. Outre les assassinats, on a compté à Chicago 3 550 fusillades (+ 50% sur 2015) et 4 331 blessés par armes à feu. Au-delà des homicides, tous les crimes graves ont sérieusement augmenté dans la ville (homicides, viols, vols à main armée et vols avec violence) : 1e semestre 2016, source FBI, + 24%.

Au profit des Diafoirus-sociologues, soulignons que l'explosion criminelle de 2015-2016 est advenue sans nul changement du paysage social, sociétal ou politique de Chicago : misère, chômage, services sociaux, institutions, politiques publiques, n'ont en rien varié ces deux années-là. Encore un échec explicatif pour les tenants de la culture de l'excuse.

Las Vegas⁸ - En 2016, on a compté 166 homicides à Las Vegas. Il y en avait eu 139 en 2015 (et 167 en 1996).

Prisons et pénitentiaire⁹ - Où est la baguette magique ? Aux États-Unis, la population pénitentiaire des États (par opposition aux détenus fédéraux, représente 87% du total. Sur cette population :
 1 - criminels violents = 54%
 2 - Voleurs, etc. = 19%

3 - Trafiquants de stupéfiants, etc. = 16% *
 (* sur ces 16% : simple possession, ± 4% ; trafic organisé, ± 12%)

Donc, réduire de 50% la catégorie 3, ne ferait baisser que de 7% le total des incarcérations.

Les prisons fédérales, maintenant (13% du total des détenus). En 2014, seuls moins de 1% de ces 13% y sont détenus pour simple possession de stupéfiants. Dans ces prisons fédérales (2014, dernières données disponibles) les condamnations pour infraction à la législation sur les stupéfiants affectent (sur 100 détenus) :

- 48% d'hispaniques,
- 27% de Noirs,
- 22% de Blancs.

Notons que les «tarifs» fédéraux minimum pour trafic de stupéfiants sont raisonnables : 1 kilo minimum d'héroïne, soit 10 000 doses individuelles après coupage, sont punis de 10 ans de prison. Avec possibilité au procès de réduire la peine en coopérant avec la justice. Se taire est le choix personnel du criminel. C'est alors 10 ans ferme. Plus largement, en 2016, la sentence effective moyenne (fédérale) pour un homicide est de 11,7 ans et pour un vol à main armée de 4,2 ans ; ce qui là aussi, ne semble pas exorbitant.

Droit français et droit américain, du + au - grave

<i>Droit pénal français</i>	<i>Droit pénal américain</i>
Crime	Felony
Délit	Misdemeanor
Contravention	Infraction

Population carcérale - Selon le *Department of Justice*, fin 2015, elle était de 1,53 million de détenus, le taux le plus faible depuis 1997. De fin 2014 à fin 2015, la population détenue dans les prisons (des États + fédérales) a diminué de 35 500 détenus (- 2,3%). Fin 2014, le pays comptait 458 condamnés à plus d'un an de prison, pour 100 000 habitants.

Selon le *Brennan Center for Justice*, les États-Unis comptent 5% de la population mondiale, mais ont 25% des prisonniers du monde. Pour ce centre, un total de 2,2 millions de détenus (en y incluant sans doute ceux des *county jails*, prisons locales pour courtes peines, ou préventive, exclus des données ci-dessus). Là dessus, 364 000 individus (25% du total) sont détenus pour possession de stupéfiants (66 000), atteintes mineures à la propriété (70 000) ; le reste, pour prostitution, jeux d'argent ou conduite en état d'ivresse.

Canada¹⁰

Vols à l'étalage - Selon le Conseil québécois du commerce de détail (2 350 commerces), de 2009 à 2016, les vols à l'étalage par des femmes ont augmenté, de 30% à 34%; par des adolescents (des deux sexes) de 10% à 17% ; par des membres d'une bande (des deux sexes) de 9 à 17% ; pour cause d'une dépendance à l'alcool ou aux stupéfiants : + 15% ; par des hommes adultes : baisse de 59% à 57%.

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

Pour les individus liés au crime organisé et à des réseaux de revente, les cibles majeures sont les vêtements et l'électronique. En 2016, ces vols à l'étalage ont provoqué un préjudice de 563 millions de dollars canadiens (587 millions en 2012).

Mesure du crime organisé - Pour le Canada, une organisation criminelle compte au minimum 3 membres et est stable et durable. Son objectif est l'enrichissement personnel ; le pays comptait en 2012, 672 entités diverses répondant à cette définition.

Tableau : Spécificités du crime organisé pour le Canada, en matière d'homicides

Qualifications	Homicide en général	Homicide du crim. org.
<i>Homicide par arme à feu</i>	30% des homicides commis	79 % des homicides commis
<i>Si arme à feu, usage d'une arme de poing</i>	sur ces 30% (ci dessus), 79% commis avec arme de poing	sur ces 79% (ci dessus), 73% commis avec arme de poing
<i>Hom. au couteau</i>	40% des homicides commis	17% des homicides commis
<i>Lien auteur-victime, hom. par étranger</i>	38% des homicides commis	50% des homicides commis
<i>hom. : âge des victimes</i>	60%, - de 35 ans	77%, - de 35 ans
<i>hom. : sexe des victimes</i>	homme : 72%	homme : 90%
<i>hom. : sexe du tueur</i>	homme : 88%	homme : 96%
<i>hom. : âge du tueur</i>	74%, - de 35 ans	91%, - de 35 ans

Mexique¹¹

Généralités - géopolitique - La frontière terrestre des États-Unis et du Mexique, du Golfe au Pacifique, fait 3201 km. (1989 miles). Au long de cette frontière, on compte 48 passages majeurs et 330 points de passage (route, chemin de fer, etc.). En 2015, ces points de passage ont vu passer 74 millions de véhicules privés, 41 millions de piétons et 5,5 millions de camions, caravanes, etc.

Le Mexique est le 3^e partenaire commercial des États-Unis, après le Canada et la Chine.

- Exports US vers Mexique en 2015 : 172 milliards de dollars

- Exports mexicains vers US en 2015 : 218 mmd.

Les cartels - Ces récentes années, les cartels sont devenus des vendeurs, et parfois producteurs (héroïne, amphétamines) de tous les stupéfiants consommés au Nord (États-Unis et Canada) : héroïne, cocaïne, drogues chimiques, marijuana, etc.

Mais malgré l'appétit bien connu de Washington pour les chiffres («data») on sait bien peu de choses certaines sur ce trafic gigantesque. Selon les sources, l'estimation des milliards tirés par les cartels mexicains du commerce des stupéfiants au nord du Rio Grande, varie entre 6 à 7 milliards de dol-

lars (pour la Rand corp.), jusqu'à 40 mmd pour d'autres sources. De même et selon les «écoles», l'effectif du cartel de Sinaloa vaut-il de 150 à ...150 000 membres. Parmi les cartels les plus actifs à présent dans le trafic des stupéfiants vers les États-Unis, ceux du Sinaloa, de Juarez et de Jalisco-Nouvelle génération (CJNG).

Sinaloa : transporte et vend de 40% à 60% des stupéfiants consommés aux États-Unis. Fiefs américains : New York city, Chicago, Los Angeles, Phœnix, et les États de la Nouvelle-Angleterre, du New Jersey, Ohio, Pennsylvanie, Nouveau-Mexique.

Juarez - Fondé vers 1990. Dispose de sa milice armée, «La Linea». Dessert les villes et États de : Denver, Chicago, Kansas city, Alabama, Oklahoma, Caroline du Nord, Géorgie, Minnesota, Nouveau-Mexique et ouest du Texas. Ce cartel contrôle la «Plaza» et en partie, le corridor de Juarez, corridor aussi utilisé par Sinaloa et CJNC. Récemment, le cartel de Juarez s'est lancé dans la culture du pavot, dans l'État mexicain de Chihuahua.

CJNC - contrôle les *Plazas* de Tijuana et Nuevo Laredo ; utilise en partie le corridor de Juarez. Très actif dans les amphétamines (mais n'oublie pas pour autant la cocaïne, l'héroïne et la marijuana).

Les homicides - De janvier à septembre 2016, le Mexique a subi 17 063 homicides (connus), les 10 mois les plus meurtriers depuis les mêmes, en 2012. C'est déjà plus que

tout 2015. 42% des homicides de 2016 sont advenus dans 2% des municipalités du pays. Ces mêmes mois, on attribue 8 815 de ces homicides au crime organisé, 58% du total. Ces assassinats criminels ont augmenté de 47% sur les mêmes mois de 2015. Le mois le plus meurtrier de 2016 a été septembre : 1 976 homicides ; celui des années écoulées fut mai 2011 : 2 131 hom. Le mois le plus meurtrier pour une ville fut Juarez en octobre 2010 : 359 hom.

Les enlèvements (Selon le *National Public Security System* mexicain). De janvier 2015 à septembre 2016, on a compté dans le pays 3 209 enlèvements.

Enlèvements réalisés à coup sûr par le crime organisé :

- janvier-septembre 2015 : 357
- janvier-septembre 2016 : 420 (+ 17,6%)

Le vol de pétrole (Origine Pemex, la compagnie pétrolière nationale). 2016 a été une année record en matière de vol de pétrole. Préjudice pour Pemex : 1, 5 mmd. De 2009 à 2016, 14,6 milliards de litres de pétrole ont été volés par des criminels, soit 250 camions-citerne de 20 000 litres par jour.

(en milliards de litres, mml)

2009 : 1, 729 mml
2010 : 1,629 mml
2011 : 1,781 mml
2012 : 1,764 mml
2013 : 1,815 mml
2014 : 1,748 mml
2015 : 1,837 mml
2016 : 2,282 mml

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

. Amérique centrale¹²

Généralités¹³

Moyenne mondiale des homicides, calculée par l'OMS : 8,9 homicides/100 000 personnes. Salvador en 2015 : 108/100 000 ; Guatemala en 2015 : 35/100 000.

Guatemala - Selon l'ASIES (*Asociacion de Investigation y Estudios Sociales*) en 2015, la fraude aux douanes, la contrebande et la corruption associée (formant ensemble la criminalité commerciale) ont coûté au pays 2,3 milliards de dollars, soit 3,5% de son PNB de l'année. Importations illicites de riz, maïs, volailles, œufs, textiles et chaussures : \pm 1,8% du PNB ; autres contrebandes : \pm 1,7% du PBB.

Honduras - Avec 90 homicides pour 100 000 habitants, le Honduras était, en 2012, le pays le plus meurtrier au monde. On a compté en 2016 (premier semestre) 2 568 homicides, soit moins 3,4% sur les mêmes mois de 2015. On s'achemine pour 2016 vers un taux d'homicides de 59 à 60/100 000. Un léger mieux, donc.

Salvador - Pas de mieux en revanche pour ce pays. Pour 2016, la projection des homicides dans sa capitale, San Salvador, est de 195/100 000.

- Janvier à août 2016 dans la capitale : 323 homicides (-5% sur 2015)
- Janvier à août 2015 : 339 h.,
- Janvier à août 2014 : 216 h.,

- Janvier à août 2013 : 125 h.

Autres villes du pays (projections fin 2016) : San Miguel, 107/100 000 ; Usultan, 97/100 000.

. Amérique du Sud

Généralités¹⁴

Amérique Latine + Caraïbes : 8% de la population mondiale ; 33% des homicides commis au monde. Si rien n'y est fait, le taux d'homicides régional (aujourd'hui, 21/100 000) montera en 2030 à 35/100 000, soit 7 fois plus que la moyenne mondiale.

Brésil¹⁵

Rappelons que des années durant, les médias-des-milliardaires (*Le Monde*, *Libération* et les *Inrockuptibles* en tête), ont hystériquement encensé le Brésil (de façon désintéressée ou pas...) décrivant ce pays comme un Eldorado. Qu'en est-il ? :

- En Syrie, la guerre civile a fait jusqu'à la fin 2015, \pm 257 000 morts ; De 2011 à 2015, le Brésil a subi \pm 280 000 homicides. 58 383 homicides (connus) en 2015 ; 28,6 homicides pour 100 000 habitants cette année-là. Union européenne la même année : moins de 2/100 000. Pour l'ONU, dépassé le taux de 10/100 000, on est dans la «violence chronique». En 2015, les polices brésiliennes ont tué environ 3 350 personnes, soit environ 9 par jour. Elle en avait tué 3 146 en 2014 (+ 6,3% en un an). Selon le

Brazilian Forum on Public Security, 8,5 fois plus de civils tués par la police que de policiers, tués par les civils.

Homicides commis par la police de Rio de Janeiro : 400 en 2013, 645 en 2015.

Risques de vols (à main armée) de fret dans des camions, à travers le monde. «Risque très élevé au Brésil, notamment dans les États de Rio de Janeiro et de São Paulo».

État de Rio : 9 862 braquages de camions connus en 2016,

État de São Paulo : 9 943 braquages

Indice de risque de vol à main armée visant un camion

Syrie, Libye et Yémen : 5,4

Afghanistan : 4,6

Afrique du Sud : 4,2

Brésil, Irak et Somalie : 3,7

Tel est le paradis terrestre de MM. Drahi, Niel & Pigasse.

Paraguay¹⁶

En 2015, l'économie illicite du pays (noire et grise) était de 11,1 milliards de dollars, soit 40% du PNB ; c'était 12 mmd en 2014.

Asie¹⁷

Généralités

Explosion en Asie de la production et de la consommation des drogues chimiques (Ecstasy... Ice... Yaa Baa en Thaïlande, etc.). le «Triangle d'Or» produit en masse ces am-

phétamines, en plus de l'héroïne. Tant et si bien que la promesse de la réunion de l'ASEAN (Hanoï, octobre 2010) d'une «drug-free region in 2015» a tourné à la triste farce. D'autant que comme partout ou presque dans le monde, la mondialisation licite a entraîné un autre commerce, lui illégal, et l'a couvert celui des stupéfiants, notamment

On découvre fréquemment dans la région, d'abord au sud de la Chine, des tonnes de stupéfiants et de produits précurseurs (Kétamine, etc.). Des trafics facilités par la «coopération noire-rouge», dans laquelle des Triades corrompent des fonctionnaires locaux chinois, pour qu'ils ferment les yeux. Du Triangle d'Or et du Sud de la Chine, amphétamines et héroïne arrosent toute la région : Thaïlande (Bangkok, etc.), Birmanie, Cambodge, Inde, Japon, Australie, etc.

Dans ce système criminel régional, quelques puissantes et stables mafias jouent le rôle de tiers de confiance, pour garantir les contrats illicites, entre vendeurs et acheteurs (stupéfiants, contrefaçons, livraisons, paiement, etc.).

Une situation telle que le nouveau président des Philippines - pays ravagé par les drogues chimiques - a fini par lancer une campagne d'extermination des vendeurs de drogue dans les rues. Au 3 décembre 2016, de plus ou moins officielles et légales unités paramilitaires avaient ainsi éliminé 3 841 «mauvais éléments», dont 2028 dealers fichés par la police.

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

Japon¹⁸

(Armes à feu) Au Japon en 2014, il y a eu 6 (six) morts par armes à feu. Aux États-Unis (homicides, suicides, accidents, etc.), 33 599. En 2007, le Japon possédait 0,6 armes à feu pour 100 personnes; le Royaume-Uni, 6,2 et les États-Unis... 88,8. Dans toute l'année 2015, la Police nationale japonaise a tiré... six coups de feu.

(Criminalité du troisième âge) Selon la Police nationale, 48 000 infractions ont été commises en 2015 par des individus de plus de 65 ans, d'usage isolés. La plupart du temps, des chapardages et vols de produits alimentaires ou vêtements. Désormais, 20% des infractions sont commises par ces personnes âgées, un doublement de 2005 à 2015. Si bien que la Pénitentiaire japonaise doit désormais adapter ses prisons à ces nouveaux «clients».

Europe

Ici, les faits et données, classés par pays de l'Europe (sauf la France).

. Niveau européen¹⁹

Pour les 28 pays de l'UE, 7,4% des ventes (total : 47 milliards d'euros) sont perdus, du fait de la contrefaçon : sacs à main, jouets, produits pharmaceutiques, spiritueux, etc. 790 000 emplois perdus, dont 500 000 emplois directs perdus ou non créés. Pour le seul Royaume-Uni, les pertes sont de 6,4 milliards de £ et 80 500 emplois perdus.

Belgique²⁰

De décembre 2015 à dec. 2016, les infractions enregistrées dans l'agglomération bruxelloise (zone de police Bruxelles-Ixelles créée en 2002) ont diminué de 8%. Fin 2016, elles sont au plus bas depuis 2002.

- Vols à la tire : - 13%
- Vols de véhicules : - 17%
- Vols avec violences : - 9%
- Vols «à la roulotte» : - 8%
- Cambriolages : - 5%
- Coups & blessures : - 4%.

Grande-Bretagne²¹

S'agissant de l'Angleterre et du Pays de Galles, et des crimes & délits constatés dans ces deux territoires du Royaume uni, la baisse a été (jusqu'à 2015) :

- De 67% depuis 1995,
- de 37% depuis 2010.

Les cambriolages y sont au plus bas depuis 35 ans ; les braquages et violences sont aussi en nette baisse. Pour 2015, on y a compté 518 homicides (au plus bas depuis 1977, le taux d'homicides le plus bas de toute l'OCDE).

Taux d'homicide en 2006 : 1,4/100 000
en 2011 : 1,1/100 000
En 2015 : 1/100 000

Cependant, un (évident) problème : l'augmentation de la criminalité numérique.

Autre souci, la hausse des vols «à l'étalage» (dans des boutiques : 336 505 signalés (Angleterre+Galles, de mars 2015 à mars 2016) + 3% sur les 12 mois précédents.

Enfin la criminalité violente semble redémarrer courant 2016, du moins en Angleterre+Galles et selon la police. Les infractions violentes y ont bondi de 24% (juin 2015-juin 2016). 681 homicides (+ 20%), 144 de plus que juin-2014-juin 2015.

Italie²²

Dans ce pays, l'économie «invisible» (informelle ou illégale) a représenté 211 milliards d'euros en 2014, soit 13% du PNB du pays :

- Economie informelle : 194 milliards d'euros, 12% du PNB,

- Economie Illégale : 17 milliards d'euros.

De 2011 à 2014, l'économie invisible est passée de 12,4 à 13% du PNB. On y trouve, pour environ 47% du total, les fraudes des entreprises ; et pour ± 36,5%, le travail au noir.

En Italie toujours, les infractions connues ont baissé de 4,5% en 2016 (de 2,8 millions en 2015 à 2,7 millions en 2016). De 2014 à 2015, la baisse avait été de 2,7%.

7 500 infractions sont constatées chaque jour dans le pays.

Notamment, fin 2016, on signalait sur l'année 173 000 vols à la tire, - 3,6% sur 2015.

Pays-Bas²³

On a compté aux Pays Bas 109 homicides en 2016 (au plus bas depuis 1992) ; dans la

décennie 1990, il y avait dans le pays quelque 250 homicides par an. (2014 : 137 homicides, 115 en 2015). 1/4 des homicides adviennent à Amsterdam, d'usage lors de «guerres» entre narcotrafiquants. De 2007 à 2015, les infractions (connues) de toutes catégories ont diminué de 23% dans le pays (2007 : 1,3 million, 2015, 1 million). Seul souci pour les Pays-Bas, l'augmentation des braquages à domicile (en 2014, 40% de l'ensemble des braquages).

France²⁴

Homicides (hors attentats) : 2015 : 724 ; 2016 : 802 (+ 10,7% sur un an).

Agressions, etc. visant le corps médical - Les généralistes représentent 50% des médecins et sont à l'origine de 65% des déclarations d'agression.

Type d'agressions : verbales : 69% ; physiques et/ou vandalisme : 8% chacun.

7% des agressions entraînent un arrêt de travail.

Qui sont les jeunes délinquants ? - Enquête de l'INSEE portant sur des statistiques de 2014.

Les jeunes de 10 à 24 ans confrontés à la justice (impliqués dans une affaire pénale traitée par les parquets) sont 630 000, soit 5,2% de leur classe d'âge ; ils représentent 36% des auteurs présumés d'infractions.

2,4% sont condamnés à de la prison ferme ; les criminels parmi eux sont 15 120.

13 ans : 2,3% de la classe d'âge

16 ans : 6,3%

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

18-20 ans : 8,3% (pic)

24 ans : 6,6%

Sont impliqués dans une affaire de, vol & recel : 156 800 jeunes

... Violences volontaires : 94 500 jeunes

... stupéfiants : 104 200 jeunes

• Migrants, Europe et domaine de l'illicite

Généralités²⁵

En août 2016, le renommé *Pew Research Center (Think Tank, Washington DC)* a publié des données sur les migrants arrivés en 2015 et ensuite, dans l'UE (plus Suisse & Norvège). On y trouve ce qui suit :

- Proportion d'hommes : Syriens, 71% ; Irakiens, 75% ; Afghans, 80% ; Gambie, 97% Pakistan, 95 %, Bangladesh 96%.
- Parmi ces hommes, une forte majorité a de 18 à 34 ans. Par pays (JH, 18-34 ans) : Afghans, 45% ; Irakiens, 56% ; Syriens, 50% ; Gambiens, 80% ; Pakistan, 76%, Bangladesh, 76 %.

On peine à comprendre. Si ces migrants ont vraiment «fui la guerre et la terreur», ont-ils laissé leurs familles (femmes et enfants) sur le terrain, vouées à l'esclavage ou à la mort ? Ces jeunes hommes, en âge de combattre et de se défendre, pourquoi ont-ils fui seuls vers l'Europe ? Réflexion faite, cela ressemble fort à une migration économique, où partent les éléments juvéniles et masculins de la population, capable de «vendre leur force de travail».

198

Allemagne²⁶

Depuis 2015, l'Allemagne a accueilli 890 000 candidats à l'asile sur son territoire, venus d'Asie de l'ouest, du Proche-Orient et d'Afrique. Or des statistiques interactives associées à l'usage des *Google Maps* montrent des liens sérieux entre les centres d'accueil de ces migrants illégaux et l'augmentation des agressions sexuelles contre des Allemandes. 476 crimes sexuels auraient ainsi été commis autour de ces centres. Le syndicat de policiers DPolG reconnaît «un certain lien entre les installations de migrants et les crimes figurant sur ces cartes».

Pour l'année 2015, la Police fédérale allemande (Bundes Kriminal Amt, BKA) constate une hausse de 31,6% des infractions qu'elle collecte. Mais le BKA ne compte pas les infractions locales ; seulement celles commises aux frontières, dans les réseaux de transports, gares, aéroports, etc. Exemple en 2015 : 57 146 vols dans les gares et aéroports = + 12% sur 2014. Chargé des frontières, le BKA comptabilise donc les «violations des lois sur l'immigration» de clandestins pénétrant en Allemagne ; enfin, ceux qu'elle peut attraper (171 477 en 2015), ce qui ne nous dit rien sur la criminalité de ces migrants sur le sol allemand, au préjudice des Allemands. Pour cela, il faudrait disposer des chiffres des polices locales, qui ne semblent pas publiées (malgré nos recherches).

Malgré tout, pour le 1^e semestre 2016, le BKA a publié que «des ressortissants d'Afrique et du Proche-Orient avaient per-

pétré en Allemagne, plus de 142 000 infractions (780 par jour en moyenne)». Sans précision connue sur la nature de ces infractions.

Début 2016, certaines polices, dont celle de Cologne ou de Düsseldorf, ont publié des données sur la criminalité des migrants locaux (collectées 12 mois après leur arrivée en Allemagne). Les Syriens semblent pacifiques (0,5% des actes connus) ; les plus crimogènes sont les Maghrébins (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, 40% des actes connus). Ces derniers changent fréquemment d'identité, sont «souvent alcooliques et violents» et multiplient les vols avec violence ou à main armée, les agressions sexuelles, coups & blessures, etc.

Par ailleurs, de janvier à septembre 2016, le BKA a recensé 797 infractions à l'encontre des réfugiés, dont 320 atteintes à la pro-

priété incluant 61 incendies et 10 attentats à l'explosif et 137 actes de violence sur des personnes. En 2015, on avait recensé plus de 1 000 de ces infractions (199 en 2014, 69 en 2013).

France (éléments contextuels)²⁷

Les enfants d'immigrés en France (source : INSEE, recensement de 2015, donc, hors clandestins).

Origine : on en compte 7,3 millions (11% de la population). Europe 45% (dont Italie, Espagne, Portugal, 29%) ; Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) 31% ; autres ex-colonies (Afrique sub-saharienne, ex-Indochine) 24%. (total, issus du continent africain, 42%).

Age : 47% ont moins de 25 ans (population française en général, 30%).

Localisation : 89% habitent dans des villes (30% en région parisienne).

199

Catégorie de population	Région parisienne	villes, + de 200 000 hab.	50 000 - 200 000 h.	- de 50 000 h.	ruraux
<i>Immigrés</i>	35%	28%	13%	16%	8%
<i>descendants d'immigrés</i>	30%	28%	13%	18%	11%
<i>Français d'origine</i>	12%	24%	13%	24%	27%

Notes

¹ *New-York Times International* - 14/03/2017 - «Forgetting the war in Afghanistan».

² *Le Vif-L'Express* - 21/04/2016 - «Le sable, une ressource inestimable aux mains de la mafia».

³ *AFP* - 9/12/2016 «La corruption dans le secteur forestier s'élève à 29 milliards de dollars (Interpol)».

⁴ *New-York Times International* - 28/02/2017 - «Millionnaires chase global welcome mat» - *Le Parisien* - 16/01/2017 «Patrimoine : 8 milliardaires possèdent autant que 3,6 milliards de pauvres» - *Le Monde* - 11/01/2017 «WID.world : nouvelles données sur les inégalités et l'effondrement des bas revenus» - *Le Figaro* - 29/12/2016 «Les plus riches de la planète ont gagné 237 milliards de dollars en 2016» - *Le Figaro+Afp* - 16/11/2016 « Le capital mondial évalué à 512 000 milliards de dollars».

⁵ *The Guardian* - 30/10/2016 «How rising violence in just 10 cities drove up the US murder rate».

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

⁶ Global Research - 4/01/2017 «US police killed more than 1150 in 2016» - *The Guardian* - 29/12/2016 «More US police officers killed in 2016 - but number still below 10-year average».

⁷ *The Trace - Business Insider* - 19/01/2017 «Chicago violence gets everyone's attention, but it is not America's murder capital» - *WLS-ABC7 I-Team Investigation* - 9/01/2017 «There are stunning new crime numbers from the FBI...» - *Le Figaro* - 6/01/2017 «Chicago : 762 homicides, 12 mois, un record depuis 20 ans» - *AFP* - 31/12/2016 «Chicago, avec 50 meurtres en plus en 2016, est minée par la violence» - *AFP* - 26/12/2016 «Chi-*cafo* : week-end de Noël sanglant, la police évoque des règlements de compte» - *Chicago Tribune* - 2/12/2016 «Chicago tops 700 homicides, with a month to go in violent 2016».

⁸ AP-KNTV - 6/01/2017 «Las Vegas police log 166 homicides in 2016, up from 139 in 2015

⁹ Washington Post-Wonkblog - 12/12/2016 «How to cut the prison population, save \$ 1,8 Billion a year and keep America safer» - *Le Figaro+AfP* - 29/12/2016 «USA : Le taux d'incarcération au plus bas depuis 1997» - *Revue française de criminologie et de droit pénal* - Octobre 2016 «Prisons - politique carcérale - L'illusion de la dériminalisation».

¹⁰ *Le Journal de Montréal* - 25/01/2017 «Vols à l'étaillage : plus de femmes et de gangs - Un sondage dresse le portrait-type des voleurs» - *Juristat Canada* - 18/01/2017 «Mesurer le crime organisé au Canada : résultats d'un projet pilote».

¹¹ *Albuquerque Journal* - 16/02/2017 «The cartels next door : cartel's roots run deep in New Mexico» ; 17/02/2017 «Far from dead, Juarez cartel flexes its muscles» ; 18/02/2017 «Mayor of Mexico ran a slick operation» ; 19/02/2017 «Mexican drug lords corner meth markets» ; 20/02/2017 «Despite a cartel ban on local sales, Juarez meth use surges» ; 21/02/2017 «Can we stem the drug tide?» - *Animal Politico* - 2/02/2017 «Statistiques sur le vol de pétrole au Mexique» - *New York Times International* - 15/12/2016 «Mexico hit by surge in violence» - *Prensa Latina* - 4/11/2016 «Mexico: kidnappings by organized crime increases» - *Insight Crime* - 27/10/2016 «Over half of Mexico homicides perpetrated by organized crime».

¹² *Insight Crime* - 20/01/2017 «Fraud, contraband, equivalent to 3,5% of Guatemalan GDP» - *Insight Crime* - 18/10/2016 «If only it were true that homicides are down 70% in San Salvador» - *Reuters* - 4/10/2016 «Honduras homicides set to fall; anti-crime wanes, report».

200

¹³ *AFP* - 14/10/2016 «Les capitales mondiales du crime sont sud-américaines avertit Amnesty»

¹⁴ *Insight Crime* - 11/10/2016 «How Latin America could cut its murder rate by 50%».

¹⁵ Joint Cargo Committee Watchlist - 13/03/2017 - *Insight Crime* - 1/16/2016 «Brazil police killed at least 3 300 civilians in 2015» - *AFP* - 28/10/2016 «In the last 4 years, Brazil has had more murders than Syria».

¹⁶ *Insight Crime* - 22/11/2016 «Study finds Paraguay's illegal economy equal to 40% of GDP».

¹⁷ *The Diplomat* - 10/12/2016 «Asia is in the grip of a transnational crime crisis».

¹⁸ *BBC News* - 6/01/2017 «How Japan has almost eradicated gun crime» - *Senior Actu* - 30/11/2016 «Japon : le crime gris gagne du terrain».

¹⁹ *City AM* - 5/12/2016 «Hefty bill from counterfeiting and piracy cost EU 7.1 £ Billion and 790 000 jobs».

²⁰ *RTBF* - 20/01/2017 «La criminalité a baissé à Bruxelles en 2016».

²¹ *Le Temps* (Suisse) - 23/01/2017 «Jamais la nation et le Pays de Galles n'ont été aussi sûrs» - *Daily Mail* - 24/11/2016 «Shoplifting shoots up to 13-year high, after more than 336 000 offences are recorded in 12 months» - *Professional Security magazine Online (UK)* - 27/10/2016 «Crime figures latest». *The Guardian* - 20/10/2016 «Violent crime in England and Wales up 24%, police figures show».

²² *The Local, Italy* - 14/10/2016 «Italy's illegal and underground economy accounts for 13% of the GDP» - *The Local, Italy* - 7/10/2016 «Phew ! Pickpocketing in Italy has declined significantly».

²³ *NL Times* - 4/01/2017 «Numbers of murders in Netherlands drop to record low in 2016» - *NL Times* - 1/12/2016 «Amsterdam, home to fourth of all 99 Dutch homicides in 2016» - *NL Times* - 19/10/2016 «Netherlands crime rate falls across all categories» - *NL Times* - 12/10/2016 - «Dutch homes increasingly the target of armed robberies» -

²⁴ *Le Point* - 24/11/2016 «Jeunes délinquants : qui sont-ils ?» - *Le Figaro* - 22/11/2016 «Insertion, délinquance : les difficultés de la jeunesse française» - *Le Point+AFP* - 18/10/2016 «Les insultes et agressions en hausse chez les médecins».

²⁵ *Wall Street Journal* - Pew Research Center - 2/08/2016 - Migrants, 2015, in the European Union, plus Norway & Switzerland».

²⁶ *Sputnik News* - 5/12/2016 «Google Maps prouvent la hausse de la criminalité migratoire en Allemagne» - *Local Deutsch* - 7/11/2016 «Federal police records 32% increase in crimes» - *Sputnik News* - 1/11/2016 «La politique migratoire de Merkel favorise-t-elle l'élosion de la criminalité ?» - *Local Deutsch* - 19/10/2016 «800 crimes against refugee homes reported this year» - *Local Deutsch* - 13/01/2016 «Huge gulf in crime rates among migrant groups».

²⁷ *Le Monde* - 8/02/2017 «Sept chiffres sur les enfants d'immigrés en France».

Faits & idées 2

Stupéfiants

Xavier Raufer

1. Stupéfiants et « dépénalisation »

Pour faire jeune et «branché», divers médias et personnalités déclinantes exigent la dépénalisation du cannabis. Récemment, on pouvait ainsi lire ceci :

«*Le Monde* -28/02/17- Drogues : « L'échec d'une politique publique fondée quasi exclusivement sur la répression »

Des intellectuels et politiques rassemblés par l'association citoyenne Echo : Roselyne Bachelot, Bernard Kouchner, Arnaud Robinet, ou Marylise Lebranchu, disent qu'une société sans drogues n'existe pas et appellent à organiser des assises publiques nationales sur le sujet. (...) Des États-Unis au Canada, de l'Islande au Mexique, en passant par l'Uruguay, sans oublier le Portugal, l'Allemagne, le Danemark et la Suisse, nombreux sont les pays à avoir entamé des réformes majeures. Ces réformes résultent

d'une prise de conscience : celle de l'échec d'une politique fondée quasi exclusivement sur la répression (etc.).

201

«Fondée quasi exclusivement sur la répression» ? Ces signataires ont-ils pris la peine de lire les chiffres ? Sans doute pas - sinon, ils auraient évité de dire une grosse bêtise. Mais avant de le démontrer, rappelons ceci :

- pénaliser l'usage des stupéfiants ou pas, le libéraliser ou non, relève de la décision politique. Ici, le criminologue n'a pas à trancher, mais peut en revanche contribuer au débat - ce que nous faisons ;
- la Convention unique des Nations-Unies (1961, entrée en vigueur le 13/12/1964), ratifiée par la France, «limite l'usage des stupéfiants à des fins thérapeutiques et médicales» et fait du trafic des stupéfiants «un crime punissable de prison». La Convention liste les stupéfiants concernés, dont, explicitement, le cannabis.

Xavier RAUFER

Tout citoyen peut bien sûr proposer les changements sociaux/sociétaux de son choix, à condition que son propos repose sur un socle réaliste. Que disent les «libérateurs» du cannabis ? Il faut en libéraliser l'usage car ce dernier demi-siècle, la France a pratiqué une féroce répression qui a totalement échoué. Preuve : aujourd'hui, plus de jeunes que jamais «fument». Donc, cessons de réprimer et libérons la société d'une contrainte absurde.

Mais, les décennies passées, la France a-t-elle «réprimé férolement» les usagers, usagers/revendeurs et trafiquants de stupéfiants ? Non ! Au contraire et dans les faits, la France a pratiqué un laxisme semblable à celui des Pays-Bas.

202

Prouvons-le. En Janvier 2017, l'observatoire de l'UE (*EMCDDA, European Monitoring Center for Drugs and Drug Addiction*) publie un rapport intitulé *Drug Trafficking Penalties across the European Union - A survey of Expert Opinion*, qui analyse et compare les pratiques répressives de 11 pays-membres de l'UE (poursuites, condamnations, sentences) en matière de stupéfiants. Voyons pour la France.

- **Théorie répressive française** : en matière de stupéfiants, elle est bel et bien féroce :
 - (222-36 & 37 du Code pénal) Import ou export de stupéfiants... transport, détention, vente, acquisition ou possession [nous soulignons] : 10 ans de réclusion, 750 000 € d'amende,

- Si implication d'une bande organisée : 30 ans de réclusion.

- **Répressive française** : voici ce que dit le rapport de l'EMCDDA :

- Saisie en possession d'1 kg de résine de cannabis : de 12 mois ferme à 1 mois avec sursis,
- (...) 1 Kg de cocaïne pure à 33% : de 18 à 4 mois ferme,
- (...) 1 Kg d'héroïne pure à 25% : de 18 à 8 mois ferme.
- Temps moyen réel de détention pour possession d'un kilo ces trois types de stupéfiants (dont deux drogues «dures») : 9 mois !

Ainsi, preuve à l'appui, la «répression» que dénoncent les «libérateurs», est fictive. Comment peuvent-ils dire que «la répression a échoué» ? Puisque répression, il n'y a pas.

2. Stupéfiants – niveau mondial¹

Session spéciale ONU - Ungass - mai 2016. Dernières données disponibles à l'échelle mondiale : année 2013.

Sur terre, 246 millions d'individus ont au moins usé une fois d'une drogue illicite. 1 individu sur 20 au monde, entre 14 et 64 ans. Dans cette tranche d'âge, on comptait en 2012, ± 3 milliards de Terriens. On compte environ 27 millions de Terriens

dont la consommation de stupéfiants est «problématique».

Trafics transcontinentaux : chaque année, plus de 420 millions de conteneurs maritimes parcourent les océans, transportant 90% des biens exportés/importés au monde. Le réseau intercontinental de trafic des stupéfiants est plus vaste et important que ceux d'Amazon, FedEx et UPS réunis.

3. Asie²

(*Croissant d'or*) Afghanistan+ Pakistan - Rappelons que le marché mondial de l'héroïne est estimé par l'ONU, pour 2013-2014, à environ 55 milliards de dollars par an. Ces années là, le «Croissant d'or» produisait environ 375 tonnes d'héroïne, le «Triangle d'Or» (Birmanie, etc.) environ 50 tonnes et le Mexique, quelque 26 tonnes. Enfin, pour la culture du pavot et la production d'héroïne, l'invasion américaine de l'Afghanistan a été catastrophique :

- Culture du pavot en Afghanistan en 2001 (avant l'invasion US) : 8 000 hectares.
- Culture du pavot en Afghanistan en 2014 : + de 200 000 Ha.

Estimations pour 2016 : 201 000 Ha cultivés en pavot, pour une production d'opium estimée entre 4 800 et 6 000 t., soit finalement, de 450 t. à 560 t. d'héroïne. Production d'opium en 2015 : 3 300 t.

4. Amériques

États-Unis³

- (*Opiacés - opioïdes*) En 2014, 47 000 résidents ou citoyens des États-Unis sont morts de surdose, dont plus de la moitié par l'effet fatal d'opiacés/opioïdes (Héroïne, ou analgésiques type Fentanyl, Oxycontin, etc.) ; plus que de décès par armes à feu, ou accidents de voiture.

En 2016, surdoses mortelles par la seule héroïne : + de 10 000 décès. C'est la pire crise de toxicomanie dans l'histoire des États-Unis :

2007-2014, nouveaux usagers d'héroïne dans l'année :

2007 : 106 000 nouveaux usagers

2014 : 212 000 nouveaux usagers

2016 : prix d'un gramme d'héroïne assez pure : ± 40 dollars

Dans le seul État du Massachusetts, décès par surdoses mortelles, hors suicides :

2000 : 355

2005 : 554

2010 : 532

2015 : 1597 (plus de 4 par jour).

- (*Amphétamines : «Meth», «Crystal», «Ice», «Speed», «Crank»*) Drogue synthétique fabriquée en laboratoire, comme un médicament, sans phase agricole (type pavot ou coca). Se fume, s'inhale, s'injecte ou s'avale ; peut se transporter sous forme liquide ou solide.

Xavier RAUFER

Usagers en 2014 : \pm 1,3 million (en 2013, 1,2 million). Pour beaucoup de ces toxicomanes, les amphets' sont «cent fois meilleurs que la cocaïne, le crack ou l'héroïne - et moins chers». Et rapportent des fortunes aux grossistes. En décembre 2016, saisie aux États-Unis 52 livres (\pm 23 kilos) de poudre d'amphétamines ; de quoi faire 23 000 doses de 1 g. Prix d'achat en gros : \pm 400 000 dollars ; et prix de vente au détail, après coupage : 2,3 millions de dollars.

En gros, une livre (\pm 450 g.) de «meth» se vend de 7 500 à 8 000 dollars. Au détail, on le vend en sachets de 25, 50 ou 100 dollars. En 2007, 1g. de Meth était vendu de 250 à 300 dollars, pur à 40%,

En 2014, 1g. de Meth était vendu de 50 à 70 dollars, pur à 90%.

90% des amphétamines consommés aux États-Unis viennent désormais du Mexique.

- *(Cocaïne)* Depuis 20 ans environ, le prix de détail du gramme de cocaïne est stable aux États-Unis : \pm 150 dollars. Après coupage et vendu au gramme, le kilo de co-

caïne rapporte donc \pm 150 000 dollars. Formation du prix de cette drogue :

- Jungle colombienne, 1 kg. de feuilles de coca séchées = de 400 à 500 \$US,
- Jungle colombienne, 1 kg. de pâte-base = 900 \$US,
- A la frontière Mexique-États-Unis : de 10 000 à 20 000 \$US le kilo,
- Chez les grossistes aux États-Unis : de 70 000 à 80 000 \$US le kilo.

Europe

Pays-Bas⁴

Selon le maire d'une ville néerlandaise (Tilburg) le chiffre d'affaires des stupéfiants aux Pays-Bas (production, d'amphétamines, trafic de toutes les drogues) serait de 4 à 8 milliards d'euros par an. Dans sa seule ville (\pm 205 000 habitants), le trafic de stupéfiants représente, dit-il, «2 400 emplois à plein temps». Meilleure nouvelle (selon *Statistics Netherlands 2016*) : de 2007 à 2016, la consommation d'alcool, de tabac et de stupéfiants a baissé chez les jeunes néerlandais de 12 à 16 ans.

Notes

¹ *Borderland Beat* - 12/05/2016 «The golden age of drug trafficking: how meth, cocaine and heroin move around the world».

² AFP - 23/10/2016 «La production d'opium en hausse en Afghanistan, premier fournisseur mondial». Voir aussi source, note 1.

³ *Albuquerque Journal* - 19/02/2017 «Mexican drug lords corner meth market» - Massachusetts Department of Public Health - February 2017 - *New York Times International* - 10/01/2017 «An opioid tide from coast to coast» - *Business Insider* - 13/10/2016 «Cocaine price in the US have barely moved in decades - here's how cartels distort the market».

⁴ *NL Times* - 15/12/2016 «Billions in drug money flowing through Netherlands : Tilburg mayor» - *NL Times* - 1/12/2016 «Decline in smoking, drug use, among Dutch youth».

Faits & idées 3

La mafia italo-américaine au début 2017

Xavier Raufer – Stéphane Quéré

L'idée médiatique reçue est qu'aux États-Unis, la mafia italo-américaine a quasiment disparu ; que dans le meilleur des cas, elle agonise. Systématiquement, le système médiatique américain renvoie cette mafia au rang des vieilles lunes ou péchés de jeunesse. Son évocation est toujours accolée au marqueur temporel «colorful past» («passé pittoresque»). Al Capone ! Las Vegas, le bon vieux temps...

Or cette présentation des choses est fausse et relève du mensonge patriotique suivant : il y a, aujourd'hui, une «mafia russe» (don-

née comme quasiment chez elle au Kremlin) ; une «mafia chinoise» elle aussi acoquinée au pouvoir de Pékin - mais en revanche, rien ou plus grand chose aux États-Unis.

D'abord ce repère temporel : la mafia italo-américaine est bien plus que centenaire. En tant que telle, elle dépasse de loin en durée d'existence l'Union soviétique (1917-1990, 73 ans). La première trace d'une présence mafieuse aux États-Unis est relevée à la Nouvelle-Orléans, juste après la guerre de Sécession remonte en effet à... 1861.

205

Mafia aux États-Unis : l'origine - Xavier Raufer

En 1861, le journal *The True Delta* de la Nouvelle Orléans écrit : « De récents faits ont persuadé la police locale qu'un groupe organisé (...) de bandits et de cambrioleurs siciliens domine désormais le second et le troisième district [de la ville] ». En 1869, le *New Orleans Times* renchérit : « Le second district [de la ville] est infesté d'assassins, de faux-monnayeurs et de cambrioleurs siciliens qui ont récemment constitué une sorte de partenariat ou de société pour piller la ville et y semer le désordre ». En 1891, la *American Law Review*, citant le *New York Tribune*, souligne que « pour le consul d'Italie Pasquale Conte, la seule Nouvelle-Orléans, compte à la fin des années 1880 une centaine de criminels italiens fugitifs, tous migrants illégaux, beaucoup ayant été ensuite naturalisés ». Conclusion d'Herbert Asbury : « C'est ainsi que la mafia devint l'élément criminel italien dominant, non seulement à la Nouvelle-Orléans, mais ailleurs aussi aux États-Unis, car, de leur fief de la métropole louisianaise, les mafieux établirent sans tarder des filiales à New York, San Francisco, Chicago et autres cités importantes »*.

* *The French Quarter : an informal history of the New Orleans underworld*, Herbert Asbury - Arrow Books, Random House, New York, 2004 (réédition).

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

1861 - 2017 : 156 ans de présence mafieuse italo-américaine continue et active aux États-Unis ! Plus de deux fois la longévité de l'URSS ! Et bien sûr, la vie mafieuse continue en 2017 aux États-Unis. Avec des hauts et des bas certes - mais dans la vie, qui n'en a pas ? - avec des morts naturelles aussi bien sûr. Des 24 Familles repérées au début du XX^e siècle, une quinzaine subsistent.

Et certaines ont si efficacement organisé leur invisibilité, sont tant et si bien noyées dans le paysage, qu'on ne sait plus trop si elles sont mortes ou vives. Tel est par exemple le cas de la Famille de Pennsylvanie du nord, implantée dans les localités de Pittston-Scranton - Wilkes-Barre et connue sous le nom de son *capo* le plus notoire (l'émigré sicilien Russell Bufalino) comme «Bufalino Family», dont on perd toute trace après 2008, et que divers experts donnent pour éteinte.

Mais les survivantes de des 156 ans d'histoire mafieuse (à ce jour) sont bel et bien là.

Voici, en exclusivité pour les lecteurs de Sécurité Globale (suite à un long travail de Stéphane Quéré), la présentation de leurs hiérarchies connues.

■ GAMBINO FAMILY (NEW YORK)

Boss : Domenico "Italian Dom" Cefalu

Né en 1947 à Palerme. Condamné en 1982 pour trafic d'héroïne. Initié en 1991. Devient Sous-chef de la Famille en 2005. Inculpé en 2008 dans l'opération « Old Bridge » : il plaide coupable d'extorsion et

est condamné à 24 mois de prison. Il devient Boss en 2011.

Underboss : Francesco "Franky Boy" Cali
Né en 1965 à New York. Son casier judiciaire est vierge mais son nom est cité dans la « Pizza Connection ». Il a des liens forts avec la mafia sicilienne grâce à son mariage avec Rosaria Inzerillo. Arrêté en 2008 dans l'opération « Old Bridge », il plaide coupable d'extorsion. Devient Sous-chef en 2012.

Consigliere : Bartolomeo "Bobby/Pepe" Vernace

Né vers 1950. Acquitté en 1998 pour un meurtre datant de 1981. Initié en 1999. Arrêté en 2011, il plaide coupable en 2013 pour un autre homicide datant de 1981 et est condamné à la prison à vie en 2014.

■ LUCCHESE FAMILY (NEW YORK)

Boss : Steven "Stevie Wonder/Herbie" Crea
Né en 1947. Initié au cours des années 1980. Nommé capo en 1990 puis sous-chef en 1993. Lié à la section 608 du syndicat des charpentiers et à la section 282 du syndicat « Cement and Concrete Workers ». En 2000, il est inculpé de racket syndical, corruption et extorsion et est condamné à 34 mois de prison en janvier 2004. Il serait Boss depuis 2009. Père de Steven Crea Jr, soldat de la Famille.

Underboss : Matthew Madonna

Né en 1935. Condamné en 1976 à 30 ans de prison pour trafic d'héroïne. Libéré en 1995, il est initié en 1998. Arrêté en 2007 dans l'opération « Heat » (paris illégaux). Il

La mafia italo-américaine au début 2017

plaide coupable en 2015 et est condamné à 5 ans de prison.

Consigliere : Joseph "Joe C." Caridi
Né en 1949. Arrêté en 2002, il plaide coupable d'extorsion, fraude fiscale et paris ilégaux. Libéré en novembre 2009.

■ **GENOVESE FAMILY (NEW YORK)**

Boss : Liborio "Barney" Bellomo

Né en 1957. Nommé « acting Boss » en 1990. En 1996, inculpé pour un double meurtre, extorsion et racket syndical. Il plaide coupable d'extorsion et est condamné en 1997 à 10 ans de prison. En 2001, il est inculpé pour racket via le syndicat des dockers (ILA). En 2006, inculpé pour le meurtre en 1998 de son capo. Il plaide coupable de fraude postale. Il est finalement libéré en décembre 2008 après 12 ans d'incarcération.

Underboss-Street Boss : Peter "Petey Red" DiChiara

Né en 1943. Inculpé en 2001 pour jeux, extorsion et blanchiment. Condamné à 63 mois de prison. Très actif dans le contrôle du syndicat « Newspaper and Mail Delivers and Mailer ».

Consigliere : inconnu

New Jersey Crew Boss : inconnu

■ **COLOMBO FAMILY (NEW YORK)**

Boss : Carmine "Junior-The Snake" Persico
Né en 1933. Fils de mafieux ; ses frères étaient capos ; son fils est capo. Impliqué

dans le meurtre d'Albert Anastasia en 1957. Nommé capo en 1963. Boss de la Famille depuis 1973. La même année, condamné pour vol de fret et usure. Libéré en 1979. En 1981, plaide coupable pour la corruption d'un agent du fisc : 5 ans de prison. Incarcéré depuis 1985, condamné à 39 ans de prison pour racket syndical puis à la prison à vie pour extorsion dans le cadre du procès contre la « Commission ». Il est libérable en 2050.

Street Boss : Andrew "Andy Mush" Russo
Cousin de Carmine Persico. Condamné en 1986 à 14 ans de prison. Libéré en 1994, il est condamné en 1999 pour corruption de jurés à 57 mois de prison et à 123 mois pour violation de ses conditions de libération. En 2011, inculpé de meurtre, trafic de stupéfiants et racket syndical. Condamné en 2013 à 33 mois de prison pour association de malfaiteurs.

Underboss : Benjamin "The Little Guy" Castellazo

Né en 1939. Dit « the Claw » ou « the Fang ». Arrêté lors d'une vaste opération antimafia en 2011, il est condamné en 2013 à 63 mois de prison pour extorsion dans le secteur de la construction.

Acting Underboss : Dominick "Donnie Shacks" Montemarano

Né en 1939. Condamné en 1984 pour usure, jeu et racket syndical. A sa libération, dans les années 1990, s'installe à Los Angeles, où il est impliqué dans des affaires de paris avec des joueurs de l'université UCLA. Il est vu dînant avec l'actrice Elizabeth Hurley et a été le porteur du cercueil

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

du chanteur/devenu homme politique Sonny Bono. Arrêté en 2003 pour violences domestiques.

Consigliere : inconnu

Acting Consigliere : Thomas "Tom Mix-Mr. T" Farese

Né en 1943. Depuis les années 1960, spécialisé dans le trafic de stupéfiants en Floride. En 1973, inculpé pour recel d'une peinture volée et pour faux, il rencontre un soldat des Colombo en prison et est initié en 1978. Condamné en 1980 à 30 ans de prison pour trafic de marijuana. Libéré en 1994, il est la cible d'une opération d'infiltration de la DEA. Il plaide coupable de blanchiment en 1998 et est condamné à 6 ans de prison. Nommé consigliere en 2011. Acquitté en 2012 pour une affaire de blanchiment.

■ BONANNO FAMILY (NEW YORK)

Boss : Michael "The Nose" Mancuso

Né en 1954. Membre dans les années 1970 du « Purple Gang », un gang d'italo-américain, indépendant mais associé à La Cosa Nostra. Condamné en 1984 à 10 ans de prison pour l'homicide involontaire de sa femme. Nommé Sous-chef en 2004. Suite aux révélations de Salvatore Vitale (ancien Sous-chef de la Famille), arrêté en février 2006 et condamné en 2008 à 15 ans de prison pour le meurtre d'un associé de la Famille.

Acting Boss : Joseph « Joe C. » Cammarano Jr.

Né en 1960. Fils de « Joe Saunders » Cammarano Sr., ancien Sous-chef de la Famille, décédé en prison en 2013, où il était incarcéré pour meurtre suite aux révélations de Sal Vitale. Condamné en 2007 à 27 mois de prison pour extorsion. Marié à la fille de Vito Grimaldi, soldat des Bonanno.

Consigliere : Anthony "Fat Tony" Rabito
Né en 1934 à Brooklyn. Initié en 1974. Condamné en 1982 à 6 ans de prison pour trafic de stupéfiants (médicaments sous contrôle). Inculpé en 2005 pour jeu et usure, il est condamné à 2 ans et demi de prison et est libéré en 2009. Condamné en 2010 à 33 mois de prison pour extorsion, suite aux révélations de Sal Vitale.

■ PHILADELPHIA MAFIA FAMILY

Boss : Joseph "Skinny Joey" Merlino

Né en 1962. Fils de Salvatore « Chuckie » Merlino (Sous-chef de la Famille, condamné en 1988 à 45 ans de prison, décédé en prison en 2012) et neveu du capo Lawrence Merlino. Exclu des casinos du New Jersey en 1984. 1989 : impliqué dans la tentative de meurtre contre Nicky Scarfo Jr., fils du Boss de l'époque. La même année, inculpé pour le braquage d'un fourgon blindé, libéré en 1992. Entre en guerre avec John Stanfa, le Boss de l'époque. Blessé par balles en 1993. En 1994, prend le contrôle de la Famille en plaçant Ralph Natale comme Boss officiel. 1999 : arrêté pour trafic de cocaïne. En 2001 : acquitté pour trafic de drogue, meurtre et tentative de meurtre mais condamné à 14 ans pour extorsion et jeu illégal. Libéré sous condition

La mafia italo-américaine au début 2017

en 2012. Arrêté en août 2016 dans une vaste opération antimafia du FBI.

Acting Boss-Street Boss : Steve Mazzone
 Né en 1964. Ami d'enfance de Merlino. Initié en 1995, capo en 1996. Devient Sous-chef de la Famille en 1998. Inculpé en 1999 d'association de malfaiteurs et homicide suite au témoignage de l'ancien Boss Ralph Natale. 2001 : acquitté pour meurtre et tentative de meurtre mais condamné à 9 ans pour association de malfaiteurs, extorsion et jeu. Libéré en 2008.

Ou Joseph "Uncle Joe" Ligambi

Né en 1939. Oncle de George Borgesi (ancien consigliere de la Famille). Première arrestation en 1971 pour contrebande de cigarettes. Protégé de Salvatore Merlino, spécialisé dans les paris sportifs. Initié en 1986. Arrêté en 1987 pour meurtre, condamné à la prison à vie en 1989. 1997 : le premier procès ayant été annulé, il est acquitté. 1999 : devient Acting Boss. 2011 : arrêté pour association de malfaiteurs, usure et jeu. Une partie des charges sont abandonnées, il est acquitté pour d'autres et le jury est bloqué pour les dernières, il est libéré en janvier 2014 et est considéré depuis en « semi-retraite ».

Underboss : John "Johnny Chang" Ciancaglini

Fils de Joseph « Chickie » Ciancaglini. En prison pour extorsion lors de la guerre entre Stanfa et Merlino, il veut jouer les médiateurs, ayant un frère dans chaque camp. Libéré en 1995, il est initié par Merlino. Arrêté en 1999, il est condamné pour

association de malfaiteurs mais acquitté pour meurtre. Libéré en 2008.

Consigliere : Joseph "Uncle Joe" Ligambi, ou Joseph "Chickie" Ciancaglini

- Soldat puis capo de la Famille. Inculpé en 1985 et condamné à 45 ans de prison. Libéré en 2015.
- Père de John « Johnny Chang », de Joseph « Joey Chang » (nommé Sous-chef, il est proche de John Stanfa ; blessé par balles par la faction Merlino en 1993, il se retire) et de Michael « Mikey Chang » (Sous-chef de Merlino, tué par balles lors de la guerre contre la faction de Stanfa).

■ DETROIT MAFIA FAMILY

209

Boss : Jack "Jackie the Kid" Giacalone

Né en 1950. Dit « Jackie V » ou « Jackie the Bathrobe ». Fils de Vito « Billy Jack » Giacalone (mort en 2012) et neveu de « Tony Jack » Giacalone, Street Boss de la Famille dans les années 1960 (décédé en 2001). Cousin de « Joey Jack » Gicalone, capo de la Famille, cité dans la disparition du syndicaliste Jimmy Hoffa. Condamné en 1979 pour extorsion et fraude fiscale à 7 ans de prison. Condamné en 1983 à 2 ans de prison pour association de malfaiteurs. Initié en février 1986. Capo en 1990. Condamné en 1993 à 30 mois de prison pour association de malfaiteurs liée à la gestion d'un réseau de paris sportifs. Poursuivi en 2006 pour association de malfaiteurs, il est relaxé.

Underboss : Anthony (Chicago Tony) La Piana

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

Né en 1943 à Chicago. Fils d'un Teamster important de Chicago. Marié en 1974 à la fille de l'ancien Sous-chef de Vincent Meli, nièce de « Black Jack » Tocco. Relaxé en 1968 dans une affaire de vol de fret. Initié en 1986. Capo au milieu des années 1990. Au début des années 2000 son nom apparaît dans une enquête fédérale sur le Président des Teamsters de Floride. Lié au « Carpenters and Milwrights Union » du sud-est du Michigan.

Consigliere : Anthony (Tony Pal) Palazzolo
Né en 1940. Soupçonné dans la disparition de Jimmy Hoffa. Condamné en 1993 pour blanchiment. Nommé Capo en 1998, notamment en charge des affaires de la Famille au Canada. Nommé Consigliere en 2014.

Street Boss : Peter « Specs » ou « Blackie » Tocco

Neveu de Jack Tocco (ancien Boss de la Famille, décédé en 2014). Initié en 1986. Condamné en 2006 à 2 ans et demi de prison pour association de malfaiteurs et jeu illégal.

■ NEW JERSEY MAFIA FAMILY (DeCAVALCANTE FAMILY)

Boss : Charles N. Majuri (?)

Né en 1940. Dit « Fat Charlie » ou « Big Ears ». Fils de Francesco « Fat Frank » (décédé en 1983, ancien consigliere dans les années 1950 et à ce titre présent à Apalachin puis dans les années 1960 jusqu'au début des années 1970). Longtemps Capo de la faction de la Famille de Newark. En 1997, nommé par le boss Jogh Riggi, alors

incarcéré, comme membre du Triumvirat contrôlant la Famille. Projette de faire assassiner les 2 autres membres, Vincent Palermo et Girolamo Palermo. Cible en 1998 d'un projet de meurtre. En 2000 inculpé pour conspiration de meurtre, jeu, usure, extorsion et association de malfaiteurs. Plaide coupable en 2003 et est condamné à 8 ans de prison.

Underboss : inconnu

Consigliere : Frank Nigro

Né en 1943. Dit « Shipe ». Inculpé en 2015 dans une affaire de complot de meurtre, trafic de stupéfiants et proxénétisme. Les charges sont abandonnées en août 2016.

■ NEW ENGLAND MAFIA FAMILY (PATRIARCA FAMILY)

Boss : Peter J. « The Crazy Horse » ou « The Carmela Guy » Limone (?)

Né en 1934 à Boston. Arrêté en 1965 pour meurtre puis condamné en 1968 à la peine de mort, commuée ensuite à une peine de prison à perpétuité. Libéré en 2001, la justice reconnaît en 2003 que le FBI a manipulé les preuves. Il obtient une compensation de 26 millions de dollars. Inculpé en décembre 2008 pour jeu, usure et extorsion, Il est condamné en 2010 à 5 ans de prison. Il devient Consigliere puis Boss de la Famille en 2009.

Acting Boss : Carmen « The Cheeseman » DiNunzio

Né en 1960 à Providence (Rhode-Island). Frère d'Anthony DiNunzio, autre membre

important de la Famille. Inculpé en 1992 avec d'autres mafieux de Chicago pour association de malfaiteurs dans le but de prendre le contrôle d'un casino d'une réserve indienne. Plaide coupable pour extorsion et est condamné à 4 ans de prison. En 2008, inculpé de corruption d'un fonctionnaire pour le contrôle de marchés publics. Il est condamné en juillet 2009 à 6 ans de prison.

Underboss : Matthew « Good Looking Matty » Guglielmetti (?)

Né en 1949. Fils de Matthew L. Guglielmetti. Ils sont tous les deux arrêtés en 1984 pour le vol d'une cargaison de whisky mais les charges sont abandonnées. En 1989, le FBI enregistre une cérémonie d'initiation à Medford (Connecticut). Il paide coupable dans une affaire d'extorsion et est condamné à 4 ans de prison. Au début des années 2000, employé de la Section 271 de la LIUNA. Arrêté en 2005, il plaide coupable de trafic de cocaïne et est condamné à 11 ans de prison. Il est libéré en juin 2014.

Consigliere : Anthony “Ponytail Tony” Pariello

Né en 1951. Condamné en 1982 à 20 ans de prison pour un double homicide datant de 1977. Libéré en 1993, il est employé par les Teamsters, notamment pour les ournages de film. Il fait ainsi fonction de garde du corps pour les acteurs Alec Baldwin et Jim Carrey. Inculpé en 2011 pour harcèlement sur son ex-épouse et pour l'agression d'un homme. Nommé consigliere en 2009. Il est condamné en avril 2016 à 5 ans de prison.

**■ CHICAGO MAFIA FAMILY
(CHICAGO OUTFIT)**

Acting Boss-Boss : Salvatore “Solly D” DeLaurentis

Né en 1948. Soupçonné en 1985 du meurtre d'Hal Smith, grand bookmaker indépendant du *Midwest*. Arrêté en février 1990 et condamné en 1993 à 18,5 ans de prison pour association de malfaiteurs, extorsion et fraude fiscale (opération « Good-Ship Lollipop »). Libéré en 2005. Nommé Boss en 2014.

Underboss : Salvatore “Sammy Cards” Cataudella

Né en 1952. Frère de Nicholas, membre de la Famille et employé de la Section 1001 de la LIUNA. Condamné en 1988 pour association de malfaiteurs (opération Safebet contre un réseau de jeux illégaux et de proxénétisme). Condamné dans les années 1990 dans une affaire d'usure. Ciblé en 2006 par des proches de « Little Tony » Zizzo, enlevé et porté disparu (un voisin est tué par erreur).

Street Boss : Albert « Albie the Falcon » ou « Little Guy » Vena

Né en 1949. Beau-frère de Charles « Chuckie » Russell, soldat de la Famille. Arrêté en 1973 pour cambriolage, agression, extorsion et enlèvement. Soupçonné d'avoir participé au meurtre en 1983 d'Allen Dorfman, associé de la Famille et haut-dirigeant des Teamsters. Acquitté en novembre 1992 pour le meurtre d'un associé de la Famille.

Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ

Consigliere : Marco « The Mover » D'Amico
Né en 1936. Condamné en 1958, 1968 et 1976 pour jeu illégal. Spécialiste des paris sportifs. Inculpé en 1992 pour association de malfaiteurs, conspiration de vol à main armée, jeu, extorsion et usure. Plaide coupable en 1995 et est condamné à 12 ans et 3 mois de prison. Libéré en 2005.

■ KANSAS CITY MAFIA FAMILY

Boss : John “Johnny Joe” Sciortino
Né en 1943. Arrêté en 1975 pour jeu illégal. Chauffeur et protégé du Boss Anthony Civerella, il lui succède en 2006.

Underboss : Peter “Las Vegas Pete” Simone
Né en 1945. Sous-chef depuis le début des années 1990. Inculpé en 1992 pour blanchiment dans une affaire de jeu. Libéré en 1996, il est arrêté à deux reprises en 1999 pour violation de ses conditions de libération. Père de Joseph « Joe Pete » Simone, Soldat de la Famille.

Consigniere : inconnu

■ CLEVELAND MAFIA FAMILY

Boss : Joseph “Joe Loose” Lacobacci (peut-être en retraite)
Initié en 1976. Condamné en 1988 pour trafic de cocaïne. Nommé Boss en 1993. Plaide coupable en 1995 et est condamné à 30 mois de prison pour une fraude contre des banques du New Jersey. Libéré en 1998. Considéré comme étant en « semi-retraite » à partir de 2005.

Acting Boss : Russell “RJ” Papalardo
Né en 1941. Accusé d'avoir placé la bombe qui a tué John Nardi en mai 1977 lors d'une guerre mafieuse pour le contrôle des Teamsters. Initié en 1983. Inculpé en 1986 pour trafic de cocaïne. Libéré en 1990. Impliqué dans la fraude aux assurances et le racket syndical. Présenté comme le boss réel de la Famille depuis 2005.

Underboss : inconnu

Consigniere : inconnu

■ BUFFALO MAFIA FAMILY

Boss : Robert “Bobby” Panaro
Né en 1942. Exclu de la Section 210 du syndicat LIUNA - En 1997, arrêté pour le projet de meurtre visant le gangster de Las Vegas « Fat Herbie » Blitzstein. Acquitté pour ce projet de meurtre en 1999 mais condamné en 1998 à 7 ans et demi de prison pour extorsion.

Ou Anthony “Lupiania” Todaro (?)

Cousin de Joseph « Big Joe » Todaro Jr, sous-chef de la Famille de 1985 à 2006, et neveu de Joseph « Lead Pipe Joe » Todaro Sr, ancien Boss de la Famille, décédé en 2012

Underboss : Robert “Bobby” Panaro (?)

Consigniere : Victor Sansanese

Né en 1945, dit « Vic the Mutt ». Fils du capo Danny « Boots » Sansanese.

Antidiotiques

Les voitures brûlées

Philip Deckhard

« Cette année encore, le bilan des véhicules brûlés démontre qu'aussi intolérable soit-il, le phénomène est contenu par rapport à 2016, avec 650 mises à feu directes, là où elles étaient 602 l'an passé. Sur les cinq dernières années, le nombre de véhicules brûlés a diminué de 20 % » ; La Saint-Sylvestre s'est « déroulée sans incident majeur » mais « quelques tensions ou troubles à l'ordre public » ont eu lieu.

Auteur: Bruno Leroux, ministre de l'intérieur, 1^{er} janvier 2017, cité in *Le Monde*, 3 janvier et *Libération* du 2 janvier 2017.

Contexte: Une « tradition » veut désormais que l'on brûle des voitures dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier chaque année. Ces infractions semblent rentrées dans les mœurs. Lors de la nuit du réveillon 2016/2017, 945 voitures furent brûlées, contre 804 en 2016, 940 en 2015, 1 067 en 2014, 1 193 en 2013, 1 025 en 2012.

Antidote: On pourra s'amuser de ces mots ministériels tant ils sont révélateurs de trois fautes dont on ne sait laquelle est la plus grave. D'abord, il y a le déni du réel. Entre la Saint-Sylvestre 2015 et celle de 2016, l'augmentation aura été de 17,5 %. Le ministre a tenté fort pitoyablement de cacher une réalité grave. Rien de nouveau sous le soleil : il est à l'image d'une grande partie de ses prédécesseurs à ce poste qui ont souvent préféré maquiller la réalité plu-

tôt que de tenter de combattre réellement le crime. Ensuite, il y eut la tentation du tour de passe-passe. A défaut de pouvoir faire baisser la température (la délinquance), on a essayé de trafiquer le thermomètre (les catégories) en mélangant deux notions différentes : les « voitures brûlées » et les « mises à feu directes », sans que personne au demeurant ne comprenne aisément cette distinction.

Enfin, il y a l'ignorance de la langue française. Le ministre ne s'est pas rendu compte que par une double négation, il a dit le contraire de ce qu'il voulait dire : un incident est en effet « un événement secondaire, sans importance ». Il a de ce fait dit que « La nuit de la saint-Sylvestre s'est déroulée sans événements secondaires majeurs ».

Devant cet échec flagrant dans la communication, *Le Monde* est opportunément venu jouer les pompiers de service, pour éteindre le début d'incendie médiatique dans un article au titre explicite : « Voitures brûlées : un chiffre vide de sens » (6 janvier 2016). A la rescouasse, pour la démonstration, une brigade de sociologues-pompiers (Michel Wieviorka, Sébastien Roché, Christian Mouhana, etc.) est convoquée, expliquant à l'unisson que la diversité des motivations des incendiaires ôtait au phénomène tout sens. On attend le même argumentaire pour les violences conjugales ou les attentats...

213

Sans commentaires citations pertinentes – 1

40 ans et plus de « Politique de la ville »

Et voilà dans quel état se trouve un quartier du centre de Marseille...

214

AFP - 26/01/2017 « A Marseille, un sentiment d'abandon dans le quartier le plus pauvre »

[Extraits] « ... Loin des emplois et des services publics... Le quartier le plus pauvre de la métropole (France métropolitaine)... Plus d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté... Ni piscine ni bibliothèque... chômage et misère... Les prestations sociales assurent le quart du revenu des 45 000 habitants... détresse sociale... des familles en situation irrégulière s'entassent dans des taudis... l'état des logements se rapproche du tiers-monde... (Ecole) matériel défaillant, professeurs non remplacés... visites ministérielles sans lendemain...rues jonchées de carcasses de meubles et de déchets...

Sans commentaires citations pertinentes – 2

Le maréchal al Sissi : pour une révolution religieuse de l'Islam

Extraits du discours, le 28 décembre 2014, du Maréchal al-Sissi devant les Ulémas de l'Université Al Azhar du Caire

Abd Al-Fatah Al-Sissi : « Nous avons parlé plus tôt de l'importance du discours religieux, et je voudrais répéter que nous ne faisons pas assez concernant le véritable discours religieux. Le problème n'a jamais été notre foi. Il est peut-être lié à l'idéologie, une idéologie que nous sanctifions. Je parle d'un discours religieux en accord avec son temps ». [...]

« Je m'adresse aux érudits religieux et prédictateurs. Nous devons considérer longuement et froidement la situation actuelle. Je l'ai déjà dit plusieurs fois par le passé. Nous devons considérer longuement et froidement la situation dans laquelle nous nous trouvons. Il est inconcevable qu'en raison de l'idéologie que nous sanctifions, notre nation dans son ensemble soit source de préoccupations, de danger, de tueries et de destruction dans le monde entier. Il est inconcevable que cette idéologie... Je ne

parle pas de « religion » mais d'« idéologie » – l'ensemble des idées et des textes que nous avons sanctifiés au cours des siècles, à tel point que les contester est devenu très difficile. On en est arrivé au point que [cette idéologie] est devenue hostile au monde entier. Peut-on imaginer que 1,6 milliard [de musulmans] tuent une population mondiale de 7 milliards pour pouvoir vivre [entre eux] ? C'est impensable.

Je prononce ces mots ici, à Al-Azhar, devant des prédictateurs et des érudits. Puisse Allah être témoin au Jour du Jugement de la sincérité de vos intentions, concernant ce que je vous dis aujourd'hui. Vous ne pouvez y voir clair en étant enfermés [dans cette idéologie]. Vous devez en émerger pour voir les choses de l'extérieur, pour vous rapprocher d'une idéologie réellement éclairée. Vous devez vous y opposer avec détermination ». [...] « Je le répète : Nous devons révolutionner notre religion. Honorable imam (le grand cheikh d'Al-Azhar), vous êtes responsable devant Allah. Le monde entier est suspendu à vos lèvres, car la nation islamique entière est déchirée, détruite, et court à sa perte. Nous sommes ceux qui la menons à sa perte ».

215

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT

Sécurité Globale

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

À retourner accompagné de votre règlement aux
 Éditions ESKA - 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS
 Tél. : 01 42 86 55 65 – Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

M, Mme, Mlle _____ Prénom _____

Société/Institution _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Adresse électronique _____

TARIFS D'ABONNEMENTS*

	France particulier	France société/ institution	Etranger particulier	Etranger société/ institution
1 an (2017)	<input type="checkbox"/> 109 €	<input type="checkbox"/> 138 €	<input type="checkbox"/> 133 €	<input type="checkbox"/> 164 €
2 ans (2017 et 2018)	<input type="checkbox"/> 196 €	<input type="checkbox"/> 245 €	<input type="checkbox"/> 235 €	<input type="checkbox"/> 293 €

* Abonnements souscrits à l'année civile (janvier à décembre).

Je souscris un abonnement pour 1 an 2 ans

Je joins mon règlement de _____ Euros

par chèque bancaire à l'ordre des Éditions ESKA
 par virement bancaire aux Éditions ESKA – BNP Paris Champs Elysées 30004/00804/
 compte : 00010139858 36

par carte bancaire : merci d'indiquer votre numéro de compte et la date d'expiration
 N° carte bancaire : Visa Eurocard/Mastercard

_____ _____ _____ _____

Date d'expiration : _____ Signature :

Derniers numéros parus

- Sécurité globale 9 | 2016 (nouvelle série) : Les habits neufs de l'impérialisme
- Sécurité globale 8 | 2016 (nouvelle série) : Cyber-chaos et sécurité numérique
- Sécurité globale 7 | 2016 (nouvelle série) : Islam activiste, réaction et révolution
- Sécurité globale 6 | 2016 (nouvelle série) : Le monde criminel à l'horizon 2025
- Sécurité globale 5 | 2016 (nouvelle série) : Dossier Stupéfiants
- Sécurité globale 3-4 | 2015 (nouvelle série) : Toujours plus cyber-menacées : les collectivités territoriales / « Police prédictive » : les belles histoires de l'Oncle Predpol
- Sécurité globale 2 | 2015 (nouvelle série) : Bandes, Braquages, Terreur
- Sécurité globale 1 | 2015 (nouvelle série) : Iran 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?
- Sécurité globale 25-26 | 2013 : La France face à ses ESSD
- Sécurité globale 24 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (2^e partie)
- Sécurité globale 23 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (1^{re} partie)

ÉDITIONS ESKA

12 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris, France

Tél. : 01 42 86 55 65 | Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>